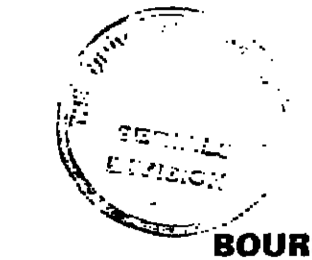
« Sans Visa » : Inde, la dernière frontière

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15



BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14933 – 7 F –

SAMEDI 30 JANVIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'ambassadeur de France tué par des balles perdues

Des militaires zaïrois ont provoqué de violents troubles à Kinshasa

Les troupes d'élite du maréchal Mobutu ont repris le contrôle d'une partie de la capitale zaïroise, vendredi 29 janvier au cours de la matinée, après les violents troubles provoqués, la veille, par des militaires protestant contre l'insuffisance de leur solde. Les mutins se sont livrés à de multiples pillages. L'ambassadeur de France, Philippe Bernard, a été tué dans son bureau par des balles perdues. Paris a décidé de tenir en alerte des troupes à Brazzaville sur l'autre rive du fleuve Congo.



Lire nos informations page 3

Pourrissement

MOINS de deux ans après les terribles émeutes qui, en septembre et octobre 1991, avaient ravagé les principales villes du Zaïre, l'armée, une fois de plus, vient d'apposer sa signature sanglante à la lente agonie du régime « mobutiste ». Les pillages et les fusillades – qui ont coûté la vie, jeudi 28 janvier, à Kinshasa, à l'ambassadeur de France – donnent une idée désastreuse, mais exacte, du degré de pourrissement auquel est arrivé ce pays, vaste comme quatre fois et demie la France, et que l'acharnement d'un homme, le président Mobutu Sese Seko, a privé de boussole.

Les violentes mutineries qui ont dévasté, en décembre dernier, les villes de Kisangani, Goma et Kolwezi, se répètent aujourd'hui, en plein cœur de la capitale. L'exaspération de la troupe, mal payée depuis des mois, illustre, à l'évidence, la tragique impuissance du « gouvernement de transition » que dirige M. Etienne Tshisekedi.

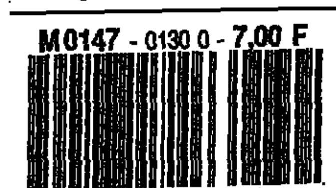
ISSU de l'opposition et, à ce titre, auréolé d'un fort crédit populaire, le premier ministre n'a cessé, depuis sa nomination, en août dernier, de voir son autorité laminée par les interventions d'une armée dont l'état-major reste largement fidèle au chef de l'Etat.

Celui-ci n'avait pas hésité, fin 1992, à déclarer « démissionnaires » les ministres de M. Tshisekedi – auquel il voue une haine farouche. Les membres du Haut Conseil de la République (HCR), que la Conférence nationale a chargé d'exercer son contrôle sur le président et le gouvernement, ont également fait les frais de l'ire du maréchal. Le 14 décembre, les soldats d'élite de la division spéciale présidentielle avaient ainsi empêché l'accès au Palais du peuple, où le HCR était censé se réunir. Ce dernier n'a pas tardé à réagir.

Tenant le président Mobutu pour responsable du « blocage du fonctionnement des institutions à tous les niveaux » et l'accusant de « haute trahison », le HCR avait engagé, il y a moins de deux semaines, une procédure devant la Cour suprême, afin d'obtenir la destitution du chef de l'Etat. Une décision à laquelle les actuelles émeutes de Kinshasa ne sont peut-être pas étrangères.

SA puissance financière largement amputée, le président Mobutu en est réduit, depuis deux ans, à la classique et hasardeuse politique de la « planche à billets ». L'ère de la corruption tous azimuts est révolue, faute de devises. Isolé dans son « empire », prisonnier de sa propre image, l'homme-à-la-toque-de-léopard ne dispose, pour se maintenir à la tête de son Etat-fantôme, que des lambeaux d'une armée en déroute. Montré du doigt par la communauté internationale, il aurait sans doute passé la main depuis longtemps si existait, à Kinshasa, une véritable solution de rechange.

M 0147 - 0130 0 - 7,00 F



Une démarche auprès de la Commission européenne

Paris demande une enquête sur le transfert de Hoover

La France a décidé de demander à la Commission de Bruxelles d'ouvrir une enquête sur les subventions attribuées par la Grande-Bretagne à Hoover à la suite du transfert vers l'Ecosse de l'usine de Longvic (Côte-d'Or) qui constitue « un dumping social inadmissible », a déclaré jeudi 28 janvier le premier ministre. M. Soisson, ministre de l'agriculture, a indiqué que le président de la République a, lors du conseil des ministres, estimé que cette opération était « une sorte de brigandage ».

Chacun pour soi

par Jean-Michel Normand

Paradoxalement, c'est parce que les aides attribuées par Bruxelles ne sont pas en cause que « l'affaire Hoover » constitue un échec pour la construction européenne. Les déclarations scandalisées de la classe politique n'y pourront pas grand-chose ; les Douze ne se sont pas donné les moyens de s'opposer à ce qu'un industriel transfère des centaines d'emplois d'un pays à l'autre pour s'installer dans une région où, à niveau de subvention égal, il pourra dicter ses conditions à des salariés menacés par le chômage et à des syndicats placés le dos au mur.

Sur fond de concurrence accrue pour obtenir la moindre création d'emploi, la décision du groupe américain illustre presque à la caricature une incapacité à faire échec à une sorte de « moins-disant social » que l'on croyait pourtant réservée à d'autres continents. Outre que le Royaume-Uni s'en est affranchi, le volet social des accords de Maastricht ressemble en effet à une coquille vide, sans portée concrète.

Lire la suite et nos informations page 19

Hausse limitée du chômage en décembre

La barre des trois millions de chômeurs n'a pas été franchie à la fin de décembre. En données corrigées, la hausse a été de 0,2 % avec 7 400 demandeurs d'emploi supplémentaires au cours du mois. Il y avait 2 978 400 chômeurs, selon les chiffres publiés par le ministère du travail, en augmentation de 5,1 % en un an. Le taux de chômage par rapport à la population active, d'après les critères du Bureau international du travail, demeure de 10,5 %. En données brutes, le nombre de chômeurs est de 3 076 004.

Inculpation de syndicalistes policiers

Des dirigeants du SNPT, principal syndicat de policiers en tenue, seraient mis en cause dans une affaire de délits financiers.

Lire page 13

ESPACE EUROPÉEN

Réunion décisive à Genève sur la Bosnie

Les représentants des communautés musulmane, croate et serbe de Bosnie devront se prononcer, samedi 30 janvier, sur le plan de paix pour cette République élaboré par MM. Vance et Owen, lors d'une réunion plénière « de la dernière chance » à Genève.

Lire nos informations page 4

Ouzbékistan : le temps des procès

Sous prétexte de faire barrage à l'islam, le président Karimov s'oppose à toute démocratisation

TACHKENT

de notre envoyée spéciale

La scène aurait pu se dérouler sous Brejnev. Elle se joue, mardi 26 janvier, à Tachkent, capitale de l'Ouzbékistan, la plus peuplée des nouvelles républiques indépendantes d'Asie centrale ex-soviétique : une semaine après l'ouverture du procès d'un opposant démocrate (*le Monde* du 20 janvier), la police ouzbèke interpelle un journaliste étranger, au motif que ce dernier photographie, de la rue, le bâtiment du tribunal... Dans la salle, se tient pourtant un procès officiellement *« public »*, le premier procès politique du genre dans cette République où, par ailleurs, comme au bon vieux temps en URSS, d'autres opposants sont emprisonnés sans jugement, ont été condamnés pour *« hooliganisme »*, ou bien ont tout simplement été laissés pour morts au coin d'une rue par des « inconnus ». De même, les médias sont ici muselés et un seul journaliste local, désigné par le pouvoir, était présent ce jour-là au procès *« public »*. Mais une petite poignée de correspondants étrangers (occidentaux et russes désormais confondus) ont pu, après de longues palabres et empoignades, se frayer un passage dans la salle gardée par des soldats.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite page 6

Le second tribunat de M. Mitterrand

Le chef de l'Etat organise ses lignes de défense pour se préparer à la cohabitation

par Alain Rollat

M. François Mitterrand s'attend à la pire des épreuves avec l'impassibilité des vieux centurions. Il ne dévoilera sa stratégie qu'au lendemain des élections législatives, en l'affinant au dernier moment, si nécessaire, pour l'adapter au rapport des forces qui en résultera, mais il sait déjà quelle position il occupera personnellement sur le champ de bataille, et il fourbit ses armes tout en organisant ses lignes de défense.

Paradoxalement, la perspective d'une large victoire de la droite ouvre au président de la République une marge de manœuvre plus ample que celle dont il avait disposé à l'issue du scrutin de 1986. C'est l'étroitesse de la majorité relative obtenue par la coalition RPR-UDF de l'époque qui l'avait pratiquement mis dans l'obligation, rappelle-t-on à l'Elysée, de nommer premier ministre le chef du parti qui prédominait à droite, M. Jacques Chirac.

Mais M. Mitterrand avait alors dans sa ligne de mire, lui aussi, l'élection présidentielle de 1988, et il avait fait d'une pierre deux coups. D'une part, il s'était mis à l'abri des retombées de l'empoignade qui se serait inévitablement produite entre M. Chirac et tout autre premier ministre, s'il avait choisi une personnalité plus accommodante pour diriger le gouvernement, par exemple M. Jacques Chaban-Delmas, parce que, dans ce cas, le RPR aurait très vite harcelé celui-ci comme il l'avait fait aux dépens de M. Raymond Barre, de 1976 à 1981, à la fin du septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing. D'autre part, il avait piégé M. Chirac, puisqu'en nommant à l'Hôtel Matignon *« le plus dur »* de ses adversaires il s'était mis en position de l'*« user »* plus facilement. Cette fois, la marge de manœuvre de M. Mitterrand restera proportionnelle à celle de la nouvelle majorité mais l'ampleur de la victoire annoncée de l'UPF lui offre des perspectives beaucoup plus ouvertes que sept ans auparavant. Désormais dégagé de toute ambition électorale, il est mieux placé quequiconque pour savoir que l'obsession de la prochaine échéance présidentielle exacerbera les rivalités, dès le 29 mars, parmi les prétendants de la droite à sa succession, et qu'en étant maître du choix du premier ministre il détient un atout majeur puisque celui qu'il désignera fera *ipso facto* partie du lot des favoris, même s'il s'agit de quelqu'un qui prend la précaution, comme M. Edouard Balladur, de refuser à l'avance un statut de présidentiable.

En outre, plus le RPR marquera sa prépondérance, plus M. Mitterrand pourra s'affranchir, en invoquant la nécessité de préserver la cohésion nationale, de l'obligation de se tourner à nouveau vers M. Chirac en personne dans sa recherche d'un homme *« capable de représenter la majorité du moment »*, surtout si le maire de Paris persiste à éviter une nouvelle cohabitation.

Lire la suite page 11 et page 12 la liste des candidats présentés ou soutenus par le PS ou le MRG

SANS VISA

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

INDE

Un « point chaud » oublié

C'EST avec attention et intérêt que j'ai lu le dossier « Les défis de 1993 » paru dans *le Monde* du 7 janvier. J'en ai apprécié la qualité des synthèses et la diversité des questions abordées.

Mais je suis resté perplexe devant la carte des « Points chauds de la planète ». Elle est muette sur l'Inde. Ce pays n'y apparaît ni comme une zone de « conflit ouvert » ni même comme un « point chaud ». Rien ne nous est dit sur la nature du thermomètre utilisé, mais je présume qu'il devait être cassé le jour où la carte fut conçue.

L'atmosphère du Cachemire n'est pas vraiment tempérée, je puis vous l'assurer. Ni celle du Pendjab, malgré une certaine amélioration. Les lecteurs du *Monde* ont pu le savoir grâce à la page « Point sur les guerres de l'Inde », de votre numéro du 9 décembre.

Depuis, les conflits entre hindouistes et musulmans ont connu une nouvelle vague de violence dans l'Uttar Pradesh, et ailleurs, après la destruction inqualifiable de la mosquée d'Ayodhya.

LOUIS DEVANCE
Maître de conférences à l'université de Dijon

IRAK

Réfugiés indésirables

LE gouvernement français envoie sa force aérienne participer à des opérations militaires en Irak pour faire respecter par Saddam Hussein les zones d'exclusion aérienne au nord du 36e parallèle et au sud du 32e. La justification est la protection des populations musulmanes chiites et kurdes qui s'opposent à une sanglante dictature. Soit.

Au même moment, un préfet, représentant du gouvernement français dans son département, déclare irrecevables les demandes d'asile politique d'Irakiens chrétiens, opposants à la dictature de Saddam Hussein (et, pour certains, déserteurs de son armée). Le tribunal administratif, saisi d'un recours, confirme la décision préfectorale de renvoyer ces réfugiés en Irak, où les attend un sort malheureusement trop prévisible. Motif : manque de preuves. Faut-il donc qu'ils fournissent un certificat de désertion ou de résistance à l'oppression signé par Saddam Hussein ? Comprenne qui pourra. Où est la cohérence politique ? Remettre des réfugiés politiques entre les mains de la police de leur pays d'origine, n'est-ce pas un crime contre l'humanité ?

JEAN-WILLIAM LAPIERRE
Nice

TRAIT LIBRE

UN LIVRE



La guerre des âges

GÉNÉRATION SACRIFIÉE
Les 20-45 ans
de Christian Saint-Etienne.
Plon, 123 p. 92 F.

VINGT ans, le bel âge... Il paraît que c'est fini. Christian Saint-Etienne, membre de la direction financière d'une grande banque et enseignant en sciences économiques, nous explique, chiffres à l'appui, que les 20-45 ans sont une génération pénalisée, pour ne pas dire sacrifiée : un fort taux de chômage, des prélèvements obligatoires d'une ampleur inégalée et la certitude que les pensions de retraite baisseront considérablement après 2005. Autrement dit, ceux qui souffrent aujourd'hui ou croulent sous les cotisations seront demain très mal récompensés.

Les retraités, en revanche, vivent un âge d'or, remarque notre économiste tout juste quadragénaire. Ils n'ont jamais disposé d'un tel pouvoir d'achat : leurs pensions sont calculées aux meilleurs taux, leur couverture médicale est assurée par les actifs, et ils détiennent l'essentiel du patrimoine national.

Cette différence entre deux groupes d'âge n'est pas seulement une injustice : elle conduit tout droit à une guerre de générations qui serait catastrophique pour la France. Guerre d'autant plus paradoxale que, dans leurs modes de vie et leurs mentalités, les diverses générations n'ont jamais été aussi proches les unes des autres...

Christian Saint-Etienne propose une série de mesures économiques urgentes pour freiner les transferts d'argent des actifs vers les inactifs : rééquilibrer le système français de retraites en y introduisant une part de capitalisation ; limiter les dépenses de santé en y faisant participer les retraités ; défiscaliser l'épargne longue et les donations... Mais cet économiste se rend bien compte que l'économie n'est pas tout. Pour empêcher la guerre des âges, recréer une solidarité entre les générations, un profond changement des mentalités s'impose : il ne faudra pas seulement redistribuer les revenus mais le temps et son usage, tout au long de la vie.

L'auteur suggère quelques pistes : favoriser le travail à temps partiel ; multiplier les congés sabbatiques et reculer l'âge de la retraite en proportion ; donner à chaque Français une « deuxième chance de formation » à l'âge adulte ; instituer une sorte de service national pour tous les jeunes retraités en bonne santé...

Christian Saint-Etienne aurait pu s'en tenir à ces remarques de bon sens, dans un livre clair et dense. Il a voulu aller plus loin, élaborer un véritable « projet politique », avec des réflexions sur l'éthique et la vertu, la Renaissance et l'anti-Renaissance, la « Terre-objet » et la « Terre-globalité », au risque de vouloir dire un peu trop de choses en si peu de pages. Retenons au moins cette idée-force, qui commence à faire du chemin : *« Le monde s'est pensé jusqu'ici autour de l'argent. Pour se sauver, il devra se penser par le temps »*.

ROBERT SOLÉ

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉLYSÉE

Trois raisons d'y rester

SI bon nombre de commentateurs développent (selon leurs propres vœux) les raisons qu'aurait François Mitterrand de quitter l'Elysée en cas de succès de l'opposition, on s'attarde plus rarement sur les motifs qui le poussent à accepter une éventuelle cohabitation, avec quelque déplaisir qu'il l'aborde.

François Mitterrand demeure un homme de conviction. Aussi souhaite-t-il, autant que faire se peut, qu'un homme aux convictions proches des siennes lui succède. Et, pour aider celui-ci à y parvenir, quoi de plus commode que de pouvoir se retirer à l'heure de son choix ou, au plus tard, dans deux ans, quand l'opposition devenue majorité en aurait fini avec l'état de grâce ? C'est le dernier service, éminent, qu'il peut rendre à ses camarades de combat sans, pour autant, faillir à la hauteur de vues qu'on attend d'un président de la République.

La Ve République, il l'a combattue – et je l'ai combattue avec lui. Le fait est qu'elle demeure et que ses institutions ont fait la preuve de leur solidité, de leur malléabilité en même temps que de leur faiblesse : la dualité de l'exécutif. Personnellement, pour pallier ce défaut, je regarderai volontiers du côté des Etats-Unis, dont le système m'a toujours paru plus simple et plus clair. Mais les Français n'y sont nullement prêts. Le caractère mixte – mi-présidentiel, mi-parlementaire – leur plaît assez. Je suppose que le président de la République, en avouant son inclination pour un mandat de sept ans, en prend acte. Or, que se passerait-il si, les élections législatives étant favorables à l'opposition, il se retirait ? Ce serait donner la prééminence à la face parlementaire du système. C'est alors que la Ve République disparaîtrait, et pour jamais. C'est pourquoi les vrais gaullistes considèrent la cohabitation comme logique, même s'ils la redoutent.

Peut-être enfin convient-il de voir que la cohabitation est un mode de gouvernement comme un autre, qui incite au compromis, à la prudence : les Américains vivent le plus souvent en cohabitation entre le président (quand il est républicain) et le Congrès (généralement démocrate). Ainsi s'habitue-t-on à relativiser les conflits, à gommer les aspérités de pure convention, à veiller plus scrupuleusement – parce que chacun se sent surveillé de près – à l'Etat de droit et au respect des règles du jeu. La cohabitation évite des coups de balancier trop brutaux, les emballements verbaux, sans pour autant empêcher les habiles de gouverner. Disons-le franchement : si la Ve République survit à une seconde cohabitation, elle sera durablement entrée dans les mœurs.

J'aurais pu ajouter une quatrième raison : la consolidation de l'Europe, à laquelle François Mitterrand est fort attaché. C'est encore un domaine où il peut rendre à la France de signalés services, et nos voisins ne le cachent pas.

ROGER QUILLIOT
sénateur (PS)
maire de Clermont-Ferrand

SOCIALISTES

« Déçus » de quoi ?

DANS l'émission télévisée « La marche du siècle », le 20 janvier, un professeur à la retraite, homme de gauche, a tenu à préciser qu'il n'était pas un *« déçu du socialisme »*, mais un *« désespéré des socialistes »*. Le temps ne lui a pas été donné de préciser sa pensée.

En martelant à tout vent l'expression *« déçus du socialisme »*, M. Giscard d'Estaing savait qu'il faisait une opération à double effet. Avec un unique slogan, on désigne du même coup la doctrine, l'idée, l'espérance que représente le socialisme et le comportement d'élus socialistes qui se sont engagés dans la gestion d'un système économique et social qui n'a rien de socialiste. Ils se sont empêtrés, consciemment ou non, dans cette contradiction sans l'expliquer vraiment. Mais pouvaient-ils faire autrement avec un président de la République qui cultive l'ambiguïté comme moyen de pouvoir ?

Il aurait fallu dire et répéter aux électeurs, comme l'avait dit en substance Léon Blum : *« Nous sommes mandatés pour gérer au mieux un système économique qui n'est pas le nôtre en cherchant à lui donner une coloration plus sociale que nos adversaires, mais ce n'est pas le socialisme. Celui-ci reste notre objectif. »*

Après une déclaration aussi claire, il n'aurait pas été possible de se dire « déçus d'un socialisme » qui n'a jamais été appliqué.

GEORGES TIFFON
Neuilly-sur-Seine

STRATÉGIE

L'art de la paix

« *LA guerre est une affaire grave pour un pays.* » C'est par cette affirmation que débute *l'Art de la guerre* de Sum Zi. Tellement grave même que certains, en France, considèrent la paix comme la valeur suprême. La « paix nazie », qui s'abattit sur l'Europe des années 40 ? La « paix soviétique », qui régna quarante ans sur l'Europe de l'Est ? Ou encore la « paix serbe » qui n'en finit pas de régner au Kosovo et ailleurs ?

Le drame de la politique extérieure française pourrait être de ne pas savoir faire la guerre, mais il y a pire, plus terrifiant encore : le gouvernement français ne sait même pas *ne pas faire la guerre.*

SAMUEL GARDAZ
Paris

BOSNIE

Monsieur Clinton, décidez pour nous

TOUT près de nous, Sarajevo, une ville ouverte, béante comme une plaie, est en train de mourir. Un peuple souffre et crie. Le sang coule. Humiliations, viols, mépris, haine, il n'est pas de mots dans le langage humain pour exprimer l'horreur qui plombe le ciel bosniaque. Mais nous sommes rivés à notre morosité, à notre pessimisme, et n'entendons plus les appels au secours, les cris des enfants effarés davant tant d'injustice, de laideur et de sang.

Pour beaucoup, l'avenir n'est plus qu'un tas de cendres. Dans les rues éventrées et les maisons détruites, il n'y a que la survie, l'absence, le désespoir, la solitude et l'hiver. Qu'avons-nous appris de nos guerres, de nos morts ? Ne s'est-il rien passé en 1914, en 1939 ? On pourrait le croire et, comme l'écrit Baudelaire : *« Les morts doivent juger les vivants bien ingrats/de dormir comme ils font, chaudement dans leurs draps. »* Je ne veux pas croire que tous ces hommes se sont battus et sont morts pour rien, que nous avons oublié notre devoir au pays qui a enfanté la Déclaration des droits de l'homme. Réveillons-nous, et n'acceptons plus l'humanitaire spectacle qui sert davantage à promouvoir des carrières et qui cache l'impuissance d'une Communauté européenne dénuée de convictions et d'exigences.

Que penserait un Jean Moulin de cet abandon flagrant ? L'histoire de France se fait devant nous. Seulement elle ne se fait ni dans l'audace ni dans la gloire. Elle se récite chaque jour dans la honte, dans l'attente. Vite M. Clinton, décidez pour nous. Nous n'avons jamais su faire autrement. Nous ne pouvons rien faire sans vous ! C'est ainsi. L'aveu terrible d'une Europe qui nous faisait rêver il y a quelques années et qui, aujourd'hui, marche la tête basse et semble avoir perdu son chemin : celui de la grandeur.

CHRISTOPHE MALAVOY
Paris

LOUIS XVI

Une heure d'avance

21 janvier 1993 : *« A 10 h 22, heure de l'exécution de Louis XVI, la foule, émue... »* Ils ont « tout faux », les royalistes, comme on dit aujourd'hui, car à 10 h 22, heure d'hiver, en 1793, il était 9 h 22 (solaire).

Une heure d'avance sur la commémoration, car en l'an I de la République, on ignorait les changements d'heure.

BORIS SANDLER
Libourne

ÉNERGIE

La rentabilité du charbon

J'ai lu, sous la plume de Jean-Pierre Tuquoi, avec beaucoup d'intérêt, l'article sur le déclin et l'agonie – dites-vous – du charbon européen, donc du charbon français (*le Monde* du 22 décembre 1992). Cet article veut démontrer, sur la base de la comparaison des prix de la production en Europe et dans le monde, l'inévitabilité de la fermeture de nos puits. Cette comparaison est insuffisante : on ne peut en rester à des calculs d'entreprise.

La vraie problématique pour le charbon, comme pour d'autres productions importantes, est celle-ci : jusqu'à quel prix peut-on produire une tonne de charbon pour qu'elle soit rentable pour le pays ? Il faut ajouter le coût social, le coût de l'éducation, de la formation, des retraites, de la santé, des infrastructures à la charge des collectivités... L'homme, ça compte. Faudrait-il aussi fermer les écoles, les hôpitaux... parce qu'ils n'ont pas de rentabilité directe ?

J'ajouterai la nécessaire prise en compte de l'incidence énergétique, la nécessité de la transmission des savoir-faire et la prise en compte des perspectives d'avenir du charbon avec d'autres modes d'exploitation, d'autres utilisations comme le charbon liquide, les ultra-carbo fluides. Le seuil de rentabilité peut alors aller jusqu'au double du prix de la production, 500 francs par tonne.

Notre charbon est rentable pour le pays, et nous avons donc intérêt à continuer son exploitation. C'est, avec le nucléaire, la seule énergie largement disponible de par le monde.

ROGER MEI
maire de Gardanne

ARCHITECTURE

Le plan de Washington

UNE erreur s'est glissée dans l'article titré « Une Maison Blanche bicentenaire », dans *le Monde* du 20 janvier.

L'auteur des plans de la ville de Washington, Pierre-Charles Lenfant (en un seul mot), n'était pas un architecte parisien. Il n'était même ni l'un ni l'autre. C'était un officier de l'arme du Génie, né à Ambazac dans la Haute-Vienne actuelle, venu en Amérique avec le corps expéditionnaire de Rochambeau dans lequel il servait pendant la guerre d'indépendance.

Le « major Lenfant » (c'est le nom sous lequel les Américains le désignaient) est enterré dans le cimetière militaire d'Arlington. Le plan qu'il a choisi pour la capitale fédérale des Etats-Unis reflétait sur le terrain les principes de leur jeune Constitution fondée, comme on le sait, sur une stricte séparation des pouvoirs. Toute l'armature urbaine s'organise autour de deux cercles immenses qui se tangentent mais ne se coupent pas. Le plus grand a pour centre le Capitole, siège du pouvoir législatif, et le plus petit la Maison Blanche, siège du pouvoir exécutif.

GÉRARD PIC
Dijon

ZAÏRE : provoquant la mort de l'ambassadeur de France

Des troubles opposant soldats mutinés et forces loyalistes ont à nouveau embrasé Kinshasa

Les troupes fidèles au maréchal Mobutu avaient repris le contrôle d'une partie de Kinshasa, vendredi 29 janvier, dans la matinée, après la violente mutinerie de soldats qui, la veille, se sont livrés à toutes sortes d'exactions dans la capitale. L'ambassadeur de France au Zaïre, Philippe Bernard, a été tué par des balles perdues.

Les troubles ont éclaté, jeudi, après le versement des soldes aux militaires du camp Kokolo, au cœur de la capitale zaïroise, et du Centre d'entraînement des troupes aéroportées (CETA), proche de l'aéroport. Les soldats avaient été payés en billets de 5 millions de zaïres – entre 10 et 15 francs, – des coupures refusées par les commerçants, l'opposition les ayant déclarées dénuées de valeur.

Comme en septembre et octobre 1991, les mutins se sont livrés à des pillages. Dans les quartiers résidentiels, des maisons ont été mises à sac, des véhicules volés, des magasins pillés. Désertées par la population, les artères de la capitale étaient sillonnées par des groupes de militaires armés tirant des coups de feu en l'air et rançonnant tout ce qui se trouvait sur leur passage. En tentant de rétablir l'ordre, les membres de la Garde présidentielle, fidèles au président Mobutu, ont tué plusieurs mutins, selon des témoins.

L'ambassadeur de France au Zaïre, Philippe Bernard, se trouvait en fin d'après-midi dans son bureau, au quatrième étage de la chancellerie. C'est en voulant observer la situation à travers un rideau, après avoir éteint les lumières, qu'il a été tué. Il aurait été victime de balles perdues, de violents tirs étant échangés entre une auto-mitrailleuse, dont on ignore l'appartenance, et des militaires à pied, sur le boulevard du 30-Juin, la principale artère du centre-ville, où se trouve l'ambassade de France. Philippe Bernard a été atteint de deux balles, l'une en pleine poitrine et l'autre à la main.

Un millier de Français dans la capitale

Selon son entourage, le maréchal Mobutu a eu jeudi soir une conversation téléphonique avec M. Bruno Delaye, conseiller chargé des affaires africaines à l'Elysée, à qui il a transmis un message de condoléances destiné au président Mitterrand. La présidence zaïroise a déclaré, dans un communiqué, que *« le chef de l'Etat a été profondément choqué et ému par la disparition brutale de l'ambassadeur d'un pays ami qui a beaucoup investi dans la défense de l'intégrité du territoire national, de la stabilité des institutions et de la paix au Zaïre »*.

Un autre Français, dont l'identité n'a pas été révélée, a été tué, dans la concession de la société textile Utexco, où des militaires se sont introduits durant la nuit, et deux Belges ont été blessés lors du pillage de leurs habitations. On indiquait de bonnes sources, vendredi matin, que des troupes de la Division spéciale présidentielle (troupes d'élite du maréchal Mobutu) avaient repris le contrôle de la concession, et qu'il n'y avait plus d'inquiétudes pour les quelque deux cents Européens et Zaïrois qui y résident. Un employé zaïrois de l'ambassade de France a également trouvé la mort, vraisemblablement lors de la fusillade au cours de laquelle Philippe Bernard a été touché.

Les ambassades ont regroupé leurs ressortissants menacés dans les résidences des diplomates ou dans les chancelleries. Quelques dizaines de personnes ont été rassemblées dans la résidence de l'ambassadeur de France. Le reste de la communauté française, qui compte près d'un millier de personnes, *« fait montre de calme »*, selon le ministère français des affaires étrangères. *« Nous suivons la situation de façon très attentive et nous prendrons, en tant que de besoin, toute nouvelle mesure destinée à assurer la sécurité des Français si la situation venait à se détériorer »*, a précisé un porte-parole du Quai d'Orsay.

Le ministère belge des affaires étrangères s'est refusé à tout commentaire sur l'éventualité d'une évacuation de ses ressortissants ou d'une intervention militaire. Il y aurait actuellement 1 500 à 2 000 ressortissants belges à Kinshasa. En septembre 1991, les gouvernements français et belge avaient envoyé des troupes à Kinshasa pour assurer l'évacuation des expatriés.

Un calme relatif était revenu jeudi en fin de soirée dans la capitale, des patrouilles de la Garde présidentielle sillonnant la ville. Mais les tirs isolés n'ont pratiquement pas cessé durant la nuit et se faisaient encore entendre sporadiquement aux premières heures de la matinée, vendredi, tandis que des pillages étaient signalés dans la zone industrielle de Limete, à l'est du centre-ville. – *(AFP, Reuter.)*

Philippe Bernard venait de prendre ses fonctions

Nommé ambassadeur au Zaïre le 9 décembre 1992, Philippe Bernard n'avait présenté ses lettres de créance au maréchal Mobutu Sese Seko que le 24 décembre. La cérémonie s'était déroulée dans le village natal du chef de l'Etat, Gbado-Lite, dans le nord-ouest du pays.

[Né le 21 mars 1931, Philippe Bernard était breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il était chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite. Il avait été notamment en poste à Khartoum, Amman, Ankara et Rabat. Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Caracas (1988-90), il avait été ensuite représentant permanent de la France auprès de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes avant de prendre son poste à Kinshasa.]

ANGOLA

Accord sur l'ordre du jour des négociations

Les délégations du gouvernement angolais et de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), réunies à Addis- Abeba, ont franchi, jeudi 28 janvier, un premier cap dans leurs négociations, en s'accordant sur un ordre du jour de leurs pourparlers de paix. La représentante du secrétaire général de l'ONU pour l'Angola, Mme Margaret Anstee, a indiqué que la réunion, dont la durée n'est pas fixée, porte sur le rétablissement du cessez-le-feu, la mise en œuvre de l'accord de paix, le rôle des Nations unies dans le rétablissement de ce cessez-le-feu et dans le processus électoral du second tour de l'élection présidentielle. La libération des prisonniers de guerre doit aussi être discutée. En dépit de ces négociations, les combats ont continué à faire rage jeudi, notamment à Menongue, capitale de la province de Cuando Cubango. D'autre part, des Zaïrois sont arrivés par bateau à Soyo, la ville désormais contrôlée par l'UNITA, et se livrent au pillage des installations pétrolières, selon des témoignages recueillis au Congo. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE

La France va retirer une partie de ses forces

Fort aujourd'hui de quelque 2 300 hommes, le contingent français en Somalie devrait être progressivement ramené à 1 500 hommes, c'est-à-dire au volume de forces que l'ONU avait demandées, dans un premier temps, à la France quand l'opération « Rendre l'espoir » a été mise sur pied.

A l'étude dans les états-majors, cette mesure, à laquelle les contingents en provenance d'autres armées – à commencer par celle des Etats-Unis – devraient procéder de leur côté, sera exécutée avec l'objectif de laisser des soldats français principalement à Mogadiscio et dans la zone de Hoddour. La plupart des unités françaises en Somalie proviennent de la garnison déployée en permanence en République de Djibouti. Selon les plans dans les états-majors français, ce retrait pourrait, au vu des circonstances, aller jusqu'à ne laisser finalement sur place qu'un bataillon de quelque 800 hommes.

TCHAD

Un appel d'Amnesty International au respect des droits de l'homme

Amnesty International a lancé un appel, vendredi 29 janvier, *« pour que la question des droits de l'homme soit expressément mise à l'ordre du jour »* de la conférence nationale qui s'est ouverte le 15 janvier à N'Djamena, ces états généraux constituant *« une occasion unique de mettre un terme à vingt-cinq années de violence »*. Constatant que depuis l'arrivée au pouvoir du président Idriss Déby, en décembre 1990, *« plus de mille personnes ont été arrêtées pour des motifs politiques, maintenues en détention et souvent torturées »*, et que *« plusieurs centaines d'autres ont été exécutées de façon extrajudicaire »*, l'organisation humanitaire a fait des recommandations au gouvernement et aux participants à la conférence nationale. Elle propose que des mesures concrètes soient inscrites dans la prochaine Constitution, afin de garantir la protection des droits de l'homme.

Deux ans de blocage politique

1990

24 avril : Le président Mobutu annonce l'abandon du système du parti unique pour un multipartisme limité à trois formations.

11-12 mai : plus de cinq cents étudiants sont tués à l'arme blanche par des éléments de la garde présidentielle à Lumumbashi.

1991

7 août : la Conférence nationale chargée d'organiser la transition vers un régime démocratique s'ouvre à Kinshasa.

23-24 septembre : des émeutes et des pillages, provoqués par des soldats révoltés, entraînent la mort de 117 personnes à Kinshasa. Des militaires français et belges interviennent pour évacuer les ressortissants étrangers. Sous la pression internationale, le président Mobutu accepte de rencontrer les dirigeants de l'opposition.

28-29 septembre : après deux jours de négociation, le président nomme M. Etienne Tshisekedi, l'un des principaux opposants, au poste de premier ministre. Mais il le révoque le 21 octobre et nomme à sa place M. Mungul Diaka.

25 octobre : tandis qu'une nouvelle vague d'émeutes et de pillages provoque l'évacuation de plusieurs centaines d'Européens, la France et la Belgique, déplorant l'absence de démocratisation au Zaïre, décident d'interrompre leur coopération civile et militaire.

25 novembre 1991 : M. Nguz Karl I Bond, un autre opposant, est nommé à la tête du gouvernement grâce à une médiation sénégalaise.

1992

21 janvier : une manifestation de protestation contre la suspension, le 19, de la Conférence nationale est violemment dispersée par la police, provoquant la mort d'une dizaine de personnes.

23 janvier : des militaires hostiles au président Mobutu occupent la radio nationale, avant d'en être délogés par des éléments loyalistes de l'armée. L'Union sacrée, qui regroupe l'opposition, accuse le pouvoir d'avoir organisé un faux putsch.

16 février : à Kinshasa, la troupe ouvre le feu sur des milliers de manifestants parmi lesquels on relèvera plus de trente morts.

5 avril : le président Mobutu, M. Karl I Bond et le président provisoire de la Conférence nationale, Mgr Laurent Mosengwo Pasinya, archevêque de Kisangani, s'accordent pour la reprise des travaux de la Conférence nationale, qui, le 15 avril, se déclare *« souveraine »*.

15 août : M. Tshisekedi est élu premier ministre par la Conférence.

11 et 14 septembre : à Lisaki, province du Shaba, des affrontements interethniques entre Kasaïens et Katangais font une vingtaine de morts et une soixantaine de blessés.

1er décembre : ayant rejeté les ordonnances présidentielles mettant fin aux fonctions de son cabinet, M. Tshisekedi est révoqué. Le 3, ses bureaux sont encerclés par des blindés.

6 décembre : la Conférence nationale achève ses travaux au lendemain de la désignation des 453 membres du Haut Conseil de la République (HCR) à la tête duquel Mgr Mosengwo a été élu. Le HCR est chargé d'exercer un contrôle sur le président de la République et le gouvernement, et de remplacer l'ancien Parlement.

20 et 21 décembre : des émeutes éclatent à Kisangani, où des soldats, réclamant le paiement de leur solde se livrent au pillage systématique. Le 22, la ville de Goma, dans l'est du Zaïre, est en partie détruite après une mutinerie et de pillages menés par des soldats. Les troubles s'étendent à plusieurs autres villes, dont Kolwezi.

1993

15 janvier : après avoir annoncé une procédure de destitution, le HCR accuse le président de *« haute trahison »*, le rendant responsable du blocage des institutions. Mais les suites à donner à cette décision ne sont pas clairement définies. L'opposition organise une journée «ville morte» à Kinshasa, sans incidents.

Des troupes françaises en alerte à Brazzaville

Après la mort de son ambassadeur à Kinshasa, la France a décidé, vendredi 29 janvier en fin de matinée, de dépêcher à Brazzaville (Congo) une compagnie de cent cinquante hommes du 21e régiment d'infanterie de marine (RIMa) qui était basée à Bangui (République centrafricaine). Des avions de transport Transall doivent permettre de prépositionner ce détachement, qui n'aura que le fleuve Congo à traverser si l'ordre lui est donné d'aller au Zaïre. D'autre part, deux autres compagnies, stationnées à Bangui et à Libreville (Gabon), ont été mises en alerte.

□ **GABON : un ambassadeur d'Afrique du Sud a été agréé.** – Le conseil des ministres, réuni jeudi 28 janvier sous la présidence du chef de l'Etat, M. Omar Bongo, a donné son accord à la demande d'agrément de M. Wilhem Steenkamp en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Afrique du Sud au Gabon, avec résidence à Libreville. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : après la confirmation par la Cour suprême de la validité de l'expulsion de quelque 400 Palestiniens

Le premier ministre se prépare à affronter le Conseil de sécurité de l'ONU

Après que la Cour suprême eut confirmé la validité de l'expulsion de quelque 400 Palestiniens, qu'elle juge *« éminemment politique »*, l'OLP a demandé, jeudi 28 janvier, à Tunis, la réunion *« urgente »* du Conseil de sécurité de l'ONU, tandis que la Syrie priait celui-ci d'*« assumer ses responsabilités »*. Par la voix du porte-parole du Quai d'Orsay, la France a regretté que cette affaire *« n'ait pas connu une issue judiciaire »*.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La Cour suprême, la plus haute instance juridique de l'Etat juif, ayant entériné, jeudi, les pouvoirs discrétionnaires du gouvernement et de l'armée à l'endroit des Palestiniens, soupçonnés d'activisme anti-israélien, le premier ministre, M. Itzhak Rabin, a aussitôt entrepris de préparer son opinion à un affrontement d'envergure avec le Conseil de sécurité des Nations unies.

Après avoir voté, à l'unanimité, le 18 décembre dernier, la résolution 799 qui fait obligation à l'Etat hébreu de rapatrier les centaines de Palestiniens expulsés, la veille, dans le sud du Liban, le Conseil devrait se réunir, au début de la semaine prochaine, pour déterminer la conduite à suivre. *« Nous avons la conscience tranquille et le droit pour nous*, a déclaré M. Rabin. *La Cour suprême a donné au gouvernement les moyens de mener sa politique, qui est de poursuivre le processus de paix et de combattre sans merci le terrorisme. »*

« M. Boutros-Ghali est un Egyptien ... »

« Il nous reste, a-t-il ajouté, *à faire face aux conséquences de notre action dans l'arène internationale, particulièrement à l'ONU, qui n'est pas un terrain très favorable à Israël. »* Le syndrome de *« l'Etat juif, seul au monde et entouré d'ennemis »* que le premier ministre avait intelligemment entrepris de mettre à bas, dès sa victoire électorale, au mois de juillet dernier, est ainsi ressuscité. La veille, M. Rabin avait déclaré que le rapport de l'ONU sur cette affaire était marqué par *« l'hypocrisie, la distorsion et la falsification »*, soulignant qu'*« après tout Boutros-Ghali, le secrétaire général des Nations unies, est un Egyptien... »*.

En tout cas, conformément à l'injonction de la Cour suprême, selon laquelle chaque banni a le droit d'être entendu *« en personne »* pour présenter son recours devant l'une des quatorze commissions militaires spécialement créées à cet effet, le gouvernement a indiqué qu'un officier se tiendrait prêt, à partir de vendredi matin, dans le sud du Liban, à recevoir les éventuelles demandes manuscrites d'appel que certains des expulsés pourraient déposer.

A cet effet, une ouverture sera dégagée à Zumriya, aux confins de la «zone de sécurité», occupée par l'Etat juif, dans le sud du Liban, depuis une dizaine d'années. Ce passage avait été utilisé, le 17 décembre dernier, par les autocars militaires pour décharger leurs 415 prisonniers dans le no man's land, situé à 2 kilomètres de là, entre les lignes israéliennes et libanaises. Il avait été aussitôt miné par l'armée pour empêcher tout retour en force des expulsés.

Autre soupçon d'assouplissement introduit par Israël dans une position qui demeure très ferme sur le fond – *« ils ne rentreront pas »*, a répété M. Rabin : une commission conjointe d'experts de l'armée et de la justice a repris, jeudi, l'examen, dossier par dossier, de la situation des 396 personnes qui restent bloquées, depuis six semaines, dans le no man's land.

Selon plusieurs organisations de défense des droits de l'homme, même du strict point de vue de la légalité militaire, elle-même basée sur des ordonnances d'exception, promulguées, en 1945, par les forces britanniques dans ce qui était encore la «Palestine du mandat», plusieurs dizaines d'expulsés n'auraient pas dû l'être. Israël a admis seize «erreurs», dont quatorze sont «réparées», l'un des intéressés ayant été libéré et les autres placés en détention. Trois autres, malades, ont, en outre, été hospitalisés par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans la «zone de sécurité». Combien, parmi les 396 restants, accepteront d'interjeter appel ? Selon le porte-parole des expulsés, le docteur Abdel Aziz Rantissi, l'un des fondateurs du Mouvement de la résistance islamique, Hamas, *« aucun »*. A son avis, les bannis, qui ont entamé, jeudi, une grève de la faim de vingt-quatre heures pour protester contre la décision de la Cour suprême, *« n'essaieront pas non plus de pénétrer au Liban. Ils n'iront dans aucun pays arabe ou européen »*. Et de *« jurer devant Dieu » : qu'Israël regrettera ce qui nous est fait. Nous mourrons ici dans la rocaille, en appelant toute la malédiction du monde sur Rabin, son gouvernement et son Etat. »*

Pression internationale

Apparemment partagés sur l'utilité d'interjeter appel ou non, les avocats palestiniens et israéliens des proscrits pourront rencontrer leurs clients dès lors que ces derniers auront manifesté, par écrit, leur désir à l'autorité militaire. Me Leah Tsemel, la plus célèbre de ces défenseurs, s'est déclarée non seulement *« catastrophée »* par une décision qu'elle vit comme un véritable déni de justice, mais encore convaincue qu'il n'y aurait pas d'appel. *« Mes clients*, dit-elle, *ne veulent pas reconnaître la légalité des mesures prises contre eux, et ils ont raison. »*

Selon cette infatigable militante israélienne des droits de l'homme, *« seule la pression internationale »* aurait encore une petite chance de ramener les bannis chez eux. Porte-parole de la délégation palestinienne aux négociations de paix avec l'Etat hébreu, Mme Hanane Achraoui est du même avis : *« Cette décision est illégale au regard de la loi internationale, et Israël tente de manipuler son propre système juridique pour servir ses intérêts politiques. »*

Si l'on se prépare, dans les allées du pouvoir, à livrer une bataille homérique devant le Conseil de sécurité, personne, en Israël, ne croit à la possibilité de sanctions à l'encontre de l'Etat juif. M. Rabin en est persuadé : s'il le faut, M. Bill Clinton utilisera son droit de veto pour bloquer une résolution qui irait dans ce sens. *« Depuis trente-cinq ans*, a-t-il affirmé, *aucun président américain n'a jamais soutenu de sanctions quelconques contre nous. Je ne peux pas croire que M. Clinton différera de ses prédécesseurs. »*

Même si M. Rabin allume soigneusement ses contre-feux et même si les Etats-Unis, et d'autres puissances occidentales, acceptent, une nouvelle fois, de protéger l'Etat juif, cela ne résoudra pas le conflit politique né de cette affaire. Pour les Palestiniens «de l'intérieur», c'est désormais une évidence : le processus de paix, qui avait pu paraître, un moment, si prometteur, sera gelé tant qu'une solution ne sera pas trouvée au problème des expulsés. M. Rabin est d'un avis contraire : *« Le processus de paix continuera*, assure-t-il, *car il est aussi bien de l'intérêt des Arabes que du nôtre. »*

PATRICE CLAUDE

□ **ARABIE SAOUDITE : vente par la Grande-Bretagne de 48 avions Tornado.** – Le premier ministre britannique a annoncé, jeudi 28 janvier, à Ryad, la signature d'un contrat d'armement avec l'Arabie saoudite portant sur 48 avions-bombardiers Tornado, dont la valeur est estimée à environ 4,5 milliards de livres sterling. Cet accord a été conclu à l'occasion d'une visite impromptue de M. John Major, qui venait d'achever une visite officielle en Inde et dans le sultanat d'Oman. Ce contrat, l'un des plus importants conclus par la Grande-Bretagne à l'étranger, englobe d'autres équipements militaires, notamment des radars, mais ne concerne pas l'achat longtemps attendu de 60 avions légers Hawk. – *(Corresp.)*

□ **SYRIE : quatre pendaisons publiques.** – Quatre hommes, accusés de meurtre, de trafic et de consommation de drogue, ont été pendus en public, jeudi 28 janvier, à Alep, à 350 km au nord de Damas. Neuf exécutions publiques ont déjà eu lieu depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

La guerre dans l'ex-Yougoslavie et la réunion plénière de la conférence de Genève

MM. Vance et Owen exigent une réponse des trois communautés bosniaques à leur plan de paix

Serbes, Croates et Musulmans devront se prononcer, samedi 30 janvier, au cours d'une nouvelle réunion plénière de la conférence de Genève, sur le plan de paix pour la Bosnie élaboré par les deux médiateurs internationaux, MM. Vance et Owen. Ce plan sera, à peu de chose près, à prendre ou à laisser. Faute d'accord samedi, il serait transmis par les médiateurs au Conseil de sécurité des Nations unies, à charge pour ce dernier d'examiner les moyens éventuels de l'imposer aux belligérants, a déclaré en substance, jeudi, le porte-parole de la conférence de Genève, M. Fred Eckhard. Seul le représentant des Croates de Bosnie, M. Mate Boban, a donné son accord à ce plan dès qu'il a été présenté par MM. Vance et Owen.

Depuis, des négociations bilatérales se sont poursuivies, essentiellement sur la question la plus controversée, à savoir la délimitation des dix provinces du futur Etat bosniaque. En dépit des déclarations optimistes de M. Karadzic, le leader des Serbes de Bosnie, qui affirmait jeudi que *« les points mineurs »* restant en suspens ne devraient pas faire obstacle à un accord, cette question n'était toujours pas résolue, vendredi, alors que se poursuivaient les négociations bilatérales.

Evoquant la possibilité d'un échec samedi, M. Fred Eckhard n'a pas exclu que deux belligérants (sous-entendu Serbes et Musulmans) et non plus un seul (les Serbes) soient alors désignés au Conseil de sécurité comme faisant obstacle au plan de paix. Alors que le président bosniaque Alija Izetbegovic avait menacé, mercredi, de quitter la table des négociations à cause des bombardements serbes, *« les pires depuis quatre mois »*, contre Sarajevo, M. Eckhard a répété jeudi qu'il *« ne servait à rien qu'une partie exagère les choses »*. Au moins 24 personnes, dont 9 civils, ont cependant été tuées mercredi à Sarajevo et 94 autres blessées, selon les hôpitaux de la capitale.

En Bosnie centrale, les affrontements croato-musulmans se sont poursuivis jeudi, malgré l'ordre de cesser les combats donné la veille depuis Genève par MM. Izetbegovic et Boban. Selon la radio croate une *« violente attaque »* a été lancée, jeudi après-midi, par les forces musulmanes contre l'enclave croate de Busovaca. – *(AFP, Reuter.)*

Au Parlement de la « nouvelle Yougoslavie »

Le Monténégro perd son droit de veto sur les décisions de la Serbie

BELGRADE

de notre correspondante

L'opposition démocratique a claqué la porte du nouveau Parlement de Serbie, jeudi 28 janvier, devant un coup de force des députés socialistes (ex-communistes) et de leurs alliés ultranationalistes. Le Parlement devait désigner les 20 représentants de la Serbie qui doivent siéger avec les 20 représentants du Monténégro à la Chambre des Républiques du Parlement fédéral yougoslave.

Le Parti radical (ultranationaliste) a demandé, avec le soutien des socialistes de M. Milosevic, une révision de la loi électorale, qui prévoyait pour chaque parti un nombre de représentants à la chambre fédérale proportionnel aux voix obtenues aux élections de décembre. Mise en minorité, l'opposition démocratique s'est retirée. Les députés restants ont adopté à l'unanimité l'amendement et désigné dans la foulée les 20 représentants de la Serbie au Parlement fédéral. Le parti de M. Milosevic s'est vu attribuer 12 mandats et le Parti radical 8.

Dans la soirée, l'opposition serbe a dénoncé *« le coup de force »*, estimant que, par cette manœuvre *« inacceptable »*, M. Milosevic et ses alliés se sont octroyé le contrôle de la Chambre des Républiques où ils peuvent désormais compter sur une majorité. En effet sur les 20 parlementaires désignés par le Monténégro, 2 appartiennent au Parti radical monténégrin et sont donc des alliés naturels des 20 parlementaires de Serbie. Le Monténégro perd ainsi, *de facto*, son droit de veto sur les décisions de la Serbie au sein de cette Chambre où le principe d'égalité (20 représentants pour chacune des Républiques) était censé le protéger.

Dans l'immédiat, la nouvelle démonstration de force des ex-communistes et des ultranationalistes vise avant tout à mettre sur la touche le président yougoslave, M. Dobrica Cosic. A plusieurs reprises, le leader du Parti radical, M. Vojislav Seselj, avait annoncé qu'il réclamerait au nouveau Parlement fédéral de limoger M. Cosic pour avoir *« trahi »* en forçant les Serbes de Bosnie à signer le volet constitutionnel du plan de paix de Genève et en refusant, lundi dernier, l'intervention immédiate de la Yougoslavie en Croatie.

Avec l'appui de M. Milosevic, il peut désormais y parvenir sans risquer le veto des Monténégrins. Il est toutefois probable que M. Slobodan Milosevic se contentera d'user de cette menace pour mieux contrôler M. Cosic.

FLORENCE HARTMANN

Les « petites momies » de la maternité Kosevo

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

A la maternité de l'hôpital Kosevo, bombardé une dizaine de fois depuis le début du siège de Sarajevo, les bébés ressemblent à des « petites momies ». Comme il n'y a plus de couches depuis bien longtemps, ils sont empaquetés dans des lambeaux de drap de la tête aux pieds. On ne voit que leur visage. Faute de place, on les met parfois à deux par berceau. Les jeunes mères ne passent qu'une journée à l'hôpital au lieu des cinq ou six avant la guerre. Et encore : quand elles parviennent jusqu'à l'hôpital. Le docteur Anton Zdilar, gynécologue, souligne que les accouchements se font de plus en plus à domicile, sans aucune aide médicale. De nombreuses femmes se trouvent dans l'impossibilité de se déplacer du fait des bombardements. Elles ne viennent qu'ensuite à l'hôpital, où l'on diagnostique fréquemment des infections, le placenta n'ayant pas été évacué.

Le mois dernier, une femme est ainsi morte en salle d'opération après avoir accouché chez elle d'un enfant qui a survécu. Les médecins notent une augmentation du nombre des naissances prématurées, les bébés placés en couveuse n'étant pas épargnés par les coupures fréquentes d'électricité. Une césarienne commencée en salle d'opération a récemment dû se poursuivre dans le hall de l'hôpital à cause des bombardements. La pouponnière accueille en ce moment un bébé de trois mois dont la mère, blessée par un éclat d'obus ou par un franc-tireur, est toujours au service de traumatologie. Il y a trois jours, les médecins ont sauvé de justesse une femme blessée au ventre par un shrapnel alors qu'elle était enceinte de huit mois et demi. Elle doit la vie au bébé qu'elle portait et dont la tête a été coupée par l'éclat d'obus.

Plus de huit mille morts...

La maternité manque de vitamines A et D pour les bébés et de lait maternisé. Selon l'Institut de la santé publique de Bosnie-Herzégovine, quarante semaines de siège ont provoqué la mort de 8 170 personnes. Près de 50 000 autres ont été blessées, dont 15 000 grièvement pour la seule ville de Sarajevo (dont le nombre d'habitants est estimé à 400 000). 90 % des victimes sont des civils et 25 % d'entre elles des enfants. La semaine dernière, 15 personnes sont mortes et 139 ont été blessées du fait de la guerre.

Le nombre des soignants – médecins et personnel médical – a diminué de moitié depuis la guerre. Dans toute la Bosnie-Herzégovine, 340 médecins et soignants ont été tués. A Sarajevo, les bombardements ont supprimé 6 000 lits d'hôpital. Le système de soins ne tient que grâce à l'aide humanitaire, et encore seuls 20 % des besoins en nourriture sont-ils couverts, 35 % en médicaments. 5 % à 10 % de la nourriture pour bébés seulement sont assurés.

Les médecins réclament notamment des antibiotiques, des anesthésiques, des analgésiques, des prothèses, des fauteuils roulants, des pansements, des couvertures, du coton... Des hôpitaux manquent de chirurgiens, d'anesthésistes et d'épidémiologistes. Depuis le mois d'avril, le nombre de cas d'entérocolites recensés a été multiplié par huit, celui des dysenteries par cinq, et cent cas supplémentaires d'hépatites virales ont été découverts. Le typhus a fait son apparition.

Du fait des combats et des bombardements, le nombre et l'importance des convois humanitaires en Bosnie-Herzégovine ont diminué de façon impressionnante : il n'était pas rare que vingt convois de 1 500 tonnes d'aide humanitaire soient acheminés chaque jour. Quelques dizaines seulement sont parvenus à destination ces derniers jours.

Dans les statistiques officielles établies par les services sanitaires, la case « espérance de vie » est aujourd'hui laissée en blanc.

AGATHE LOGEART

Après l'assassinat du vice-premier ministre bosniaque à Sarajevo

Le colonel Sartre donne sa version des faits

L'assassinat le 8 janvier par un milicien serbe, à Sarajevo, du vice-premier ministre bosniaque Hakija Turajlic résulte d'un concours tragique de circonstances. *Primo*, les miliciens serbes, sur le barrage qui a intercepté le leader bosniaque, avaient « arrosé » le Noël orthodoxe, qui tombe le 7 janvier. *Secundo*, les responsables bosniaques n'avaient pas prévenu les autorités « onusiennes » de l'identité de la personnalité qu'ils leur avaient demandé de transporter. *Tertio*, les chefs serbes sur le terrain n'avaient pas les moyens d'entrer en contact avec leurs supérieurs alors que ces derniers, mis aussitôt au courant de l'incident par l'ONU, acceptaient de relâcher le vice-premier ministre bosniaque.

Cette version des faits est celle que le colonel Patrice Sartre, commandant le bataillon de « casques bleus » français de Sarajevo et principal négociateur durant cet événement, a rédigée dans un document à destination de sa hiérarchie, qui a ouvert, après le 8 janvier, une enquête administrative indépendamment de l'instruction menée par les Nations unies.

Le colonel Sartre qui, depuis, est rentré en France au terme d'un séjour de six mois à la tête de son bataillon de quatre cents hommes sur l'aéroport de Sarajevo, est arrivé fortuitement sur les lieux du drame, dans l'ignorance de ce qui s'y jouait.

Premier fait rapporté par lui : les autorités bosniaques ont omis de signaler au PC « onusien » du secteur l'identité et les objectifs des personnes transportées, notamment par le VAB (véhicule de l'avant blindé) français, où avaient pris place Hakija Turajlic et, avec lui, un sergent et deux légionnaires.

Or, à la différence d'un déplacement de routine, l'escorte d'une personnalité requiert, selon les consignes de l'ONU, outre l'organisation d'un convoi plus important, l'accord des différentes parties en cause. Cet accord, dont la négociation peut demander de un à deux jours, prévoit, en particulier, que les portes des véhicules peuvent être maintenues closes avec l'autorisation formelle des parties, conformément à leur droit permanent de contrôler l'identité des passagers acheminés par l'ONU. La demande de transport a été présentée par l'officier de liaison bosniaque quelques instants avant le départ du vice-premier ministre venu accueillir une délégation turque à l'aéroport de Sarajevo. L'officier n'a précisé ni le but du transport ni l'identité des personnes. Sans réclamer davantage de détails, le PC « onusien » fournit un véhicule.

Des miliciens serbes ivres

Le colonel Sartre estime que la principale cause du grave incident du 8 janvier a été qu'une escorte d'autorité a été organisée comme un simple transport. Il ignore encore aujourd'hui pourquoi les Bosniaques n'ont pas donné de précisions supplémentaires. A cela trois raisons éventuelles : ou ils n'ont pas voulu révéler l'arrivée de l'avion turc, ou bien ils voulaient échapper aux contraintes d'avoir à obtenir une escorte, ou enfin ils ont commis une simple négligence.

Deuxième fait : les chefs serbes du barrage (la brigade du poste de contrôle d'Ilidza) n'avaient pas de liaisons avec leur commandement supérieur (le corps serbe de Lukavica).

Le chef du bataillon français précise, dans son rapport, qu'il s'est porté fortuitement sur le barrage serbe, pour y obtenir la libération d'un de ses ouvriers musulmans. C'est à cette occasion qu'il vérifie ce qu'il venait d'apprendre par une écoute radio, à savoir qu'un autre VAB français était bloqué. Le colonel Sartre est intercepté par deux véhicules chenillés serbes et par une cinquantaine de miliciens armés. Les Serbes l'informent que Hakija Turajlic est à bord de ce VAB, avec un sergent et deux légionnaires français. Le colonel rend compte au PC de l'ONU, avec lequel il garde un contact permanent. Dans le même temps, il entame localement une discussion qui sera difficile, longue et ponctuée de menaces, au point qu'il doit dégainer – en se plaçant en travers de la porte du VAB – devant des miliciens qui le mettent en joue.

Or le chef de la brigade d'Ilidza ne dispose sur place d'aucun lien radio avec sa hiérarchie. Le colonel français propose de diriger un véhicule radio vers le corps serbe de Lukavica, afin d'offrir au chef du barrage des moyens de communication avec ses supérieurs, qui donnent à croire, durant leurs conversations avec le PC de l'ONU, qu'ils sont prêts à ordonner la libération du vice-premier ministre bosniaque.

C'est au moment où le colonel propose au chef du poste de contrôle de refermer les portes du VAB qu'un milicien, plus surexcité encore que ses camarades, brandit un pistolet de fort calibre et tire plusieurs coups de feu sur le ministre.

Troisième et dernier fait relevé par l'officier français dans son rapport : les officiers serbes présents sur le barrage ne tenaient manifestement plus leurs subordonnés en main.

En effet, le colonel Sartre estime que beaucoup des miliciens, dont certains de leurs chefs, étaient ivres en cette période de fête du Noël orthodoxe (qui s'était célébré la veille). A cette situation, il faut ajouter la fureur de ces mêmes miliciens, déclenchée par l'atterrissage de l'avion turc et les rumeurs qui l'ont entouré. En particulier, le bruit (fantaisiste) avait précédemment couru que, de cet appareil, avaient débarqué une soixantaine de moudjahidins venus apporter un concours militaire aux Musulmans de Bosnie.

J. I.

Le « Clemenceau » croisera devant les côtes croates

A BORD DU « CLEMENCEAU »

de notre envoyé spécial

Devant l'équipage, surtout face aux pilotes de l'aéronavale du porte-avions *Clemenceau*, qui a quitté Toulon, le jeudi 28 janvier, pour croiser devant les côtes croates, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, s'est évertué à définir la mission dévolue aux huit navires de guerre français qui se déploieront en Adriatique à la fin de cette semaine. *« Nous ne sommes pas là-bas pour faire la guerre*, a-t-il expliqué. *Nous y sommes pour faire réfléchir ceux qui compromettent les chances de la paix. »*

Sans l'exprimer aussi nettement, mais le propos visait à le faire, M. Joxe a établi une distinction entre le rôle attribué à cette *task force*, qui est la protection des « casques bleus » français et, éventuellement, des détachements étrangers de l'ONU qui le demanderaient, et une autre mission, qui n'est pas dans le même esprit, à savoir une attitude de rétorsion, autrement dit de représailles contre les camps en présence dans le conflit en ex-Yougoslavie. *« C'est une mission de protection*, a ajouté M. Joxe, *pour montrer que nous ne pouvons tolérer que des soldats français soient pris en otages et, encore moins, comme cibles. »*

Pour autant, le ministre de la défense, dont l'objectif avoué en privé est de *« plonger dans l'insécurité »* ceux qui ouvrent le feu sur des soldats français *« en mission pacifique »*, n'exclut *a priori* aucune hypothèse, même pas celle de l'évacuation. *« Dans l'actualité d'aujourd'hui*, a considéré M. Joxe, *la France s'est engagée à soutenir les chances de la paix, de la sécurité et de la démocratie. Mais à l'impossible nul n'est tenu. Si la mission devenait impossible ou si la protection des militaires n'était plus assurée, on pourrait alors interrompre la mission. Mais, ce n'est pas l'objectif »*.

Lorsque, le 2 février prochain, le groupe naval français sera constitué sous les ordres du vice-amiral Jean-Charles Lefebvre, avec ses trente et un avions, ses vingt-neuf hélicoptères et ses 1 000 tonnes de munitions instantanément disponibles, le *Clemenceau* sera capable, toutes les quatre heures et demie, de conduire un raid de vingt et un avions d'un coup, dont dix-huit Super-Etendard pour l'attaque et l'appui de forces au sol. A bord des hélicoptères, dont presque la moitié sont sur le transport amphibie *Foudre*, le groupe dispose d'un détachement du commandement des opérations spéciales (COS), c'est-à-dire des commandos pour des actions militaires secrètes.

En déployant ce dispositif naval, l'état-major des armées a conscience d'avoir quelque peu bousculé les Nations unies, au nom de l'urgence qu'il y avait à *« sécuriser »*, après la mort de deux d'entre-eux en Krajina du sud, des soldats français placés devant *« des perspectives incertaines »*. *« Nous ne pouvons accepter*, a reconnu le ministre de la défense, *qu'on puisse se laisser aller à de tels crimes en toute impunité. »*

Avant l'arrivée de son groupe aéronaval devant la Croatie, la France a pris *« la mesure conservatoire »* de déployer sur la base de Solenzara, en Corse-du-Sud, quatorze avions d'attaque Jaguar (dont les appareils de remplacement), quatre Mirage-2000 RDI de défense aérienne et un avion Gabriel de guerre électronique. Ce dispositif aérien, qui serait appuyé par des ravitailleurs basés à Istres (Bouches-du-Rhône), se tient en alerte pour des actions ponctuelles, le temps que le *Clemenceau* arrive dans la région.

C'est à Solenzara que M. Joxe, de passage pour inspecter le dispositif, a appris que l'Italie autorisait son survol éventuel par les avions français et leur accordait jusqu'au droit de s'y installer. Depuis quelques jours, la France demandait à pouvoir utiliser la base de Rimini pour s'éviter quatre ravitaillements en vol, au minimum, avant d'atteindre la zone. L'Italie, par son « feu vert », vient – si besoin s'en faisait sentir – de lui faciliter la tâche.

JACQUES ISNARD

Dans le sud de la Croatie

Le barrage de Peruca menace de s'effondrer

De violents combats entre forces serbes et croates se sont déroulés, jeudi 28 janvier, autour du barrage de Peruca, à environ 35 kilomètres à l'est de Split (sud de la Croatie, et qui approvisionne en électricité toute la Dalmatie). Selon un porte-parole de la FORPRONU, qui assurait la surveillance du barrage depuis un an, des unités croates ont pris le contrôle de l'ouvrage dans la soirée. Les belligérants ont entretenu la confusion sur l'état des installations, s'accusant mutuellement de les avoir endommagées. Des journalistes de l'agence Reuter conduits sur place par les soldats croates ont aperçu un énorme cratère près des vannes. La route qui emprunte le barrage est affaissée en son centre et la salle des turbines est envahie par des flots d'eau boueuse. L'effondrement du barrage impliquerait une catastrophe pour les vingt mille personnes vivant en aval.

Un militaire qui traversait le barrage a dû battre précipitamment en retraite lorsque la route s'est effondrée sous ses pieds, ce qui a provoqué un élargissement du cratère, lequel mesure environ 5 mètres de diamètre. Les vannes sont arrachées, la salle de contrôle n'est plus qu'un amas de métal et de béton, et l'eau y coule à torrents, alors que son flux devrait normalement y être modéré.

Le niveau du lac artificiel, qui devrait se trouver à environ 3 mètres en contrebas de la route, a visiblement baissé, ont déclaré à Reuter les soldats stationnés sur place. Le barrage fait 65 mètres de haut et le lac artificiel mesure 18 kilomètres de long.

Les forces serbes avaient conquis le barrage en 1991. Elles l'ont miné et ont fait exploser des charges en se repliant jeudi.

□ **Evacuation des « casques bleus » français pris dans les combats.** – Les huit « casques bleus » français bloqués depuis mercredi matin dans les combats entre Serbes et Croates ont été évacués, jeudi 28 janvier, et sont arrivés sains et saufs au quartier général de la FORPRONU à Benkovac, ville sous contrôle serbe dans le sud de la Croatie. – *(AFP.)*

Des missiles antiaériens pour les « casques bleus » français de Bihac

La France a décidé de doter de missiles antiaériens Mistral son bataillon de 1 100 hommes chargé, sous les ordres du colonel Robert Bresse, de protéger les convois de l'aide humanitaire autour de la « poche » de Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie. Ce renfort est en cours d'installation. La formule choisie en la circonstance est le Mistral portable par l'infanterie, sur le modèle du Stinger américain. Conçu par Matra pour intercepter des avions et des hélicoptères, le Mistral transporte une charge de 3 kilogrammes à deux fois et demie la vitesse du son et il a une portée de 6 kilomètres en approche radiale. Les « casques bleus » français de cette zone, dont le PC est à Velika-Kladusa, sont déjà équipés d'une vingtaine de chars à roues Sagaie (armés d'un canon de 90), de mortiers de 81 et de missiles antichars Milan. Ils ont reçu l'appui d'éléments du génie et ils peuvent, à la demande, bénéficier du soutien d'hélicoptères détachés par la France dans la région de Split.

Seuls, à ce jour, les Serbes disposent d'avions et d'hélicoptères. A plusieurs reprises, des vols d'hélicoptères Gazelle, fournis à l'époque à l'armée fédérale yougoslave, et d'avions Mig-21 ont été détectés au-dessus de la Bosnie.

هكذا من الأجمل

LA PAGE ECONOMIQUE

CHEZ CITROËN DU 28 JANVIER AU 13 FEVRIER

EN 1993 CHEZ CITROËN : INVESTISSEZ DANS L'OCCASION

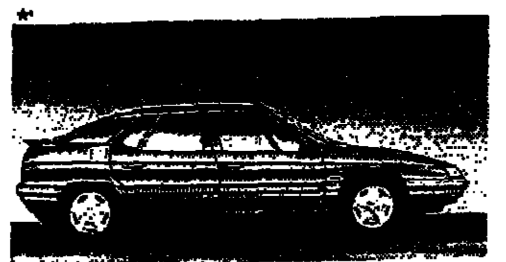
EDITORIAL

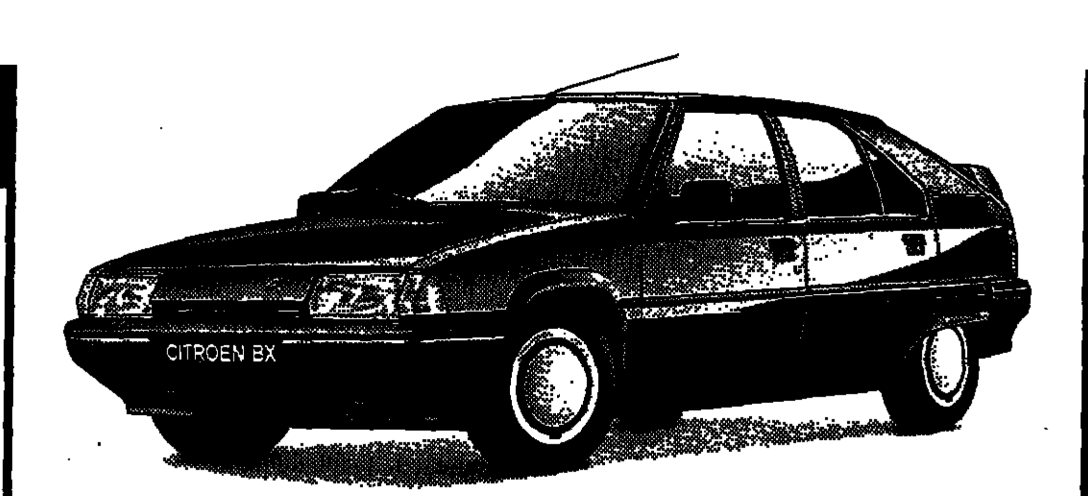
LES OCCASIONS CITROËN : une valeur sûre.

LES OCCASIONS CITROËN, c'est d'abord un large choix de véhicules, pour lequel CITROËN engage son nom. C'est la certitude de bénéficier des compétences d'un réseau national et d'une même qualité de service partout où vous allez. C'est une politique simple et efficace, tout est vérifié, testé, corrigé jusqu'au moindre détail. Pour vous c'est la double garantie de sécurité et de tranquillité.

EN OCCASION, ACCORDEZ-VOUS L'EXCELLENCE.

Choisir aujourd'hui une CITROËN BX ou XM, c'est envisager tous vos déplacements avec sérénité. En effet, CITROËN vous offre la certitude d'une haute qualité par le niveau de finition et de fiabilité de ses produits. Que vous vouliez partir en famille, tracter une caravane ou bien simplement vous déplacer quotidiennement, les CITROËN BX ou XM sauront vous apporter, par leur parfaite tenue de route, une conduite en toute sécurité.





Des occasions avec prix de reprise garantis par contrat.

Du 28 janvier au 13 février 1993, CITROËN lance le contrat reprise à prix garanti. Le réseau CITROËN vous vend des CITROËN BX et XM d'occasion sélectionnées, garanties pièces et main-d'œuvre et il vous propose de les racheter entre les 15e et 40e mois à un prix garanti et à la date fixés à l'avance par contrat. Cette formule exceptionnelle représente une aubaine pour les investisseurs avisés.

SPÉCIAL FINANCEMENT :

Moins de 950 F

par mois pendant 40 mois pour l'achat d'une CITROËN BX de 43000 F.

Pour bien commencer la nouvelle année, CITROËN propose des conditions de financement exceptionnelles pour ses voitures d'occasion grâce à son partenaire financier CREDIPAR. Vous disposez d'une formule qui vous permet d'acheter avec un financement exceptionnel une CITROËN BX ou XM d'occasion sur 40 mois*. En effet, pour l'achat d'une CITROËN BX ou XM d'occasion de moins de 3 ans et d'un prix de 43.000 F ou plus, vous pouvez bénéficier d'un crédit sur 40 mois avec première mensualité à 30 jours au taux effectif global (TEG) de 14,25 %*, si vous empruntez au moins 30.000 F et faites un apport au moins égal à 30 % du prix du véhicule. Exemple : pour 30.100 F empruntés avec apport de 12.900 F : 40 mensualités à 949,69 F*. Coût total du crédit : 7.887,40 F*.

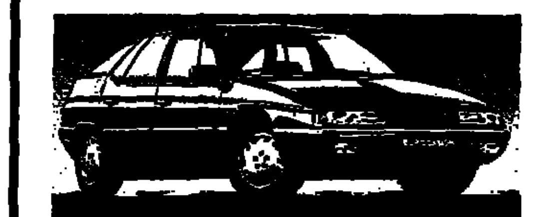
* Hors assurance facultative et sous réserve d'acceptation de votre dossier par CREDIPAR.

UNE GARANTIE AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON : 72 points de contrôle.

La garantie CITROËN Eurocasion s'applique à des voitures qui ont subi un contrôle complet en 72 points. Moteur, batterie, échappement, suspension, train avant et arrière, transmission, pneumatiques, freins, embrayage... Rien n'échappe aux techniciens chargés de ces contrôles. C'est une garantie contractuelle de 6 à 24 mois, pièces et main-d'œuvre sans limitation de kilométrage qui comprend la remise en état ou l'échange des pièces défectueuses.

CONCESSIONS, SUCCURSALES, AGENTS : 4500 professionnels à votre service.

Trouver une voiture de qualité relève le plus souvent du parcours du combattant, tout cela pour un résultat qui n'est que rarement à la hauteur des économies escomptées. Le contrôle de 72 points et la garantie contractuelle CITROËN Eurocasion offerts par des professionnels compétents vous permettent d'acheter en toute quiétude.



SERVICES : carte rouge : feu vert aux économies.

Dès votre premier achat, profitez des avantages de la carte rouge CITROËN. La carte rouge offre à ses titulaires la possibilité d'obtenir des remises sur les accessoires vendus par CITROËN et beaucoup d'autres avantages... En cas d'immobilisation de votre voiture plus de 2 heures à l'atelier, après rendez-vous, il vous sera prêté un véhicule de remplacement, selon les disponibilités.

Offre valable dans les points de vente CITROËN affichant l'opération.

EUROPE

Ouzbékistan : le temps des procès

Suite de la première page

C'est que l'Ouzbékistan indépendant, membre de l'ONU et de la CSCE, abrite maintenant des ambassades occidentales et asiatiques, dont certaines pressent son président d'observer les formes de la démocratie. Ce que M. Islam Karimov, *chef du parti communiste local* maintenu sous le nom de « Parti démocratique du peuple », a bien tenté, au départ, de faire. Il a évité d'être candidat unique à l'élection présidentielle organisée il y a un an ; il a enregistré un parti d'opposition (Erk) et même un mouvement plus radical (Birlik, interdit cependant de participation aux élections) ; et il a laissé paraître quelques journaux semi-indépendants. Certains des opposants étaient prêts à jouer ce jeu d'une démocratisation au grand ralenti, dans ce pays où les tensions ethniques sont grandes. Mais il devait en être autrement.

C'est en Ouzbékistan d'abord que se sont déroulées les seules émeutes enregistrées à ce jour en ex-URSS contre l'envolée des prix, celles provoquées en janvier 1992 par les étudiants de Tachkent. Elles furent réprimées – deux morts, au moins – mais l'agitation reprit dans les provinces où ces étudiants furent renvoyés. Notamment dans la vallée du Ferghana, centre d'un islamisme vivace. L'an dernier, la contestation y prit la forme d'un mouvement, baptisé Adalat (*« justice »*), qui a fleuri à l'ombre des mosquées réouvertes par centaines dans cette région. Jusqu'à 19 000 jeunes gens, dit-on à Tachkent, s'y seraient enrôlés, formant des brigades qui ont fini par s'imposer aux autorités locales comme auxiliaires de police. Elles veillaient au retour de la « morale islamique » : le nombre des femmes voilées augmentait, les écoles renonçaient à la mixité et les *« corrompus »* étaient au besoin bastonnés.

Le facteur tadjik

En tournée électorale, M. Karimov y fut assiégé par des manifestants, auxquels il dut faire diverses promesses, dont celle, tenue, de prononcer son serment d'investiture sur le Coran. Mais une fois élu (avec 84 % des suffrages) et assuré du soutien, un moment hésitant, des chefs de l'islam officiel (contestés pour leurs vieux liens avec le KGB), l'ex-premier secrétaire du PC envoyait ses forces de l'ordre mater le Ferghana et emprisonner les dirigeants d'Adalat. Cette répression, menée au printemps, devait sembler d'autant plus urgente au président Karimov que des liens se tissaient entre ses opposants et les anti-communistes et les islamistes qui prenaient le pouvoir au même moment à ses frontières : les Moudjahidines afghans à Kaboul, les *« islamo-démocrates »* tadjiks à Douchanbé, et, un peu plus loin, les *« nationaux-démocrates »* en Azerbaïdjan.

Logiquement, l'Ouzbékistan devait être le « domino » suivant. En mai dernier, son président en agitait en tout cas ouvertement la menace : M. Karimov appelait les forces armées russes à *« garantir la stabilité »* de la région face aux menaces *« fondamentalistes »*. Cet appel, lancé au président Eltsine par quelqu'un qui avait espéré le succès des putschistes d'août 1991 au Kremlin, fut en fin de compte entendu : le « démocrate » russe vint à l'aide de son ancien ennemi en permettant le retour au pouvoir à Douchanbé, dans le sang d'une guerre civile féroce, des nomenklaturistes tadjiks.

Le retour des « communistes » au pouvoir au Tadjikistan a été soutenu militairement par Tachkent (sous couvert d' *« aide humanitaire »*) au prix de dizaines de milliers de morts, de centaines de milliers de réfugiés ; et il risque à terme de déstabiliser encore plus largement la région. Mais pour l'instant, ce retour a consolidé le pouvoir du président Karimov, ne fût-ce qu'en raison de la lourde exploitation qu'en ont faite les média locaux, enfonçant l'idée que la démocratie – à la russe ou à l'occidentale – ne peut mener en Asie centrale qu'à un chaos sanglant.

C'est ce qu'à tenté de démentir Abdoumanob Poulatov, l'accusé du procès qui s'est achevé jeudi 28 janvier à Tachkent. Ce mathématicien de 41 ans affirmait que son mouvement Birlik, suspendu le 18 janvier pour trois mois, n'avait jamais eu recours à la violence. Si en 1989 ou 1990, Birlik faisait descendre dans la rue des dizaines de milliers de militants, ils étaient une dizaine seulement à avoir osé assister à ce procès. Il est vrai qu'il était intenté à un dirigeant du mouvement, enlevé en décembre par des « inconnus » au Kirghizstan voisin où il assistait à une première conférence régionale sur les droits de l'homme, et qui se trouve être aussi le frère du président de Birlik, Abourakhim Poulatov – lequel a eu le crâne défoncé l'été dernier, également par des « inconnus ».

Les arrestations se sont multipliées depuis l'été, parmi les « démocrates » et surtout, dit-on, parmi les « islamistes », dont un des chefs, Abdollah Outaev, a été emmené de chez lui le 6 décembre, sans que sa famille ait à ce jour reçu de ses nouvelles. Même le parti d'opposition modérée Erk, présidé par le poète Mohammad Salih, qui fut le deuxième candidat de l'élection présidentielle où il obtint 13 % des voix, est aujourd'hui menacé : un de ses dirigeants a été arrêté, son journal interdit, ses comptes bloqués, ses locaux réduits et ses militants sommés de désavouer leur parti.

Longtemps accusé par Birlik d'avoir provoqué une scission en son sein sur les instructions d'Islam Karimov, M. Saleh s'est publiquement solidarisé d'Abderahim Poulatov au lendemain de l'agression qu'il a subie et a démissionné du Parlement où on ne lui accordait plus la parole. Mais il ne s'est pas déplacé pour autant au procès de son frère, nous expliquant que le « *vrai problème de Birlik, ce n'est pas la repression, mais son absence maintenant quasi-totale de militants* ». Il reconnaît que la guerre au Tadjikistan a *« beaucoup servi Karimov »* et que les Ouzbeks disent maintenant couramment qu'ils *« préferent la paix à la démocratie »* .

Dégradation du niveau de vie

Cela semble aussi être la conclusion des quelques libéraux et opposants qui s'étaient déclarés au sein même de l'establishment. L'un d'eux, l'ex-premier ministre Mirsaïdov, fuit désormais tout contact en travaillant pour une *joint venture*. Les autres aussi *« sont devenus muets »*, selon M. Salih, qui, pour sa part, annonce qu'il ne se soumettra pas, qu'il va relancer son journal clandestinement et, *« s'il le faut, l'agitation populaire »* .

Le problème sans doute est que *« l'agitation »* risque de repartir sans signal de quiconque, en raison de la grave détérioration du niveau de vie. L'Ouzbékistan semble se bloquer dans ses structures économiques étatisées, avec une corruption démultipliée par l'ouverture des frontières. La ressource principale, le coton, n'est plus totalement confisquée par Moscou mais vendue pour moitié à l'étranger, à des prix à mi-chemin de ceux des cours mondiaux, qui se sont effondrés. Mais ceux qui en profitent sont les personnes privées qui dirigent les structures d'Etat, alors que les paysans s'appauvrissent. Et *« l'agitation »* qui menace aura toutes les chances d'être canalisée par les *« islamistes »* des kolkhozes redevenus clandestins, et non par les démocrates d'Erk ou de Birlik, qui clament en vain que paralyser l'opposition démocratique, c'est faire le lit des extrêmismes.

Les Etats-Unis tentent de dire la même chose, mais le président Karimov n'est pas prêt d'oublier l'offense subie quand Washington ne reconnut l'indépendance de son pays qu'au sein du « deuxième lot » des nouveaux Etats d'Asie centrale, c'est-à-dire après le Kazakhstan et le Kirghizstan considérés comme plus démocratiques. Voudrait-il l'oublier que Washington le lui rappelle à propos du traitement des opposants et en évitant de l'inviter en visite officielle, suivi en celà par les autres Etats occidentaux, à l'exception de l'Autriche.

Les relations sont aussi assez tendues avec la Russie. Les média communs sont une des pommes de discorde, et notamment la première chaîne de télévision – celle de la CEI – qui diffuse en continu le spectacle subversif du grand *« désordre démocratique »* règnant chez les Russes. Tachkent menace de la remplacer par une télévision commune aux cinq Etats d'Asie centrale.

En attendant, les conseillers du président Karimov épieront encore la façon dont le chaîne de la CEI aura retransmis le verdict du procès d'Abdoumanab Poulatov : trois ans de prison lui permettant de bénéficier de l'amnistie decrétée à l'occasion du premier anniversaire de l'indépendance. Un verdict « de clémence », alors que le procureur avait réclamé six ans de prison. Le crime reproché à l'accusé était d'avoir mis dans les mains de trois étudiants, lors des manifestations de janvier 1992, un portrait du président agrémenté d'une légende le qualifiant de *« monstre dévorant ses propres enfants »*. Les trois étudiants, soucieux, selon l'avocat admis *in extremis* à plaider, d'éviter eux-mêmes une condamnation, ont chargé Poulatov comme on le leur suggérait, mais en s'embrouillant dans des témoignages successifs et contradictoires. S'estimant incompris d'un Occident et de démocrates qui, à son avis, devraient lui être reconnaissants de s'opposer à la prolifération de l'islamisme, M. Karimov pourra continuer à dénoncer, comme il l'a fait récemment devant le Parlement dans un discours non publié, ces *« étrangers »* qui ne savent donner que des leçons *« et rien d'autre »*. Et à exalter le rôle du *« Turkestan »*, dont le cœur ne peut être que l'Ouzbékistan, avec des accents nationalistes lourds de dangers pour l'avenir.

SOPHIE SHIHAB

□ **ITALIE : assemblée nationale du Parti socialiste italien du 10 au 12 février.** – Le Parti socialiste italien (PSI) se réunira en assemblée nationale du 10 au 12 février, afin de tenter de sortir de la grave crise à laquelle il est confronté et de trouver un successeur éventuel à son secrétaire, M. Bettino Craxi, a-t-on appris auprès du PSI (*le Monde* du 27 janvier). La minorité du parti, conduite par le ministre de la Justice, M. Claudio Martelli, réclamait la convocation d'une telle réunion et la désignation d'un nouveau dirigeant, après l'ouverture en décembre dernier d'une enquête visant M. Craxi, ancien président du Conseil et leader du parti depuis seize ans. – *(AFP.)*

□ **KAZAKHSTAN : adoption d'une nouvelle Constitution.** – Le Parlement d'Alma-Ata a adopté jeudi 28 janvier la première Constitution du Kazakhstan en tant qu'Etat indépendant, malgré les réserves exprimées par les Russes sur les articles faisant du kazakh la langue officielle et exigeant du président une parfaite connaissance de cette langue. La communauté russe représente 39 % de la population. – *(Reuter.)*

□ **RUSSIE : prolongation de l'état d'urgence en Ingouchie.** – Le Parlement russe a prolongé, jeudi 28 janvier, jusqu'au 31 mars l'état d'urgence en Ossétie du Nord et en Ingouchie, dans le nord du Caucase, et fixé au 28 février l'élection présidentielle en Ingouchie. – *(AFP.)*

ASIE

Afghanistan : « la guerre continue... »

Avec ses troupes aux portes de Kaboul, le chef des islamistes exige le remplacement du gouvernement intérimaire

CHARASYAB

de notre envoyé spécial

« Je puis vous donner l'absolue assurance que les roquettes qui tombent sur Kaboul ne sont pas tirées par le Hezb-i-Islami. » C'est le chef incontesté du plus puissant parti fondamentaliste d'Afghanistan, M. Gulbuddin Hekmatyar, qui nous tient ce propos stupéfiant à son quartier général de Charasyab, à 25 kilomètres au sud de la capitale, alors que la bataille avec les gouvernementaux du général Ahmad Shah Massoud en est à son dixième jour (*le Monde* du 29 janvier).

L'homme qui s'exprime ainsi en un anglais de bonne qualité est un quadragénaire plutôt petit, aux manières douces, souriant, presque charmeur, soigné avec sa très longue barbe noire à peine piquée de fils blancs, bien mis avec sa parka de couleur claire passée sur un *shalwar* (pantalon flottant) de même nuance. Il porte ce jour-là, au lieu de son traditionnel turban noir, le bonnet « nouristani », sorte de galette de feutre roulée qu'affectionne son ennemi juré, le ministre de la défense Massoud. Il tourne continuellement un chapelet dans ses mains. La pièce où il travaille est modeste avec un seul luxe : un poêle dégageant une chaleur bienvenue en cette fin d'après-midi déjà très froide. Il évite tout qualificatif blessant à l'endroit de ses adversaires, afghans ou étrangers.

A cinq kilomètres du palais présidentiel

Mais qui donc alors lance sur Kaboul ces roquettes meurtrières ? M. Surqul Speen, un important cadre politique du Hezb, nous a expliqué, en un discours torrentiel, que ceux qui bombardent Kaboul, ce sont *« les marxistes qui gardent la haute main sur la coalition du président marionnette Rabbani. Ces gens-là détruisent la ville pour pouvoir en rejeter le blâme sur les vrais résistants que nous sommes. Bien sûr, nous tirons sur le palais présidentiel et sur les bâtiments officiels. Mais nos tirs ont une précision au mètre près »*.

M. Hekmatyar est toute modération alors que la *« troisième bataille de Kaboul »* continue de faire rage au sud de la ville ainsi que, désormais, autour de Pul-e-Charkhi, sur la route du Pakistan. Que pense-t-il de la récente proposition du roi Fahd d'Arabie demandant à tous les chefs afghans chez qui *« Satan a semé les graines de la discorde »* de se rendre à Taef afin d'y résoudre leurs différends par la discussion ? *« Je suis pour un cessez-le-feu et pour la négociation. Je suis contre cette guerre qui nous a été imposée. Mais le cessez-le-feu ne peut être qu'un élément d'un accord plus général. »*

Quel accord ? *« Le régime actuel doit être remplacé par un gouvernement intérimaire accepté par la majorité des partis. Au bout de six mois, des élections devraient avoir lieu, à l'issue desquelles serait constitué le gouvernement définitif. Les partis s'engageraient à ne plus faire usage de leurs armes. Par ailleurs, un conseil acceptable par toutes les formations devra diriger le ministère de la défense et présider à la constitution de notre future armée islamique. Ainsi la paix reviendrait ».*

Ce thème des indispensables élections nous a été martelé également par M. Speen : *« Cette exigence ne devrait tout de même pas faire peur aux Occidentaux ! »* De fait, M. Hekmatyar, sans doute le seul véritable *« animal politique d'Afghanistan »*, estime que c'est là sa chance de prendre un pouvoir que le sort des armes, jusque-là, lui a refusé.

Quel bilan le chef du Hezb fait-il des dix premiers jours de cette nouvelle phase de la guerre civile ? *« L'offensive lancée par les gouvernementaux est un échec. Leurs pertes sont très élevées. Leur moral est bas. Ils ont perdu beaucoup de positions importantes. »* Il se fait apporter une carte de la région de Kaboul piquetée de petits drapeaux bleus et rouges. Il nous montre la progression de ses troupes au sud-sud-ouest, qui les a menées à moins de 5 kilomètres du palais présidentiel. Il montre aussi la position délicate des gouvernementaux à Pul-e-Charkhi, où le Hezb, maître à présent de l'ancienne route menant au Pakistan, a gagné un accès stratégique vers la capitale.

Le matin même, nous avions pu vérifier l'extrême tension régnant en cette zone parmi les tankistes du commandant Sidiqullah, un Pashtoun récemment rallié au général Massoud contre l'avis du chef de son parti, le Harakat. De fait, les gouvernementaux étaient encerclés par les Hezbis dans l'ancienne prison de Pul-e-Charkhi.

Quelles sont les relations du Hezb avec les chiites du Wahdat, qui ont lancé un nouvel assaut, dans la nuit de jeudi à vendredi, contre l'hôtel Continental, à 3 kilomètres au nord de Kaboul ? *« Elles sont normales. Nous avons eu nos problèmes. Mais à présent ça va bien. »*

Quelle perception M. Hekmatyar a-t-il de la situation présente ? *« Nos adversaires ont un seul allié, le Ittehad* (pro-saoudien). *Le groupe qui leur a permis d'arriver au pouvoir, dirigé par Rashid Dostom* (chef de milice ouzbek ex-communiste), *s'est désormais déclaré neutre. Les autres partis islamiques sont contre le Jamiat. Ils n'ont plus que le soutien des seuls communistes de Babrak-Karmal. »* Est-il, dès lors, prêt à investir Kaboul ? *« On n'y pense même pas ! Notre seul objectif est une solution politique. C'est à Massoud, à Rabbani, de cesser enfin d'accaparer le pouvoir ».*

Se sent-il encore en *« guerre sainte »* contre des adversaires, musulmans comme lui ? *« Nous n'avons pas seulement combattu les Soviétiques. Nous nous sommes dressés pour un Afghanistan libre et pacifique, pour un gouvernement islamique élu par le peuple. Ces objectifs ne sont visiblement pas atteints. La guerre continue. »*

Comment, par ailleurs, M. Hekmatyar peut-il accuser ses adversaires d'être sous la coupe des communistes alors que lui-même a récupéré nombre d'officiers de la tendance Khalq de l'ex-PC afghan, qui comptent aujourd'hui parmi ses meilleurs chefs militaires ? *« Nous les avons acceptés à titre individuel, mettant à profit l'amnistie générale. Mais faire un gouvernement de coalition avec eux, comme Rabbani l'a fait, c'est une tout autre affaire. »*

Les Américains « n'aiment pas l'islam »

Que pense-t-il enfin des Occidentaux qui l'ont tellement aidé durant l'occupation soviétique, et singulièrement les Etats-Unis ? *« D'abord, ils ont aidé le Jamiat plus que nous ! Ils ont favorisé la création d'une multitude de partis pour qu'il en résulte un vide politique. Aujourd'hui, il est clair que les Etats-Unis préfèrent partout les communistes aux islamistes. Regardez ce qui se passe en Asie centrale. Ils n'ont pas le choix : c'est le PC ou nous. Ils n'aiment pas l'islam : voyez la Bosnie, l'Algérie, l'Egypte, la Palestine, le Tadjikistan... Ils préfèrent même un régime militaire à des élections comme en Algérie ou en Afghanistan. Qu'un gouvernement islamique arrive au pouvoir par la volonté du peuple est inacceptable pour eux. »*

L'entretien s'achève là. Sur la route du retour, dans une campagne désertée, nous arrivons en un lieudit Sia-Bini, 15 kilomètres avant Kaboul. C'est le crépuscule. Nous passons à côté de trois camions portant chacun une batterie de quarante roquettes. Quatre d'entre elles s'envolent avec un bruit fracassant en direction de Pul-e-Charkhi. Un peu plus tard, Radio-Kaboul annoncera que cinquante-trois de ces engins sont tombés sur la ville jeudi. Ils ont fait seize morts.

JEAN-PIERRE CLERC

□ **BANGLADESH : reprise du rapatriement des réfugiés birmans.** – Le rapatriement de 270 000 réfugiés musulmans birmans (ou Rohingyas), suspendu depuis le 16 janvier, va reprendre d'ici à la fin du mois sous le contrôle des Nations unies, a-t-on appris de source officielle à Dacca, jeudi 28 janvier. Cette annonce intervient au lendemain d'une rencontre entre le ministre bangalais des affaires étrangères et le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

NICARAGUA

La destitution du contrôleur général accroît la tension entre Mme Chamorro et ses anciens alliés

SAN-JOSÉ (Costa-Rica)

de notre correspondant en Amérique centrale

Les relations entre la présidente du Nicaragua, Mme Violeta Chamorro, et la coalition qui l'a portée au pouvoir se sont encore dégradées avec le vote par l'Assemblée nationale, jeudi 28 janvier, de la destitution du contrôleur général de la République. M. Guillermo Potoy a aussitôt réagi en affirmant que cette décision était *« illégale »* et qu'il allait porter l'affaire devant la Cour suprême.

Sans que cela constitue une surprise, Mme Chamorro a finalement choisi de se défaire de celui qui, la semaine dernière, avait osé destituer son gendre, M. Antonio Lacayo, le tout-puissant ministre de la présidence. Estimant que celui-ci avait une part de *« responsabilité administrative »* dans une fraude de plus de 1 million de dollars commise par l'un de ses adjoints, M. Potoy avait engagé une partie de bras de fer qu'il était sûr de perdre. Après avoir ignoré la destitution de son gendre, qu'elle estimait *« inconstitutionnelle »*, Mme Chamorro a contre-attaqué en l'accusant d'*« usurpation de fonctions et d'abus de pouvoir »*.

Le vote du Parlement confirme le renversement d'alliance opéré, début janvier, par la présidente, qui compte désormais sur l'appui des trente-neuf députés sandinistes et de neuf transfuges de l'Union nationale d'opposition (UNO), vaste coalition allant des communistes aux conservateurs. Quarante-trois élus de l'UNO et un indépendant sont, en revanche, passés à l'opposition ouverte.

L'alliance entre M. Lacayo et les sandinistes a suscité des réactions violemment hostiles, y compris au sein du quotidien *la Prensa*, qui appartient pourtant à Mme Chamorro, et dont la présidente n'est autre que sa fille Cristiana, l'épouse du ministre. Cela n'a pas empêché le directeur du journal, le poète Pablo-Antonio Cuadra, de dénoncer à la « une » mercredi le glissement progressif vers une dictature qui, dit-il en substance, ressemble de plus en plus à celle de la famille Somoza, renversée par les sandinistes en 1979.

M. Cuadra reproche notamment à M. Lacayo de mener de nouveau le pays vers la guerre civile et d'être totalement soumis au chef de l'armée, le général Humberto Ortega, que Mme Chamorro a maintenu dans ses fonctions malgré la défaite électorale des sandinistes et les protestations des anciens « contras ». Un millier d'entre eux ont repris les armes pour exiger l'application des accords de paix signés en 1990 et le départ du général Ortega. Refusant toute négociation avec ceux qu'il appelle des *« bandits de grand chemin »*, M. Lacayo leur a donné jusqu'au 31 janvier pour se rendre.

BERTRAND DE LA GRANGE

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

La politique de développement en quête d'efficacité

Les contradictions et les rivalités entre les Etats membres gênent une aide communautaire pourtant généreuse commencée après la décolonisation

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

PLUS de 20 000 marines font la police en Somalie pour permettre d'alimenter une population malmenée par la guerre civile. A côté, quelques milliers de soldats européens jouent les auxiliaires. Les Etats-Unis, dont l'intérêt géopolitique pour l'Afrique s'était pourtant émoussé, affectionnent cette posture de gardien du nouvel ordre mondial.

Même relative, la carence des Européens est spectaculaire autant que frustrante. Car la Communauté et ses Etats membres, certes de manière trop discrète, apportent une aide considérable au développement du tiers-monde et singulièrement de l'Afrique, aide très supérieure à celle fournie par les Etats-Unis ou le Japon.

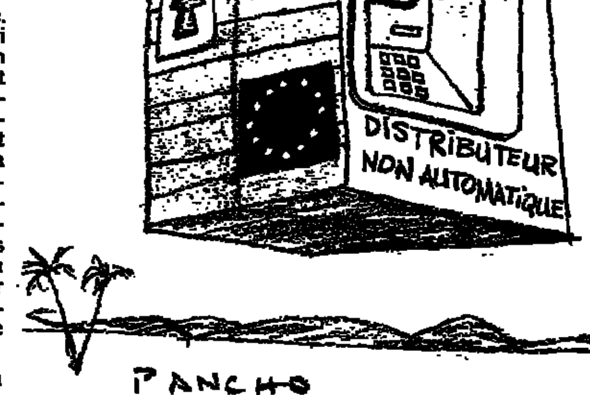
Cet effort, qui se chiffre à près de 4 milliards d'écus par an (1 écu = 6,70 F), auxquels il faut ajouter environ 1 milliard d'écus en aide alimentaire et aide d'urgence, n'a jamais fait défaut. Au moins jusqu'à ce jour, la nécessité d'aider l'Est après l'effondrement du communisme ne s'est d'aucune manière traduite par un recul des concours consentis aux pays pauvres.

Cette constance est d'autant plus digne d'éloge que les résultats de la politique mise en œuvre par la Communauté sont décevants, sans qu'il faille forcément lui en imputer la faute. En Afrique, où ces engagements sont le plus importants, on déplore une dégradation continue de la croissance. L'Europe n'est toujours pas un débouché pour le tiers-monde : la part des pays en voie de développement (PVD) dans les importations de la CEE, qui atteignait 40 % en 1960, représente à peine 30 % aujourd'hui. L'aide-projet, qui est au cœur de l'action communautaire, fait l'objet de multiples critiques ; on lui reproche notamment de n'avoir pas su prendre en compte les coûts de fonctionnement. Les mécanismes mis en place dans la convention de Lomé (Stabex, Sysmin) pour atténuer la dégradation des termes de l'échange n'atteignent leur objectif que partiellement.

Ces déconvenues, combinées à la liberté d'action retrouvée depuis que les PVD ont cessé d'être un enjeu stratégique dans l'affrontement Est-Ouest, ont conduit les Douze à infléchir leur stratégie, à commencer à poser des conditions à la fois économiques (rétablissement des principaux équilibres) et politiques (respect des droits de l'homme) à la poursuite de leur aide.

Mais cette évolution est lente et les Etats membres, jaloux de leurs prérogatives, ne la favorisent pas. Pour être efficace, la politique de développement, tout en conservant sa spécificité, devrait être une composante de la politique extérieure. On est loin du compte : M. Henri Saby, président de la commission du développement du Parlement européen, dénonce l'absence d'objectifs politiques de la CEE, l'absence de politique globale. A cet égard, le traité de Maastricht n'a ouvert que des perspectives limitées : la politique de la Communauté, y lit-on, est *« complémentaire »* de celles menées par les Etats membres ; une formulation peu mobilisatrice et qui vient confirmer l'idée selon laquelle les Douze n'aspirent guère à une vraie politique commune.

Cette situation provoque un malaise. L'action de la Communauté est contestée, même si le bilan ne comporte pas que des zones d'ombre (*« S'il n'y avait pas eu Lomé, les deux tiers de l'Afrique seraient à feu et à sang »*, note M. Saby). On énonce certes de nouvelles orientations, mais sans définir le mode d'emploi, si bien que la seule référence demeure la politique du FMI et de la Banque mondiale.



De Yaoundé à Lomé

Le départ théâtral, début janvier, de M. Dieter Frisch, directeur général de « la 8 » (la direction générale du développement de la Commission), au-delà d'une incompatibilité d'humeur avec le commissaire Manuel Marin, illustre ce sentiment d'incohérence. La puissante machinerie mise au service du développement (un millier de fonctionnaires possédant expérience et compétence) a besoin d'être remotivée. Le calendrier fournit l'occasion de compléter la réforme amorcée : le premier protocole financier de Lomé-IV couvre la période 1990-1994, et la négociation du second va bientôt devoir être engagée. Les orientations définies pour l'Amérique latine et l'Asie arriveront à terme en 1995. Les *« protocoles méditerranéens »* expirent en 1996. Dans les années 1994 à 1996, la Communauté sera donc amenée à revoir ses relations avec l'ensemble des PVD. Une échéance à préparer sans attendre pour que la politique de développement s'échappe enfin de la période post-coloniale.

Car c'est ainsi que tout a commencé. Le Marché commun est né en pleine phase de décolonisation. La France et la Belgique avaient le souci de ne pas couper les liens avec leurs anciennes possessions d'outre-mer. En 1963 a été signée la convention de Yaoundé avec dix-huit Etats africains, principalement francophones. A la suite de l'adhésion de la Grande-Bretagne, la convention fut élargie aux anciennes colonies britanniques d'Afrique, mais aussi des Caraïbes et du Pacifique : ce fut Lomé-I, reconduite trois fois depuis, et à laquelle se sont joints les anciens territoires portugais.

Les instruments de la convention sont variés. Moyennant quelques rares exceptions, le libre accès aux marchés des Douze est assuré pour les produits agricoles et industriels des pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique). L'aide financière – importante, – constituée pour l'essentiel de dons, a été régulièrement réévaluée. Ainsi l'effort financier prévu pour les cinq premières années de Lomé-IV atteint 12 milliards d'écus, soit un accroissement de 20 % en valeur réelle par rapport à la convention précédente.

Les accords de coopération conclus depuis les années 70 avec les pays du sud de la Méditerranée (Maghreb, Machrek, Israël) ont privilégié le volet commercial, c'est-à-dire un accès aussi libre que possible aux marchés des Douze, condition nécessaire pour créer un flux d'investissements. La règle a cependant connu des exceptions ; en agriculture, où les importations dans la CEE demeurent strictement surveillées, mais aussi dans le cas des produits industriels : depuis 1977, les importations de produits textiles sont plafonnées. Cependant, les disciplines ainsi imposées se sont relâchées ces dernières années, et bon nombre d'entreprises de confection à capitaux communautaires se sont délocalisées au Maroc et en Tunisie.

Un coup de peinture

A la suite de la crise du Golfe, les Douze, qui jusque-là écoutaient distraitement la Commission attirer l'attention sur la menace que pouvaient représenter des voisins méridionaux trop démunis, se sont décidés à donner un coup de peinture aux accords conclus une vingtaine d'années plus tôt. Qualifiée de *« politique méditerranéenne rénovée »*, l'opération a consisté à sensiblement accroître l'aide financière au cours de la période 1992-1996. Elle a été portée à 4,4 milliards d'écus, dont environ 40 % (moins que dans Lomé) sous forme de dons.

Pour illustrer sa volonté de favoriser une coopération régionale, notamment au sein de l'Union du Maghreb arabe (UMA), qui regroupe depuis 1989 l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie et la Libye), la CEE avait annoncé qu'une partie de ces crédits seraient affectés à des projets « horizontaux », intéressant donc plusieurs pays de la zone. Les velléités manifestées voilà deux ans sont retombées. Les accords de coopération vivent cahin-caha et ne peuvent être considérés comme un facteur de rapprochement déterminant entre l'Europe et ses voisins méridionaux. *« La politique méditerranéenne ne débouchera pas tant que les conflits et tensions qui divisent la zone ne seront pas réglés »*, commente un diplomate français. Sur le plan politique, le rôle de la Communauté, acteur mineur dans le processus de paix au Proche-Orient, engagé à l'initiative des Etats-Unis, aurait tendance à régresser par rapport à ce qu'il était au début des années 80...

La Grande-Bretagne souhaitait que la Communauté contribue au maintien de ses liens avec ses anciennes possessions d'Asie. L'Italie, et davantage encore l'Espagne et le Portugal lorsqu'ils ont adhéré, regardaient vers l'Amérique latine. La politique de coopération de la CEE a été progressivement étendue à ces deux continents, l'aide financière, limitée quoique en nette augmentation (2,7 milliards d'écus pour la période 1992-1996, dont les deux tiers pour l'Asie), étant légitimement réservée aux pays les plus pauvres.

Du bric-à-brac à la cohérence

Comment passer de ce bric-à-brac imposé par les circonstances, qui caractérise encore l'action des Douze, à la mise en place d'une politique cohérente, comportant des priorités adaptées aux besoins, bien évidemment différents, de chacune des parties du monde où la Communauté apporte son concours?

D'autres raisons que la disparition de la rivalité Est-Ouest, ou encore l'insuffisance des résultats obtenus, militent en faveur d'un changement de style. Ainsi en est-il de ce qu'un rapport publié par la Commission en mai 1992 (« La politique de coopération au développement à l'horizon 2000 ») appelle pudiquement *« les nouvelles dimensions de l'interdépendance Nord-Sud »*, avec comme exemples l'immigration, l'environnement, la drogue, le sida. L'Europe panique et le tiers-monde est davantage perçu comme facteur de risque que comme champ d'exercice de la solidarité.

Ces nouvelles motivations n'incitent pas à prévoir une redistribution géographique spectaculaire de l'aide communautaire, sinon peut-être un effort accru au profit de la Méditerranée. Les Français redoutent que certains Etats membres, en particulier l'Espagne, ne souhaitent moins faire pour l'Afrique et davantage pour l'Amérique latine. Une crainte sans doute excessive. Il est exact que Madrid observe avec amertume que ses entreprises bénéficient à peine des marchés du Fonds européen de développement (Lomé), contrairement à leurs concurrentes beneluxiennes, italiennes ou françaises. Mais les relations historiques ne suffisent pas à expliquer ce déséquilibre. Par ailleurs, les Espagnols admettent que leurs liens économiques avec l'Amérique latine, de surcroît de plus en plus incluse dans la zone d'expansion des Etats-Unis, demeurent modestes et ne justifient donc pas une réorientation de l'aide européenne à son profit.

La conditionnalité de l'aide communautaire sera sans doute renforcée. *« Nous ne pouvons demander aux contribuables de continuer à financer des cathédrales ou des mosquées en or ! »*, s'exclame M. Saby. L'idée qu'il y a corrélation entre droits de l'homme, démocratie et développement, inscrite en bonne place dans « Lomé-IV », appartient désormais à l'acquis communautaire et est effectivement mise en œuvre. A entendre M. Marin, qui a beaucoup fait pour que cette moralisation entre dans les faits, les régimes fondamentalistes islamiques, *« qu'il faut combattre »*, pourraient bientôt en faire les frais.

40 % du budget du HCR

L'*« ajustement structurel »*, autre innovation de Lomé-IV, dont l'objet est de permettre, y compris grâce à des aides de trésorerie, une remise en état de marche des économies, implique un élément important de conditionnalité. Cette expérience sera amplifiée. La Communauté peut réclamer, par exemple, lorsqu'elle intervient de la sorte, un redéploiement du budget du pays bénéficiant de l'ajustement structurel au profit des dépenses de santé ou d'éducation. Selon plusieurs de nos interlocuteurs bruxellois, ce souci de l'homme pourrait même devenir une des originalités de l'action communautaire par rapport aux orientations plus résolument libérales de la Banque mondiale.

Les projets, pour bénéficier d'un financement de Bruxelles, doivent de plus en plus s'inscrire dans des politiques sectorielles efficaces. *« Le dialogue est plus franc avec nos partenaires africains ; on évoque plus facilement qu'autrefois les problèmes d'incompétence, de corruption ; personne ne s'étonne de voir la mise en œuvre d'un programme indicatif être ralentie parce que les conditions posées ne sont pas respectées »*, raconte un fonctionnaire.

Le traité de Maastricht, aussi timide soit-il, ouvre la porte à une coordination accrue entre les politiques de développement menées aux niveaux national et communautaire. L'aide spécifiquement européenn ne représente que 14 % des transferts consentis par la CEE et ses Etats membres au profit du tiers-monde. Mieux rassembler ces efforts, ce qui ne signifie pas les fondre, est certainement nécessaire pour tirer profit d'un effet de masse aujourd'hui absent. *« La CEE et ses Etats membres fournissent 40 % du budget du HCR : qui le sait ? Cette extrême discrétion, cette absence de politique d'image, font que la Communauté est à peine présente dans les postes de direction de telles organisations »*, s'insurge un collaborateur de M. Marin. On retrouve de la sorte une des contradictions caractérisant l'attitude des Etats membres à l'égard de la Communauté. Peut-on lui reprocher une relative inefficacité et, dans le même temps, au nom de la sauvegarde de la souveraineté nationale, freiner l'action collective, s'interdire d'utiliser au mieux, c'est-à-dire de façon coordonnée, les moyens dont on dispose?

PHILIPPE LEMAITRE

De bons Samaritains méconnus

La CEE est le premier soutien des populations du tiers-monde

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

IL y a apparemment un « effet Kouchner » jusque dans l'univers feutré de l'eurocratie. Grande dispensatrice d'aides alimentaire, médicale et autres aux nombreuses populations ayant besoin d'une assistance d'urgence, la Commission souffre de la façon relativement anonyme dont se sont effectués ces dons ces dernières années. Elle se sent quelque peu flouée par ce que d'aucuns, à Bruxelles, appellent le *« battage médiatique »* de certains Samaritains. La création récente d'un Office européen d'aide humanitaire d'urgence (ECHO) vise, avoue-t-on dans le galimatias local, à *« remédier au manque de visibilité de notre action »*. Ce qui veut dire qu'à l'avenir les trente-sept pays qui, en 1992, ont bénéficié des secours du premier donateur mondial devraient pouvoir identifier plus facilement leur principal bienfaiteur, sans confondre le fournisseur et le transporteur, par exemple.

Cependant, le transfert d'une quarantaine de personnes, détachées d'autres services, dans des bureaux flambant neufs affectés à ECHO, ne résulte pas seulement de la quête universelle d' « image ». Depuis 1970, l'aide humanitaire de la Communauté européenne n'a cessé de croître : 330 millions d'écus en 1987, 510 millions en 1990, 800 millions en 1991. Provenant de budgets divers, elle était gérée par des services nombreux, ayant parfois une approche différente des problèmes. Le regroupement des actions d'urgence sous la responsabilité d'un office unique devrait augmenter l'efficacité et réduire les coûts.

Chaque cyclone dans le Pacifique, chaque afflux de réfugiés à la suite d'un conflit en Afrique noire, chaque création de camps en raison d'une nouvelle famine, chaque convulsion dans l'ex-Yougoslavie mobilise la Communauté, oblige ses hommes à faire de subtils distinguos entre son « aide humanitaire d'urgence » (1 milliard de francs prévus pour 1993) son « aide alimentaire » (3,8 milliards), sa « réserve d'aide humanitaire » (1,4 milliard). Sans parler des « autres actions spécifiques » : « coopération technique avec les Etats de l'ex-URSS » (1,4 milliard), une aide d'urgence qu'on n'appelle pas par son nom pour des raisons diplomatiques ; « aide aux territoires occupés et aux réfugiés de Cisjordanie et Gaza » (300 millions) ; « promotion des droits de l'homme et de la démocratie », tel l'envoi de juristes et d'observateurs internationaux (110 millions). Une forêt de chiffres qui masque parfois l'essentiel, par exemple que la Communauté est le principal contributeur du HCR (21 % du budget, 42 % si l'on ajoute les contributions directes de chacun des Douze).

Partenariat avec les autres organisations

En général, la Commission fournit l'aide mais ne la distribue pas directement, d'où le fameux *« manque de visibilité »*. Pour se procurer les aliments ou objets nécessaires, elle lance des appels d'offres, quand il s'agit de commandes importantes, ou signe des contrats de gré à gré, ce qui fait gagner du temps. Au bout de la chaîne, interviennent les organisations internationales (HCR, PAM, etc.), les organisations humanitaires (MSF et autres) et les ONG qui sont sur le terrain. Le drame yougoslave a conduit la Communauté à impliquer directement son personnel dans la mise en œuvre des secours. Par exemple, vingt « logisticiens » se trouvent à Zagreb, dans le cadre de la *« task force »* créée au récent sommet de Birmingham. Depuis septembre 1991, l'aide communautaire dans l'ex-Yougoslavie a atteint 290 millions d'écus. La dernière initiative, le 18 janvier, a été l'envoi de 325 000 colis de secours, d'une valeur totale de 8,3 millions d'écus, pour divers réfugiés. ECHO a mis en place une « base logistique » à Belgrade pour coordonner la distribution en coopération avec le HCR et les Croix-Rouge serbe et monténégrine. Toutefois, la politique générale de la Commission n'est pas de se substituer aux organisations internationales et aux ONG, malgré les craintes de certaines de ces dernières.

« La subsidiarité doit jouer aussi dans l'aide humanitaire, affirme M. Santiago Gomez-Reino, l'Espagnol qui vient d'être nommé à la direction d'ECHO. *Il faut codifier nos relations avec les autres organisations, clarifier les obligations de chacun. Nous négocions des accords de partenariat depuis deux mois. Les premiers pourraient être signés en mars. Je voudrais que les autres opérateurs soient fiers de travailler pour nous, sans renoncer à leur logo. »*

Autre préoccupation de M. Gomez-Reino, qui travailla longtemps dans le cabinet du commissaire Marin, avant d'être en poste au Zimbabwe pour la Commission : *« Nous devons mettre en place des systèmes destinés à prévenir les catastrophes, en coopération avec les pays sensibles pour avoir une réponse plus rapide. »* La Communauté peut réagir en vingt-quatre heures aux demandes de l'UNDRO, le bureau de coordination des Nations unies pour les secours de catastrophe. L'idée de M. Gomez-Reino est de perfectionner le système en constituant aussi des stocks alimentaires dans des endroits stratégiques de la Communauté, en accord avec les Etats-membres, près de ports et d'aéroports, d'où l'aide pourrait être acheminée directement en cas d'urgence.

A la différence de l'aide au développement, l'aide humanitaire est fournie sans considérations politiques. Les populations ne doivent pas être punies pour les fautes des dirigeants qu'elles se sont donnés ou qu'elles subissent. Beau principe. Mais, devant les besoins croissants, on peut se demander si la Communauté doit indéfiniment jouer les médecins et les pompiers volants sans une réflexion sur l'aide au développement et les relations diplomatiques des Douze avec des gouvernements incapables ou assassins.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Surenchère bureaucratique au Kenya

L'aide de la CEE obéit à des critères administratifs qui renforcent les rigidités locales au lieu d'encourager les initiatives décentralisées

NAIROBI

de notre correspondant

L'ASSISTANCE de la Communauté économique européenne au Kenya a été réduite ces dernières années, alors que l'enveloppe financière allouée dans le cadre des conventions de Lomé augmente régulièrement. Les retards dans la réalisation des programmes sont la conséquence de l'inefficacité de la bureaucratie kenyane mais aussi des procédures parfois paralysantes de Bruxelles, auxquelles s'ajoutent, depuis novembre 1991, le gel de certaines aides décidées par les donateurs.

Ainsi, au moment de la signature du septième Fonds européen de développement (FED) en 1991, la moitié du sixième FED (1986-1990) n'avait-elle pas encore été déboursée, bien que la quasi-totalité du montant ait correspondu à des projets précis. Mis au point par le gouvernement kenyan et les experts européens, le programme indicatif national (PIN) définit les priorités qui seront financées par le FED. Dans la quatrième convention de Lomé (1991-1995), le Kenya s'est vu attribuer 140 millions d'écus (environ 950 millions de francs), une augmentation de 12 millions d'écus par rapport au plan précédent.

Cette aide liée à des programmes ne représente que 50 % environ du total des aides allouées au Kenya par la Commission pour la même période ; l'autre moitié est affectée au soutien du programme d'ajustement structurel, au mécanisme de stabilisation des recettes d'exportations (STABEX) et aux aides d'urgence.

Comme durant le précédent exercice, l'accent est mis sur la réforme du secteur céréalier (65 millions d'écus). A l'origine du projet, en 1986, l'idée était de libéraliser un secteur économique d'importance primordiale, qu'un étroit contrôle étatique rendait notoirement inefficace, pour lui permettre de s'adapter plus facilement aux variations du marché.

La libéralisation du commerce agricole

Une des priorités du programme était la privatisation du commerce du maïs, qui se heurte toutefois aux réticences des autorités, peu enclines à se dessaisir de cette activité stratégique. Vers la fin de 1990, les délégués européens notaient un progrès, avec l'augmentation des licences d'acheteurs locaux, mais la tendance s'est ralentie, puis totalement inversée, à l'approche des élections générales de décembre 1992, en dépit des engagements du gouvernement inscrits dans la convention de financement du programme.

En effet, la période électorale n'incitait guère les autorités à abandonner le contrôle des prix sur un produit de première nécessité, ou les versements aux producteurs de la Rift Valley, fidèles partisans du gouvernement. L'Office national céréalier (NCPB) a donc remis la main sur la plus grande partie du secteur.

L'échec relatif de ce plan de réforme tient aussi au détournement des subventions du fonds de roulement destiné à amortir les fluctuations des prix. En fait, cet argent, géré par l'Etat kenyan, a surtout servi à soutenir les prix aux producteurs et à subventionner la vente aux consommateurs, en contradiction avec les mécanismes du marché. L'an dernier, environ 2 milliards de shillings kenyans y auraient été engloutis, ce qui représente près de 10 % du déficit budgétaire de l'exercice 1992.

« C'est la résultante d'une cogestion par deux administrations bureaucratiques, dans laquelle la base (dans ce cas, les associations de producteurs, de minotiers ou de commerçants) *n'est jamais consultée »*, estime un conseiller de la CEE.

L'aide européenne à la privatisation de l'économie kenyane s'étend maintenant au secteur industriel. Devant l'insistance des donateurs, le gouvernement s'est décidé à établir la liste de quelques deux cent cinquante sociétés publiques ou parapubliques à privatiser (en excluant une trentaine d'entreprises « stratégiques »).

La Communauté va aider pendant quatre ans une entreprise de gestion qui s'est vu confier la réhabilitation des « canards boiteux » en vue de leur privatisation. La firme Rehabilitation Advisory Services (RAS), qui compte trois postes de conseillers étrangers financés par le FED, a récemment restructuré une fabrique de textile de la région de Nanyuki. Alorsd qu'elle accusait des pertes de 5 millions de shillings kenyans par mois, cette société est passée en dix mois à 1 million de SK de bénéfices pour un chiffre d'affaires mensuel de 20 millions de SK. Et cela sans licencier un seul employé ni investir dans des machines plus performantes. *« La mauvaise gestion, le manque de formation commerciale des responsables, mais aussi les détournements de fonds, expliquent les déficits précédents »*, reconnaît Geoffrey Cowley, gérant de Mountex, appointé par RAS. Grâce à la garantie européenne, RAS bénéficie d'un atout précieux pour l'accomplissement de sa mission : un compte en devises qui échappe aux réglementations locales.

Le dynamisme des fermiers

Les micro-projets sont un autre exemple d'aide au développement où l'Etat n'est plus le seul interlocuteur de la CEE. Ils ont des chances de réussir si les communautés locales concernées (agriculteurs, parents d'élèves ...) savent s'organiser pour les faire aboutir. Par exemple, le projet d'adduction d'eau potable de Kararitiri (30 000 bénéficiaires), dans la région d'Embu, a été achevé avant la date prévue grâce au dynamisme des fermiers qui ont pris en charge, selon les termes du contrat, le creusement de 70 kilomètres de tranchées (750 paysans en moyenne travaillaient chaque jour sur le chantier) et la construction du bâtiment communautaire.

Dans cette région fertile, à haut potentiel agricole, le bénéfice de l'opération est visible. Désormais, les femmes peuvent consacrer à des travaux productifs le temps qu'elles passaient à puiser de l'eau. La CEE a financé le matériel d'adduction, la construction des réservoirs et les indemnités des experts du ministère de l'eau, dépêchés sur le terrain.

La lutte contre le sida

Confrontée aux irrégularités ou aux lenteurs administratives, la Commission a posé ses conditions et multiplié les contrôles. Un sursaut de rigueur, calqué sur l'attitude des donateurs du Club de Paris, a entraîné un ralentissement des versements qui, pour 1992, n'ont pas dépassé 25 millions d'écus (soit la moitié des prévisions).

Les sommes attribuées au STABEX en 1992 (30 millions d'écus) ont été gelées dans l'attente d'une proposition acceptable du partenaire kenyan. Tout récemment, pour débloquer cette situation, le gouvernement et la Commission ont mis sur pied, à l'aide de ces fonds STABEX, un programme d'importation d'engrais, qui pourrait compenser le gel des crédits liés au programme agricole de la Banque mondiale. Et tirer d'embarras des milliers de paysans frappés par la sécheresse de ces dernières saisons. Cette initiative européenne, qui tient compte de l'urgence en court-circuitant le « train-train » des procédures, vient aussi au secours d'un secteur fournissant l'essentiel des ressources en devises (de plus en plus rares) du pays.

Autre action d'urgence qui a peut-être échappé aux procédures administratives : les programmes de lutte contre le sida. Ceux-ci dépendaient de trois ministères kenyans (ceux des finances, de la santé et du gouvernement local) jusqu'à ce qu'un responsable du ministère des finances confie à ses partenaires européens la gestion des fonds du programme. Celui-ci sera sans doute géré par des chercheurs de l'université de Gand en belgique pour un projet de « style ONG », mieux adapté au terrain.

« L'esprit de la convention de Lomé, c'est-à-dire l'égalité des partenaires dans une cogestion du développement, s'est perdu dans l'inertie des bureaucraties », estime un observateur. Au vu de ces expériences, il est tentant de conclure que l'assistance européenne au Kenya devrait, pour réussir, évoluer vers une cogestion libérée des carcans administratifs et tournée vers une coopération plus décentralisée.

JEAN HÉLÈNE

Manuel Marin, un commissaire contesté

STRASBOURG

de notre correspondant

« C'est un psychopathe. » Claude Cheysson (PS), aujourd'hui parlementaire européen, ne cache pas son peu de sympathie pour Manuel Marin (socialiste espagnol), vice-président de la Commission de Bruxelles chargé du développement. L'ancien ministre des relations extérieures, qui a longtemps été commissaire européen au poste qu'occupe depuis 1989 Manuel Marin, se fait ainsi le porte-parole de la vieille garde de la direction générale du développement (DG VIII). Les fonctionnaires de ce secteur précisent : *« Le commissaire est persuadé qu'il existe une mafia franco-allemande au sein de la DG VIII et alors il développe une méfiance maladive. »* Un haut responsable rajoute : *« Le vice-président n'a pas encore fini de grandir. »*

La tension s'est accrue avec la démission de Dieter Frisch (Allemand) au début de l'année. Le directeur général a adressé une lettre à tous les fonctionnaires en poste à Bruxelles et dans les délégations auprès des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) pour expliquer pourquoi, après trente-cinq ans de bons et loyaux services, il quittait la Commission avant d'atteindre la limite d'âge. Il ne pouvait être plus clair : *« Mes relations de travail avec le vice-président Marin se sont dégradées au fil des années, à un point qui ne me permet plus d'assurer de manière responsable mes fonctions (...). Disons qu'il y a incompatibilité de tempérament et de caractère, davantage que des divergences de fond. »*

La question de sa succession n'est pas réglée. Philippe Soubestre (Français), directeur-général adjoint et directeur de cabinet de Claude Cheysson lorsque ce dernier était responsable des conventions de Lomé, est sur les rangs. Manifestement, Manuel Marin ne songe pas un seul instant à lui. Le commissaire est réticent à parler de *« l'affaire Frisch »*. Pourtant, il finit par évoquer *« le dernier des Mohicans qui n'a jamais accepté le petit jeune »*. Manuel Marin est arrivé à Bruxelles en 1986, au moment de l'adhésion de l'Espagne, à l'âge de trente-six ans. Il a eu pendant trois ans le portefeuille des affaires sociales, où il admet avoir *« peiné terriblement »* et assisté, impuissant, au *« divorce entre le PSOE et l'UGT, à la première grève générale, en 1988, sous le gouvernement de Felipe »*.

A partir de 1989, le vice-président espagnol s'est occupé à la fois de la convention CEE-ACP et de la politique commune de la pêche – cette dernière tâche ayant été pour lui un *« calvaire »*. Aujourd'hui, il en retire une grande satisfaction : *« J'ai tout de même réussi à maintenir la paix dans un secteur très conflictuel. »*

Le « calvaire » du dossier de la pêche

Depuis le début de l'année, il est en charge des relations de la Communauté avec l'ensemble du tiers-monde. *« C'est vrai que j'ai mauvais caractère, mais compte tenu de mes responsabilités accrues, que je dois pour une large part à Jacques Delors,* déclare-t-il sous forme d'avertissement, *je suis déterminé à me faire respecter, malgré mes quarante-trois ans, et je n'ai aucunement l'intention de me laisser déstabiliser par l'agitation actuelle. »* Il conclut son message en affirmant : *« J'ai découvert le monde de la coopération et maintenant j'y suis attaché. J'accomplirai ma tâche en luttant pour mes idées sans oublier que je suis socialiste. »* Dans son entourage, et la remarque n'est pas innocente, on relève : *« En 1989, quand Marin est arrivé à Lomé, les entreprises espagnoles détenaient 1,9 % des marchés financés par le Fonds européen de développement ; en 1991, cette part n'était que de 1,7 %. »*

Le commissaire n'est pas seulement soutenu par ses proches. Au Parlement européen, beaucoup s'indignent des excès actuels. Henri Saby (PS), président de la commission du développement et de la coopération, est de ceux-là. *« Certes, ce n'est pas un diplomate,* estime-t-il, *mais il a au moins le mérite de redonner vie à une véritable politique communautaire à l'égard du tiers-monde, notamment de l'Afrique. » « Dans des conditions difficiles,* conclut-il, *il a travaillé plutôt avec succès. »* Jean-Paul Benoit (PS) insiste aussi sur l'absence de vision de la Communauté dans sa politique à l'égard des pays en développement. *« Après tout,* finit-il par dire, *la France n'avait pas à se mettre sur la touche dans un secteur d'une telle importance. »*

M. S.

Retour en Indochine

La Communauté s'intéresse de nouveau à l'Asie longtemps oubliée

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

LE Vietnam communiste s'engage dans la voie des réformes avec dix ans de retard sur la Chine. Le Laos s'ouvre prudemment à l'Occident. Le Cambodge cherche désespérément à retrouver la paix et à faire repartir une économie complètement sinistrée.

Ilot de pauvreté dans un Extrême-Orient qui renoue avec la croissance, voire, parfois, avec la prospérité, les trois pays de la péninsule indochinoise ne bénéficient guère de l'aide internationale et, il y a peu, semblaient oubliés par l'Europe qui, après avoir plié bagages à la suite de l'intervention vietnamienne au Cambodge, hésitait à s'y engager de nouveau. Le Parlement européen, qui plaide volontiers pour une plus forte présence communautaire en Asie – *« la Cendrillon de l'aide communautaire »*, regrette-t-on à Bruxelles – s'est à plusieurs reprises élevé contre une telle pusillanimité.

Jusqu'à un certain point, il a réussi à se faire entendre si bien que les experts des Douze retrouvent peu à peu le chemin de Hanoï ou de Phnom-Penh. La CEE a rétabli des relations diplomatiques avec le Vietnam en novembre 1990 et, depuis juillet 1991, finance un programme dont l'objet est de favoriser le retour des boat people réfugiés à Hongkong et dans les autres camps du Sud-Est asiatique. Un concours qui est le bienvenu, alors que l'embargo maintenu par les Etats-Unis (et dont on espère à Hanoï qu'il sera levé par l'administration Clinton) bloque très largement l'aide internationale.

La France à la traîne

Après une phase expérimentale qui a duré un an, le programme mis en œuvre sous la direction de la CEE vise à créer 80 000 emplois, surtout dans la petite industrie et l'artisanat. Il s'échelonnera sur environ deux ans. Son coût est évalué à 90 millions d'écus auquel il faut ajouter une contribution de 20 millions d'écus du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) qui prend en charge les rapatriements.

La Communauté a déjà mobilisé 35 millions d'écus, mais elle éprouve des difficultés à rassembler le complément nécessaire. Le Royaume-Uni, l'Italie, les Pays-Bas, le Danemark, la Norvège participent, chichement, à l'entreprise... qu'en revanche boudent les Français. Peut-être le prochain voyage de François Mitterrand sera-t-il l'occasion d'un changement d'attitude.

L'opération a pour objectif, non seulement de rapatrier des réfugiés, mais aussi de contribuer au développement du pays et à son insertion progressive dans l'économie de marché. Dans cette optique, la CEE a obtenu des autorités de Hanoï (du jamais vu !) qu'une trentaine d'assistants techniques européens encadrent le programme. Celui-ci, qui est appliqué maintenant dans les dix-huit provinces maritimes du pays, progresse néanmoins avec une certaine lenteur en raison de la méfiance persistante de la bureaucratie vietnamienne.

Sur le plan commercial, la CEE a conclu un arrangement qui réglemente dans le cadre de l'AMF (Accord multifibre) les importations de produits textiles en provenance du Vietnam. Le gouvernement de Hanoï voudrait aller plus loin et conclure avec la Communauté un accord de coopération du type de ceux la liant aux pays de l'ASEAN ou à d'autres pays d'Asie comme le Bangladesh ou Sri-Lanka. Il semble possible que cette nouvelle étape soit franchie dès 1993.

Au Laos, petit pays, l'aide communautaire est des plus modestes, de l'ordre de 2 à 3 millions d'écus par an. Les Européens, qui interviennent à la demande, principalement pour aider des communautés rurales ont eu, semble-t-il, la main heureuse. On cite ainsi un projet de développement près de Luang-Prabang ainsi que la construction d'une digue qui protège la plaine de Vientiane. La Commission étudie un projet visant à rapatrier environ 60 000 réfugiés laotiens.

La Communauté, qui, il est vrai, avait fourni de l'aide alimentaire aux réfugiés des camps de Thaïlande, n'est intervenue que tardivement au Cambodge même, après que les accords de paix eurent été signés. Avec une contribution financière de 40 millions d'écus en 1992, elle n'en arrive pas moins en tête des bailleurs de fonds, finançant une série de projets : recyclage d'enseignants, appui au secteur rural (construction de puits, d'écoles...), soutien à la Ligue cambodgienne des droits de l'homme. *« Nous travaillons avec des ONG et, depuis mai, nos programmes ont démarré sur les chapeaux de roue »*, explique-t-on à Bruxelles, où l'on souhaite visiblement rattraper le temps perdu.

Ph. L

Le respect des droits de l'homme

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La référence au respect des droits de l'homme, inscrite dans le corps de la convention de Lomé IV (art. 5), et non plus, comme précédemment, dans le seul préambule, n'a rien d'académique, plusieurs gouvernements ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) en ont fait et en font encore la dure expérience.

Pour cause de guerres, d'anarchie, de troubles divers, le fonctionnement normal de la convention de Lomé n'est pas assuré dans une dizaine de pays signataires. C'est le cas notamment du Libéria, de la Sierra-Leone, de la Somalie, bien sûr, voire partiellement de l'Ethiopie, et, à nouveau, de l'Angola, où, il y a peu, la CEE avait apporté son appui technique et financier à l'organisation d'élections. Elle est fortement ralentie au Togo, pays à propos duquel on s'interroge à Bruxelles sur la façon dont la France conçoit exactement le processus de transition démocratique.

Mais la Communauté agit parfois de façon plus formelle : le rapport présenté par la Commission européenne en octobre 1992 sur *« la mise en œuvre de la résolution du Conseil sur les droits de l'homme, la démocratie et le développement de novembre 1991 »* fait état de quatre pays ACP où, selon des procédures diverses, l'application de la convention de Lomé a été, pour l'essentiel, suspendue : il s'agit du Soudan, de Haïti, du Zaïre et du Malawi.

Le cas le plus grave

Une telle sanction peut comporter des modalités d'application différentes, mais d'une manière générale elle signifie que l'aide prévue en faveur de projets de développement, de même que les transferts dont l'objet est de compenser la chute des recettes d'exportation des produits de base, sont interrompus. Seule l'aide humanitaire (alimentaire ou médicale) transitant par des organisations non gouvernementales (ONG), et dont on a l'assurance qu'elle parviendra bien aux populations les plus démunies, est maintenue (même si cette assurance est parfois aléatoire, comme c'était le cas en Somalie avant que ne débute l'opération *Restore Hope*, puisque les convois d'aide alimentaire étaient pillés par les bandes armées). En fermant ainsi le robinet, la Communauté espère, bien sûr, inciter les autorités incriminées à revenir à un comportement plus convenable.

Le cas considéré sans doute comme le plus grave est celui du Soudan, où le gouvernement militaire au pouvoir mène une guerre impitoyable contre les séparatistes du Sud, isole délibérément des provinces entières et, phénomène exceptionnel, se comporte en adversaire déclaré de la Communauté et de ses valeurs. Des raisons qui pourraient être suffisantes pour passer à la sanction suivante, à savoir la dénonciation de la convention. *« Il y avait déjà deux ans que le Parlement européen demandait le blocage de l'aide au Soudan, lorsque la décision a été enfin prise »*, s'indigne M. Henri Saby, président de la commission du développement de l'Assemblée, qui dénonce les délais, le temps perdu avant de mettre en œuvre de manière efficace les orientations arrêtées par les Douze en matière de droits de l'homme.

M. Manuel Marin, vice-président de la commission, qui a désormais la responsabilité de l'ensemble du portefeuille du développement, ne se trouve pas, apparemment, sur une ligne très éloignée de celle de M. Saby. *« Le fondamentalisme devrait être combattu. Dans le passé, il fallait supporter les N'Krummah, les Mengistu... Aujourd'hui, en cas de putsch fasciste, de dictature populaire ou de coup d'État fondamentaliste, nous devrions suspendre notre aide »*, nous a-t-il déclaré.

Ph. L

…e au Kenya

…n Indochine

…t des droits de l'homme

Le tonneau des Danaïdes

Une partie importante des sommes distribuées sert à adoucir les effets sociaux de la politique du FMI

STRASBOURG

de notre correspondant

LA politique de coopération de la CEE à l'égard de l'Afrique est aussi ancienne que la construction européenne. A la fin des années 50, au moment de la signature du traité de Rome, Paris et Bruxelles ont souhaité et obtenu que la Communauté accompagne le processus de décolonisation au sud du Sahara. Ainsi sont nées les conventions de Yaoundé.

En rejoignant en 1972 le club européen, le Royaume-Uni a apporté ses anciennes colonies africaines mais également celles des Caraïbes et du Pacifique. L'association entre l'Europe et les pays en voie de développement prenait alors le nom d'accords de Lomé. Plus tard, se joignaient aux ACP existants (pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) l'Angola, le Mozambique et la Namibie après leur accession à l'indépendance. De sorte que toute l'Afrique noire a établi des liens étroits avec les Douze.

Que de chemin parcouru depuis la première convention de Yaoundé! Une vingtaine de pays avant 1970 et soixante-neuf aujourd'hui; *« une boîte à outils complète »*, – pour reprendre l'expression de Claude Cheysson, l'un des principaux fondateurs de Lomé, – pour aider au développement économique et social du continent africain; des systèmes de garantie que ni le Japon ni les Etats-Unis n'ont jamais songé à consentir (stabilisation des recettes à l'exportation des produits de base, prix assuré pour les productions de sucre des ACP; ouverture du marché communautaire aux ventes de rhum des Caraïbes, interventions financières de la CEE destinées à maintenir les capacités d'extraction des mines africaines); 75,6 milliards de francs de subventions et des prêts à des conditions privilégiées à concurrence de 8,4 milliards de francs pour la période 1990-1994.

Reléguée au second plan

Ainsi la politique d'aide au développement a-t-elle été pendant longtemps une des toutes premières politiques européennes. L'ère Reagan et la mauvaise image persistante de l'Afrique conjuguée au rassemblement des énergies européennes pour la réalisation du grand marché et ensuite pour la négociation du traité de Maastricht, ont relégué au rang de parent pauvre la coopération avec les ACP, du moins dans la perception de l'action communautaire. Qui sait que la Communauté a fourni 230 000 tonnes d'aide alimentaire à la Somalie l'année dernière? Mais n'est-il pas significatif que la France ait abandonné en 1986 le poste de commissaire européen chargé de Yaoundé puis de Lomé, alors qu'elle avait toujours confié ce portefeuille à des personnalités?

C'est en décembre 1989 qu'était signée la quatrième convention de Lomé. *« Juste à temps*, relève Manuel Marin (socialiste espagnol), l'actuel responsable à Bruxelles de la coopération, *avant que le monde ne change avec la chute du mur de Berlin. »* Car, pour ce proche de Felipe Gonzalez, l'accord avec les ACP ne peut rester à l'abri des bouleversements internationaux : *« La présence européenne en Afrique était tributaire des affrontements Est-Ouest: aujourd'hui la géopolitique et les idéologies ne peuvent plus être les caractéristiques essentielles de la politique de la Communauté à l'égard du tiers-monde. » « En d'autres termes*, poursuit-il, *plus rien ne justifie que les Douze soutiennent des régimes tels que celui du maréchal Mobutu. »*

En réalité, Lomé IV fait référence aux droits de l'homme et à la dignité humaine. Mais, dans l'esprit des ACP, il s'agit avant tout de protéger leurs ressortissants, travailleurs ou étudiants, résidant dans la Communauté. Au sein de l'Assemblée paritaire CEE-ACP, le Parlement européen a tenté de faire accepter par les députés des pays en voie de développement des dispositions plus contraignantes. Mais le rapport présenté par Josep Pons Grau (socialiste espagnol) a largement été amendé dans un sens plus laxiste. De sorte qu'aucune véritable percée n'a été effectuée. Cependant, pour le parlementaire espagnol, rien ne pourra s'opposer à la vague de fond : *« L'Europe ne pourra plus intervenir pour sauver un dictateur. »*

Pour Manuel Marin, la modernisation de la convention ne passe pas seulement par la démocratisation des régimes africains. Le commissaire regrette chaque jour davantage que les Douze ne l'aient pas suivi lorsqu'il a proposé d'intégrer Lomé à la politique extérieure et de sécurité communes (PESC) du traité de Maastricht : *« Une grave erreur qui risque d'isoler encore un peu plus l'Afrique. »* Afin de mieux intégrer la coopération à la politique générale de la Communauté, il est déterminé à *« budgétiser »* le Fonds européen de développement (FED) dont la dotation quinquennale est arrêtée en dehors du budget communautaire. Là aussi la nécessité d'un contrôle démocratique s'impose pour Bruxelles, qui, associé à *« une aide mieux ciblée et mieux coordonnée avec celle fournie directement par les Etats membres, donnera une image claire et propre des instruments de coopération de la CEE »*.

Le commissaire au développement revient aussi sur la sempiternelle question que ses prédécesseurs ont tenté en vain de résoudre : convaincre le Fonds monétaire international (FMI) d'adapter ses programmmes d'ajustement structurel en fonction de la réalité du pays au lieu de plaquer des schémas tout faits. Aujourd'hui, Lomé IV qui bénéficie aussi de crédits affectés aux réformes de structure, sert surtout à corriger les conséquences sociales, parfois dramatiques, des plans du FMI : *« Les institutions de Bretton-Woods doivent comprendre que nous ne pouvons pas toujours nous cantonner dans un rôle de pompiers*, explique Manuel Marin. *De notre côté, nous devons nous montrer plus modestes, moins arrogants à l'égard de l'Afrique; après tout, nous aussi, nous avons nos tribus, celle des Tchèques, des Slovaques ou des Moldaves. »*

L'Afrique à reculons

L'image déformée et injuste qui colle à l'Afrique est aussi un thème cher à Henri Saby (PS), président de la commission du développement et de la coopération du Parlement européen : *« C'est une énorme erreur que de loger à la même enseigne tous les pays du continent. »* Et d'expliquer que la décennie 80 a vu les investissements, notamment européens, qui se dirigeaient traditionnellement vers les pays africains s'orienter vers des *« endroits plus juteux »*. Selon les statistiques brandies par le parlementaire de Strasbourg, les pays du tiers-monde ont vu diminuer de 50 milliards de dollars en cinq ans leurs recettes pour les ventes des produits de base, notamment en raison de la baisse du dollar. Dans le cas du café par exemple, il affirme : *« Les prix à la production ont baissé de 86 % en douze ans alors que pendant ce temps ceux à la consommation doublaient. »*

Faut-il en conclure que l'Afrique pourrait nettement améliorer sa situation dans un avenir prévisible si les pays industrialisés faisaient preuve de plus d'enthousiasme? Jean-Paul Benoît (PS), membre de l'Assemblée de Strasbourg et directeur de cabinet entre 1974 et 1977 de Pierre Abelin au ministère de la coopération, est sceptique : *« Il n'y a pas de réponse globale; c'est pourquoi il faut continuer dans la voie de la conditionnalité démocratique à géométrie variable. »* Jean-Paul Benoit est carrément pessimiste lorsqu'il s'agit de l'avenir des économies africaines : *« Je ne crois pas à l'autosuffisance économique et financière parce que les choses ne peuvent avancer que très lentement en Afrique, quand elles ne reculent pas. »*

MARCEL SCOTTO

L'Europe d'outre-mer

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Les *« Domiens »*, comme on dit à la Commission pour désigner les populations des départements d'outre-mer (DOM), ne sont pas des ingrats. Représentant moins de 0,5 % de la population européenne, mais bénéficiant de près de 2 % des financements communautaires pour la période 1989-1993, ils ont voté à 80 % en faveur de la ratification du traité de Maastricht. Une déclaration séparée de ce traité concerne la Réunion, la Martinique, la Guyane, la Guadeloupe et aussi les autres *« régions ultrapériphériques de la Communauté »* : les îles Canaries, les Açores et Madère. Ce texte promet à l'outre-mer français, espagnol et portugais des mesures *« visant à la fois l'objectif de l'achèvement du marché intérieur et celui d'une reconnaissance de la réalité régionale en vue de permettre à ces régions de rattraper le niveau économique et social moyen de la Communauté. »*

Dès 1988, un acronyme évocateur avait été forgé pour les DOM, concernés par le traité de Rome au même titre que le reste de la République : POSEIDOM (programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité des départements français d'outre-mer). Une aide spéciale d'un montant de près de 50 millions d'écus (350 millions de francs) par an visait à réduire le coût des approvisionnements en produits de base originaires de l'extérieur et à soutenir les productions locales. Ces concours financiers, étendus ensuite aux Açores, à Madère et aux Canaries, s'ajoutent évidemment à l'aide *« normale »* à laquelle les DOM ont droit au titre des différents fonds structurels profitant à l'ensemble des Etats membres : FEOGA, Feder, etc. Le plan de financement pour la période 1989-1993 prévoit 345 millions d'écus pour la Réunion, 166 pour la Guadeloupe, 164 pour la Martinique et 73 pour la Guyane. Avec la Corse, ces départements sont les seules régions françaises éligibles aux fonds de *« l'objectif numéro 1 »*, c'est-à-dire destinés aux populations les moins riches de la Communauté.

Le « groupe interservices »

Les habitants de la métropole ne sont guère conscients de la relative ampleur de cette aide des Douze profitant essentiellement à la France. Les autorités locales, elles, sont de plus en plus habiles à jouer des possibilités ainsi offertes et envoient à leurs bienfaiteurs de la Commission des cartes de vœux bien propres à leur faire plaisir : *« Chaque jour dans l'Europe, la Réunion se construit »*. L'aide communautaire a fort probablement contribué à affaiblir les courants indépendantistes. Mais la Commission fait de gros efforts sémantiques pour ne pas susciter de critiques. Elle ne parle pas d'« intégration » mais d'« insertion modulée »...

Dans l'organigramme complexe de la Commission, les DOM relèvent des différentes directions générales chargées des affaires intérieures de la Communauté. Les PTOM (pays et territoires d'outre-mer) (1), sont l'affaire de la direction du développement, puisqu'ils bénéficient non plus des fonds structurels mais du fonds européen de développement (FED), comme les « pays ACP » (pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), mais avec un statut particulier d'« associés ». Certaines analogies existant néanmoins entre les DOM et les PTOM, un « groupe interservices » a été créé au sein de la direction du développement et confié à un Français, M. Yves Roland-Gosselin.

Etrange situation en effet que celle des natifs des PTOM français (le cas des habitants des PTOM britanniques ayant seulement la *British Dependent Territory Citizenship* et non la *Full British Citizenship* est différent) : ils ont la nationalité française, participent à ce titre à l'élection du Parlement européen, mais ne font pas partie de l'aire géographique de la Communauté et donc restent en dehors du grand marché. Il a fallu beaucoup d'imagination juridique pour établir des relations appropriées entre la Communauté et PTOM, le travail étant compliqué par le fait que leurs statuts respectifs au sein des ensembles français, britanniques, néerlandais et danois sont très divers.

La dotation décidée en faveur des PTOM au titre du VII[e] FED, pour une période de cinq ans commencée en 1992, s'élève à 86 millions d'écus (contre 63,5 millions dans le précédent programme quinquennal). Les PTOM français en profitent le plus, avec 40,2 millions d'écus (contre 26,5 millions précédemment), ce qui est normal puisqu'ils sont les plus peuplés. Cela fait par exemple une contribution communautaire *per capita* et par an de 73 écus pour Wallis-et-Futuna et de 17,3 écus pour Mayotte. La politique de la Commission est d'associer le plus possible les autorités territoriales à la gestion de cette aide, sans passer exclusivement par Paris, ce qu'on appelle à Bruxelles *« le partenariat »*. Un autre objectif est de favoriser les échanges des PTOM avec leurs partenaires naturels, leurs voisins, souvent éloignés, des pays ACP.

J. de La G.

(1) TOM français (Nouvelle-Calédonie, Polynésie, terres Australes et Antarctiques, Wallis-et-Futuna) et collectivités territoriales (Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon); Aruba et Antilles néerlandaises; pays et territoires relevant du Royaume-Uni (Anguilla, Falkland, Montserrat, Sainte-Hélène, îles Vierges, etc.); Groenland lié au Danemark par des relations particulières.

ENQUÊTE

Les nouvelles routes de la mafia

V. – *Allemagne : l'eldorado*

Après avoir découvert les richesses que l'Europe de l'Est offre aux « familles » du crime organisé, le redéploiement de celles-ci à l'intérieur du marché unique, leurs investisements de prédilection (*le Monde* des 26, 27, 28 et 29 janvier), voici ces « familles » à l'œuvre dans leur nouvel eldorado.

BONN

de notre envoyée spéciale

Au soir de la chute du mur, un mafieux de Sicile téléphonait à son cousin de Berlin pour le presser d'acheter des appartements. Sens aigu du business. Mieux que le Luxembourg, le Liechtenstein et la Suisse, l'Allemagne est un nouveau paradis pour les narcodollars. L'entrepreneur du crime organisé choisit toujours le pays le plus riche et le plus stable pour faire fructifier ses capitaux. La frontière avec l'Est, la réunification en font une zone stratégique. Enfin les organisations s'appuient sur une forte communauté immigrée. Rien ne freine leurs appétits, qui n'épargnent personne.

En 1991, la police napolitaine, perquisitionnant au domicile d'un camorriste, mettait la main sur une carte d'Europe centrale. A l'image du territoire de Naples, l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche y étaient divisées en zones d'influence, réparties entre les divers clans de la Camorra. En Bavière nord-orientale, autour de la ville de Hof était tracé un petit cercle rouge...

Au Landeskriminalamt (LKA) de Munich, centre de la police bavaroise, ce n'est pas la première fois que l'on soupçonne dans cette zone un racket efficace, commandé de la lointaine Campanie, mais exécuté par des immigrés arrivés depuis peu et légalement. En 1991 justement, à Hof, le tenancier d'un hôtel et ses employés avaient été sauvagement battus par un commando dirigé par *« un monsieur élégant de Naples »*. Au procès qui suivit, les victimes avaient toutes soutenu qu'il s'agissait d'une *« affaire strictement familiale qui avait dégénéré en rixe »*. Pour le LKA, pas de doute : c'est une « punition » typique de la Camorra.

En février 1992, à Naila, bourgade située à une vingtaine de kilomètres de Hof, l'incendie d'un restaurant italien a détruit une maison. L'enquête s'est heurtée à un mur de silence – l'omerta – de la part du restaurateur mais aussi des habitants allemands de la ville. Pour la police, c'est un acte criminel, comme les 141 autres répertoriés en 1992 par le BKA de Wiesbaden.

Début 1992, l'hebdomadaire *Der Spiegel* sonna l'alarme : en Allemagne, on recycle, on investit et on cherche à contrôler les populations. L'argent arrive souvent de Suisse. Les cartels colombiens, asiatiques, turcs et italiens investisent en titres, en or et surtout, de plus en plus, en immeubles ou sociétés, de préférence dans l'ex-RDA et l'Europe de l'Est. Selon le *Spiegel*, le directeur d'un établissement bancaire de Hanovre aurait ouvert des comptes pour le cartel de Medellin.

Les associées de trois banques allemandes à Luxembourg auraient accepté en dépôt des millions de dollars d'un des rois de la cocaïne aujourd'hui décédé, Gonzalo Rodriguez Gacha.

Pour le BKA, en 1991, la Mafia sicilienne aurait à elle seule réinvesti en Allemagne 27 milliards de marks, en toute impunité puisque le blanchiment n'est devenu un délit qu'en septembre 1992. Le président du BKA, Hans-Ludwig Zachert, illustre son constat d'un dessin représentant une villa bien gardée, et une autre laissée à la surveillance d'un vieux chien : *« Où va le cambrioleur, d'après vous ? »*

De toute façon, Mafia et Camorra disposent en Allemagne d'un réseau de milliers de restaurants, sur lesquels elles mettent la main... Une « Pizza connection » européenne qui n'a rien à envier à son homologue américaine démantelée en 1984. A Francfort-sur-le-Main, forte place boursière où abondent les guichets bancaires, les non moins nombreuses pizzerias servent de « laverie ». En leurs murs s'organise tout aussi bien le trafic de cartes de crédit et d'eurochèques volés – autre spécialité mafieuse en RFA.

Les narcomarks remplacent les narcodollars

Il y a deux ans, une pièce de théâtre évoquant ces étranges aspects de la ville obtint un franc succès. Chacun pouvait y reconnaître des notabilités occupant des immeubles cossus fraîchement acquis. Dans le Bade-Wurtemberg, brocanteurs et antiquaires revendaient les pièces volées dans le Bas-Rhin, à Sélestat particulièrement – pour plusieurs millions de francs,– par une bande placée sous les verrous le 12 janvier. Celle-ci faisait par la même occasion du trafic d'héroïne.

D'autres collaborations sont beaucoup plus sanglantes. Le 15 janvier, un restaurateur sicilien des environs de Mannheim est assassiné. Un de ses parents, repenti, en aurait trop dit. C'est dans cette ville, début juillet, que le juge Borsellino poursuivait l'enquête sur l'assassinat de son ami Falcone. Près de Cologne, dans l'arrière-salle d'Ai Trulli, fut préparé à l'automne 1990 l'assassinat du juge sicilien Rosario Livatino. Dans un faubourg de cette ville, comme à Sarrebrücken, le clan Cuntrera-Caruana a « ses » tables. D'une puissance financière évaluée à 3 milliards de dollars, contrôlant une bonne partie du trafic de drogue avec l'Amérique du Sud, Miami et le Canada, ce clan cherchait en Europe une base plus solide que l'Italie. L'Allemagne a été sa terre de prédilection. Les narcomarks remplacent avantageusement



les narcodollars, pour « arroser » ensuite les voisins européens.

Dans un modeste bureau de poste de Hambourg revenaient chaque semaine des Turcs chargés de sacs. En un seul semestre de 1992, ils expédièrent par mandat international 79 millions de marks ! Le LKA procéda à des arrestations. La scène aurait pu se dérouler à Francfort, à Stuttgart ou à Munich. Des montants importants de marks sont transférés en Turquie, à partir de comptes bancaires allemands, pour payer des factures d'origine turque, et souvent totalement fictives.

En bref, le BKA a repéré l'an passé 400 interventions du crime organisé. Tout cela n'est que la partie visible de l'iceberg, et sur le terreau préféré, *« celui où la corruption est répandue »*.

A l'assaut des nouveaux Länder

Au cours des années 80, la mafia turque, comme les cartels italiens, colombiens ou asiatiques, ont su intégrer à leur organisation des éléments allemands. *« Eux au moins ne se remarquent pas »*, ironise le président Zachert. Les activités lucratives ne manquent pas. Immigration clandestine, trafic de voitures volées, fausses actions et escroqueries à l'investissement, détournement de déchets nocifs, etc., sont venus s'ajouter aux trafics habituels. Depuis la réunification, à Berlin, la mafia russe règne sur ses compatriotes à peine débarqués. A Dresde et à Leipzig, le crime organisé s'est dépêché d'ouvrir maisons de passe, peepshows, saunas et casinos. Les nouveaux Länder de la République unifiée sont terres de conquête. *« Grave souci »*, avoue dans un français parfait le Dr Dierk Hahn, qui dirige à Bonn la division des enquêtes douanières du ministère fédéral des finances. Contrairement à leurs homologues français, les douaniers allemands ont le statut d'officiers de police judiciaire. *« La contrebande d'alcool, les fraudes à la PAC* [politique agricole commune] *avaient commencé avant la réunification. Cela n'a fait qu'empirer »*, constate le Dr Hahn. En 1991, Goodman International, trust irlandais n°1 de la commercialisation de viande bovine en Europe, fut accusé de trafic au détriment de la Communauté. Le cas est pendant devant un tribunal spécial de Dublin.

D'autres trafics de ce type *« continuent de plus belle »*, souligne Dierk Hahn. Ainsi, des bovins ou des porcs vivants venus de Pologne passent par un poste frontière d'Allemagne orientale. Là, ils sont déclarés « en transit » et à destination d'un pays du Maghreb. Pas de droit communautaire à payer. A partir de là, ces bêtes se perdent dans la nature. Elles n'arrivent jamais à bon port, puisqu'elles sont revendues sur le marché clandestin de la CEE. *« Comme prévu »*, affirme le Dr Hahn. *« Eludant des droits importants, ces trafiquants font tort aux concurrents honnêtes (...) Ils sont membres de réseaux criminels. »* Un individu, fût-il truand, ne peut à lui seul opérer un tel détournement.

Il faut organiser l'achat et la vente, prévoir de contrer la surveillance douanière, *« parfois corrompre des fonctionnaires »*, falsifier les cachets : cela coûte entre 10 000 et 50 000 marks à chaque utilisation de cachet ! Il faut des fonds pour financer cette campagne, et la connaissance précise des procédures pour la réussir. *« Des réseaux travaillent ensemble »*, conclut M. Hahn, sur cette « combine » et toutes infractions au régime fiscal. Des firmes leaders de ces secteurs savent prendre appui sur ces groupes du crime organisé, quand il le faut. Ce n'est pas le moins inquiétant.

La *« contrebande des troupes »* est à la pointe de la mode. Elle aurait déjà rapporté *« des centaines de millions de marks à la mafia rouge »*. Après la chute du mur de Berlin, la RFA s'est engagée à étaler jusqu'en 1995 le rapatriement des soldats ex-soviétiques en garnison sur son sol. En attendant, ces troupes gardent le droit d'acheter en détaxe diverses marchandises. Mais celles-ci n'arrivent jamais dans la poche du troufion ! Détournés par des officiers, matériel hi-fi, voitures, etc., sont vendus en contrebande, en Allemagne et dans l'Est européen. *« Cas typique du crime organisé. De simples soldats ne sont pas en mesure de faire cela. »*

D'autres réseaux emploient à façon des tueurs tchétchènes, qu'ils font venir puis repartir. Les douanes fédérales viennent de passer un accord avec leur homologue russe pour coopérer contre les trafics de stupéfiants et de déchets nucléaires. *« La RFA est comme une éponge. A Berlin, à Potsdam, à Francfort-sur-l'Oder, des groupes criminels offrent à même la rue et à profusion des ordinateurs et autres bibelots. Même spectacle, dans une moindre mesure, à Brême, Hambourg et Cologne. »*

Les ambitions politiques des barons de la drogue

La contrebande de cigarettes connaît un regain d'intérêt, permettant d'échapper aux lourdes taxes. Il en a été saisi 260 millions en 1991, *« sans doute cinq fois plus ont été importées »*. Des groupes organisent à partir de la Pologne l'entrée en RFA. Ils dissimulent leur chargement dans des camions sous des tee-shirts légalement dédouanés. Ou bien le déclarent « en transit » – comme les bovins. Ces cigarettes sont livrées en Allemagne à d'autres organisations criminelles, telle celle *« très en vue actuellement »* de Vietnamiens émigrés jadis en RDA pour y travailler. Ces « revendeurs » se sont *« mis en affaires après la réunification »*, précise encore Dierk Hahn.

« Cette contrebande de cigarettes fausse la concurrence. Pis : elle prépare l'infrastructure du trafic de stupéfiants dans l'ex-RDA. » Les organisations, les moyens de transports et le financement sont les mêmes. Les douanes canadiennes ont déjà repéré sur leur territoire des groupes vietnamiens échangeant des cigarettes contre des drogues. *« Tous ces réseaux communiquent dans le monde entier. »* Histoire de *« mettre les points sur les i »*, le Dr Hahn précise les rôles. Dans ce jeu, des financiers internationaux apportent des fonds, des organisations mixtes regroupant Allemands, Néerlandais et Polonais tiennent les rênes.

Révélé par le *Spiegel*, un récent rapport du BND – service fédéral de renseignement, – s'inquiète des intentions politiques et économiques des barons de la drogue en ce qui concerne les nations occidentales. Que lit-on en substance dans ces pages confidentielles, dont l'existence nous a été confirmée au BKA ? L'influence est sournoise, démocratiquement *« incontrôlable »*. Cette dictature s'appuie sur des milliards de dollars. Elle est en train de se doter d'infrastructures propres. Les barons sud-américains et asiatiques rendent les pays industriels endettés dépendants de leur immense capital, comme les toxicomanes. Une partie de ces capitaux seraient ainsi placés en titres d'Etat et participeraient au financement des déficits budgétaires – en Italie par exemple.

Quand la fraude économique flirte avec les mafias... *« Dons aux partis politiques d'un montant important, investissements dans le domaine des médias »*, bien sûr dans le « bâtiment » comme en Italie, dans le « tourisme » aux Caraïbes, etc. Selon le BND, la création du grand marché intérieur européen offrirait aux divers cartels de nouvelles possibilités en matière de blanchiment et d'influence politique. La RFA serait *« très largement touchée »*. D'ailleurs, *« les premiers investissements dans les nouveaux Bundesländer confirment cette évolution »*.

Cosa Nostra n'est plus le mal ni la guerre des seuls Italiens. La conscience des Européens s'est réveillée sous le choc des assassinats, en 1992, des juges Falcone et Borsellino. Les commandos de tueurs siciliens venus du Bade-Wurtemberg s'y étaient repliés, aussitôt leur forfait accompli. A Noël, puis à la mi-janvier, un scénario identique a été évité de justesse par les polices italienne et allemande. Il visait Leoluca Orlando, ancien maire du « Printemps de Palerme », dirigeant du mouvement La Rete, un des premiers à avoir prévenu l'opinion européenne de l'infiltration mafieuse.

Mais Cosa Nostra conserve son commandement... à Palerme. Fait significatif : Toto Riina, chef contesté de la « coupole » sicilienne, vivait tranquillement sur ses terres, jusqu'à son arrestation vendredi 15 janvier. La puissance tentaculaire des entrepreneurs-pirates, elle, n'est pas détruite.

DANIELLE ROUARD

FIN

□ **Rectificatif.** – M. Alexei Lautenberg n'est pas ministre des affaires étrangères de la Suisse, contrairement à ce que nous avons écrit dans le premier article de la série « Les nouvelles routes de la mafia », publié dans *le Monde* du 26 janvier. M. Lautenberg est ministre, chef du service économique et financier du département fédéral des affaires étrangères.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du *Monde* au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Contrôle du territoire

MILAN

de notre envoyée spéciale

Retour obligé à la péninsule, à la fin de ce parcours européen. Sur son sol sont nées et ont prospéré des organisations irradiant désormais d'autres continents. Contre ces dernières, les jeunes élèves du Père jésuite Pintacuda à Palerme, les étudiants de Vénétie, des citoyens de toute provenance se mobilisent comme nulle part ailleurs, pour défendre les libertés essentielles. Des magistrats, des fonctionnaires ont payé le plus lourd tribut. Le sursaut récent de l'Etat à son sommet commence à porter ses fruits.

La capitale lombarde s'est longtemps crue épargnée des plaies du Sud. L'illusion s'est envolée. Le crime organisé a su infiltrer le Nord, comme il entend le faire du marché unique européen. La corruption admise comme méthode lui a facilité la tâche. Le pool des juges de l'enquête « Mani pulite », MM. Di Pietro, Colombo et Davigo, sur la piste des pots-de-vin versés à l'administration et aux partis, vient de tirer un fil proprement mafieux.

Le marché des adjudications publiques offre, par ses déviations possibles, des voies à l'entrisme. Dans le cadre de sa procédure commencée début 1992, le pool a entendu des dirigeants de firmes italiennes, mais aussi d'autres, représentant Siemens et Alcatel, par exemple. *« A croire que cette pratique de l'arrosage est normale ailleurs qu'en Italie »*, commente M. Davigo.

« Mais entre la fraude économique et l'activité mafieuse, ne faites pas de confusion », souligne Nando Dalla Chiesa. Fils du général assassiné en septembre 1982 à Palerme par Cosa Nostra, ce professeur milanais de sociologie, auteur de plusieurs ouvrages, n'a cessé de se battre. Député de La Rete, fondateur de l'hebdomadaire *Societa civile*, il écarte les simplifications abusives. *« La Mafia ; c'est le contrôle du territoire. »* L'Europe n'en est pas encore là.

Le rôle des loges « couvertes »

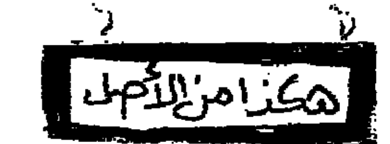
Dans sa zone d'influence, l'organisation criminelle a toujours voulu « tenir » les votes, pour influencer, via les élus, l'appareil d'Etat. Elle cherche à tenir les rênes du pouvoir économique, étant le passage obligé des contrats, de l'embauche, etc., affirmant fournir du travail à la population. *« Faux argument »*, rétoque Dalla Chiesa. C'est un fait, établi entre autres pour la Campanie. La Camorra a transformé cette région en désert, détournant à son unique profit aussi bien les subventions au développement, l'aide internationale après le tremblement de terre qui frappa Naples, et les fonds communautaires pour la production agricole. *« Vigilance civile, donc. Il y a des signes qui annoncent l'arrivée de la Mafia dans nos sociétés. »*

Certains de ces clignotants ont alerté les autorités des nations européennes, qui se sont longtemps crues à l'abri, comme le fit Milan. D'autres canaux suspects se révèlent ces semaines-ci à nouveau dans la péninsule. Une enquête judiciaire de Palmi (Calabre) à Palerme en passant par Turin, Gênes et Rome, met en lumière le jeu de loges maçonniques particulières, dites « couvertes ». Celles-ci auraient servi de lieux de rencontre discrets, pour conclure affaire entre mafieux, entrepreneurs et hommes politiques. Les maîtres du Grand Orient et de la Grande Loge qui ne les reconnaissent pas ont prêté main-forte aux magistrats, en ouvrant leurs fichiers. Le procureur de Palmi, Agostino Cordova, a repris le dossier d'une instruction ouverte par Giovanni Falcone.

Lors du « maxi-procès » de Palerme en 1986, dans un entretien accordé au quotidien *La Stampa*, le célèbre juge déclarait déjà : *« Mafia et maçonnerie cohabitent. »*

Dans leur dernier rapport semestriel remis fin janvier au président du Conseil Giuliano Amato, les services secrets italiens lance un avertissement. Le crime organisé est « fortement *infiltré dans le tissu économique et social* ». Le risque est réel *« d'éventuelles actions spectaculaires à l'encontre de hauts responsables de l'Etat et de personnages-symboles »*.

D. R.



La préparation des élections législatives

M. Bérégovoy : «Les Français doivent savoir avec qui les écologistes voudront gouverner»

M. Pierre Bérégovoy a souhaité, jeudi 28 janvier au cours de son point de presse hedomadaire, que les dirigeants écologistes se prononcent clairement sur *«les questions de fond»* autour desquelles il voudrait que le débat électoral s'organise. Le premier ministre a donné en exemple *«le partage du travail»* et les *«retraites»*. A propos des dossiers directement liés à l'environnement, il a parlé du *«développement de l'énergie nucléaire»*, en comparant sa décision d'arrêter Superphénix à *«la proposition de l'opposition»* de privatiser EdF, ce qui, d'après lui, *«laisserait le développement de l'énergie nucléaire en dehors du contrôle nécessaire de l'Etat»*. Il a aussi évoqué la suspension des essais nucléaires critiquée par l'opposition et le souci du gouvernement de maîtriser *«l'urbanisme sauvage»*.

Pour le premier ministre, c'est en fonction des réponses apportées à *«ces questions précises»* que *«les électeurs devront se déterminer»*. *«Je crois*, a-t-il dit, *qu'il y a une différence entre la droite et la gauche.»* Constatant que *«dans beaucoup de régions de France, les responsables qui ont été élus sous l'étiquette des Verts ou de Génération Ecologie ont apporté leur voix à des présidents de droite»*, il a demandé : *«Est-ce que c'était ce que voulaient leurs électeurs?»* Soulignant qu'il en avait été différemment dans le Nord-Pas-de-Calais, où les socialistes soutiennent une présidente appartenant aux Verts, *«une personne tout à fait remarquable et compétente»*, il a affirmé qu'il ne pouvait pas y avoir *«d'alliances à la carte»* au niveau national. *«Les Français*, a-t-il lancé, *doivent savoir avec qui les écologistes voudront gouverner.»*

M. Kouchner : le PS est frappé «d'opprobre»

A propos de son refus de tenir compte du résultat des prochaines élections législatives dans la répartition de la dotation budgétaire de l'Etat aux partis politiques en 1993, refus qui a été sèchement critiqué par les écologistes (*le Monde* du 28 janvier), M. Bérégovoy a déclaré qu'il ne pouvait qu'appliquer la loi. Il a toutefois indiqué que, pour que *«tout soit clair»*, il allait *«demander l'avis du Conseil d'Etat»* et que si celui-ci avait *«une autre interprétation de la loi»* il s'y *«rangerait»*.

Pour sa part, M. Bernard Kouchner a assuré, jeudi 28 janvier au micro de France Inter, que *«le renouvellement est nécessaire»* dans la vie politique française, et que celui-ci passerait *«par l'alliance des écologistes, du Parti socialiste et d'autres encore»*. Pour lui, le PS est *«frappé d'opprobre»*, ce qu'il juge à la fois *«injuste»* et *«compréhensible»*.

M. François Léotard a affirmé de son côté, le même jour, lors d'un meeting à Crest (Drôme) : *«Les écologistes ont été manipulés par le PS, comme certains mouvements de générosité ou humanitaires. (...) Aujourd'hui tous ces mouvements se vengent.»* Il a ajouté : *«Que les socialistes ne viennent pas se plaindre aujourd'hui, après avoir tiré les ficelles, de voir Pinocchio marcher tout seul.»*

M. Alain Carignon, maire RPR de Grenoble, a souhaité, sur RMC, *«que le RPR, dans un certain nombre de circonscriptions, au second tour, se retire pour permettre aux écologistes d'entrer à l'Assemblée nationale sans contrepartie»*. *«Il faut respecter les écologistes*, a ajouté l'ancien ministre de l'environnement, *car ils représentent une sensibilité qui est le contrepoids à la société technicienne, à la société marchande, à la société économique.»*

□ **M. Lalonde candidat à Paris.** – M. Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, a fait savoir, jeudi 28 janvier, qu'il serait candidat dans la première circonscription de Paris (1er, 2e, 3e et 4e arrondissements), dont le député sortant est M. Jacques Dominati, UDF-PR. L'opposition a investi M. Laurent Dominati, fils du député sortant, qui s'est réjoui que M. Lalonde lui donne *«l'occasion de* [se] *faire un prénom»*.

Un entretien avec Mme Marie-Noëlle Lienemann

«Le PS doit annoncer que ses candidats se désisteront pour les écologistes mieux placés au premier tour» nous déclare l'animatrice de la Gauche socialiste

Ministre délégué au logement et au cadre de vie, maire d'Athis-Mons, dans l'Essonne, Mme Marie-Noëlle Lienemann défend depuis plusieurs années des thèses écologistes au sein du PS. Animatrice de la Gauche socialiste, avec MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, elle préconise l'alliance des «rouges» (communistes), des «roses» (socialistes) et des «verts» (écologistes) et propose que le PS s'engage dès maintenant à se désister, au second tour des élections législatives, en faveur des candidats écologistes qui auront devancé les siens au premier tour.

«Les socialistes semblent aller aux élections comme des moutons à l'abattoir. Avez-vous quelque chose à leur proposer pour retrouver, au moins, le cœur de faire campagne?

– Les socialistes doivent regarder loin et, en même temps, réagir vite. La question qui leur est posée n'est pas simplement le résultat des prochaines législatives. C'est plutôt celle-ci : la gauche saura-t-elle organiser sa relève pour répondre aux attentes des Français? On est, certes, devant un risque de déclin et de discrédit, mais il y a de vraies raisons d'espérer, parce que la population est beaucoup moins en décalage avec les aspirations que nous avons toujours portées.

»C'est un paradoxe : au moment où les Américains veulent tourner la page de l'ultralibéralisme de Reagan ou Bush, au moment où les Français croient de moins en moins à l'argent-roi et au principe : «J'entreprends, j'écrase l'autre» comme éléments moteurs de la société, la gauche semble discréditée. C'est bien dans cet écart entre des aspirations de la société française, plutôt plus à gauche, et une difficulté politique de la gauche, que se trouvent les raisons de se dire : un, il faut réagir; deux, tous les espoirs nous sont permis. A condition que nous soyons capables de clarifier nos axes stratégiques, d'être plus incisifs sur un certain nombre de changements sociaux, de mieux formuler les valeurs auxquelles nous tenons et peut-être, alors, d'assurer la relève des équipes.

– Quelle stratégie proposez-vous?

– Je reste convaincue qu'il faut affirmer clairement une perspective d'alliance «rouges-roses-verts». L'alliance n'est pas un but en soi, mais c'est ce qui crée une dynamique. Elle pousse chaque parti à se dépasser. Elle oblige à la rédaction d'un programme. Il faut bien, alors, que soient définis et affirmés des grands axes de transformation sociale.

»Cette alliance me paraît durable, premièrement, parce que l'écologisme est un des versants de la contestation de l'ordre établi et, deuxièmement, parce que c'est, aussi, une des forces qui expriment une volonté de renouveau politique. Des convergences sont donc possibles, à condition de considérer que l'écologisme ne forme pas à lui seul tout le projet politique du changement. La question du lien social, celle des inégalités, de l'injustice, celle de l'émancipation de la personne humaine sont aussi importantes que celle de l'équilibre de la planète.

Une stratégie gagnante

– Les communistes l'acceptent, mais les écologistes, eux, ne veulent pas de cette alliance.

– Aujourd'hui, le PS doit être unitaire pour trois. Il doit être le moteur de l'unité. Il a essayé, mais la façon dont il s'y est pris jusqu'à présent n'a pas été d'une grande habileté. La question, aujourd'hui, est de savoir si l'on pourra avancer, grâce au désistement réciproque au second tour, vers la construction de cette alliance durable. Je préconise que les socialistes annoncent qu'ils se désisteront pour tous les candidats communistes ou écologistes placés devant eux au premier tour, à la seule condition que ces derniers s'engagent à ne pas soutenir un gouvernement de droite à l'Assemblée.

»Nos concitoyens ont besoin d'être éclairés sur l'avenir. Le clivage gauche-droite a-t-il encore un sens? Je le crois, même si les projets de la droite et de la gauche, aujourd'hui, ne sont pas suffisamment clairs pour structurer comme il le faudrait le débat politique. La tentation de chercher une voie médiane, la «troisième voie», apparaît chaque fois qu'il y a une crise des projets politiques, mais les forces qui veulent porter un changement de la société sont toujours amenées, finalement, à s'unir. D'ailleurs, l'alliance «rouges-roses-verts» est une stratégie gagnante : les sondages qui prévoient la victoire de la droite montrent, aussi, que le total «rouge-rose-vert» lui est supérieur.

– Le désarmement unilatéral est-il la meilleure manière de garantir la paix?

– Le surarmement réciproque n'est pas non plus très bon... Vouloir anéantir les forces de ses partenaires en pensant ainsi faciliter une recomposition hypothétique, c'est rester, caricaturalement, dans une logique politicienne. Il faut construire une dynamique unitaire.

– L'engagement de désistement que vous préconisez ne pose-t-il pas un problème tactique? N'est-ce pas une façon d'encourager vos électeurs à voter dès le premier tour pour les écologistes?

– Je pense, au contraire, que la meilleure manière d'éclairer un électeur socialiste qui se prépare à voter écologiste, c'est de lui montrer qu'on a compris son message, que l'on est prêt à se remettre en question et à faire du neuf avec d'autres. Cet électeur doit, aussi, tirer les leçons du passé. Il ne doit pas voter les yeux fermés. Il doit se demander ce que les écologistes feraient de sa voix à l'Assemblée.

– N'y a-t-il pas, aussi, un problème stratégique : comment, à la fois, affirmer vos valeurs et votre identité de gauche, et annoncer dès maintenant votre désistement en faveur de gens qui récusent le clivage droite-gauche?

– La spécificité des écologistes réside dans les thèmes qu'ils défendent. L'idée de se définir comme «ni gauche ni droite» n'est qu'une tentation momentanée. Il existe une gauche et une droite, des forces de transformation sociale et d'autres, conservatrices, qui pensent que l'ordre établi est inéluctable. Le ripolinage social du discours de la droite ne saurait faire illusion sur la réalité de la politique conservatrice qu'elle prépare. Les écologistes sont plutôt, globalement, dans le camp de la transformation. Travaillons avec eux sur des convergences claires, cherchons ce qui rassemble plutôt que ce qui sépare.

– Vous reprochez à la droite son «ripolinage» social pour ces élections. Ne pratiquez-vous pas, vous-même, un «ripolinage» vert, tout aussi circonstanciel?

– Je ne peux être personnellement suspectée de conversion tardive. Cela fait dix ans que je me bats pour qu'on prenne en compte la dimension écologique des problèmes, y compris au sein de mon propre parti.

»La gauche, dans son ensemble, a évolué sur ces questions. Je n'y vois plus beaucoup de gens qui pensent que la logique productiviste doit prendre le pas sur la protection de l'environnement. Et puis il y a un bilan : ce sont des gouvernements socialistes qui ont préparé toutes les lois d'inspiration écologique depuis 1988. Ce sont les députés socialistes qui les ont votées. Les grandes impulsions, lors du sommet de Rio ou du sommet sur la forêt, sont venues du président de la République. En matière d'écologie, les socialistes ne rendent pas une copie blanche.

»En revanche, l'écologie n'embrasse pas tout le champ de la transformation sociale et ne définit pas, pour l'avenir, une alternative d'ensemble. Là est la responsabilité de la gauche. Je pense à la semaine des trente-cinq heures, à la création d'emplois pour répondre à des besoins de nouveaux services publics, au partage de la décision dans l'entreprise.

L'archaïsme du «devoir de grisaille»

– Que répondez-vous à M. Bernard Kouchner quand il dit que les majorités futures ne peuvent pas être construites par les partis politiques actuels et que, s'agissant du Parti socialiste, son nom même est en question?

– Il va vite en besogne! Il ne cherche pas à comprendre l'origine de l'épuisement des partis actuels. Il ne voit pas le rôle délétère qu'ont joué les institutions de la Ve République et le mode de scrutin. Le présidentialisme a asséché le débat politique et transformé les partis et les courants en écuries présidentielles au service d'un homme. Le mode de scrutin interdit les votes positifs d'adhésion à un programme : au deuxième tour, c'est bien connu, on élimine!

»Non, pour moi, le socialisme n'est pas à bout de souffle. Dire que le capitalisme est un *«horizon indépassable»*, c'est casser la continuité historique. Une économie de marché n'est pas nécessairement capitaliste. L'accumulation et la concentration du capital sont contestables lorsqu'elles engendrent les inégalités, la destruction de la nature et de l'humain. Mais le socialisme et la Ve République sont, à la longue, incompatibles. C'est bien pourquoi je plaide pour une VIe République, de type parlementaire, et pour la proportionnelle. M. Kouchner passe à côté de cela, mais s'il veut dire que les partis et, notamment, le PS doivent se dépasser pour s'adapter, ce n'est pas moi qui dirai le contraire.

– Lorsque vous pensez à la «relève», estimez-vous que le travail fait à Matignon pendant trois ans par M. Michel Rocard, champion de cette «deuxième gauche» dont vous êtes issue, constitue un investissement prometteur, ou bien qu'il a sa part dans le passif de la gauche?

– Je ne suis pas enthousiaste du bilan de M. Rocard à Matignon, mais tout bilan est contrasté. Je laisse l'autosatisfaction à ceux qui s'en contentent. Je préfère analyser ce qui reste à faire et les erreurs à ne pas répéter à l'avenir. Dans ce domaine, l'obsession du consensus et le *«devoir de grisaille»* me semblent devoir être rangés au musée des archaïsmes.

»La question, pour moi, n'est pas de savoir qui sera le candidat à la prochaine élection présidentielle, mais, d'abord, ce qu'il va dire, ce qu'il proposera aux Français et avec qui il proposera de diriger le pays. La relève de la gauche est urgente. Elle nous permettra de construire l'avenir. Commençons!»

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU

□ **M. Bayrou (UDF) est hostile à un référendum sur l'éducation nationale.** – M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a affirmé, jeudi 28 janvier à Saint-Lô, qu'il était *«totalement contre»* l'organisation d'un référendum sur l'éducation nationale, que propose le RPR. *«On ne peut pas traiter par référendum les questions les plus complexes de la société française»*, a-t-il dit, ajoutant : *«Si l'on fait un référendum, on redéchaîne les passions et on fait de l'école un enjeu de partis.»* M. Bayrou s'est d'autre part déclaré *«partisan du maintien et du renfort des concours nationaux de recrutement des enseignants qui est le système le plus démocratique et le plus juste»*.

Le second tribunat de M. Mitterrand

Suite de la première page

Et plus le RPR sera dominateur, plus le président de la République pourra jouer des craintes que la hantise d'un nouvel «Etat-RPR» ne manquera pas de susciter chez M. Giscard d'Estaing et ses amis.

Dans un tel contexte, d'autant plus différent de celui de 1986 que la compétition électorale ne s'annonce pas dominée par une confrontation de programmes économiques et sociaux radicalement opposés, M. Mitterrand ne manquera pas de pousser ses vainqueurs à la faute.

Les calculs stratégiques de l'Elysée apparaissent en filigrane sous les propos tenus par son ancien porte-parole, M. Michel Vauzelle, dans *Paris-Match* daté du 4 février : *«En avril prochain, le scénario le plus probable sera celui-ci : la droite, consciente de ses erreurs de 1986 – suppression de l'impôt sur la fortune, par exemple – pourrait gouverner prudemment, à l'image de personnalités comme Balladur ou Barre. Mais cette première ligne risque d'être bousculée dès l'automne par les durs, qui diront :* «Vous n'avez pas été élus pour faire cela! Où est la différence avec les socialistes?» *La politique du gouvernement pourrait se durcir, toucher aux acquis sociaux, verser dans le tout-sécuritaire. Le président Mitterrand pourra dire :* «Je n'accepte pas cela» *et prendre les Français à témoin»*.

Une magistrature protectrice

Le ministre de la justice ajoute : *«Quand on voit quelqu'un d'aussi modéré que Giscard parler de faire descendre les Français dans la rue, on peut s'inquiéter. (...) Heureusement, le président a des atouts. Il peut précipiter les échéances : législatives, en dissolvant l'Assemblée, ou même présidentielle. S'il voulait tomber à gauche, la droite lui en fournirait l'occasion. Mais ce n'est pas son état d'esprit. Il est prêt au combat et bien décidé à n'abandonner aucune miette de son mandat.»*

Personnellement, en effet, M. Mitterrand est paré contre toute éventualité. L'Elysée a même théorisé la fonction tribunitienne qu'il s'était empiriquement octroyée de 1986 à 1988, en profitant de l'espace de libertés que lui avait ouvert sa mise à l'écart des circuits de pouvoir installés par le gouvernement de M. Chirac pour saisir toutes les occasions de faire entendre sa différence à l'opinion publique, à l'extérieur de l'Elysée autant qu'en conseil des ministres. Son insistance sur la préservation des acquis sociaux, comme sa récente visite surprise à Vaison-la-Romaine, montrent, depuis trois semaines, qu'il a déjà réendossé les habits du tribun de la «plèbe» de gauche – *«gardien de la solidarité»*, *«garant de la cohésion sociale, je veux dire gardien de la cohésion nationale»* – qu'il avait si bien portés au cours de la première cohabitation et qui lui avaient valu, d'emblée, un regain de popularité.

L'Elysée prépare donc l'après-28 mars comme s'il s'agissait pour M. Mitterrand d'exercer véritablement une magistrature arbitrale et protectrice dans le cadre d'un tribunat institutionnel, en tenant compte, bien entendu, des enseignements de la première expérience.

Il ne renoncera pas complètement, pour sa propre défense, à la stratégie du bunker qu'il avait privilégiée de 1986 à 1988 après l'avoir préparée dès l'automne 1985. Les postes-clés de la haute fonction publique sont déjà verrouillés et, au cours des prochaines semaines, M. Charles Pasqua trouvera certainement d'autres occasions d'accuser la présidence de la République de placer, ici ou là, *«ses créatures»*, selon l'expression utilisée le 23 janvier par l'ancien ministre de l'intérieur.

On reverra également le chef de l'Etat se battre pied à pied, au besoin, à propos de chaque nomination en conseil des ministres. Et même si la déroute des socialistes devient telle qu'elle lui ôte la force de récuser certaines attributions de portefeuilles dans le domaine de ses prérogatives régaliennes, comme il l'avait fait en refusant, par exemple, la présence de M. François Léotard à la tête du ministère des affaires étrangères, personne ne pourra l'empêcher d'user de tous les moyens que lui confère la Constitution pour s'ériger en contre-pouvoir permanent en étant assuré, par son isolement même, de bénéficier d'une couverture médiatique... *«spectaculaire»*.

Filières d'information

Mais M. Mitterrand cherche surtout à se prémunir contre les difficultés qu'il avait rencontrées quand, court-circuité par l'équipe de M. Chirac (à l'exception notable de M. Balladur), il avait souffert d'un manque d'informations qui avait presque subordonné l'Elysée à l'Hôtel Matignon dans la conduite des affaires. Pour ne plus courir le risque d'être absent de la vie quotidienne, il a déjà mis en place un système de défense en profondeur établi sur un réseau de cercles concentriques. Comme M. Vauzelle, chacun des hommes qui ont, depuis 1981, occupé auprès de lui les fonctions les plus éminentes, a été invité à battre le rappel de ses amitiés politiques pour mettre en place une filière d'information. Le secrétaire général de la présidence de la République, M. Hubert Védrine, et son prédécesseur, M. Jean-Louis Bianco, l'actuel ministre de l'équipement, font naturellement office de chefs d'orchestre.

Parallèlement, chacun des principaux conseillers techniques de l'Elysée anime son propre cercle, en liaison avec son ou ses prédécesseurs, pour solliciter, dans les secteurs publics ou privés de sa compétence, la participation de ses interlocuteurs habituels à des échanges de vues qui ne sont pas politiquement désintéressés. Il se tisse ainsi un ensemble de toiles mitterrandistes dans les milieux politiques et professionnels, et certaines réunions de travail «mixtes» ont déjà eu lieu.

Autre nouveauté par rapport à la période 1986-1988, l'Elysée n'exclut plus de voir le chef de l'Etat recourir, en cas de conflit institutionnel engendré par la nouvelle majorité, à des procédures qu'il trouvait inutilisables à l'époque où il était lui-même candidat potentiel à l'élection présidentielle. Dans un climat de fin de règne et dans un paysage où, à droite, le clivage se fera principalement entre les partisans d'une présidentielle anticipée et les attentistes, l'arme de la dissolution de l'Assemblée nationale, ou celle du référendum, peut fournir à un président à bout de course l'opportunité de terminer son mandat *«en tombant à gauche»*. Surtout s'il apparaît très vite, comme l'espère visiblement l'Elysée, que la nouvelle majorité ne gouverne pas plus efficacement que les socialistes.

Mais, si l'Histoire bégaie parfois, elle ne se répète jamais, et aucun de ses calculs ne préservera M. Mitterrand de l'effet d'usure qui affecte inexorablement son autorité personnelle et déjouera peut-être ses plans. A supposer même qu'il parvienne à réévaluer son bilan et à redorer un peu son blason, la question de savoir à qui profiterait son ultime sursaut resterait sans doute sans réponse immédiate.

ALAIN ROLLAT

En Ile-de-France

Le conseil régional rejette le projet de schéma directeur

L'unanimité des votants a rejeté, jeudi 28 janvier au cours de la séance du conseil régional d'Ile-de-France, le projet de nouveau schéma directeur présenté par le préfet de région, M. Christian Sautter. Tous les groupes, à l'exception du PS, ont rejeté *«sans nuances»* le texte, ce qui devrait provoquer son retrait par le gouvernement. Les conseillers régionaux socialistes, qui avaient quitté la salle, n'ont pas participé au vote pour ne pas *«s'associer à une mascarade de débat»*. Ils ont déclaré vouloir laisser à l'exécutif régional RPR-UDF, qui a refusé une discussion sur des amendements, la *«lourde responsabilité de bloquer l'aménagement de l'Ile-de-France»*.

Au cours de son point de presse du 28 janvier, le premier ministre, M. Bérégovoy a notamment déclaré : *«Nous sommes devant un grand choix. Est-ce que l'on organise la région parisienne en maîtrisant son développement ou est-ce que l'on continue un développement sauvage? (...) La politique suivie par les gouvernements précédents et que je reprends à mon compte, vise à développer un aménagement du territoire aussi harmonieux que possible. Que la région parisienne s'y oppose me paraît un défi lancé à toute la province française.»*

La préparation des élections législatives

La liste des candidats présentés ou soutenus par le Parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche

Le Parti socialiste a presque achevé de désigner ses candidats ou ceux qu'il soutiendra aux élections législatives de mars prochain. Appartenant au PS dans la quasi-totalité des circonscriptions, ce sont, dans trente-six autres, des membres du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), auxquels s'ajoutent deux membres du Mouvement des réformateurs (MDR) et douze « divers gauche » (div. g.) ou « majorité présidentielle » (maj. p.). Nous en publions ci-dessous la liste pour les départements métropolitains, sur laquelle les noms des élus de juin 1988 – restés députés ou entrés au gouvernement – apparaissent en italique.

ALSACE

Bas-Rhin. – 1re : Roland Ries ; 2e : Michel Schmitt ; 3e : Alfred Muller, div. g. ; 4e : *en cours* ; 5e : Gilbert Estève ; 6e : Alain Ferry, div. g. ; 7e : Jean-Claude Weil ; 8e : Gilbert Liehn ; 9e : *en cours.*

Haut-Rhin. – 1re : Serge Rosenblieh ; 2e : Arnaud Bory ; 3e : *en cours* ; 4e : Jean-Claude Delbarre ; 5e : *Jean-Marie Bockel* ; 6e : Joseph Spiegel ; 7e : *Jean-Pierre Baeumler.*

AQUITAINE

Dordogne. – 1re : *Bernard Bioulac* ; 2e : Renaud Boisvert ; 3e : *MRG en cours* ; 4e : *Roland Dumas.*

Gironde. – 1re : Joëlle Dusseau ; 2e : François Tournier, MRG ; 3e : *Claude Barande* ; 4e : *Pierre Garmendia* ; 5e : *Pierre Brana* ; 6e : *Michel Sainte-Marie* ; 7e : *Pierre Ducout* ; 8e : Jean-François Acot-Mirande ; 9e : Bernard Castagnet ; 10e : *Gilbert Mitterrand* ; 11e : *Bernard Madrelle.*

Landes. – 1re : *Alain Vidalies* ; 2e : Jean-Pierre Dufau ; 3e : *Henri Emmanuelli.*

Lot-et-Garonne. – 1re : Francis Auradou ; 2e : *Gérard Gouzes* ; 3e : Christophe Donon.

Pyrénées-Atlantiques. – 1re : René Majesté ; 2e : Georges Labazée ; 3e : *André Labarrère* ; 4e : Pierre Bidart ; 5e : Nicole Pery ; 6e : *MRG en cours.*

AUVERGNE

Allier. – 1re : *François Colcombet* ; 2e : Bernard Pozzoli ; 3e : Jean Mallot ; 4e : Gérard Charasse, MRG.

Cantal. – 1re : René Souchon ; 2e : Laurent Tellier.

Haute-Loire. – 1re : Roland Casanova ; 2e : Gérard Fraquier.

Puy-de-Dôme. – 1re : *Maurice Pourchon* ; 2e : *Alain Néri* ; 3e : Alain Bardot ; 4e : Jean-Pierre Bacquet ; 5e : *Maurice Adevah-Pœuf* ; 6e : *Edmond Vacant.*

BOURGOGNE

Côte-d'Or. – 1re : François Rebsamen ; 2e : Colette Popard ; 3e : *Roland Carraz* ; 4e : Jean-François Hory, MRG ; 5e : *François Patriat.*

Nièvre. – 1re : *Pierre Bérégovoy* ; 2e : Jean-Pierre Mignard ; 3e : *Bernard Bardin.*

Saône-et-Loire. – 1re : *en cours* ; 2e : Roland Cottin ; 3e : *André Billardon* ; 4e : *Didier Mathus* ; 5e : Jean Truc ; 6e : Alain Muller.

Yonne. – 1re : Michel Bonhenry ; 2e : *Henri Nallet* ; 3e : *en cours.*

BRETAGNE

Côtes-d'Armor. – 1re : *Yves Dollo* ; 2e : *Charles Josselin* ; 3e : *Didier Chouat* ; 4e : *Maurice Briand* ; 5e : *Pierre-Yves Trémel.*

Finistère. – 1re : *Bernard Poignant* ; 2e : *Joseph Gourmelon* ; 3e : François Cuillandre ; 4e : Marylise Lebranchu ; 5e : Jean-Pierre Thomin ; 6e : Kofi Yamgnane ; 7e : Daniel Bouer ; 8e : *Louis Le Pensec.*

Ille-et-Vilaine. – 1re : *Jean-Michel Boucheron* ; 2e : *Edmond Hervé* ; 3e : Marcel Rogemont ; 4e : Jean-René Marsac ; 5e : Guy Gerbaud ; 6e : Louis Feuvrier, div. g. ; 7e ; Isabelle Thomas.

Morbihan. – 1re : Alain Le Fur ; 2e : Jean-Claude Ropert ; 3e : *en cours* ; 4e : Paul Pabeuf ; 5e : *Jean-Yves Le Drian* ; 6e : Jean-Yves Laurent.

CENTRE

Cher. – 1re : Jean-Pierre Saulnier ; 2e : André Gagneux ; 3e : *Alain Calmat*, maj. p.

Eure-et-Loir. – 1re : *Georges Lemoine* ; 2e, Roger Bambuck, maj. p. ; 3e *Bertrand Gallet* ; 4e : Jean-Yves De Franciosi.

Indre. – 1re : *Jean-Yves Gateaud* ; 2e : *André Laignel* ; 3e : *Jean-Paul Chanteguet.*

Indre-et-Loire. – 1re : Jean Germain ; 2e : Jean-Jacques Filleul ; 3e : Eric Ghebali, div. g. ; 4e : *Jean Proveux* ; 5e : *Jean-Michel Testu.*

Loir-et-Cher. – 1re : *Jack Lang* ; 2e : *Jeanny Lorgeoux* ; 3e : Daniel Chanet.

Loiret. – 1re : *Jean-Pierre Sueur* ; 2e : François Lebon ; 3e : *Jean-Pierre Lapaire* ; 4e : Albert Mimoun, div. g. ; 5e : Claude Laurent.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Ardennes. – 1re : *Roger Mas* ; 2e : *Gérard Istace* ; 3e : *Jean-Paul Bachy.*

Aube. – 1re : Marc Bret ; 2e : Jean-Pierre Chérain ; 3e : *Michel Cartelet.*

Marne. – 1re : Jean-Claude Laval ; 2e : Michel Voisin ; 3e : Alain Bisteur ; 4e : Bertrand Wiedemann-Goiran.

Haute-Marne. – 1re : Guy Baillet ; 2e : *Guy Chanfrault.*

CORSE

Corse-du-Sud. – 1re : *MRG en cours* ; 2e : *en cours.*

Haute-Corse. – 1re : *Emile Zuccarelli*, MRG ; 2e : Robert Alberti.

FRANCHE-COMTÉ

Doubs. – 1re : *Robert Schwint* ; 2e : Jean-Louis Fousseret ; 3e : *Guy Bêche* ; 4e : Pierre Moscovici ; 5e : Yves Lagier.

Jura. – 1re : *Alain Brune* ; 2e : *en cours* ; 3e : *Jean-Pierre Santa-Cruz.*

Haute-Saône. – 1re : *en cours* ; 2e : *Jean-Pierre Michel* ; Jean-Noël Jeanneney, maj. p.

Territoire-de-Belfort. – 1re : *Raymond Forni* ; 2e : *Jean-Pierre Chevènement.*

ILE-DE-FRANCE

Paris. – 1re : Dominique Bertinotti ; 2e : Philippe Chauvet ; 3e : Alain Morell ; 4e : Jacques Bravo ; 5e : Tony Dreyfus ; 6e : *Georges Sarre* ; 7e : Patrick Bloche ; 8e : Eric Chevaillier ; 9e : *Jean-Marie Le Guen* ; 10e : Serge Blisko ; 11e : Pierre Castagnou ; 12e : Claude Fleutiaux ; 13e : Marc Mossé, MRG ; 14e : Jean-Yves Mano ; 15e : Danièle Pourtaud ; 16e : Jean-Luc Gonneau ; 17e : Yvette Davant : 18e : Christophe Caresche ; 19e : *Daniel Vaillant* : 20e : *Jean-Christophe Cambadélis* ; 21e : *Michel Charzat.*

Seine-et-Marne. – 1re : Jean-Louis Mouton ; 2e : *en cours* ; 3e : Dominique Vincent ; 4e : Philippe Darriulat ; 5e : Frédéric Chefd'hotel ; 6e : Jean Lion ; 7e : *Jean-Paul Planchou* ; 8e : *Jean-Pierre Fourré* ; 9e : *Jacques Heuclin.*

Yvelines. – 1re : Roland Nadaus ; 2e : Alain Gribe ; 3e : Michèle Valladon ; 4e : Denis Leroux ; 5e : Gérard Mouchard ; 6e : Jean Laurent ; 7e : *Michel Rocard* ; 8e : *Bernard Schreiner* ; 9e : Jean-Alain Rousseau ; 10e : Anne-Andrée Beaugendre ; 11e : *Guy Malandain* ; 12e : Marie-Annick Trentarossi.

Essonne. – 1re : *Jacques Guyard* ; 2e Alain Girard ; 3e : *Yves Tavernier* ; 4 : Eric Cochard ; 5e : Paul Loridant, sén. ; 6e : *Claude Germon* ; 7e : *Marie-Noëlle Lienemann* ; 8e : *Michel Berson* ; 9e : *Thierry Mandon* ; 10e : *Julien Dray.*

Hauts-de-Seine. – 1re : Chantal Léopold, maj. p. ; 2e : Michel Laneret ; 3e : Pierre Roussel ; 4e : *Michel Sapin* ; 5e : Gilles Catoire ; 6e : Elisabeth Gourevitch ; 7e : Madeleine Darbel ; 8e : Caroline Roy, MRG ; 9e : Pierre Gaborit ; 10e : Marlène Biton ; 11e : *Philippe Bassinet* ; 12e : Pascal Buchet ; 13e : Jean-François Merle.

Seine-Saint-Denis. – 1re : *Gilbert Bonnemaison* ; 2e : Henri Weber ; 3e : Jacques Salvator ; 4e : Gérard Fuchs ; 5e : Gilles Lacan ; 6e *Claude Bartolone* ; 7e : Daniel Cholley ; 8e : Jean-Francis Dauriac, MRG ; 9e : *Véronique Neiertz* ; 10e : *Jacques Delhy* ; 11e : Jean-Claude Mejsak ; 12e : Pascal Popelin ; 13e : *Jacques Mahéas.*

Val-de-Marne. – 1re : André Maurin ; 2e : *Laurent Cathala* ; 3e : Roger-Gérard Schwartzenberg, MRG ; 4e : Serge Delaporte ; 5e : Jean-Claude Emorine ; 6e : Michel Sulter ; 7e : Jean-Louis Besnard ; 8e : Raymond Riquier ; 9e : *René Rouquet* ; 10e : Jean-Luc Laurent ; 11e : Alain Geismar ; 12e : *Patrick Sève.*

Val-d'Oise. – 1re : Jean-Pierre Muller ; 2e : *Alain Richard* ; 3e : *Jean-Pierre Bequet* ; 4e : Marcel Chermeux, MRG ; 5e : Manuel Valls ; 6e : François Ballestracci ; 7e : *Marie-France Lecuir* ; 8e : *Dominique Strauss-Kahn* ; 9e : *Michel Coffineau.*

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Aude. – 1re : *Joseph Vidal* ; 2e : *Régis Barailla* ; 3e : *Jacques Cambolive.*

Gard. – 1re : Bernard Casaurang ; 2e : *Jean-Marie Cambacérès*, div. g. ; 3e : Gilbert Baumet, MDR. ; 4e : *en cours* ; 5e : *Alain Journet.*

Hérault. – 1re : Josette Claverie ; 2e : *en cours* ; 3e : Claude Barral ; 4e : *Georges Frêche* ; 5e : *Bernard Nayral* ; 6e : *Alain Barrau* ; 7e : *Jean Lacombe.*

Lozère. – 1re : Raymond Fabre ; 2e : Alain Bertrand.

Pyrénées-Orientales. – 1re : Marcel Torredemer ; 2e : *Pierre Estève* ; 3e : Christian Bourquin ; 4e : *Henri Sicre.*

LIMOUSIN

Corrèze. – 1re : *François Hollande* ; 2e : Philippe Nauche ; 3e : Bernadette Bourzal.

Creuse. – 1re : *André Lejeune* : 2e : *Gaston Rimareix.*

Haute-Vienne. – 1re : *Robert Savy* ; 2e : *Jean-Claude Peyronnet* ; 3e : Bernard Brouille ; 4e *Alain Rodet.*

LORRAINE

Meurthe-et-Moselle. – 1re : Jean-Jacques Guyot ; 2e : René Mangin ; 3e Jean-François Grandbastien ; 4e : *Daniel Reiner* ; 5e : *Michel Dinet* ; 6e : *Jean-Yves Le Déaut* ; 7e : *Jean-Paul Durieux.*

Meuse. – 1re : François Dosé ; 2e : *Jean-Louis Dumont.*

Moselle. – 1re : *Jean Laurain* ; 2e : Dominique Gros ; 3e : Patrick Gerber ; 4e : Charles Trompette ; 5e : Gilbert Maurer ; 6e : Paul Bladt ; 7e : Michel Weber ; 8e : Michel Liebgott ; 9e : Eric Michel ; 10e : *René Drouin.*

Vosges. – 1re : Jean-Pierre Moinaux ; 2e : *Christian Pierret* ; 3e : Guy Vaxelaire ; 4e : Francis Kihl, MRG.

MIDI-PYRÉNÉES

Ariège. – 1re : *Augustin Bonrepaux* ; 2e : *René Massat.*

Aveyron. – 1re : Dominique Raynal ; 2e : Jean-Marc Sabathé, MRG ; 3e Armand Vernhettes, div. g.

Haute-Garonne. – 1re : Jean-Jacques Mirassou ; 2e : *Gérard Bapt* ; 3e : Alain Beneteau ; 4e : *Robert Loïdi* ; 5e : *Jacques Roger-Machart* ; 6e : *Hélène Mignon* ; 7e : *Lionel Jospin* ; 8e : Jean-Louis Idiart.

Gers. – 1re : Claude Desbons ; 2e : *Jean-Pierre Joseph.*

Lot. – 1re : *Bernard Charles*, MRG ; 2e : *Martin Malvy.*

Hautes-Pyrénées. – 1re : *Pierre Forgues* ; 2e : *Claude Gaits*, MRG ; 3e : Jean Glavany.

Tarn. – 1re : Paul Quilès ; 2e : *Charles Pistre* ; 3e : Bernard Raynaud, MRG ; 4e : *Jacqueline Alquier.*

Tarn-et-Garonne. – 1re *Hubert Gouze* ; 2e : *Jean-Michel Baylet*, MRG.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Nord. – 1re : Bernard Roman ; 2e : *Bernard Derosier* ; 3e : Paul Besson ; 4e : Paul Lauérière ; 5e : Bernard Davoine ; 6e : Dominique Bailly ; 7e : *Bernard Carton* ; 8e : Marie-Odile Rousseaux ; 9e : Franz Quatrebœufs, MRG ; 10e : *Jean-Pierre Balduyck* ; 11e : *Yves Durand* ; 12e : Michel Delebarre ; 13e : *André Delattre* ; 14e : Jean Le Garrec ; 15e : Jean Delobel ; 16e : Daniel Mio ; 17e : *Marc Dolez* ; 18e : Jacques Warin ; 19e : Roland Veaux ; 20e : Francis Berkmans ; 21e : Bernard Frimat ; 22e : *Christian Bataille* ; 23e : *Umberto Battist* ; 24e : *Marcel Dehoux.*

Pas-de-Calais. – 1re : *Jean-Pierre Defontaine*, MRG ; 2e : Jean-Marie Alexandre ; 3e : Cécile Locqueville ; 4e : Jean-Marie Krajewski ; 5e : *Guy Lengagne* ; 6e : *Dominique Dupilet* ; 7e : *André Capet* ; 8e : Michel Lefait ; 9e : *Jacques Mellick* ; 10e : Serge Janquin ; 11e : *Noël Josèphe* ; 12e : *Jean-Pierre Kucheida* ; 13e : *Jean-Claude Bois* ; 14e : *Albert Facon.*

BASSE-NORMANDIE

Calvados. – 1re : Yves Mével ; 2e : *Louis Mexandeau* ; 3e : *Yvette Roudy* ; 4e : Jeanguy Lecarpentier ; 5e : André Ledran ; 6e : Olivier Stirn.

Manche. – 1re : Michel Levilly ; 2e : Philippe Durand ; 3e : *en cours* ; 4e : Patrick Mougenot ; 5e : *Bernard Cauvin.*

Orne. – 1re : Yves Lepape ; 2e : André Grudet ; 3e : François Doubin, MRG.

HAUTE-NORMANDIE

Eure. – 1re : Daniel Guérin, MRG ; 2e : Alain Bureau ; 3e : Jean-Louis Destans ; 4e : *François Loncle* ; 5e : Pascal Lamy.

Seine-Maritime. – 1re : *Michel Bérégovoy* ; 2e : *Dominique Gambier* ; 3e : *Pierre Bourguignon* ; 4e : *Laurent Fabius* ; 5e : *Jean-Claude Bateux* ; 6e : *Paul Dhaille* ; 7e : Eric Donfu ; 8e : Joseph Menga ; 9e : *Frédérique Bredin* ; 10e : *Jean-Marie Leduc* ; 11e : *Jean Beaufils* ; 12e : *Alain Le Vern.*

PAYS-DE-LA-LOIRE

Loire-Atlantique. – 1re : Daniel Asserray ; 2e : Albert Mahé ; 3e : *Jean-Marc Ayrault* ; 4e : *Jacques Floch* : 5e : Thérèse Caillaud ; 6e : Martine Buron ; 7e : René Leroux ; 8e : *Claude Evin* ; 9e : Camille Durand ; 10e : Alexandre Mazzorana, MRG.

Maine-et-Loire. – 1re : Yves Meimoun ; 2e : Jean-Claude Boyer ; 3e : *MRG en cours* ; 4e : Michel Cartron ; 5e : Jean-Pierre Bougnoux ; 6e : Annick Kerriou ; 7e : Jean-Yves Dumont.

Mayenne. – 1re : Michel Saurin ; 2e : Francis Daligault ; 3e : Alain Pers.

Sarthe. – 1re : Pierre Chesnier, MRG ; 2e : *Raymond Douyère* : 3e : *Guy-Michel Chauveau* ; 4e : Géraud Gibert ; 5e : *Jean-Claude Boulard.*

Vendée. – 1re : Jacques Auxiette ; 2e : Jean-Louis Berland ; 3e : Jacques Fraisse ; 4e : Daniel Houres, MRG ; 5e : Jean-Claude Remaud.

PICARDIE

Aisne. – 1re : *René Dosière* ; 2e : Yves Mennesson ; 3e : *Jean-Pierre Balligand* ; 4e : *Bernard Lefranc* ; 5e : Dominique Jourdain.

Oise. – 1re : Yves Rome ; 2e : André Sainjon ; 3e : *Jean Anciant* ; 4e : Olivier Deuil ; 5e : *Michel Françaix* ; 6e : Gérard Beyle ; 7e : *Jean-Pierre Braine.*

Somme. – 1re : *Jean-Claude Dessein* ; 2e : Bernard Wallois ; 3e : *Pierre Hiard* ; 4e : *Jacques Becq* ; 5e : Roger Lineatte ; 6e : *Jacques Fleury.*

POITOU-CHARENTES

Charente. – 1re : Bernard Desbordes ; 2e : Jean-Claude Fayemendie ; 3e : *Jérôme Lambert* ; 4e : Jean-Claude Beauchaud.

Charente-Maritime. – 1re : *Michel Crépeau*, MRG ; 2e : François Fountaine, MRG ; 3e : *Roland Beix* ; 4e : *Pierre-Jean Daviaud*, maj. p. ; 5e : Henri-Georges Dubois.

Deux-Sèvres. – 1re : Bernard Bellec ; 2e : Ségolène Royal ; 3 et 4 : *en cours.*

Vienne. – 1re : *Jacques Santrot* ; 2e : Alain Claeys ; 3e : Philippe Charpentier ; 4e : Guy Monjalon.

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Alpes-de-Haute-Provence. – 1re : *François Massot* : 2e : José Escanez.

Hautes-Alpes. – 1re : *Daniel Chevallier* ; 2e : *MRG en cours.*

Alpes-Maritimes. – 1re : Joseph Ciccolini, MRG ; 2e : *en cours* ; 3e : Jean-Hugues Colonna ; 4e : Michèle Mathieu ; 5e : Paul Cuturello ; 6e : Pierre-Marie Vidal, MDR ; 7e : Marc Daunis ; 8e : Jean-Paul Léocard ; 9e : *en cours.*

Bouches-du-Rhône. – 1re : Michel Coullomb ; 2e : Bernard Pigamo ; 3e : *Philippe Sanmarco* ; 4e : Charles-Emile Loo ; 5e : *Janine Écochard* ; 6e : *en cours* ; 7e : *Michel Pezet* ; 8e : *Marius Masse* ; 9e : *en cours* ; 10e : Roland Povinelli ; 11e : Marc Egloff, MRG ; 12e : *Henri d'Attilio* ; 13e : Roger Camoin ; 14e : Alexandre Medvedowsky ; 15e : Daniel Conte ; 16e : *Michel Vauzelle.*

Var. – 1re : Gérard Maestracci ; 2e : Alexandre Hory, MRG ; 3e : Roland Joffre ; 4e : Patrick Glo ; 5e : Serge Rambaud ; 6e : Maurice Janetti ; 7e : *en cours.*

Vaucluse. – 1re : *Guy Ravier* ; 2e : *André Borel* ; 3e : Christian Gros ; 4e : *Jean Gatel.*

RHÔNE-ALPES

Ain. – 1re : Dominique Saint-Pierre, MRG ; 2e : Marie-Eliane Drut-Gorju ; 3e : Pierre Carroz ; 4e : Michel Raymond.

Ardèche. – 1re : *Robert Chapuis* ; 2e : Yves Jouvet ; 3e : *Jean-Marie Alaize.*

Drôme. – 1re : *Roger Léron* ; 2e : *Alain Fort* ; 3e : *Henri Michel* ; 4e : Henri Bertholet.

Isère. – 1re : Gérard Dulac, MRG ; 2e : *Jean-Pierre Luppi* ; 3e : *Michel Destot* ; 4e : *Didier Migaud* ; 5e : *Edwige Avice* ; 6e : Jean Bourdier ; 7e : Jean-Pierre Philippe ; 8e : *Louis Mermaz* ; 9e : André Vallini.

Loire. – 1re : Gérard Lindeperg ; 2e : Jean-Claude Bertrand ; 3e : André Friedenberg, MRG ; 4e : Jean-Paul Chartron ; 5e : *Jean Auroux* ; 6e : Albert Prost ; 7e : Alain Pomès.

Rhône. – 1re : Thierry Braillard, MRG ; 2e : Andrée Rives ; 3e : Yvon Deschamps ; 4e : Martine Roure ; 5e : Guy David ; 6e : *Jean-Paul Bret* ; 7e : *Jean-Jack Queyranne* ; 8e : Yvon Olivier ; 9e : Alain Rocher, MRG ; 10e. Guy Orlandini ; 11e : *Gabriel Montcharmont* ; 12e : René Lambert ; 13e : Martine David ; 14e : *Marie-Josèphe Sublet.*

Savoie. – 1re : *Jean-Paul Calloud* ; 2e : Pierre Bonhomme ; 3e : *Roger Rinchet.*

Haute-Savoie. – 1re : André Pitte ; 2e, 3e, 4e : *en cours* ; 5e : Bernard Comont.

(*Le Monde* a publié dans ses éditions du 22 janvier la liste des candidats investis par le RPR et l'UDF.)

Le RPR et l'UDF éliminent quelques primaires

Le RPR et l'UDF, qui poursuivent des discussions sur les investitures aux élections législatives, ont publié, jeudi 28 janvier, une nouvelle liste qui complète l'accord électoral conclu, le 20 janvier, entre les deux formations (*le Monde* du 22 janvier). En Loire-Atlantique, deux « *primaires* » sont supprimées : le candidat unique est M. Jean-Luc Harousseau (UDF) dans la troisième circonscription et M. Alain Saillant (RPR) dans la quatrième. Dans l'Oise qui était un département « réservé », le RPR et l'UDF présentent des candidats uniques dans les sept circonscriptions (*le Monde* daté 24-25 janvier). Il s'agit, pour le RPR, de MM. Olivier Dassault, député sortant (1re), Jean-François Mancel, député sortant (2e), Ernest Chenière (3e), Arthur Dehaine, député sortant (4e), Lucien Degauchy (5e) ; pour l'UDF, de MM. François-Michel Gonnot, député sortant (6e) et Patrick Malaizé (7e).

Dans le Haut-Rhin, le RPR a retiré son candidat dans la cinquième circonscription, permettant à M. Joseph Klifa (UDF-PSD) d'être candidat unique alors que l'UDF a retiré le sien dans le septième afin que M. Michel Habig (RPR) se trouve dans une situation identique. Dans la neuvième circonscrption de l'Essonne, l'UDF réserve le nom de son candidat (qui ne sera pas M. Huvelin, dont le nom figurait sur la première liste) face à M. Georges Tron (RPR). En revanche, dans la quatrième circonscription des Côtes d'Armor qui était « réservée » par l'UDF, cette dernière a désigné M. Yvon Lemoigne, qui sera candidat unique. Cas de figure semblable dans la première circonscription du Bas-Rhin où le candidat unique de l'opposition parlementaire sera M. Emile Kœhl, député sortant (UDF). Dans les Vosges, la troisième circonscription est « réservée » car le député sortant, M. Christian Spiller (div. d.) a manifesté son intention de ne pas se représenter.

Dans le Gard, l'UDF a décidé de présenter M. Jean-Marie André face à M. Simon Casas, candidat du RPR, dans la deuxième circonscription ; et dans le Territoire de Belfort, M. Michel Raclot face à M. Lionel Courbey, candidat du RPR, dans la seconde circonscription. Dans la sixième circonscription du Nord, l'UDF, qui avait « réservé » son candidat, apporte son soutien à M. Vandelanoitte (div. d.). Enfin, le RPR a « réservé » le nom de son candidat dans la neuvième circonscription de Seine-et-Marne où M. Guy Geoffroy avait été précedemment désigné.

□ **L'Alliance populaire (extrême droite) présentera quatre-vingts candidats.** – M. Jean-François Touzé, président de l'Alliance populaire, a présenté, mardi 26 janvier à Paris, une liste de quatre-vingts candidats que cette organisation d'extrême droite présentera aux élections législatives dans trente-cinq départements avec pour slogan « *Français, relevez la tête* ». Créée il y a neuf mois (*le Monde* du 5 mai 1992) par d'ancien membres du Front national et du Parti des forces nouvelles (PFN), ce mouvement avait pour ambition d'être présent dans deux cents circonscriptions.

s ou soutenus les radicaux de gauche

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le meurtre d'une fillette devant la cour d'assises de la Moselle

Le handicap mental de Christian Giacchetto

Christian Giacchetto, trente-six ans, comparaît depuis le mercredi 27 janvier devant la cour d'assises de la Moselle pour répondre du viol et du meurtre d'une fillette de trois ans, commis à Metz le 25 février 1989. Un premier procès, qui s'était ouvert le 23 janvier 1992, avait été interrompu après six jours de débat afin de permettre l'instruction d'un complément d'information ordonné par la cour. Il a principalement porté sur les faits, alors que ce procès pose une autre question : quels sont les critères permettant d'apprécier si la situation mentale d'un accusé lui permet d'être jugé dans des conditions normales ?

METZ

de notre envoyé spécial

La présidente lui parle comme s'il s'agissait d'un enfant. Pour obtenir une réponse à peu près cohérente, il faut former des phrases courtes avec des mots simples. Et même à ce prix, le dialogue devient rapidement impossible. D'un instant à l'autre, si la question lui est posée autrement, Giacchetto conteste ce qu'il vient d'affirmer péremptoirement. Ou bien il répond «oui» en argumentant aussitôt le contraire. Et dans une affaire aussi grave, la salle laisse souvent échapper un bref sourire, aussitôt réprimé par un sentiment de consternation. Ainsi, lorsque la présidente, Mme Marie-Agnès Mirguet, lui indique : *«Vous êtes l'aîné de onze enfants»*, Giacchetto rétorque, formel *«Non ! Je suis le plus vieux.»* Et lorsqu'on lui permet de se rasseoir, c'est lui qui déclare, solennel : *«Je n'ai plus de questions à poser.»*

A l'âge de trois ans, il ne marchait pas encore. *«Il se traînait par terre»*, raconte sa mère, en rappelant que c'est ainsi qu'il s'est faufilé dans une cage d'escalier pour tomber du quatrième étage. Il a été hospitalisé pendant six mois avec un traumatisme crânien et ce n'est qu'à l'âge de sept ans qu'il a commencé à marcher difficilement. Il n'a été à l'école qu'à dix ans, mais il n'a jamais appris à lire ni à écrire, et il sait à peine compter. Placé dans un institut médico-professionnel pour handicapés mentaux à treize ans, son état, selon les éducateurs, s'est aggravé. A quinze ans, le directeur dit de lui : *«C'était un garçon craintif, peureux, sauvage, qui ne comprenait pas le sens des mots.»* A dix-huit ans, il entre comme balayeur auxiliaire à la ville de Metz.

Cet emploi, qui pourrait être interprété comme une chance, sera en fait un handicap supplémentaire. *«J'avais souhaité qu'il soit plutôt orienté vers un centre d'études au travail (CAT)»*, explique un éducateur. Car la loi est ainsi faite que dès qu'un travail ordinaire a été occupé, il est très difficile, voire impossible, de revenir en milieu protégé.

Malgré la patience de son employeur, il est licencié au bout d'un an et il ne touchera jamais les allocations d'handicapé auxquelles il aurait eu droit s'il était resté à l'institut médico-pédagogique (IMP). Alors, avec une petite charrette, il ramasse des métaux qu'il vend aux récupérateurs. Quelques factures ont été retrouvées. Elles vont de 17,50 F à 50 F. Sa mère est convaincue qu'il a un don pour réparer les téléviseurs. Cette femme, qui travaille depuis trente ans comme agent d'entretien, pleure doucement à la barre en répétant : *«Je suis fatiguée, ça fait quatre ans que ça dure, j'en peux plus. Il était trop gentil, ce garçon-là. Je l'ai toujours protégé, car ce n'est pas un enfant comme les autres.»* Pendant un an, le juge d'instruction lui a interdit de voir son fils. Maintenant, elle va trois fois par semaine à la prison, mais les frères et sœurs de Giacchetto n'ont toujours pas le droit d'accéder au parloir.

Des aveux rétractés

Christian Giacchetto n'a eu qu'une petite amie : une jeune voisine qu'il rejoignait furtivement pour un bref rapport maladroit sans très bien comprendre ce qui lui arrivait, car ce n'est que bien plus tard qu'il trouvera la force de demander à une femme discrète le mécanisme d'une éjaculation qui l'étonne et le dégoûte. Pour le voisinage, c'est soit un *«clochard»*, soit un *«garçon gentil»*. Les uns le voient sobre, mais beaucoup l'ont connu ivre et hargneux. L'un de ses frères a dit aux enquêteurs : *«Il était un peu dérangé, mais pas méchant. On ne parlait pas avec lui, car quand il parlait, c'était tellement bête...»*

Il va cependant falloir juger Christian Giacchetto. Lorsque la petite Christelle Burbach a été retrouvée à 20 h 30, égorgée et violée dans un square de Metz le 25 février 1989, il y avait plus d'une heure que sa mère la recherchait éperdument. Car elle l'avait laissée endormie dans la voiture quelques minutes, le temps d'une courte visite chez ses parents. L'enquête se dirigea vers quatre jeunes hommes soupçonnés d'avoir volé des objets dans les voitures en stationnement ce soir-là. Parmi eux, Christian Giacchetto, qui finira par avouer le crime devant les policiers et le juge d'instruction ; puis il se rétracte et depuis, il nie formellement. *«On m'accuse d'un crime que j'ai pas commis, et moi, j'étais pas là !»* répète Giacchetto. Quant aux trois autres, ils auraient vu la scène du meurtre et ils comparaissent libres pour répondre du délit de *«non-assistance à personne en danger»*.

Sans preuve, sans élément matériel, la conviction se fera sur les débats, et l'état mental de l'accusé est donc particulièrement important. Certes, les experts ont estimé que Giacchetto n'était pas en état de démence au moment des faits et qu'il était *«accessible à la sanction pénale»*. Mais pour la défense, menée par Me Lilian Glok, le bâtonnier Michel Neyt, et Me Luc Girard, la difficulté, pour l'instant, est ailleurs. Il s'agit surtout de savoir si Giacchetto, avec un QI de 47, peut se défendre normalement, malgré son handicap et malgré la prise de puissants neuroleptiques. Selon une ultime expertise réalisée juste avant l'ouverture des débats, son état de santé physique et mental *«lui permet de comparaître»* devant la cour d'assises. Cette formule vague et plus juridique que médicale ne répond pas aux questions de la défense qui demandait une évaluation précise des capacités de compréhension de l'accusé.

MAURICE PEYROT

Les suites de l'affaire SAGES

Le maire de Massy et l'ancien maire d'Ostwald sont inculpés par le juge Van Ruymbeke

M. Claude Germon, député socialiste de l'Essonne et maire de Massy, a été inculpé, jeudi 28 janvier à Rennes, de trafic d'influence par le juge Renaud Van Ruymbeke. Le magistrat rennais, qui enquête sur la nature des financements dont certains élus socialistes ont bénéficié de la part du bureau d'études de la SAGES, proche du PS, avait déjà inculpé, mardi 26 janvier, un ancien adjoint du maire de Massy, chargé de l'urbanisme, M. Hubert Boucris (*le Monde* du 28 janvier). Dans la même journée, et dans le même dossier, le juge a notifié le même chef d'inculpation à M. André Fougerousse, ancien maire d'Ostwald (Bas-Rhin) et ancien membre du conseil régional d'Alsace.

Les investigations menées par le juge Renaud Van Ruymbeke depuis un an lui ont permis d'établir que la SAGES, présidée par M. Michel Reyt, et sa filiale ARAVIS avaient encaissé, entre 1989 et 1991, 13 millions de francs de commissions auprès d'entreprises pour des marchés conclus sur la commune de Massy (*le Monde* du 22 janvier). Dans une requête en date du 6 juillet 1992, le magistrat écrivait : *«Ces sociétés ont pris en charge des frais de campagne électorale et le financement politique pour le compte de M. Germon et de deux maires adjoints (M. Mélenchon et Mme Oprandi). Hubert Boucris apparaît comme salarié de la société ARAVIS, fonction qu'il aurait acceptée à la demande de M. Germon.»* Il ajoutait que *«le nom de M. Germon apparaît sur des factures d'un traiteur payées par la SAGES»*.

« Personne protégée »

Sur instructions de la chancellerie, six informations judiciaires, dont une concernant M. Boucris, étaient revenues entre les mains du magistrat rennais, tandis que vingt-cinq enquêtes préliminaires étaient confiées aux parquets compétents. M. Germon échappait ainsi au juge d'instruction, mais pas pour longtemps. La suppression du privilège de juridiction, entrée en vigueur le 4 janvier, a modifié la procédure. Avant cette date, le juge n'aurait pas pu inculper un élu – bénéficiant du statut de *«personne protégée»* – sans le feu vert de la Cour de cassation. Jeudi 28 janvier, il lui a suffi de convoquer M. Germon dans son bureau, comme il le ferait pour n'importe quel autre citoyen, pour lui notifier son inculpation.

A l'issue de son audition, M. Germon a fait lire par son avocat, Me Jacques Bourdais, bâtonnier du barreau de l'Essonne, un communiqué dans lequel il affirme que cette *«inculpation ne repose sur aucune charge ou fait mettant en cause la responsabilité pénale»* du maire de Massy, car ce dernier *«n'a perçu de la SAGES aucune rémunération, aucune commission, aucun avantage personnel de quelque nature que ce soit, à quelque moment que ce soit»*. Le texte précise que *«la SAGES n'a jamais conclu de marché ni avec la ville de Massy ni avec la SEM-Massy* [société d'économie mixte] et souligne que *«la chambre régionale des comptes n'a relevé aucune irrégularité dans la passation des marchés de ces deux collectivités»*.

Convocation du maire de Courcouronnes

Le cas de Massy n'est pas le seul dans lequel le juge s'efforce de déterminer si les sommes versées par la SAGES et ARAVIS aux élus relèvent du financement politique ou de l'enrichissement personnel. L'inculpation de M. André Fougerousse, dans le même dossier, procède de la même démarche. L'ancien maire d'Ostwald ainsi que des membres de sa famille auraient bénéficié, en relation avec des commissions facturées par la SAGES à des entreprises attributaires de marchés à Strasbourg et Ostwald, de voyages (en Egypte et en Tunisie) payés par la société de M. Reyt. Enfin, le juge a convoqué pour le lundi 1er février M. Guy Briantais, maire socialiste de Courcouronnes (Essonne). Cet élu avait, lui aussi, fait l'objet d'une requête dans laquelle le juge signalait les activités de la SAGES et ARAVIS à Courcouronnes, et notait que M. Briantais et sa famille avaient bénéficié, en 1990, d'un voyage payé aux Etats-Unis.

Dans un communiqué diffusé le 28 janvier, M. Briantais affirme que *«rien ne peut* [lui] *être reproché»* et estime qu'il devrait *«bénéficier prochainement d'un non-lieu»*. Si le juge Van Ruymbeke n'arrivait pas, lui aussi, à cette conclusion, M. Briantais *«souhaite être inculpé lundi»* pour avoir accès au dossier.

R.-P. P.

Au tribunal correctionnel de Lyon

Le procès de cinq trafiquants britanniques relance un débat sur les méthodes des douaniers

L'affaire des «Britanniques de Perrache» – ces cinq trafiquants de haschich arrêtés, le 6 juin 1990 à Lyon, avec une tonne de résine de cannabis – est examinée depuis mercredi 27 janvier par le tribunal correctionnel de Lyon. L'opération, montée par les douaniers pour «infiltrer» le groupe de trafiquants, a été passée au crible lors des audiences des 27 et 28 janvier. Le procureur a requis des peines de huit à douze ans de prison assorties d'amendes.

LYON

de notre bureau régional

Il aura fallu des mois de péripéties judiciaires, d'escarmouches procédurales et de gloses juridiques pour en arriver au débat sur le fond. Un premier procès avorté pour cause d'«inscription en faux» contre le procès-verbal de flagrant délit (*le Monde* du 7 octobre 1992) puis deux renvois. «L'opération Gisèle», *montée par la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), commençait à sentir le réchauffé.* C'est dans le juridisme que mijota pourtant ce vieux ragoût lors de la première demi-journée d'audience, mercredi 27 janvier.

Enfin, on se soucia de la personnalité mystérieuse des cinq sujets de Sa Majesté qui, *via* un interprète, tentaient de suivre un jeu plus compliqué que le cricket. Avec leurs costumes gris muraille de bonne coupe et leur opiniâtre mutisme, James O'Dea, quarante-sept ans, marchand de tableaux à Amsterdam, Terence Stuart, cinquante ans, commerçant à Londres, Alan Morgan, trente-six ans, Michael Cook, quarante-trois ans, et leur complice, prévenu libre, Jeffrey Thurgood, trente-deux ans, sont surtout remarquables par leur discrétion. Largement compensée par l'activisme de leurs avocats.

Ces demi-gros bonnets auxquels les douanes ont fait porter un large chapeau se prétendent *«occasionnels»*, *«fourvoyés»*, naïfs en somme. C'est quasiment par inadvertance que les quatre premiers se seraient retrouvés un matin de printemps, près de la gare de Perrache à Lyon, dans un camping-car (sur)chargé de 1 058 kilos de «shit». On en apprendra fort peu sur leurs trajectoires, leurs relations, leurs commanditaires. Rien non plus sur leur «boss» supposé, «l'homme aux cheveux blancs», un certain Michael Green qui s'est mis au vert et que le douanier «infiltré» décrira comme *«la plus grande tête pensante du système»*. Damned !

En saura-t-on réellement davantage sur «Gisèle», cette opération farouchement chaperonnée *a posteriori* par un ministre du budget amateur de havanes mais pourfendeur de hasch, dont la défense s'efforça de bousculer les pudeurs administratives ? Assez pour comprendre que ce coup monté en vue de réaliser une saisie record – *«faire du chiffre»* comme on dit dans le jargon – ressemble à un «coup», sinon tordu, du moins biaisé.

Enormes ficelles

Le «flagrant délit» miraculeux de Perrache cachait, en amont, une opération d'infiltration poussée. Comme le juge d'instruction le découvrit, il s'agissait moins d'une «livraison surveillée», légalisée depuis des lustres, que d'une livraison étroitement contrôlée. Sous la fausse identité d' «Eric», M. Jean-Pierre Cazé, contrôleur divisionnaire à l'antenne lyonnaise de la DNRED, avait joué un rôle actif dans le transport, le stockage et la livraison du haschich importé du Maroc. Faisant décharger le bateau à Port-la-Nouvelle (Aude), prenant contact avec un intermédiaire marocain, assurant le transport de la marchandise vers Lyon, assistant à des négociations et au paiement de la drogue à l'hôtel George V, à Paris, emmenant ses «complices» vers la souricière de Perrache après les avoir installés et aidés, pour le conditionnement du «H», dans un hangar loué à la chambre de commerce de Lyon... Encore ne s'agit-il là que de la version officielle, paquet d'invraisemblances emballé avec d'énormes ficelles.

Au cours de l'audience du jeudi 28 janvier qui prit les allures d'un procès à l'anglo-saxonne, la noria des défenseurs, renversant les rôles, s'acharna avec malice sur les gabelous métamorphosés en limiers, auto-affranchis des règles judiciaires. Michel Ribatet, ex-patron de l'échelon de Lyon de la DNRED, et Jean-Pierre Cazé, par ailleurs inculpés et momentanément écroués par un juge d'instruction de Dijon dans le cadre d'un autre «dérapage» et qui bénéficièrent de l'amnistie liée à une loi concoctée par leur ministre de tutelle, M. Michel Charasse, subirent ainsi, avec vaillance, les assauts des pénalistes.

On s'étonna que l'intermédiaire marocain, Abdel Rafik, aimablement redéposé à son hôtel, ait pu regagner son pays avec quelque 850 000 francs en poche, on s'interrogea sur l'identitité et l'âge du capitaine du bateau transporteur de «H» dont les douanes ne prirent ni photo ni signalement, on s'ébaudit devant les circonstances du rendez-vous de Port-la-Nouvelle, on se demanda comment l'un des acheteurs avait pu cacher 850 000 francs en florins sous sa chemise. Bref, on persifla, à défaut de savoir comment démonter le montage. Et puis, les parties civiles et le substitut, passionné et vibrant, ramenèrent un peu de gravité autour de cette affaire grand-guignolesque. Il fut question de *«fonctionnaires courageux»*, d'une puissante organisation capable de sortir 10 millions de francs, de *«marchands de mort»*, de lourdes peines... L'ordre judiciaire reprenait ses droits.

Le procès devait se terminer vendredi 29 janvier.

ROBERT BELLERET

Fausses factures et démarchages publicitaires

Le principal syndicat de policiers serait mis en cause dans une affaire de délits financiers

***Placé en garde à vue*, jeudi 28 janvier, M. Jacky Viallet, secrétaire général du Syndicat national de la police en tenue (SNPT, majoritaire), affilié à la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, proche de la gauche), devait être déféré, vendredi, devant M. David Peyron, juge d'instruction à Paris chargé d'enquêter sur des pratiques de fausses factures et de démarchages publicitaires abusifs. Cette affaire, qui a déjà atteint le secteur mutualiste de la police nationale et dont il n'est pas exclu qu'elle touche d'autres responsables syndicaux, pourrait accentuer la crise du syndicalisme policier majoritaire, récemment ébranlé par des divisions internes.**

Ce sont d'abord deux policiers responsables d'une mutuelle de la police nationale qui ont été inculpés, jeudi 28 janvier, d'usage de faux par M. David Peyron, juge d'instruction au tribunal de Paris.

Interpellés la veille à Lille, le brigadier-chef Georges Vincent, président de la mutuelle Prévoyance familiale des policiers en tenue, et le brigadier Christian Janssens, trésorier de la mutuelle, ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire. Les deux inculpés sont permanents syndicaux du SNPT. Selon les investigations en cours, la mutuelle aurait eu des rapports avec une régie publicitaire parisienne, où *«apparaîtrait un système de fausses factures après des démarchages publicitaires abusifs visant des commerçants et sociétés»*.

« Pompe à fric »

Puis, deux autres policiers, responsables syndicaux nationaux du SNPT, étaient, jeudi soir, placés en garde à vue, à Paris. M. Jacky Viallet, secrétaire général du SNPT, dont le siège est rue de Dunkerque à Paris (Xe), et le trésorier national du syndicat, ont été interpellés à la suite de la perquisition opérée, jeudi matin, au siège du SNPT par le huitième Cabinet de délégation judiciaire de la police judiciaire parisienne.

Des *«documents financiers»* auraient été saisis, *«renforçant les soupçons pesant sur le rôle présumé de ce syndicat dans cette affaire»*, indique-t-on de source proche de l'enquête. L'instruction pourrait ainsi révéler l'existence d'une *«pompe à fric»*, selon la formule d'un enquêteur, mise en place dans l'entourage de la FASP.

Dix personnes sont déjà inculpées dans ce dossier, dont trois dirigeants de deux régies publicitaires, les sociétés ABCOM et BEAS. Des revues spécialisées comme *la Voix des cadres*, de la direction générale des impôts, *la Voix des cadres* de la direction générale des douanes ou *l'Annuaire des maires* de l'Allier demandaient en toute bonne foi à des régies publicitaires de trouver des annonceurs pour leurs encarts publicitaires.

Les régies sous-traitaient alors à des «agents commerciaux» qui leur facturaient leurs prestations. Contre cette facture était remis un chèque que les «agents commerciaux» décaissaient. En réalité, plusieurs d'entre eux étaient de véritables «taxis», établissant des factures fictives sans prestation ou surévaluant des factures.

Sept d'entre eux ont été inculpés, dont deux sont sous mandat de dépôt.

L'affaire Carrefour du développement

M. Nucci n'exclut pas de déposer un pourvoi contre l'arrêt de la Cour des comptes

M. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, a indiqué, jeudi 28 janvier, dans un communiqué, qu'il n'excluait *«nullement»* de déposer un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la Cour des comptes qui le déclare comptable de fait, dans l'affaire de l'association «Carrefour du développement» (*le Monde* du 29 janvier).

M. Nucci s'étonne de la publication par la presse, *«à l'aube de la campagne électorale»*, de cet arrêt en date du 30 septembre 1992 mais notifié aux parties à la fin du mois de janvier. L'ancien ministre, ainsi que M. Yves Chalier son chef de cabinet, et M. René Trillaud, chef du service des dépenses au ministère, ont été décrétés conjointement et solidairement *«comptables de fait»* pour la somme de 51 897 786,83 francs.

□ **Saisies de drogue.** – A l'issue d'une opération réalisée simultanément à Marseille, Nice, Sanary (Var), La Ciotat, ainsi que dans certaines localités du Sud-Ouest par les enquêteurs de la brigade des stupéfiants du SRPJ de Marseille et de la brigade de recherches et d'interventions (BRI), 20 kilos de cocaïne ont été saisis, ainsi que des armes et des explosifs, et une trentaine de personnes interpellées, parmi lesquelles un ancien international de football. A Toulon, une dizaine de personnes, soupçonnées d'avoir écoulé trois kilos d'héroïne en cinq mois, pour une valeur estimée à 3 millions de francs à la revente, ont été interpellées par des gendarmes agissant sur commission rogatoire du juge Thierry Rolland, et écrouées. A Mulhouse, le ministre de l'intérieur, Paul Quilès, qui signait là un plan local de sécurité entre l'Etat et la commune, a indiqué que 5 657 trafiquants et dealers ont été interpellés en 1992 en France, soit 38 % de plus que l'année précédente, et que 44 tonnes de drogues diverses avaient été saisies en 1992.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Après avoir essuyé de vives critiques

M. Jack Lang reconsidère son projet de réforme du baccalauréat

Contrairement à ce qu'avait annoncé le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, au mois de décembre dernier en présentant sa réforme du baccalauréat, les lycéens qui échoueront à l'examen ne pourront pas bénéficier du maintien de leurs notes pendant cinq ans mais seulement pendant une année. En revanche, le délai de cinq ans est maintenu pour les adultes en formation professionnelle, salariés ou au chômage.

Ce sont des textes modifiés portant sur la réforme du baccalauréat qui ont été présentés, jeudi 28 janvier, au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) et approuvés par ce dernier. Le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, avait annoncé, le 15 décembre dernier (*le Monde* du 16 décembre 1992), plusieurs mesures destinées à mettre le baccalauréat en cohérence avec la nouvelle architecture des filières du lycée. La décision d'affecter un même coefficient à toutes les disciplines «dominantes» dans chaque série de bac avait notamment été bien accueillie.

Mais M. Lang innovait sur un autre terrain en décidant que, désormais, les élèves ayant échoué à l'examen pourraient conserver, pendant cinq ans, le bénéfice de leurs notes supérieures à la moyenne. Une manière habile d'ouvrir en douceur la voie à des formes d'évaluation par contrôle continu – déjà en vigueur pour les baccalauréats professionnels et certains BEP, – sans pour autant porter atteinte d'un seul coup au sacro-saint principe de l'examen final. L'idée était aussi d'inciter des élèves tentés par l'abandon de leurs études après un échec au baccalauréat de rester dans le système scolaire ou bien de revenir au lycée un an ou deux après un échec.

Cette mesure avait cristallisé la plupart des critiques émises sur la réforme de M. Lang, et suscité de violentes attaques de la part, notamment, des syndicats d'enseignants proches de la droite comme le SNALC (Syndicat national des lycées et collèges), ou encore de Force ouvrière et de la Société des agrégés. Une douzaine d'associations de spécialistes entendent d'ailleurs manifester à Paris, le 10 février prochain, notamment pour *«sauver le bac en danger»*.

Pour calmer le jeu, M. Lang a donc préféré revenir sur cette disposition en la limitant aux *«adultes salariés ou au chômage»* qui seraient candidats à l'examen. Pour les autres, les lycéens, ils pourront en cas d'échec conserver le bénéfice de leurs notes supérieures à la moyenne pendant une année, à condition qu'ils redoublent immédiatement. Ce qui limite singulièrement, par rapport à l'idée initiale, l'incitation à la reprise d'études.

S'agit-il, en faisant cette concession, de sauver l'essentiel de la réforme engagée, comme on l'explique dans l'entourage du ministre, ou bien la perspective d'une remise en cause du baccalauréat-couperet – fût-elle progressive et limitée – est-elle à ce point difficile à envisager?

Ch. G.

MÉDECINE

A l'initiative du professeur Luc Montagnier et de M. Federico Mayor

La Fondation mondiale contre le sida cherchera à «compléter» l'effort des pouvoirs publics

Le professeur Luc Montagnier et M. Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO, ont annoncé, jeudi 28 janvier, la création de la Fondation mondiale recherche et prévention sida (*le Monde* daté 24-25 janvier). Destinée, selon l'expression du professeur Montagnier, à *«compléter»* l'effort déjà entrepris pour lutter contre le sida, cette Fondation de droit suisse a pour objectif d'*«innover dans la recherche»* (1).

La Fondation mondiale contre le sida envisage de créer trois centres de recherche appliquée assurant le suivi des séropositifs par de nouveaux tests de laboratoire et permettant l'évaluation rapide de l'efficacité de nouveaux traitements dans le cadre d'essais cliniques. Ces trois centres seront situés en Afrique (vraisemblablement, selon nos informations, à Abidjan), en France (sans doute à l'hôpital Saint-Joseph, Paris) et aux Etats-Unis. Leur coût estimé est de 60 millions de francs pour la construction et l'équipement et de 50 millions pour le fonctionnement annuel.

D'ores et déjà, la Fondation mondiale contre le sida peut se prévaloir du soutien de nombreuses institutions et personnalités : outre le président de la République, M. François Mitterrand, et M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, de nombreuses personnalités politiques françaises (parmi lesquelles MM. Jacques Chirac et François Léotard) ont fait savoir qu'elles soutenaient cette initiative. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'OMS ont également fait part de leur soutien aux deux fondateurs. C'est d'Italie que sont venus les premiers donateurs privés (des banques et des groupes industriels).

Réaffirmant une nouvelle fois qu'il souhaitait dépasser *«la querelle stérile»* qui l'a opposé au professeur Robert Gallo (2) à propos de la paternité de la découverte du virus du sida, le professeur Montagnier a déclaré qu'il comptait beaucoup sur la nouvelle administration Clinton pour mettre en œuvre une coopération avec les institutions scientifiques américaines. Il y a quelques jours, au cours d'un dîner à Washington, le professeur Montagnier avait évoqué avec le professeur Gallo la possibilité de joindre leurs efforts en vue de la création de l'équivalent du Manhattan Project pour le sida. Le professeur Montagnier avait en outre eu des contacts avec la direction du National Institute of Health (NIH) afin d'étudier la possibilité d'une coopération – scientifique et financière – entre sa fondation et le NIH.

Il sera intéressant de connaître, dans les prochaines semaines, la composition du conseil scientifique de la Fondation mondiale contre le sida. On saura alors si ce projet intéresse l'ensemble de la communauté internationale des chercheurs spécialisés dans le sida ou s'il vise surtout à financer les travaux de recherche de l'équipe du professeur Montagnier, en particulier concernant l'étude des facteurs qui amplifient l'action du virus du sida.

F. N.

(1) Fondation mondiale recherche et prévention sida, 1, rue Miollis, 75015 Paris (tél. : 45-68-45-20 et 45-68-38-41)

(2) Il y a quelques semaines, un rapport du département américain de la santé avait accusé le professeur Gallo de *«mauvaise conduite scientifique»*, estimant que ce dernier avait *«entravé les progrès potentiels de la recherche sur le sida à l'aide du LAV»* découvert à l'Institut Pasteur de Paris (*le Monde* des 1er et 2 janvier).

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Avis d'huissier

NOM : Atmoni. Prénom : Yamina. Age : quarante-quatre ans. Nationalité : française. Profession : danseuse et, entre deux engagements, secrétaire intérimaire. Activités annexes : conseiller aux prud'hommes. Situation de famille : célibataire. Signes distinctifs : fine, jolie, teint mat, queue de cheval et grosse frange brune, petit nez de chat. Domicile : sans.

Oui, elle est sans domicile fixe, Yamina. Sans domicile et sans papiers. D'où cette fiche d'état civil. Pourtant, elle avait une adresse, une bonne adresse : le 141, rue Lamarck, dans le XVIIIe arrondissement de Paris, troisième étage gauche. J'y vais. J'entends un pas dans l'escalier. Elle me rejoint, légère, enjouée, dans son petit imper noir, un foulard rouge autour du cou, devant une porte fermée. Serrure changée.

Ça va faire quatre mois qu'elle est à la rue. Et au chômage. Obligée de coucher chez des copains, un jour ici, trois jours là. Comment? Pourquoi? C'est toute une histoire! Une drôle d'histoire qui m'a signalée l'ADUA, l'Association de défense des usagers de l'administration. Toujours est-il qu'en revenant de son travail, le 29 septembre dernier...

– Je farfouille dans mon sac à la recherche de ma clé, je la trouve, je lève les yeux, et qu'est-ce que je vois? Un avis d'huissier. Défense de pénétrer sous peine de poursuites pénales. Et je me retrouve, habillée comme vous voyez là, sans vêtements de rechange, sans carte d'identité, sans carnet de chèques, sans même une brosse à dents. Crue et nue. J'ai pas l'air comme ça, mais je ne suis pas bien. Vous n'imaginez pas ce que c'est...

J'imagine très bien. Vous aussi, sûrement. Suffit de rester plantée toute seule, bras ballants, dans un aéroport, devant le tapis à bagages qui s'immobilise après avoir livré sacs et valises à une foule de voyageurs pressés, pour se sentir mal, très mal.

Elle me montre par la fenêtre du palier son deux-pièces sur cour, vitres voilées de rideaux orange...

– Ma télé, mon magnétoscope, mes fringues, ma vaisselle, mes disques, mes bouquins, mes dossiers des prud'hommes, à part deux trois bricoles envoyées au garde-meubles, à Pantin, tout est resté là. Impossible de remettre la main dessus. A la mi-octobre, l'huissier accepte de m'ouvrir. Je me pointe avec un témoin. Il n'est pas au rendez-vous. Refuse de m'en donner un autre. Et prétend que je vivais sur un tas d'ordures. Simplement, plus d'électricité, plus de frigo. Sûr que ça doit cocoter un peu!

Je l'emmène prendre un café au bistro en face. En sortant, elle passe devant sa boîte à lettres remplie de prospectus, de courrier, dont une enveloppe à en-tête de sa banque.

– Permettez?

Je l'ouvre. Elle a plus de 13 000 F à son compte. Un compte régulièrement approvisionné.

– Je comprends pas, suffit de leur réclamer un nouveau chéquier pour...

– Pour qu'on me le refuse. Sans explication.

Stupeur de ma part. Je demande où est le téléphone. J'appelle son avocate. Qui confirme. Elle a envoyé une mise en demeure et au directeur de l'agence et au siège social, en protestant contre une mesure abusive. Pas de réponse.

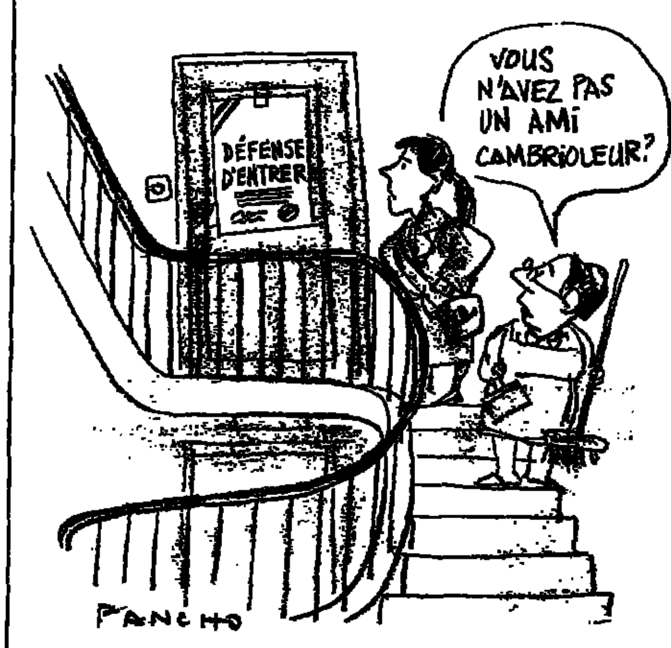
– Quand je vous le disais! A croire qu'ils ont subi des pressions. En 1982, à peine installée dans l'appart, vétuste, moche, mais bon, je m'y plaisais bien, je commence à recevoir des avis de paiement – là pas de problème, le loyer, 1 800 F par mois, était prélevé directement sur mon compte – systématiquement accompagnés d'un arriéré sans aucun justificatif.

Elle finit par engager une procédure pour obtenir le détail des charges. Et obtient satisfaction. On lui a compté les impôts et les assurances de la concierge, il n'y en a pas dans l'immeuble, la taxe d'un balcon inexistant et les frais des assemblées des copropriétaires!

En 1987, ses 32 mètres carrés tombent sous le coup de la loi Méhaignerie. Son loyer passe à 2 000 F par mois. Elle conteste cette augmentation et continue à s'acquitter de son ancien loyer. Son bailleur la traîne en justice. L'affaire est en cassation. Entre-temps, il obtient le droit de l'expulser.

Vous me direz : Normal. Peut-être. Mais ce qui ne l'est pas, c'est qu'on ait séquestré ses biens. Et qu'on tarde à les lui rendre. L'ADUA a alerté le garde des Sceaux. Et j'apprends, moi, pas elle, que ses papiers et une partie de ses affaires viennent d'être transportés dans un autre garde-meubles, en Seine-et-Marne. Et qu'elle devra allonger 5 000 balles pour les récupérer! Enfin, c'est insensé! Qu'un officier ministériel déloge quelqu'un, je veux bien. Mais qu'il l'empêche de retrouver un toit, un emploi à durée déterminée et, là, maintenant, les moyens de débloquer une situation à la Kafka en le privant de sa carte d'identité, de ses feuilles de paye et de son chéquier, avouez qu'il y a de l'abus. Abus de pouvoir et violation des droits de l'homme.

De quoi déposer plainte. Ce qu'elle a fait, Yamina. Vous vous souvenez de cette pub, à la télé : Sont-ils pas beaux, pas gentils, les huissiers? Voire!



REPÈRES

NUCLÉAIRE

Sursis pour les réacteurs Osiris et Siloé du CEA

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a annoncé, jeudi 28 janvier, une redistribution des missions d'Osiris, de Saclay (Essonne), et de Siloé, de Grenoble (Isère), deux réacteurs de recherche dont la capacité est aujourd'hui supérieure à ses besoins.

Construits respectivement en 1966 et 1963, Osiris (70 mégawatts) et Siloé (35 mégawatts) ont servi, dans le passé, à la mise au point des centrales nucléaires actuelles. Aujourd'hui, utilisés à de nouvelles applications, ils ne fonctionnent qu'à 75 % de leur capacité. Après avoir examiné plusieurs hypothèses (dont l'arrêt de Siloé), le CEA a finalement décidé de maintenir les deux réacteurs en service *«sur une période de trois ans, avec un réexamen de leurs conditions d'exploitation dans dix-huit mois»*. Osiris fonctionnera à pleine capacité, et accueillera l'ensemble des irradiations technologiques. Siloé verra son temps de fonctionnement réduit de 30 % et sa puissance abaissée progressivement de 20 %, et sera consacré aux irradiations à caractère industriel, tout en conservant sa mission de recherche fondamentale.

Orphée (14 mégawatts), construit en 1980 à Saclay, et qui ne sert qu'à la recherche fondamentale, n'est pas concerné par ces mesures.

DROITS DE L'HOMME

Cinq ONG primées pour leur aide à l'enfance

Le Prix des droits de l'homme 1992, patronné par le premier ministre, a été attribué à cinq organisations non gouvernementales (ONG) pour récompenser leurs actions en faveur des enfants. M. Georges Kiejman, ministre délégué aux affaires étrangères, a remis, lors d'une cérémonie officielle, jeudi 28 janvier, les prix (120 000 francs) aux responsables de deux de ces ONG : Mme Martine Brousse, présidente de la fédération française La voix de l'enfant, qui a été primée pour son travail en faveur des enfants croates et bosniaques réfugiés dans les camps de Novo-Cise et de Tempo à Zagreb, et le Père Miguel Jean-Baptiste, directeur des foyers Maurice-Sixto, qui sont primés pour l'accueil réservé aux enfants des rues à Haïti. M. Kiejman a rendu hommage aux trois autres lauréats absents : le bureau des droits de l'homme de l'archevêché du Guatemala, Mère Mireille de Gasquet du Nicaragua et les organismes haïtiens des droits de l'homme.

ILE-DE-FRANCE

La région va participer au sauvetage d'Orlyval

Le conseil régional d'Ile-de-France a décidé, jeudi 28 janvier, de participer au sauvetage d'Orlyval, la ligne de métro automatique qui dessert l'aéroport d'Orly à partir de la station de RER d'Antony. La région versera 10 millions de francs par an pour contribuer aux dépenses de renouvellement du matériel. L'exploitation de cette ligne pourra ainsi être reprise par la RATP, après que les banques et les actionnaires ont accepté d'abandonner les deux tiers de leurs créances, soit près d'un milliard de francs. Concédé en avril 1988, et conçu pour transporter 4 millions de voyageurs par an, Orlyval n'était en fait utilisé, depuis sa mise en service en 1991, que par 1,5 million de voyageurs, ce qui ne permettait aucun retour d'investissements.

La participation de la région a été acquise grâce à la majorité relative RPR-UDF et au parti socialiste. Le parti communiste, le Front national, et les écologistes ont voté contre. Ceux-ci ont dénoncé une *«opération qui consiste à éponger un risque bancaire avec de l'argent public»*. La RATP versera en effet une indemnité aux banques créditrices dès que le trafic dépassera 1 475 000 passagers par an.

RELIGIONS

Le synode des évêques africains aurait lieu début 1994 à Rome

Convoqué par le pape le 6 janvier 1989, le synode des évêques africains aurait lieu à Rome début 1994. L'annonce officielle devrait être faite par Jean-Paul II au cours de son prochain voyage en Afrique, qui le mènera, du 3 au 10 février, au Bénin, en Ouganda et au Soudan. Une réunion d'évêques et de cardinaux africains, mardi 26 janvier au Vatican, aurait fini par convaincre Jean-Paul II de l'opportunité de choisir Rome pour la réunion de ce synode, dont le thème sera «L'Eglise en Afrique à l'approche du troisième millénaire».

Plusieurs évêques et théologiens avaient suggéré que ce synode se déroule en trois sessions dans les trois zones francophone, anglophone et lusophone de l'Afrique. Des raisons financières ont sans doute imposé le choix de Rome. Aucune décision ne semble être prise concernant le nombre des sessions de cette assemblée épiscopale africaine.

SPORTS

TENNIS : les Internationaux d'Australie

Courier et Edberg en finale

Comme en 1992, la finale des championnats internationaux d'Australie opposera, dimanche 31 janvier à Melbourne, l'Américain Jim Courier, numéro un mondial et tenant du titre, au Suédois Stefan Edberg, numéro deux. En demi-finale, vendredi 29 janvier, le Suédois a battu l'Américain Pete Sampras 7-6, 6-3, 7-6. Le champion du monde, qui n'a toujours pas perdu de set depuis le début du tournoi, a éliminé l'Allemand Michael Stich, 7-6, 6-4, 6-2.

□ **Accord de coopération entre la France et l'Afrique du Sud dans le domaine sportif.** – Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, et M. Steve Tshwete, chargé des sports au sein du Congrès national africain (ANC), ont conclu, jeudi 28 janvier, un accord d'échanges et de coopération dans le domaine sportif afin de *«contribuer à une véritable déségrégation du sport en Afrique du Sud.»* Après une étude des besoins des populations noires dans les sports qu'elles pratiquent massivement, la France devrait contribuer à la formation d'éducateurs pour le basket-ball féminin, l'athlétisme, la boxe, le football et le rugby. C'est la première fois qu'un tel programme est mis en œuvre en faveur des townships d'Afrique du Sud.

EN BREF

□ **Huit cents infirmières varoises manifestent à Draguignan.** – Huit cents infirmières des centres hospitaliers varois ont manifesté jeudi 28 janvier à Draguignan pour soutenir une infirmière titulaire inculpée d'homicide involontaire et menacée de perdre son emploi, à la suite de la mort, le 20 novembre, d'une fillette de 5 ans provoquée par une surdose de quinine administrée par une stagiaire. Les infirmières, qui ont reçu le soutien de la coordination nationale infirmière, réclament la création de 920 postes dans les hôpitaux varois, dont 38 pour le seul hôpital de Draguignan.

□ **Onzième attentat depuis le début de l'année à Nice.** – Une charge a explosé, vendredi 29 janvier vers 1 h 30, boulevard de Cessole, dans un quartier très populeux du nord de Nice (Alpes-Maritimes). Il n'y a pas de victimes, mais un restaurant et un magasin de chaussures ont été fortement endommagés, de même que l'entrée d'un immeuble. C'est le onzième attentat à Nice depuis le début de l'année.

CULTURE

THÉATRE

L'ange et la fée

Michèle Morgan et Jean Marais, magiciens du bonheur

LES MONSTRES SACRÉS
aux Bouffes-Parisiens

« Le deuxième acte me semble insurmontable. Le premier était assez facile : je le « voyais ». Les autres, je nage. Aide-moi, mon ange. Vole jusqu'à ma cabine et verse-moi ton soleil lunaire, le seul qui me réchauffe. » Signé Jean Cocteau. Sa prochaine pièce, *Prima Donna* (qui va devenir *les Monstres sacrés*), lui fait des misères : il a du mal à l'écrire. Il appelle à l'aide Jean Marais. Jean Marais, mobilisé à Roye, dans la Somme, surveille l'approche éventuelle de l'ennemi du haut du clocher du village. Le ciel, les cloches, le coq, la tenue bleu horizon : pour Cocteau, c'est l'ange, qui a si souvent survolé ses poèmes. Jean Cocteau est absolument malade de l'éloignement de Jean Marais. Il est inquiet aussi. *« J'ai le cœur à l'envers à travailler une pièce sans toi »*, lui écrit-il.

Cocteau avance quand même, parce qu'il n'a plus un sou. Et rien à vendre : son appartement, place de la Madeleine, est vide : juste quelques assiettes données par des copains, et deux chaises que Marais, avant la déclaration de guerre, avait chapardées dans le jardin des Champs-Elysées (des chaises pliantes). *« Fenosa m'a donné une lettre du gérant qui réclame le loyer »*, écrit Cocteau à Marais. Fenosa, grand sculpteur catalan (Picasso, jusqu'à la fin, tiendra à garder, à portée de regard, des statuettes de Fenosa dans son atelier), est fauché lui aussi ; il n'est pas mêlé aux loyers impayés de Cocteau, simplement le concierge lui a remis une enveloppe alors qu'il montait chez Cocteau. Fenosa sculpte alors un *« tout petit buste portatif »* de notre poète : *« Je l'ai eu tout le temps avec moi pendant la guerre »*, a précisé Marais.

Les Monstres sacrés est une pièce de « boulevard climatisé ». Le propos est to-ta-le-ment irréel. Une très jeune actrice, Liane, juste sortie du Conservatoire et de passage au Théâtre-Français pour quelques figurations (comme cela se faisait et se fait encore), est tombée amoureuse d'un célèbre comédien maison : Florent. Un soir, elle va voir jouer son épouse, Esther, actrice « de boulevard », fabuleuse. Liane en ressent un tel choc qu'après le baisser du rideau, comme une folle, elle monte dans la loge, et là, en état d'hypnose, de délire, elle « joue » une scène : elle invente que Florent est son amant, et qu'il lui a proposé le mariage. Stupéfaction d'Esther, qui a toujours cru son mari, si grand acteur soit-il, incapable de *« jouer la comédie dans la vie »*. Et il suffit que Florent arrive pour que le mensonge de Liane apparaisse.



SOPHIE STEINBERGER/ENGUERAND

Michèle Morgan et Jean Marais, deux monstres sacrés pour la pièce du même nom

Mais l'hallucination brève que vient de vivre Esther va la décider à « jouer la comédie », elle aussi. La pièce de Cocteau est ainsi construite sur le mensonge de la vérité et la vérité du mensonge. Esther, qui, dans la première scène, a imprudemment déclaré : *« La grandeur du théâtre, c'est que les morts, à la fin de la pièce, se relèvent »*, s'amuse à tenter le diable, prend Liane chez elle, et « la jette dans les bras » de Florent.

Cocteau écrivit le premier rôle des *Monstres sacrés* pour l'actrice hors normes Yvonne de Bray, qui avait été hallucinante dans *les Parents terribles*. Il y eut pendant les répétitions, et même lors des représentations, des soirs d'angoisse, parce que Yvonne de Bray, grande névropathe, avait des crises d'alcoolisme, parce que, aussi, sa compagne, Violette Maurice, était une terreur. Championne de courses automobiles, elle s'était fait couper les seins, qui la gênaient pour conduire, se coiffait et s'habillait et même « se rasait » comme un homme : en cas d'ivresse ou de grosses colères de Violette, Yvonne de Bray devenait, sur la scène, un épouvantail.

Charme irrésistible

Les Monstres sacrés furent joués tout de même, avec un succès tel que le Théâtre Michel se trouva trop petit, et la pièce enchaîna dans une salle plus grande, celle des Bouffes-Parisiens où Jean-Claude Brialy l'accueille aujourd'hui. C'est Jean Marais qui, cette fois, est là, sur la scène. Il joue Florent. Et c'est une autre figure de légende qui joue Esther : Michèle Morgan.

C'est simple : des mois et des mois de triomphe et d'émotion assurés ! Parce que ces deux grands artistes, d'ailleurs adorés du public, sont absolument irrésistibles de charme, d'éclatante beauté, de simplicité poignante, d'élégance d'esprit, d'aisance, d'imagination. Dans la mise en scène de Raymond Gérôme, Anne Rousselet (Liane) et Yvette Ferreol (l'habilleuse Loulou) sont tout à fait remarquables et aussi Françoise Fleury dans le rôle d'une « suivante » d'Esther : Charlotte.

Mais le bonheur fou de cette pièce, c'est l'accord Morgan-Marais. Oui, ce mot de « bonheur » s'impose. La grâce infuse de ces deux acteurs fait penser à un mot de Giraudoux. A un éditeur qui avait censuré deux chapitres de l'un de ses romans, et qui lui disait : *« Peu importe : si vous ôtez deux mesures d'une belle sonate, la sonate reste la même »*. Giraudoux avait répondu : *« Ce roman n'est pas une sonate, c'est un piano : je voulais inviter les jeunes à jouer de leur bonheur. »*

MICHEL COURNOT

► Du mardi au samedi à 20 h 30. Samedi à 17 h 30. Dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24.

MUSIQUES

Noces chez les grands bourgeois

Un metteur en scène canadien pousse Mozart vers le vaudeville chic

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

Le comte Almaviva pourrait être de la Mafia. Séducteur, machiste et violent, dans la grande tradition de la Cosa Nostra revue par Hollywood, il fait souffler le chaud et le froid sur cette production bordelaise des *Noces de Figaro*, de Mozart, mise en scène par Robert Carsen. Ce beau gosse gominé, en costume trois pièces rayé, pourrait être aussi l'héritier trop gâté d'une famille de grands bourgeois italiens. Baryton péremptoire, acteur né, l'Australien Peter Coleman-Wright est, logiquement, mais contrairement à une tradition qui met Suzanne et Figaro en avant, le vrai héros (berné) de la pièce de Beaumarchais revue par Da Ponte. Noble ? Non. Chef de clan.

On est au Grand Théâtre de Bordeaux, pur bijou XVIIIe nouvellement restauré, le plus bel écrin français actuel pour le théâtre chanté. Mais on est aussi au théâtre, au vaudeville, on guette les jeux de scène, on rit sans arrêt, on redécouvre la pièce derrière la musique, on s'émerveille, on s'émeut, on ne s'ennuie jamais. Car jamais Chérubin n'a été aussi désarmant et empoté dans son pantalon blanc de plagiste ; jamais aussi viril, vainqueur sans ambiguïté des sens de la comtesse. Jamais Marcelline n'aura si bien porté sa fourrure Révillon et son sac Hermès, jumelle brune d'une Dominique Lavanant égarée, très digne, dans cette folle journée. Robe noire serrée à la taille, queue de cheval, Suzanne est une héroïne de comédie musicale américaine, aussi adorable qu'Audrey Hepburn dans *Arabesque*, de Stanley Donen. Figaro ? Un bon type, formidable de naturel, le contraire des fiers-à-bras habituels. On les quitte enlacés en un long baiser de cinéma. Happy end...

Robert Carsen est ce jeune metteur en scène canadien qui avait ensorcelé le Festival d'Aix-en-Provence il y a deux ans avec *le Songe d'une nuit d'été*, de Britten (1). Il y avait partie liée avec le décor et la scénographie, couleurs crues, volumes géométriques, costumes insolites, surfaces de guingois, anachronismes systématiques. Une récente *Turandot* à Anvers confirmait ces priorités (oublions la *Manon* ratée, accueillie à la Bastille).

Et l'on découvre en Carsen un directeur d'acteurs, et un vrai ! Excepté un quatrième acte qui ne serait rien s'il ne se déroulait dans une forêt onirique de mannequins de couturier, ses *Noces* pourraient se priver de décor. L'important est d'où l'on entre, comment l'on sort, ce qui est vu, ce qui est caché : le couloir coudé du premier acte, la place de la fenêtre et des portes au second, Almaviva assis de dos à son bureau au troisième. Dans ces grands espaces de douce lumière et de libre circulation, c'est le regard qui fait irruption.

Impétueux chanteurs

Autour de Charlotte Margiono, mozartienne éprouvée, parfaite comtesse, autour du comte irrésistible dont nous parlions, la distribution réunit de jeunes, d'impétueux chanteurs : Erian James (Chérubin), Lilian Watson (Suzanne), Hanna Schaer (Marcelline), Erich Knodt (Bartolo), Gilles Cachemaille (Figaro). Hans Graf, après une ouverture *prestissimo*, avait parfois, au soir de la première, du mal à caler les tempos de l'orchestre sur cette impétuosité. Mais depuis 1979, où il a reçu le prix de direction Karl-Böhm, le chef autrichien n'a guère quitté Salzbourg. Cela s'entend à certains détails stylistiques (attaques des cordes en douceur, luminosité des solos instrumentaux). « Chauffé » au long de sa saison symphonique par Alain Lombard, l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine ne cesse de faire des progrès.

ANNE REY

(1) Ce *Songe d'une nuit d'été* effectuera une tournée en 1994 qui, partant de l'Opéra-Comique à Paris en février, le mènera à Bordeaux en mai, en passant par Lyon, Caen et Montpellier.

► Prochaines représentations : le 31 janvier à 14 h 30 et le 2 février à 20 heures. Tél. : (16) 56-48-58-54.

CINÉMA

Café-théâtre médiéval

LES VISITEURS
de Jean-Marie Poiré

Dans les déchirures du continuum espace-temps, il y a toujours moyen de glisser un film. On peut envoyer ses contemporains se frotter aux rudesses de la vie médiévale, ou, comme Jean-Marie Poiré, précipiter un seigneur du XIe siècle (Jean Reno) et son valet (Christian Clavier, qui a écrit le scénario avec Poiré) dans l'enfer de notre fin de millénaire. C'est s'assurer d'une provision à peu près inépuisable de gags aussi faciles que résistants à l'usage (la rencontre avec les voitures, l'apprentissage de l'eau courante ou de l'électricité, la découverte de l'abolition des privilèges).

Poiré et Clavier ont voulu en faire un peu plus. Le long prologue médiéval qui aboutit à la conjuration du sortilège temporel louche manifestement du côté des Monty Python, de Terry Gilliam et des délires médiévaux de *Sacré Graal* ou *Bandits Bandits*. Pendant ce temps, le mépris flagrant des auteurs pour l'exactitude historique est assez réjouissant. En revanche leur inaptitude au fantastique confirmera tous les lieux communs sur le cartésianisme français. Et, malgré la sympathie que peut inspirer la tentative, on est finalement soulagé de voir *les Visiteurs* s'installer au XXe siècle. Les héros y rencontrent Valérie Lemercier en comtesse sortie des « Oiseaux » (c'est la descendante de Reno), Marie-Anne Chazel en clocharde (elle reprend, à très peu de choses près, le rôle de Zézette épouse X du *Père Noël est une ordure*) et Clavier, qui tient un second emploi, celui du parvenu, descendant du manant. Le film se déroule alors gentiment, avec quelques accès de langueur, jusqu'à sa conclusion tout à fait dans l'air du temps : à travers les siècles les nobles restent nobles et les manants des gueux. *Les Visiteurs* aurait dû sortir le 21 janvier.

T. S.

Un flash dans l'ombre

L'ŒIL PUBLIC
de Howard Franklin

Leon Bernstein, Bernzy pour ses intimes des trottoirs, des bars louches et des commissariats, est un roublard, un baratineur, un vulgaire, un rusé. Bernzy est surtout photographe, champion toutes catégories du fait divers sur le vif, des « une » sanglantes ou suggestives, à l'aise comme un crapaud dans les eaux troubles du New-York des années 40. Bernzy, à bout d'arguments et de petites coupures, clame qu'il est un artiste et que son travail sera un jour reconnu. Nous, qui rangeons les photos de Weegee à côté de celles d'Avedon dans nos bibliothèques, savons qu'il a raison. Pas les rédac' chefs, les flics, les prostituées et les truands auxquels il a affaire, et qui le méprisent copieusement.

Un soir, la piste de Bernzy croise le chemin de la belle Kay, propriétaire du Café Society, en butte aux manœuvres de racketteurs. Batracien amoureux d'une étoile, le petit Leon (joué avec toute l'efficacité sans nuances de Joe Pesci) trahira pour la séduisante veuve (Barbara Hershey, impeccable) sa loi d'airain : tout voir et ne rien dire, ne jamais choisir son camp. Il finira, justicier armé d'un flash, en pleine guerre des gangs.

Le cinéaste débutant Howard Franklin n'apporte guère d'idée originale pour la réalisation de ce film noir, et, finalement, c'est heureux. Le genre, pourvu qu'il soit traité avec modestie, fournit aisément les ressorts dramatiques et les ambiances, filmés ici avec ce qu'il faut de dynamisme. Mieux, sans dévier de son scénario pétaradant et gouailleur, *l'Œil public* devient, sans prêchi-prêcha, une ode de bon aloi aux petites gens, ceux qui restent dans l'ombre et trinquent pour les autres. Distrayant et sympathique à la fois, ce n'est pas le cas tous les jours.

JEAN-MICHEL FRODON

Voisins, voisines

JEUX D'ADULTES
d'Alan Pakula

Dans deux maisons voisines d'une banlieue aisée habitent deux couples. Un bourgeois timoré, musicien réduit à composer des jingles publicitaires, Kevin Kline et son épouse, Mary Elizabeth Mastrantonio, mère de son enfant ; un golden boy tricheur sur le retour, Kevin Spacey, marié à une « crooneuse » abandonnée par le métier, Rebecca Miller.

Chacun ayant envie de coucher avec la femme de l'autre, Kevin Spacey propose à Kevin Kline de le faire, une nuit, sans rien dire aux dames, qui, lui affirme-t-il, feront sans doute semblant de ne s'apercevoir de rien. Après un haut-le-cœur de convenance, et environ vingt minutes de film, Kevin Kline se décide. C'est alors que l'horreur lui tombe dessus et le poursuit jusqu'à la fin, fin heureuse comme on n'en fait plus. On peut le dévoiler, car si *Jeux d'adultes* d'Alan Pakula se veut suspense psychologique, il n'y a ni suspense ni psychologie tant les situations et les personnages sont convenus, tant les comportements sont invraisemblables.

Certes, le vraisemblable n'est pas une priorité s'il est remplacé par le mystère, la poésie, la finesse. Trois qualités ignorées d'Alan Pakula, qui filme avec honnêteté, mais pratique des ellipses désinvoltes dans le récit, et s'étale sur les regards lourds de sens et les détails significatifs. Tous les comédiens sont mauvais, en particulier Kevin Kline, trop abruti pour que l'on s'intéresse une seconde à ce qui lui arrive. Forest Whitaker, détective privé, passe dans le fond.

C. G.

Richard Gotainer le facétieux ordinaire

Décor années 50 pour un spectacle où le rire vole un peu bas

RICHARD GOTAINER
à l'Olympia

Deux heures durant, Richard Gotainer, chanteur *(la Ballade de l'obsédé, le Youki, Chipie, le Mambo du décalco)*, publicitaire *(« Buvez, éliminez ! »)*, essaie de nous convaincre de notre appartenance commune à la grande famille des humains. A preuve, ces liens quotidiens qui font de nous des individus embarqués sur la même galère, et dont la géographie se situe plutôt sous la ceinture. La démonstration n'exclut pas certaines vulgarités, d'ailleurs revendiquées par le chanteur avec un culot un tantinet provocateur, et l'assurance rigolarde des enfants en âge de fréquenter la maternelle.

Hormis les petits faits et gestes de tous les jours (l'usage intime des lavabos, les phantasmes de *« nanas cousues main »*), on trouve au rayon des archétypes de l'humanité selon Gotainer : la chasse aux moustiques par nuit d'été, la gueule de bois (il entre alors en scène vêtu d'un peignoir en éponge à grands carreaux, manquent les charentaises), ou encore le ras-le-bol franchouillard devant les stars et les grands de ce monde *(« Quand je vois la horde de roublards qui se mouche dans mon drapeau »)*, pape et politiciens compris.

Le succès de Richard Gotainer a longtemps bénéficié d'un don certain pour le second degré. Son humour simple *(le Youki*, apologie cinglante des toutous familiers), le sens du rythme, des mélodies construites sans détour et chantées d'une voix légèrement acide et pétillante, l'art de l'image-choc *(Primitif, le Sampa)* en ont construit un profil plutôt flatteur. Le personnage n'était pas exempt de tendresse : les *Quatre Saisons*, en 1982, valaient certes mieux que le *Vive la Gaule* de 1987.

Mais les clichés, les mimiques et les lieux communs résistent mal au passage du temps, et les promenades de Gotainer dans les problèmes de la planète (*Rupture de stock*, ou la triste histoire de disparition des eaux de sources) ressemblent à du tourisme en chemise à fleurs, avec appareil photo en bandoulière. Sur la scène de l'Olympia, où il revient après la parution de l'album *D'amour et d'orage* (chez Flarenash), Gotainer a beau planter un joli décor années 50 – lampes tulipes à tiges métalliques, – il a beau installer une chambre à coucher sous l'estrade du batteur pour signifier qu'il s'y passe bien des choses, il ne parvient pas à convaincre de sa complète innocence.

Le sens du kitsch (il sort, en habit de crooner, d'un grand cœur de carton-pâte rose), les envies de ce grand garçon, porté sur l'onomatopée, d'être autre chose que lui-même (un mage, un saltimbanque, un John Lennon, un clown...) laissent le regret d'une ambition non réalisée.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Jusqu'au 31 janvier, à 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49.

CULTURE

POINT DE VUE

Le paysage de l'Ouest parisien et son avenir

par Paul Chemetov

LE Conseil d'Etat doit se prononcer sur le recours introduit par le ministère de l'équipement contre la décision du tribunal administratif de Versailles ordonnant l'arrêt des travaux de l'autoroute A 14 au pied de la terrasse de Saint-Germain. Dans ce temps suspendu, *le Monde* publie le 16 janvier un « Point de vue » qui, proposant d'enfouir l'autoroute, risque d'enterrer le débat que le moratoire actuel permettrait. Ses auteurs, au nom des grands travaux parisiens, au nom de l'axe royal que la République a conclu par l'Arche de Spreckelsen, entendent poursuivre l'esprit de cet aménagement jusqu'à Saint-Germain.

Un point d'histoire cependant : l'axe de Le Nôtre n'aboutit pas à la terrasse de Saint-Germain ; une ligne qui en serait issue, dirigée vers le Louvre, passerait par le Vésinet. La terrasse de Saint-Germain est une pièce essentielle du grand paysage de l'Ouest parisien ; elle n'est pas une pièce détachée de l'axe. Poursuivre des axes sans raison ? Ceausescu au prix du massacre de Bucarest, Speer dans le projet du *Gross Berlin*, ou Mussolini taillant la via Della Conciliazione, ont essayé.

Le projet de l'autoroute A 14 a été mal engagé ; la concession d'un ouvrage d'utilité publique à une entreprise privée – fût-elle excellente – entraîne la suspicion sur les fins dernières du projet. Je n'ai pas trouvé dans l'article de Monique Mosser et Pascal Cribier de critique de cette première anomalie, ni même le nom de l'homme d'Etat éclairé qui signa cette concession. Décidé et dessiné comme s'il n'était qu'une ligne sur une carte, un tel ouvrage transforme le paysage, il doit être étudié avec sa zone d'influence, de covisibilité, il ne peut être une suture recousue par quelques fils de verdure.

Mais comment se réclamer de la loi de 1913 pour décider que nul viaduc ne saurait être compatible avec l'œuvre de Le Nôtre, alors qu'on laisse s'édifier au pied de la terrasse et dans son périmètre sur Saint-Germain, Le Pecq et Montesson des centaines de logements collectifs et individuels dont les habitants naturellement inquiets fournissent la masse de manœuvre de pétitions vertueuses. Pétitionnent-ils pour la valeur de leur bien ou pour la défense du nôtre ?

Comment supposer qu'une traversée sous-fluviale au lieu et place d'un viaduc à Mesnil-le-Roi réglerait tous les problèmes au prix d'une dépense qui avoisinerait le milliard de francs, en acceptant que les 700 hectares maraîchers de la plaine de Montesson (premier horizon paysager de la terrasse) soient, à la faveur du passage de l'autoroute, lotis hors de tout débat public, de toute consultation. Comment défendre les bords de Seine à Saint-Germain et ne pas se préoccuper de ceux de Nanterre et de l'île de Chatou où, il y a peu, on proposait d'édifier un stade gigantesque. La Seine serait-elle moins noble au contact de ses rives prolétaires ? Le Nôtre ou Le Vôtre ?

L'enfouissement des vivants

Cette situation de crise oblige à poser, pour maintenant et pour l'avenir, d'une nouvelle façon, le problème des infrastructures. La terrasse de Saint-Germain – ouvrage de génie civil – a eu un auteur, le canal du Midi, aussi, comme le viaduc de Garabit et le pont-tunnel de Briare, la voûte du CNIT ou les hangars d'Orly malheureusement détruits. Les hommes de ces projets furent ingénieurs, jardiniers, rarement architectes, mais ils ne réalisaient pas seulement des nécessités fonctionnelles. Dans l'audace des solutions techniques, la beauté des formes et l'économie de la matière, leurs projets étaient pensés comme des ouvrages d'art.

Aujourd'hui, les grands projets ont occupé le champ de l'architecture, plus récemment celui des politiques urbaines. Il paraît difficile que les grandes infrastructures routières ou ferrées et leurs ouvrages, d'un investissement supérieur au plus prestigieux des bâtiments, échappent à la réflexion que la loi impose en France pour la plus petite des maternelles. Les infrastructures ne peuvent rester des solutions de nécessité et de contingence agrémentées, pour faire pièce aux défenseurs de l'environnement, de quelques plantations qui évoquent immanquablement le persil des naseaux à la devanture des boucheries.

Mais si la seule réponse aux inquiétudes soulevées consistait à enterrer les ponts, puis les routes, demain les trains et pourquoi pas les pistes d'envol, il faudrait effectivement décréter un moratoire et arrêter toute nouvelle infrastructure en France ; car l'idéal, dans cette optique, pour chacun d'entre nous, serait de creuser un tunnel direct de son séjour à son lieu de travail. Ils existent : ce sont les égouts.

Les défis de la terrasse de Saint-Germain sont nombreux ; pour y répondre, il faut affirmer le rôle majeur des transports en commun dans les zones urbaines ; le tramway de Saint-Denis en est un bel exemple. Pour y répondre, il faut revendiquer le statut et les moyens du projet pour les infrastructures. Le défi majeur est de poser enfin l'exigence de la confrontation du patrimoine ancien et des ouvrages contemporains dans une même prise en compte du paysage et du territoire que ne sauraient rassasier ni de mièvres pastiches ni l'enfouissement généralisé des vivants dans des ouvrages retranchés de la beauté nécessaire d'une ville contemporaine.

▶ Paul Chemetov est architecte.

Naissance de l'Académie universelle des cultures

Sous la présidence du Prix Nobel de la paix Elie Wiesel, un nouveau « grand chantier » voulu par M. François Mitterrand

Une trentaine de personnalités de toutes nationalités, artistes, universitaires, hommes politiques, dont plusieurs Prix Nobel, devaient participer, vendredi 29 janvier au Palais du Louvre à Paris, à la séance inaugurale de l'« Académie universelle des cultures » sous la présidence de l'écrivain Elie Wiesel. Cette instance, née d'une initiative du président de la République, est destinée à encourager la rencontre de toutes les cultures du monde. Elle récompensera, chaque année, une œuvre contribuant à la lutte contre l'intolérance.

« Cette fin de millénaire impose un bilan des valeurs reçues et des erreurs commises. Des idoles ont été brisées, des idéaux trahis. Les valeurs sont révisées. Les rapports entre les cultures du monde changent. Il leur faut un lieu de dialogue indépendant de toute puissance politique », constate Elie Wiesel pour justifier la création de cette Académie universelle des cultures qu'il a accepté de présider.

Parmi la quarantaine d'intellectuels représentant toutes les formes de pensée et tous les continents déjà cooptés, on trouve des écrivains comme Mario Vargas Llosa, Jorge Semprun, Toni Morrison, Octavio Paz, Ismaïl Kadaré, Umberto Eco, des musiciens comme Yehudi Menuhin et Luciano Berio, des scientifiques comme François Gros et Joshua Lederberg, des gens de cinéma comme Liv Ullmann et Federico Fellini, des historiens comme Rudolf von Thadden, Zvi Yavetz, Michelle Perrot et Jacques Le Goff, des philosophes (Paul Ricœur), des anthropologues (Françoise Héritier-Augé), des linguistes (André Miquel), des peintres (Antoni Tapies), des architectes (Kenzo Tange) et des politiques comme Aung San Suu Kyi, Bronislaw Geremek, Javier Perez de Cuellar et Jacques Attali. Salman Rushdie pourrait y siéger, ainsi qu'une trentaine d'autres célébrités représentant l'Afrique et l'Asie, et notamment le monde arabe. *« Nous sommes pour le mélange*, commente Elie Wiesel. *L'étranger nous attire et ne nous fait pas peur. L'autre n'est pas un ennemi mais un compagnon, un semblable. »*

Un thème chaque année

Les premiers membres de l'académie ont déjà signé une « charte » proclamant leur volonté de s'unir *« pour penser le XXI[e] siècle et en particulier le « métissage des civilisations » que sont déjà en train de créer les poussées migratoires sur toute la planète »*. Chaque année, ils choisiront un thème – « L'autre » ou « L'intervention » en 1993 – qui sera au centre des colloques et recherches organisés ou aidés par l'académie. Celle-ci entend soutenir *« tout ce qui peut contribuer à la lutte contre l'intolérance, la xénophobie, le racisme, la misère, le mépris pour toute forme de vie dans notre univers »*, et décernera, à cette fin, un prix à la personnalité incarnant le mieux le thème retenu.

Elie Wiesel ne cache pas que MM. François Mitterrand et Jack Lang sont à l'origine de cette initiative. *« Le président m'a écrit une lettre en février 1992 me demandant de réunir les membres de cette académie. Cela correspond à son souhait de laisser une empreinte en tant qu'homme de culture. »* Initiative politique, voire électorale ? *« Nos réflexions auront évidemment une dimension politique, mais nous serons totalement indépendants*, assure le Prix Nobel de la paix. *Je n'ai jamais permis qu'on me manipule. D'ailleurs, les membres de l'académie sont si prestigieux qu'il est inconcevable qu'on les humilie en les manipulant. »*

Le projet d'Elie Wiesel ne correspond ni à une UNESCO en réduction, car les personnalités n'y représenteront qu'elles-mêmes, ni à un simple club de réflexion, car les travaux de l'académie seront *« orientés vers l'action »*.

Financée au départ par le ministère de l'éducation nationale et de la culture, elle souhaite rassembler des fonds publics et privés pour rassembler les 6 millions de francs de son budget prévisionnel pour 1993. L'Académie universelle des cultures ne dément pas son allure de nouveau « grand chantier du président » par le choix de son lieu de réunion : les salons du duc de Morny, situés dans l'aile Richelieu du « Grand Louvre ».

PHILIPPE BERNARD

Académie universelle des cultures. 33, rue Saint-Merry, 75004 Paris. Tél. : 44-78-14-47 ou 44-78-14-48.

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉÂTRE (43-38-74-62). Quelles nouvelles de Maupassant? : 19 h. Rel. dim., lun. Lettres d'amour et autres tendresses : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h. Lettre d'une inconnue : ven., sam. 20 h 30. Sans titre : mar., mer., jeu. 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). La Belle de Fontenay : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
ATALANTE (46-06-11-90). Pratiques innommables : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, mar.
ATELIER (46-06-49-24). Le Jugement dernier : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 15 h 30.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Les Filles du néant : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h. Salle Louis Jouvet. Ondine : 20 h 30 ; dim. 16 h ; mar. 19 h. Rel. dim. soir, lun.
BASTILLE (43-57-42-14). Le Chasseur de lions : ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h 30 ; dim. 15 h 30. Imprécation II, Money Makes me so Happy : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h.
BATEAU-THÉÂTRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Les Voisins : 19 h. Rel. lun., mar. La Dame aux camélias : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h. Giacomo : mar. 19 h 30.
BATEAU-THÉÂTRE OURAGAN (40-51-84-53). Deux siècles d'amour : mer., jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 17 h. L'entrée par laquelle on sort : mer., jeu., ven., sam. 19 h ; mar. 20 h 30. Un monde fou : mer., jeu., ven., sam. 21 h.
BEAUNORD CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Jalousies culturelles : lun. 20 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Mariage : 19 h 45. Rel. dim., lun. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Loin ou près de l'écran? : mar. 21 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXE (42-38-35-53). Pascal Esman : 19 h. Rel. dim., lun. Haute Surveillance : 21 h. Rel. dim., lun. Les Mots en balade : jeu. 14 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Rel. dim., lun. Qui vous savez : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.
CAFÉS DES 13E, 14e ET 15e ARRONDISSEMENTS (42-86-97-03). On joue... feu! : 20 h 30. Rel. mer., dim.
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnie : jeu., ven., mar. 19 h 45 ; sam. 17 h.
CARTOUCHERIE-THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Les Sept contre Thèbes et Souvenirs des tragédies disparues : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun. La Tempête : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-31-49-27). Sand et Musset : mar., mer., jeu. 21 h.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Contes d'hiver VI : sam., lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (47-00-80-12). Tournoi d'improvisation théâtrale 92/93 : lun. 21 h.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). La Galerie. La Nuit juste avant les forêts : ven., sam., lun., mar., jeu. (dernière) 20 h 45 ; dim. 16 h 45. Les Carabiniers : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Didier Gustin dans Meurtres au music-hall : 21 h. Rel. mer., dim.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Antigone : ven., dim., jeu. 20 h 30 ; sam. 14 h. Les Précieuses ridicules ; L'Impromptu de Versailles : sam., dim. 20 h 30. Le roi s'amuse : sam., mar. 20 h 30. La Serva amorosa : dim. 14 h ; lun., mer. 20 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR D'ART DRAMATIQUE (42-46-12-91). Le Fils naturel ou les Epreuves de la vertu : sam., lun., mar. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47). Ubu : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Tôa : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ELDORADO (42-49-60-27). Rose de Noël : ven. 14 h 30 ; sam., dim. (dernière) 14 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). La Mère d'Icare : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). La Nuit juste avant les forêts : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 16 h.
ESPACE JEMMAPES Les Portes du chaos : 21 h ; ven. 14 h 15. Rel. dim., lun. Itinéraire poétique : ven., sam. (dernière) 18 h 30. Qui est le véritable inspecteur Hound? : mar. 19 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. Rel. dim., lun. L'île des esclaves : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Danse avec les fous : ven. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h. Feu la mère de madame : ven., sam. 20 h ; dim. 18 h. Le Mariage de Figaro : dim. 16 h. La Mouette : sam. 21 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Kafka - Auschwitz : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Le Bébé vampire : sam. 16 h.
L'EUROPÉEN (42-27-26-81). Pour un oui, pour un non : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (60-10-55-24). Exercices de style : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Le Malade imaginaire : mar., mer., jeu. 20 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
LE FUNAMBULE THÉÂTRE (42-23-88-83). Le Horla ; Boule de suif : 20 h 30. Rel. dim., lun.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). La Contrebasse : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim., lun. Tout est en ordre : 22 h. Rel. dim.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Faubourg passion : 22 h 15. Rel. dim. Amours en pièces : ven., sam. (dernière) 20 h 30. L'Atroce Fin d'un séducteur : mar., mer., jeu. 20 h 30. D'amour et d'eau froide : lun., mar., mer., jeu. 18 h 45. Délire à deux : ven., sam. (dernière) 19 h. Trois minutes pour exister : lun. 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 20 h 30 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. L'Augmentation : 21 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Tout va bien, je vais bien! : 20 h. Rel. dim. Entre l'Est et l'Ouest : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Summer Lightning (en anglais) : 18 h 30. Rel. dim. Les Peupliers d'Etretat : 20 h. Rel. dim. Magdeleine Leclerc, dernier amour de Sade : 21 h 30. Rel. dim.
MADELEINE (42-65-07-09). Edwidge Feuillère en scène : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). La Contamination chez Apollinaire : mar. 20 h 30.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Le Nuage amoureux : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). La Ronde : 22 h. Rel. dim., lun. Huis clos : sam., jeu. (dernière) 19 h 30. Marie and Bruce (en anglais) : dim., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h. Remords vivants : mer., ven., mar. 20 h 15 ; sam. 16 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim., mar. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 30.
MICHEL (42-65-35-02). Chantal Gallia : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Kiss me, Kate : sam., dim. 15 h ; mar. 20 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : ven., mar. 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Carpe du duc de Brienne : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mar., dim. soir, lun.
MUSÉE COGNACQ-JAY (40-27-07-21). L'île des esclaves : mer., jeu., dim. 15 h 30 ; jeu., ven., sam. 20 h 30.
NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Ariane ou l'Oubli : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Hérodiade : l'Après-midi d'un faune : mer., jeu., ven., sam. 18 h.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Malheurs d'un PDG : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ŒUVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Les Contes d'Hoffmann : sam. 19 h 30. Un bal masqué : ven., lun. 19 h 30.
OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Les Indes Galantes : ven. (dernière) 19 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (48-03-11-36). Bud dans tu t'es vu quand t'as ril : 21 h. Rel. dim., lun.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Une folie : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

> **Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

PARC DE LA VILLETTE (PAVILLON DU CHAROLAIS) (40-03-93-90). Les Filles du 5-10-15 c : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Lapon, le savant et l'apprenti : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 16 h 30.
PASSAGE DU NORD-OUEST (40-21-88-88). The Bust of Jango : 22 h. Rel. dim., lun.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure! : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. La Peau trop fine : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
RANELAGH (42-88-64-44). La Surprise de l'amour : 18 h 30 ; dim. 20 h 30. Rel. lun. Les mille et une nuits d'Alatiel : 22 h 15 ; dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun. Noir baroque : ven., mer., jeu. 20 h 30 ; sam., dim., mer. 15 h.
LE RELAIS DU BOIS (40-50-19-56). Clovis : dim. 15 h 30.
RENAISSANCE (44-63-05-00). Un soir au bout du monde : mar., mer., jeu. 20 h 30.
ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Comédiens du roy : 18 h 30. Rel. dim., lun. Léa et le Chant des sirènes : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h. Souris blanche : ven., sam., mar., mer., jeu. 22 h 30 ; dim. 15 h.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SALLE ROSSINI (MAIRIE DU 9e ARRONDISSEMENT) L'Avare : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Elie et Dieudonné : 22 h. Rel. dim., lun.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Contre-jour : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉÂTRE 13 (45-88-16-30). Le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉÂTRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Repos du septième jour : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉÂTRE CLAVEL (42-38-22-58). La Double Inconstance : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
THÉÂTRE D'EDGAR (42-79-97-97). Il faut que Cléo parte : 20 h 15. Rel. dim. Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.
THÉÂTRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Vous allez rire : 22 h. Rel. dim., lun. Lila : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Rien ne sert de dormir, il faut s'lever l'matin! : lun. (dernière) 20 h 30.
THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Prix Martin : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; jeu. 19 h ; dim. 15 h.
THÉÂTRE DE LA LUNE NOIRE (42-27-68-81). Les Voleurs de feu : ven., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45.
THÉÂTRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Vingt-cinq Années de littérature de Léon Talkoi : ven., sam. 21 h ; sam. 18 h ; dim. (dernière) 17 h. L'Assaut des sangsues : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h. Au jour le jour : mar. 20 h 30. Rendez-vous rue Watt : mar., jeu., ven., sam. 19 h.
THÉÂTRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Clowneries : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.
THÉÂTRE DE NESLE (46-34-61-04). Salle II. Le Baiser de la veuve : ven., sam. (dernière) 20 h 15. Le Bel Indifférent : ven., sam. (dernière) 20 h 30. L'Epreuve : ven., sam. (dernière) 19 h. Juste le temps de vous embrasser : mar., mer., jeu. 19 h. Retour, retours : mar., mer., jeu. 20 h 45.
THÉÂTRE DÉJAZET (48-87-52-55). Les Crétins verts dans le spectacle de fin d'année : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Le Prince Igor : ven. (dernière) 19 h 30. Yolanta : sam. 19 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
THÉÂTRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Rachat : mar., mer., jeu. 19 h.
THÉÂTRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Monsieur chassé! : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 15 ; dim. 15 h.
THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉÂTRE LUCIEN-PAYE (45-89-38-95). L'Accusateur : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉÂTRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Combat avec l'ombre : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Didier Follenfant : 22 h. Rel. dim., lun. C'est sérieux l'humour : dim. 20 h 30. Tango : ven., sam. (dernière) 22 h.
THÉÂTRE MONTORGUEIL (48-70-98-63). Les Amours de Jacques le fataliste : ven., sam., lun. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h 30. Jacques a dit : sam., dim., lun., mar. 20 h 30. Rapt : mar. 20 h 45.
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Filumena Marturano : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle Jean-Vilar. Les Fausses Confidences : mar., mer., jeu. 20 h 30.
THÉÂTRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Terra incognita : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h. Le Livre des fuites : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉÂTRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). Le Livre des fuites : ven., sam., dim., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 30.
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Domaine ventre : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Sourire des mondes souterrains : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.
THÉÂTRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). David et Bathseba : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
THÉÂTRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Lundi, huit heures : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
TOURTOUR (48-87-82-48). Les Hérauts noirs : 19 h. Rel. dim., lun. Les Contes de Thalkatia : sam. 17 h ; lun. 20 h 30. Pierre Henri : dim. 17 h ; lun. 20 h 30.
TREMPLIN-THÉÂTRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Hocine Slimane : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h. Rel. dim.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉÂTRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Titre provisoire : ven. 21 h.
ATHIS-MONS (CENTRE CULTUREL) (60-48-46-18). Cabaret Cami : ven., sam. 21 h ; dim. 17 h.
AUBERVILLIERS (THÉÂTRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Master Class : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
AUBERVILLIERS (THÉÂTRE ÉQUESTRE ZINGARO) (44-59-79-89). Opéra équestre : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). VIe Rencontres européennes autre scène : ven., sam. (dernière) 21 h.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. Agesilan de Colchos : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Petite salle. Fantaisies Kafka : 21 h ; dim. 16 h ; mar. 22 h. Rel. dim. soir, lun. Cabaret Karl Valentin : mar., mer., jeu. 20 h.
BONNEUIL-SUR-MARNE (SALLE GÉRARD-PHILIPE) (49-80-37-48). Le Maragreal : sam. 20 h 30.
LA CELLE-SAINT-CLOUD (THÉÂTRE) (30-78-10-70). Lue et Moi... : ven. 20 h 45.
CERGY-PONTOISE (THÉÂTRE DES ARTS) (30-30-33-33). Farces : mar., mer. 20 h 30.
CHATILLON (THÉÂTRE) (46-57-22-11). Macbeth : 20 h. Rel. dim., lun.
CHELLES (THÉÂTRE) (60-08-55-00). L'Antichambre : sam. 21 h ; dim. 15 h.
CHEVILLY-LARUE (CENTRE CULTUREL ANDRÉ-MALRAUX) (46-86-54-48). Victor, le sauvage : sam. 20 h 30.
CLAMART (CENTRE CULTUREL JEAN-ARP) (46-45-11-87). Cuisine et Dépendances : lun., mar. 20 h 30.
COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). Terre ou l'Epopée Sauvage de Guénolé et Mattéo : ven. 20 h 45.
CORBEIL-ESSONNES (M.J.C. FERNAND-LÉGER) (64-96-27-69). Cabaret Cami : mar., mer., jeu. 21 h.
COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). Deux femmes pour un fantôme ; les Femmes et les mots : ven. 20 h 45.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Grande salle. Marie Tudor : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Petite salle. Le Parc : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
ENGHIEN (THÉÂTRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-94-94). Anne Roumanoff : sam. 20 h 30. Nina : sam. 20 h 30.
ERAGNY (THÉÂTRE DE L'USINE) (30-37-84-57). Les Chaises : ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 15 h.
ERMONT (THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). Le Troisième Témoin : dim. 16 h.
EVRY (AGORA) (64-97-22-99). Le Badge de Lénine : ven., sam. 20 h 30.
GENNEVILLIERS (THÉÂTRE) (47-93-26-30). Marie : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Cache-cache avec la mort : mar., mer., jeu. 20 h 30.
LE KREMLIN-BICÊTRE (ECAM 2) (44-31-87-00). Krinsky : ven., sam. (dernière) 21 h.
LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉÂTRE) (47-48-18-71). L'Epreuve du feu : 20 h 30. Rel. dim., lun.
LONGJUMEAU (THÉÂTRE ADOLPHE-ADAM) (69-09-40-77). Monsieur Amédée : dim. 15 h.
MAISONS-ALFORT (THÉÂTRE CLAUDE-DEBUSSY) (43-96-77-67). Sans rancune : sam. 20 h 45 ; dim. 16 h.
MALAKOFF (THÉÂTRE 71) (46-55-43-45). La Double Inconstance : 20 h 30 ; jeu. 19 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
MOISSY-CRAMAYEL (LA ROTONDE) (60-60-02-63). Au bal à Boulingrin : sam. 20 h 45 ; dim. 17 h.
MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-92-09). La Veuve convoitée : ven., sam. (dernière) 21 h ; sam. 16 h.
NANTERRE (THÉÂTRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. On ne badine pas avec l'amour : lun., mar., mer., jeu. 21 h. Salle polyvalente. Désir sous les ormes : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). La Valse avant la nuit : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (THÉÂTRE) (47-45-75-80). L'Avare : ven. (dernière) 14 h 30. Les Femmes savantes : ven. 14 h 30. Tueur sans gages : ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 15 h.
RAMBOUILLET (THÉÂTRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). Savannah Bay : ven., sam. 21 h ; dim. 16 h.
SAINT-DENIS (THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Salle J.-M. Serreau. Un fil à la patte : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle Le Terrier. Calderon : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mer.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉÂTRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). Hamlet ou les Suites de la piété filiale : ven., mar., mer., jeu. 20 h 45. La Jalousie : sam. 20 h 45 ; dim. 16 h.
SAINT-MAUR (THÉÂTRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). 3e Festival international du mime de Saint-Maur : mar. 20 h 30.
SARTROUVILLE (THÉÂTRE) (39-14-23-77). Sganarelle ou le Cocu imaginaire, le Mariage forcé : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.
SAVIGNY-LE-TEMPLE (MAISON JACQUES-PRÉVERT) (60-63-28-24). Grand-peur et misère du IIIe Reich : sam. 21 h.
SCEAUX (ORANGERIE) (46-61-36-67). L'Homme, la bête et la vertu : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
SÈVRES (SEL DE SÈVRES) (45-34-28-28). Grand-peur et misère du IIIe Reich : ven. 20 h 45.
VILLEJUIF (THÉÂTRE ROMAIN-ROLLAND) (47-26-15-02). Vendredi, jour de liberté : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
VILLEPARISIS (CC JACQUES-PRÉVERT) (64-27-94-99). Les Chiens de la mer : lun., mar. 20 h 30.
VILLIERS-LE-BEL (ESPACE MARCEL-PAGNOL) (34-29-28-90). Patrick Timsit : mar. 21 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

LES FILLES DU 5-10-15 C. Parc de la Villette (pavillon du Charolais) (40-03-93-90) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 17 h (27).
HÉRODIADE ; L'APRÈS-MIDI D'UN FAUNE. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99), mer., jeu., ven. et sam. 18 h (27).
RENDEZ-VOUS RUE WATT. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89), mer., jeu., ven. et sam. 19 h (27).
LES VOISINS. Bateau-théâtre la Mare au diable-Rive gauche (40-46-90-72) (lun., mar.), 19 h (27).
DAVID ET BATHSEBA. Théâtre Paris-Plaine (40-43-01-82), ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 et dim. 17 h (28).
DÉSIR SOUS LES ORMES. Nanterre (Théâtre des Amandiers) (46-14-70-00) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (28).
L'HOMME, LA BÊTE ET LA VERTU. Sceaux (Orangerie) (46-61-36-67) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h 30 (29).
NOIR BAROQUE. Ranelagh (42-88-64-44), ven., mar., jeu. 20 h 30, sam., dim. et mer. 15 h (29).
LA TEMPÊTE. Cartoucherie-Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (29).
PIERRE HENRI. Tourtour (48-87-82-48), dim. 17 h et lun. 20 h 30 (31).
LES CHIENS DE LA MER. Villeparisis (CC Jacques-Prévert) (64-27-94-99), lun. et mar. 20 h 30 (1).
D'AMOUR ET D'EAU FROIDE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61), lun., mar., mer. et jeu. 18 h 45 (1).
ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR. Nanterre (Théâtre des Amandiers) (46-14-70-00) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 16 h 30 (1).
3e FESTIVAL INTERNATIONAL DU MIME DE SAINT-MAUR. Saint-Maur (Théâtre Rond-Point-Liberté) (48-89-99-10), mar. 20 h 30 (2).
L'ATROCE FIN D'UN SÉDUCTEUR. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.), 20 h 30 (2).
CABARET CAMI. Corbeil-Essonnes (M. J. C. Fernand-Léger) (64-96-27-69), mar., mer. et jeu. 21 h (2).
CACHE-CACHE AVEC LA MORT. Gennevilliers (Théâtre) (47-93-26-30) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (2).
FARCES. Cergy-Pontoise (Théâtre des Arts) (30-30-33-33), mar. et mer. 20 h 30 (2).
LES FAUSSES CONFIDENCES. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (2).
GIACOMO. Bateau-théâtre la Mare au diable-Rive gauche (40-46-90-72), mar. 19 h 30 (2).
JUSTE LE TEMPS DE VOUS EMBRASSER. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim.), 19 h (2).
LOIN OU PRÈS DE L'ÉCRAN ? Berry-Zèbre (43-57-51-55), mar. 21 h 30 (2).
QUI EST LE VÉRITABLE INSPECTEUR HOUND ? Espace Jemmapes, mar. 19 h (2).
RACHAT. Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault (42-56-60-70) (dim. soir, lun.), 19h ; dim. 15 h (2).
RAPT. Théâtre Montorgueil (48-70-98-63), mar. 20 h 45 (2).
RETOUR, RETOURS. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim.), 20 h 45 (2).
SAND ET MUSSET. Centre culturel de la Clef (43-31-49-27) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h 30 (2).
SANS TITRE. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.), 20 h 30 (2).
UN SOIR AU BOUT DU MONDE. Renaissance (44-63-05-00) (dim., lun.), 20 h 30 (2).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Cycle Otto Preminger : Bonjour tristesse (1958, v.o. s.t.f.), d'Otto Preminger, 19 h ; Tempête à Washington (1961, v.o. s.t.f.), d'Otto Preminger, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Cycle Jean-Daniel Pollet : Rue Saint-Denis (1964), de Jean-Daniel Pollet, l'Amour c'est gai, l'amour c'est triste (1968), de Jean-Daniel Pollet, 19 h ; la Femme aux cent visages (1976), de Jean-Daniel Pollet, Tu imagines Robinson (1967), de Jean-Daniel Pollet, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma mexicain : la Pasion segun Berenice (1975, v.o. s.t.f.), de Jaime Humberto Hermosillo, 14 h 30 ; Dos tipos de cuidado (1952, v.o. s.t.f.), d'Ismael Rodrigues, 17 h 30 ; Rio Escondido (1947, v.o. s.t.f.), d'Emilio Fernandez, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache. Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

Festival international de programmes audiovisuels – Salle 100 : la Bataille pour Kaboul, de Joan Salvat, Ramon Valles, Jaume Bartroli, Josep M. Domenech, Rêves suspendus, de Jean Khalil Chamoun et Mai Masri, 14 h 30 ; Palestine, histoire d'une terre, de Simone Bitton, The Assasin, the Poursuit of Michael Townley, de Christopher Olgiati, 16 h 30 ; Surviving Desire, de Hal Hartley, le Manuscrit, d'Alexandre Mouratov, 18 h 30 ; C'était la guerre (franco-algérien), de Maurice Failevic et Ahmed Rachedi, 20 h 30 ; Salle 100 : The Story Behind James Vance Versus Judas Priest, de David Van Taylor, Katie et Eilish Siamese Twins, 14 h 30 ; le Siècle des Lumières, d'Humberto Solas, 16 h 30 ; The Boys of Saint Vincent, de John N. Smith, 21 h.

LES EXCLUSIVITÉS

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45).
BHUMIKA (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
FINZAN (malien, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Trianon, 18e (46-06-63-66).
MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07, 36-65-70-64) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 30 JANVIER

« Le marché aux Puces à Saint-Ouen a cent ans, les nouvelles installations. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Des appartements royaux du Louvre aux *Noces de Cana* de Véronèse », 10 h 30 et 14 h 30, métro Louvre (Art et histoire).

« Approche artistique et religieuse de l'Inde à travers les collections du Musée Guimet » (Carte d'identité. Limité à vingt-cinq personnes), 14 h 30, 6, place d'Iéna (Monuments historiques).

« Les appartements rocaille de l'hôtel de Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Sauvegarde du Paris historique).

« Saint-Pierre, spécialement ouvert, et Saint-Vincent : deux petits cimetières-musées avec promenade sur la butte Montmartre », 14 h 30, sortie supérieure du funiculaire (V. de Langlade).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de Chanoines », 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Les salons dorés de l'ambassade de Pologne », 15 heures, sortie métro Invalides, côté esplanade (D. Bouchard).

« L'expressionnisme en Allemagne, de 1905 à 1914 », entrée de l'exposition, Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (Paris et son histoire).

« Exposition Byzance », 15 h 30, sous la pyramide, pilier central (M. Hager).

« L'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« La Conciergerie, la Sainte-Chapelle et l'histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« Du Buisson Saint-Louis au bas Belleville », 14 h 30, sortie métro Goncourt (V. de Langlade).

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée », 14 h 40, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Mouffetard, l'ancien bourg Saint-Médard. Son église et l'hôtel Scipion Sardini », 14 h 45, devant l'église Saint-Médard (Paris, capitale historique).

« L'hôtel de Bourbon-Condé, œuvre de Brongniart », 15 heures, 12, rue Monsieur (Monuments historiques).

« Les appartements du prince et de la princesse à l'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (E. Romann).

« Salons et jardins de l'hôtel de Clermont, ministère de la fonction publique » (nombre limité), 15 heures, sortie métro Varenne (D. Bouchard).

« Académie Française et Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (C. Merle).

« L'hôtel de Lamoignon-Angoulême », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

DIMANCHE 31 JANVIER

« Le palais royal du Louvre », 11 heures, cour Napoléon, devant la statue de Louis XIV (A. Hervé).

CONFÉRENCES

SAMEDI 30 JANVIER

Musée de l'Air et de l'espace, aéroport du Bourget, de 9 h 45 à 17 h 30 : « De la montgolfière aux supersoniques », journée de conférences avec A. Dollfus, A. Dégardin, G. Schaeffer, J. Calmon, C. Moussez et H. Planel (AFAS, Cité des sciences et de l'industrie. Tél. : 40-05-82-01).

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 10 heures : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Promenade archéologique dans le delta du Nil », par P. Brissaud ; 16 heures : « La Mafia des origines, une réponse à l'immobilisme social et aux problèmes économiques du Mezzogiorno », par A. Congnard (Clio).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « De la découverte de la fission à la pile de Fermi », par P. Radvanyi.

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « Paris de la Belle-Epoque. La vie urbaine : le décor de la rue et les lieux de société » (Monuments historiques).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 h 15 : « Un partenaire privilégié : l'Institut de cinématographie scientifique. A. Martinet présentera quatre films de la cinémathèque de l'ICS : « Le couronnement du tsar Nicolas II », « Les parents des canetons », « Etude expérimentale du vol des oiseaux » et « Regards sur les atomes » (Ciné-club du samedi).

DIMANCHE 31 JANVIER

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « 1893-1993 : le centenaire de l'art nouveau. Le siècle de l'éclectisme », par J.-P. Wytteman ; 16 heures : « Le bouddhisme theravada », par L. Dumarcet (Clio).

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « L'art gothique en Toscane : les grandes abbayes, les chefs-d'œuvre de la peinture » (Monuments historiques).

ÉCONOMIE

BILLET

Union sacrée pour les cadres chômeurs

En croissance de 23,5 % sur un an à la fin du mois de novembre, le chômage des cadres provoque des réactions en chaîne. Jeudi 28 janvier, en grande pompe, l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), l'ANPE bien sûr, les cabinets de recrutement et les entreprises de travail temporaire se sont officiellement rapprochés. Les uns et les autres sont maintenant déterminés à travailler ensemble. Formellement, deux conventions et une déclaration commune ont été signées. Avec le Syntec et la Chambre syndicale nationale des cabinets de recrutement (CSNCR), qui représentent 80 % de la profession du recrutement, le document prévoit que les offres d'emploi seront désormais publiées par *Courrier cadres*, le magazine de l'APEC. Un effort particulier sera fait pour les cadres de plus de quarante-cinq ans à la recherche d'un emploi. Avec l'UNETT et le PROMATT, qui sont les deux organisations professionnelles de l'intérim, une collaboration est engagée afin que des missions d'une durée de plus de quatre mois puissent être proposées aux chômeurs cadres. Ce qui devrait favoriser leur reclassement ou permettre leur insertion professionnelle. Avec l'ANPE, il s'agit de renforcer les liens déjà existants, d'échanger des informations et de faciliter l'accès réciproque aux offres.

Il y a encore deux ans, une telle « synergie », pour reprendre l'expression de Mme Chantal Cumunel (CGC), présidente de l'APEC, eût été impensable. Concurrents de fait sur le marché du travail où ils interviennent tous, ces institutions, ces cabinets et ces agences tenaient à leur indépendance et, plus encore, à leur spécificité. Le placement de chômeurs ne devait pas se confondre avec la démarche commerciale des sociétés de travail temporaire, qui se flattent de répondre précisément aux besoins conjoncturels des entreprises. Quant aux cabinets de recrutement, qui s'honorent de fournir une prestation de haut niveau, parfaitement adaptée, ils ne voulaient surtout pas être confondus avec le tout-venant du service public de l'emploi.

Aujourd'hui, en raison de la récession, les préventions sont tombées. L'APEC croule sous les candidatures – 1,4 million en 1992. Elle a géré 20 000 offres et n'a réussi que 7 000 placements. L'intérim connaît un effondrement de son marché, le nombre d'heures de travail vendues ayant chuté de 19 % en décembre. Les cabinets de recrutement, qui canalisent un tiers des propositions de postes publiées dans la presse, souffrent énormément. EGOR, le numéro un du secteur, a déposé son bilan et d'autres ont suivi. Selon l'APEC, 41 000 offres, seulement, ont été rendues publiques en 1992, soit 30 % de moins que l'an passé.

Face à un pareil cataclysme, l'union sacrée devenait la seule riposte possible. Mais l'addition des éclopés ne suffira pas à enrayer la tendance.

ALAIN LEBAUBE

□ **Le G7 crée un fonds pour l'amélioration de la sûreté des centrales nucléaires à l'Est.** – Les ministres français et allemand de l'industrie, MM. Dominique Strauss-Kahn et Klauss Toepfer, ont annoncé, jeudi 28 janvier, la création par le groupe des Sept (G7) d'un fonds multilatéral pour l'amélioration de la sûreté des centrales nucléaires dans les anciens pays socialistes. Ce fonds, doté dans un premier temps de 60 millions d'écus (400 millions de francs environ), permettra de parer au plus pressé, en particulier d'améliorer le fonctionnement des centrales nucléaires anciennes, type Tchernobyl, dans l'attente de leur arrêt définitif.

Enregistrant la plus forte hausse depuis quatre ans

La croissance américaine a atteint 3,8 % au dernier trimestre de 1992

Une semaine après son investiture, le président Clinton a reçu, le 28 janvier, à la Maison Blanche, le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, en présence des responsables économiques de son cabinet. Les deux hommes se sont entretenus des engagements de réduction du déficit budgétaire récemment confirmés par M. Clinton et de la politique d'accélération de la croissance qu'entend mener la nouvelle administration. Le secrétaire au Trésor, M. Lloyd Bentsen, a, ultérieurement, indiqué que le président entendait privilégier la réduction des dépenses fédérales, plutôt que l'augmentation des impôts, pour réduire le déficit de l'Etat.

NEW YORK

de notre correspondant

Pour leur premier tête-à-tête à la Maison Blanche depuis la mise en place de la nouvelle administration, M. Bill Clinton et le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, avaient un sujet de discussion tout trouvé le 28 janvier. En tout début de matinée, le département du commerce a annoncé pour le quatrième trimestre 1992 une croissance de 3,8 % du produit intérieur brut (PIB), après une augmentation de 3,4 % le mois précédent. Ce taux est le plus élevé depuis celui de 3,9 % constaté au dernier trimestre 1988. Son ampleur définitive doit encore être confirmée à l'occasion des traditionnelles opérations de révision de l'indice (celui du troisième trimestre avait ainsi été revisé en baisse), mais il est d'ores et déjà acquis que depuis la fin officielle de la récession, au printemps 1991, l'économie américaine consolide peu à peu son mouvement de reprise.

Pour l'ensemble de l'année 1992, la croissance du PIB aura atteint 2,1 %, soit le meilleur résultat depuis 1989 lorsque celui-ci avait reflété une hausse de 2,5 %. Stimulées par l'augmentation des ventes de fin d'année dans les magasins et, d'une façon générale, par l'espoir placé dans la nouvelle équipe Clinton, l'augmentation des dépenses de consommation est en grande partie à l'origine de la progression du PIB. Au cours du dernier trimestre 1992, ces dépenses, qui constituent environ les deux tiers de la richesse nationale, ont augmenté de 35 milliards de dollars (189 milliards de francs) contre 30 milliards au cours des trois mois précédents.

Dans le même temps, les investissements réalisés par les entreprises ont crû de 12,1 milliards de dollars, après une augmentation de quatre milliards pour le précédent trimestre, et les sommes consacrées à l'achat de nouvelles habitations ont progressé de 29 %, taux le plus élevé depuis le dernier trimestre 1983 (41 %). La reprise est cependant encore loin d'égaler les 6 % ou 7 % enregistrés lors des précédentes sorties de crise et la préoccupation majeure de l'administration, des milieux d'affaires et des parlementaires est d'éviter, à tout prix, une éventuelle décélération de la croissance dans les mois qui viennent alors que le taux de chômage ne reflète toujours pas l'amélioration de la conjoncture.

Quinze milliards de dollars pour la relance

« Le fait est que nous disposons de tous les éléments d'une relance de l'activité, y compris une inflation qui n'est plus un problème, mais que nous assistons à une reprise qui ne crée pas d'emplois ! », s'exclamait, récemment, le sénateur démocrate Paul Sarbanes (Maryland). Confrontée à ce problème (le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté depuis trois semaines consécutives en janvier), qui risque de s'accentuer avec les dizaines de milliers de suppressions de postes annoncées chez Boeing, Pratt & Whitney et Sears Roebuck, pour n'évoquer que les « dégraissages » annoncés au cours des deux derniers jours, l'administration s'efforce de parer au plus pressé. Le nouveau secrétaire à l'emploi, M. Robert Reich, a indiqué, le 28 janvier, qu'il envisageait d'étendre au-delà de la durée actuelle la période d'indemnisation offerte aux 1,7 million d'Américains sans emploi qui peuvent bénéficier de ces prestations (sur 9,5 millions de chômeurs, soit 7,3 % de la population active).

Dans le programme économique dont M. Clinton a promis la publication pour le 17 février prochain, à l'occasion de l'allocution sur l'état de l'Union, le président intègrerait une enveloppe de dépenses fédérales de 15 à 20 milliards de dollars pour soutenir l'emploi durant la première année de son mandat. Un chiffre qui n'a rien d'effrayant au regard d'une économie représentant près de 6 000 milliards de dollars de PIB, a souligné M. Reich en apportant ces précisions lors d'un entretien télévisé. Un avis auquel souscrivent la plupart des spécialistes.

Toutes ces questions, et leur incidence budgétaire au regard de l'engagement pris par le président de réduire de moitié le déficit en quatre ans, ont été abordées par MM. Clinton et Greenspan à l'occasion de leur entrevue. Le président de la Réserve fédérale a estimé que si cet objectif de limitation du déficit, *« réalisable »* selon lui, était atteint, cela aurait pour effet de diminuer les taux d'intérêt à long terme qui sont actuellement supérieurs de deux points environ à ce qu'ils devraient être.

Il a renouvelé l'aval qu'il avait accordé, la veille, aux grandes lignes du « plan Clinton » devant la commission économique conjointe du Congrès, sous réserve que le « stimulant » fiscal destiné à soutenir la relance soit limité dans son montant et dans sa durée. Mais M. Greenspan s'est bien gardé de donner satisfaction aux parlementaires qui, comme au temps de l'administration Bush, lui réclament de baisser les taux d'intérêt.

SERGE MARTI

Évolution du PIB aux États-Unis

Variation trimestrielle en rythme annuel (en %)

3,8

1987 1988 1989 1990 1991 1992

Le contentieux sidérurgique

La surtaxe sur l'acier critiquée aux Etats-Unis

La décision de Washington de surtaxer les importations d'acier est critiquée par certains experts américains qui en contestent le bien-fondé.

Le *Journal of Commerce* part en guerre... contre le protectionnisme américain. Dans son édition du 28 janvier, ce quotidien, spécialisé dans la législation commerciale, et qui, dans ce domaine, fait autorité dans les milieux d'affaires et gouvernementaux de Washington, se déchaîne contre la décision du département américain du commerce de surtaxer certaines importations d'acier (*le Monde* du 29 janvier).

Sous le titre *« Big Steal »* (« La grande escroquerie » : jeu de mot avec *« Big Steel »*, de *steel* = acier, qui désigne les grands sidérurgistes américains), l'éditorial est sévère : *« Personne n'accommode à son profit la législation commerciale comme le fait le monde de l'acier américain*, affirme t-il. *Et s'il y a effectivement, çà et là, une bataille sur les prix, celle-ci ne ressemble en rien à la conspiration anti-US à laquelle on veut nous faire croire. »* L'article rappelle que la sidérurgie américaine réclame et obtient, depuis 1969, des mesures de protection et soutien aux autorités fédérales, que le commerce de l'acier avec les Etats-Unis a été, des années durant, régi par des quotas bilatéraux, qui, renouvelés pour la dernière fois en 1984, sont parvenus à expiration en mars 1992. Et souligne, sans trop le dire, l'ambivalence de la présidence Bush, acquise en doctrine au libre-échange. Prônant de fait l'abandon des restrictions à l'importation, l'administration républicaine n'en a pas moins invité les sidérurgistes locaux à se défendre en déposant des plaintes pour concurrence déloyale.

La législation commerciale en vigueur aux Etats-Unis est ainsi faite qu'elle peut imposer des mesures conservatoires avant même que le litige soit définitvement jugé sur le fond. L'arme peut s'avérer redoutable. Les Européens l'avaient bien compris en exigeant lors des négociations multilatérales sur l'acier engagées l'an passé que les Etats-Unis renoncent à leur arsenal juridique en faveur de procédures internationales. Les discussions ont achoppé. *« Il est très difficile d'arrêter la machine une fois qu'elle est lancée »*, confirme une juriste française spécialisée dans les contentieux commerciaux à Washington. Saisir le GATT, comme Paris et Bruxelles en ont évoqué la possibilité ? Avant que l'arrêt de la juridiction internationale ne soit rendu, les droits de douane supplémentaires, même provisoires, continueront à s'appliquer. Et à grever lourdement les importations concernées, soit 90 % des produits plats vendus par des producteurs étrangers aux Etats-Unis.

Les tribunaux trancheront

En fait, seul le retrait des plaintes déposées par Bethlehem Steel, National Steel, Inland, Armco, USX, ténors de la sidérurgie américaine, peut lever les surtaxes. Une hypothèse peu probable. *« L'administration Clinton va-t-elle, pour calmer le jeu, demander à Pittsburgh de renoncer à ses plaintes ? Je n'y crois pas »*, notait jeudi 28 janvier un bon observateur de la vie politique américaine.

Les sidérurgistes européens, japonais et canadiens, entre autres, sont condamnés à mener l'affaire devant les tribunaux. Usinor-Sacilor a mobilisé des légions d'avocats et juristes outre-Atlantique. Le département du commerce a jugé recevables les plaintes en anti-dumping, après avoir constaté, entre autres, que les producteurs européens vendaient leur acier moins cher aux Etats-Unis que sur leur propre marché. *« Ils ont converti en dollars le prix de vente de la tonne d'acier sur le marché communautaire et l'ont comparé aux prix intérieurs, alors que les parités monétaires ont énormément varié »*, s'insurge-t-on chez le sidérurgiste français.

En tout cas, cet écart de prix – réel ou pas – ne scandalise pas vraiment l'éditorialiste du *Journal of Commerce*. *« Les sidérurgistes américains procèdent de même sur les marchés étrangers »*, écrit-il. *« Et même si la tonne d'acier importée est vendue moins cher aux Etats-Unis par les exportateurs, son prix est, en général, plus élevé que celui pratiqué par les gros sidérurgistes américains. »*

CAROLINE MONNOT

Protestations et menaces de représailles

La décision américaine de surtaxer certaines importations d'acier en provenance de dix-neuf pays parmi lesquels figurent sept membres de la CEE et le Japon (*le Monde* du 29 janvier) a continué de susciter de très violentes réactions jeudi 28 janvier.

A Paris, le gouvernement français a évoqué à plusieurs reprises la possibilité de représailles. *« Si l'administration américaine s'engage sur la voie du protectionnisme, des mesures de rétorsion s'avéreront nécessaires »*, a estimé le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, lors de son traditionnel point de presse hebdomadaire.

« La France condamne cette décision totalement injustifiée au regard des règles du GATT », a affirmé, pour sa part, le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard, ajoutant que cette question serait à l'ordre du jour du conseil des ministres de la CEE lundi 1er février. *« L'une des voies d'action de la Communauté européenne est justement de déposer une plainte au GATT »*, a précisé M. Dominique Strauss-Kahn. Pour le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, les mesures américaines, si elles étaient maintenues, pourraient, en outre, contraindre la CEE à revoir ses accords avec l'Europe de l'Est concernant l'importation d'acier est-européen : *« Si nous n'arrivons pas à faire entendre raison à nos amis américains, nous serons malheureusement obligés de revoir nos relations et l'ouverture des marchés que nous avons consentis aux marchés d'Europe centrale »*, a-t-il indiqué.

En Grande-Bretagne, dont le producteur national British Steel est particulièrement affecté par les droits de douane supplémentaires, le ministère du commerce et de l'industrie a qualifié la décision américaine de *« harcèlement scandaleux »*, résultant de *« pressions protectionnistes d'une industrie américaine de l'acier particulièrement protégée »*.

Pour la Fédération allemande de l'industrie de l'acier, le droit commercial a subi *« un abus sans vergogne »*. Le président du lobby sidérurgique allemand a estimé à 600 000 tonnes le volume d'exportations affecté, outre-Rhin, par les droits de douane supplémentaires imposés par les Etats-Unis. *« La réaction américaine est* unfair ; *cela veut dire malhonnête, pas correcte »*, a déclaré, pour sa part, le président du groupe français Usinor-Sacilor, M. Francis Mer, qui attend *« une réaction forte, musclée et cohérente de la CEE »*.

Nouvelles attaques monétaires

La chute de la livre et de la punt agite les marchés

La chute de la livre sterling a secoué les autres devises européennes, jeudi 28 janvier, sur le marché des changes. La décision de la Banque d'Angleterre de ramener, mardi 26 janvier, les taux d'intérêt britanniques de 7 % à 6 % a fait chuter la livre (*le Monde* du 29 janvier), qui s'est négociée en dessous du seuil de 2,3850 deutschemarks (DM), jeudi 28 janvier, avant de se reprendre dans l'après-midi. Cette baisse régulière de la devise britannique a fait pression sur la monnaie irlandaise – la punt – obligeant la Banque centrale d'Irlande à augmenter, mercredi 27 janvier, son taux au jour le jour de 14 % à 100 %.

Le franc français a, de son côté, perdu du terrain, jeudi, face au deutschemark, les opérateurs pensant qu'une dévaluation de la monnaie irlandaise placerait le franc en première ligne face à la spéculation. Dans l'après-midi, la monnaie irlandaise parvenait enfin à quitter le seuil des 2,6230 deutschemarks pour remonter aux alentours de 2,6260 deutschemarks. Le ministre irlandais des finances, M. Bertie Ahern, a réaffirmé que la livre irlandaise ne serait pas dévaluée.

L'indice définitif de l'INSEE

Les prix à la consommation ont augmenté de 2 % en 1992

Les prix à la consommation en France ont finalement baissé de 0,1 % en décembre par rapport à novembre, au lieu de la stabilité (0 %) initialement prévue par l'INSEE, selon l'indice définitif des prix publié, jeudi 28 janvier, par l'Institut. Cette révision laisse inchangée l'estimation de l'INSEE pour l'ensemble de l'année 1992 : la hausse des prix a atteint 2 % (+ 1,9 % hors tabac) entre décembre 1991 et décembre 1992, contre 3,1 % en 1991.

Les prix dans l'alimentation ont baissé de 0,2 % en décembre par rapport au mois précédent, poursuivant le mouvement amorcé au cours de l'été (– 0,6 % sur les six derniers mois de l'année). Pour l'ensemble de l'année 1992 – en glissement annuel de décembre 1991 à décembre 1992, – les prix dans l'alimentation ont progressé de 0,3 %, avec de forts reculs enregistrés dans les fruits (– 8,2 %) et les légumes (– 9,5 %).

L'indice des prix des produits manufacturés est resté stable en décembre, alors qu'il baissait de 0,1 % pour les produits du secteur privé. Sur un an, l'indice a enregistré une hausse de 1,1 % pour l'ensemble des produits manufacturés. Les produits pétroliers étaient en baisse de 0,2 % en décembre, portant à 0,3 % leur recul sur un an, alors que l'habillement et le textile ont enregistré une nouvelle baisse (– 0,1 %) le mois dernier, confirmant l'orientation de novembre (– 0,2 %).

Enfin, les services sont le seul poste qui s'établisse en hausse de 0,1 % au mois de décembre, ce qui porte à 4,3 % l'inflation dans ce secteur sur douze mois.

Création du deuxième voyagiste français

Air France fusionne sa filiale Sotair avec Chorus

Air France détiendra la majorité du capital d'un nouvel organisateur de voyages, baptisé Jet Tours, qui naîtra de la fusion de sa filiale Sotair (marques Jet Tours, Jumbo et Eldorador) avec son concurrent SFTA (marques Chorus Tours, Touring, Cruisair, Kappa Club). La compagnie nationale a signé, jeudi 28 janvier, un protocole d'accord en ce sens avec les deux principaux actionnaires de SFTA, le groupe Havas et TUI, le premier voyagiste allemand.

Avec 700 000 clients et plus de 3 milliards de francs de chiffres d'affaires, Jet Tours se classera au deuxième rang des organisateurs de voyages français. Son capital sera détenu à plus de 50 % par Air France, Havas et TUI devant prendre des participations d'environ 20 % chacun.

Cette fusion permet d'amorcer un regroupement important dans le monde du tourisme français qui se caractérise par son émiettement et ses petites performances face aux colosses britanniques ou allemands qui comptent trois à quatre fois plus de clients que le numéro un français Nouvelles Frontières.

Sur le papier, le nouveau Jet Tours dispose d'une gamme complète puisque Sotair lui apporte ses programmes long-courriers et Chorus ses spécialités moyen-courriers.

ÉCONOMIE

Les salariés de Hoover dans l'attente d'un plan social

« L'Amérique a assassiné la région »

DIJON

de notre correspondante

Jeudi 28 janvier, les employés de Hoover France, filiale du groupe américain Maytag, qui ont appris, lundi, le transfert des activités de leur usine à Cambuslang en Ecosse, vivent leur sixième jour de grève. Huit heures à ne rien faire, c'est long. Des voix s'énervent. *« Je veux bien ramasser les poubelles ou faire n'importe quoi, mais pas rester inoccupé. »*. Deux ouvrières se proposent de tenir le standard, dès le lendemain. Elles ne l'ont jamais fait, mais elles se débrouilleront. La proposition vient à point. Un responsable de l'union départementale de la CFDT arrive, impatient : *« La presse n'arrête pas de nous téléphoner ; chez vous c'est toujours occupé. Qu'est-ce que je leur dis ? »* Son interlocuteur le rassure. Trois cellules vont être mises en place : l'une pour la gestion quotidienne, l'autre pour la presse, la troisième se chargera de la négociation du plan social.

Les premières discussions devraient, normalement, débuter la semaine prochaine, lorsque la déclaration administrative instituant la fermeture définitive et les licenciements aura été faite. Pour l'heure, la procédure est tributaire du calendrier des licenciements, non encore communiqué par la direction. Les négociations s'annoncent difficiles . *« L'esquisse de plan social que nous a présentée la direction est inacceptable »*, affirme le représentant des cadres lors de la réunion d'information de 17 heures. *« Les propositions sont nettement en dessous de nos exigences »*, renchérit un représentant du collège ouvrier. L'auditoire reste sur sa faim. *« Notre plan social n'est pas tout à fait bouclé car, sur 700 personnes, il y a au moins une centaine de cas différents. Nous informerons complètement le personnel lorsque notre plan sera conclu chapitre par chapitre. »* A peine une centaine de solutions sont, pour l'heure, apportées : trente procédures FNE et soixante-cinq emplois préservés au service commercial et après vente ainsi qu'à la gestion des entrepôts. La première réunion officielle avec la direction est fixée au vendredi 5 février.

Une lettre à Bill Clinton

Depuis le début de la semaine, le même scénario se répète : réunions d'information à heure fixe. De l'autre côté de la grille, qui s'ouvre précautionneusement sur les visiteurs, les ateliers, soigneusement nettoyés, sont silencieux. La production est totalement arrêtée, les sorties de produits finis – soit, en moyenne, 4 000 aspirateurs par jour – sont bloquées. En revanche, les livraisons de matières premières sont réceptionnées et stockées à l'entrepôt. Pour montrer que tout le monde est prêt à redémarrer. L'avenir immédiat commence à rattraper l'angoisse des lendemains. *« Huit jours de travail en moins, ça fait beaucoup pour les petits salaires »*, disent les uns. *« Il existe d'autres moyens d'action tout aussi efficaces, comme le débrayage ponctuel au fur et à mesure des négociations »*, suggèrent d'autres. *« De toute façon, on ne pourra pas tenir six mois comme ça, il faut que les gens soient payés »*, conclut la majorité. Une assemblée générale, réunie le 1er février, décidera de la poursuite de la grève.

De leur côté, les élus poursuivent déclarations et démarches. La dernière, à l'initiative du député et maire socialiste de Chenôve, M. Roland Carraz, est une lettre au président des Etats-Unis, M. Bill Clinton, lui demandant *« de faire son possible »* auprès du président du groupe Maytag. Cet engouement de la classe politique rassure et angoisse à la fois les ouvriers de Hoover : *« La plainte déposée devant la Cour européenne de justice, on n'y croit pas ; ça ne servira pas à grand-chose »*. Tous ne sont certains que d'une chose, comme l'affirme une banderole accrochée à l'entrée de l'usine : *« L'Amérique a assassiné la région. »*.

CHRIS MAIZIAT

Chacun pour soi

Suite de la première page

Au nom du bon vieux principe selon lequel l'économique doit précéder le social, les gouvernements de la Communauté ont libéré les mouvements de capitaux, rapproché leur fiscalité, ouvert frontières et marchés publics mais ont repoussé à un avenir lointain l'élaboration de normes protégeant les salariés. Or le social vient de se rappeler au bon souvenir de l'Europe.

Qu'il s'agisse du transfert des activités de Hoover de Bourgogne en Ecosse, de celles de Grundig de Lorraine vers l'Allemagne et l'Autriche (la décision a été renvoyée au 12 février) ou de Rockwell Graphic System de Nantes vers l'Angleterre, aucun des groupes en cause n'a directement reçu d'aide de Bruxelles. En revanche, tous ont mené des discussions serrées avec les pouvoirs publics des Etats membres qui attribuent aux régions en difficulté des subsides qui échappent au contrôle de la Communauté. Dans ces conditions, considère le gouvernement français, ces aides risquent de fausser la concurrence, le « dumping social » devenant l'ultime moyen d'emporter la décision d'un investisseur.

Ce point de vue a été développé jeudi 28 janvier avec une certaine énergie par M. Pierre Bérégovoy. Le premier ministre a parlé de *« l'instruction d'une plainte »*. A l'Hôtel Matignon on précisait vendredi matin que la France allait, en réalité, demander officiellement à la Commission d'ouvrir une enquête sur les soutiens financiers accordés par les Britanniques. Ces aides ne doivent pas être *« destinées à détruire des emplois ailleurs »*, selon le premier ministre.

Il conviendrait donc de faire sauter le tabou des aides régionales – qu'il s'agisse du Mezzogiorno italien, du nord de la Grande-Bretagne ou de l'Allemagne orientale – en obtenant que celles-ci soient examinées par Bruxelles sous l'angle du respect des conditions de la concurrence. Au passage, M. Michel Sapin, ministre de l'économie, a été chargé de faire savoir jeudi à Vienne que l'attribution de facilités accordées aux importations de certains pays tiers risquait de ne pas faciliter l'intégration de l'Autriche dans la Communauté européenne.

L'attitude du gouvernement français éclaire cruellement les carences de la construction communautaire. En l'absence d'un véritable droit du travail minimum européen, inutile d'invoquer la charte sociale qui figure dans les accords de Maastricht. Pour espérer faire respecter les « acquis », mieux vaut plaider la distorsion de concurrence et s'en remettre au traité de Rome. Un texte qui va sur ses trente-six ans. *« Il est temps de prendre conscience que l'Europe est menacée si elle joue la dévaluation sociale compétitive »*, estime M. Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste au Parlement européen.

« L'usine à sueur de l'Europe »

L'expression correspond tout à fait à la stratégie de Hoover. M. Richard Rankin, directeur du marketing du groupe américain en Europe – qui va supprimer six cents emplois à Longvic (Côte d'Or) mais n'en créera que quatre cents à Cambusland, en Ecosse – se dit *« surpris par l'émotion suscitée »* par l'annonce d'une délocalisation qui, selon lui, permettra de réduire de 25 % les coûts de fabrication. *« Les aides publiques qui nous ont été proposées étaient à peu près comparables »*, précise M. Rankin qui, arguant d'un *« accord confidentiel »* avec les autorités écossaises refuse d'en donner le montant (on sait néanmoins que les pouvoirs publics français ont avancé une offre de quelque 70 millions de francs).

Hoover, qui affirme que cette décision *« n'a pas été prise de manière significative en comparant les aides offertes par l'un et l'autre pays »*, a confirmé les conditions imposées aux salariés de Cambusland : réduction du paiement des heures supplémentaires, gel des salaires pendant un an et restriction du droit de grève. Il faut ajouter que les nouvelles recrues qui seront engagées avec un contrat à durée déterminée de deux ans ne bénéficieront pas d'indemnité en cas d'arrêt-maladie. Enfin, une partie du fonds de retraite pourrait être réinvestie dans le capital de la société. Alors qu'un responsable syndical écossais a expliqué avoir signé *« le couteau sous la gorge »* l'accord avec Hoover, le député travailliste Sam Galbraith a accusé jeudi le gouvernement conservateur (qui vient de supprimer les conseils paritaires chargés depuis 1909 de fixer les salaires minima dans certaines branches professionnelles) de faire de la Grande-Bretagne *« l'usine à sueur de l'Europe »*...

Tant que la croissance ne sera pas au rendez-vous, les rivalités interrégionales – y compris au sein des Etats membres – ne pourront que s'exacerber. Les affaires liées au déménagement de Grundig ou de Kimberly Clark-Sopalin, près de Rouen, rappellent que la compétition internationale est difficilement compatible avec les exigences sociales. D'ailleurs, ces dernières années, la France a, en plusieurs occasions, su tirer son épingle du jeu, notamment en accueillant Eurodisney, même si, dans ce dernier cas il ne s'agit pas d'un transfert. Mickey, si son règlement intérieur n'est pas exempt de tout reproche, n'a pas exigé de déroger aux conditions normales de rémunérations ou de droit de grève des travailleurs français. « L'affaire Hoover » n'est pas de même nature. Elle symbolise une Europe incapable de contrôler une dérive vers le chacun pour soi qu'aucune charte sociale sans effet contraignant ne pourra contenir.

JEAN-MICHEL NORMAND

Grundig reporte sa décision sur le sort de l'usine de Creutzwald

Les protestations soulevées en France par l'éventuelle fermeture de l'usine de Creutzwald (Moselle) ont-elles ébranlé le directoire de Grundig AG (*le Monde* du 28 janvier) ? Il est encore trop tôt pour le dire, mais, jeudi 28 janvier, le directoire du groupe allemand d'électronique grand public a reporté au 12 février sa décision sur l'avenir de ses usines de téléviseurs en Europe : Nuremberg, Vienne et Creutzwald. Un communiqué du groupe précise que, lors de sa réunion sur *« les perspectives du secteur téléviseurs »*, le directoire a étudié *« la demande du personnel de Creutzwald de reporter à une date ultérieure les mesures nécessaires »*. Le directoire, poursuit le communiqué, *« a résolu (...) de reporter au 12 février sa décision sur le fait de savoir quelle capacité de fabrication devra être retirée du marché »*.

□ *Grève à la SNCM.* – Les liaisons maritimes avec la Corse et l'Afrique du nord sont interrompues depuis mercredi 27 janvier à la suite d'une grève des officiers et des marins de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), qui protestent contre le passage sous pavillon de complaisance du cargo mixte « Sainte Baume ». Le mouvement a été décidé pour une durée d'une semaine par les marins CGT et pour 72 heures par les officiers CGT, CFDT, CFTC, CGC et autonomes. Il concerne les équipages des 12 navires – 6 car-ferries et 6 cargos – qui desservent la Corse, la Tunisie et l'Algérie.

□ **Précision sur Renault et PSA en Espagne.** – A la suite de la parution de l'article *« Renault s'impose en Espagne »* (*le Monde* daté 24-25 janvier), le groupe PSA Peugeot Citroën nous précise qu'il *« s'est situé, en 1992, à la première place des constructeurs automobiles sur le marché espagnol. Le groupe est, avec 199 000 immatriculations, en progression de 37 400 véhicules et atteint une part de marché de 21,2 % contre 19,1 % en 1991 »*. Ce résultat, PSA Peugeot Citroën le doit à l'augmentation des ventes de chacune de ses marques. Dopée par le succès de la ZX, Citroën a augmenté ses ventes de 27 000 unités, faisant passer sa part de marché de 9,1 % en 1991 à 11,4 % en 1992. Peugeot, précise le texte du groupe, *« est également en progression de 10 400 véhicules et occupe 10,2 % de part de marché contre 10,1 % en 1991 »*.

[Additionnées, les ventes du groupe PSA Peugeot Citroën dépassent celles de Renault qui, avec 175 000 immatriculations et 18 % du marché, reste néanmoins la marque automobile la plus vendue en Espagne].

COMMUNICATION

Les suites de l'affaire Parretti - Metro Goldwyn Mayer

Le Crédit lyonnais s'engage dans une bataille médiatique contre M. Kerkorian

Les batailles hollywoodiennes du Crédit lyonnais se déplacent à Paris. Décidée à obtenir de M. Kirk Kerkorian, vendeur de Metro Goldwyn Mayer, des dommages et intérêts pour présentation frauduleuse des comptes (*le Monde* du 26 janvier), la banque française donne des explications.

Le Crédit lyonnais n'a aucun goût pour le fracas médiatique. Mais quand M. Kirk Kerkorian, richissime homme d'affaires américain et ex-propriétaire de Metro Goldwyn Mayer (MGM), lance une campagne en France à un mois et demi des élections législatives, la banque nationalisée que dirige M. Jean-Yves Haberer riposte. M. François Gilles, directeur général adjoint du Crédit lyonnais, a reçu des journalistes, jeudi 28 janvier, en compagnie de M. Rick Holwell (cabinet White and Case), avocat américain de la banque, pour expliquer pourquoi, deux ans après le rachat de MGM, plainte et demande de dommages et intérêts avaient été déposées contre M. Kerkorian.

L'explication est simple. A l'occasion d'un procès qui opposait, en août 1992, la banque française aux producteurs des films « James Bond », des documents nouveaux ont été produits. Ces textes montrent, selon M. Gilles, que M. Kerkorian, vendeur de MGM, M. Giancarlo Parretti, acheteur de MGM, et le cabinet d'audit Houlihan Lokey se sont entendus, à la veille du rachat, pour « embellir » les prévisions de résultat et de cash-flow de MGM. En d'autres termes, l'audit de Houlihan Lokey, qui a servi de base au Crédit lyonnais Bank Nederland pour ouvrir des crédits relais à M. Parretti, était une « fraude » destinée à masquer un déficit de cash-flow de MGM de 250 millions de dollars (près de 1,4 milliard de francs).

Facettes multiples

Pourquoi M. Parretti a-t-il contribué à maquiller les comptes de la société qu'il convoitait ? *« Il était pressé de mettre la main sur les actifs de MGM »*, répond M. Gilles. Sans doute pour les vendre de manière à compléter le rachat de MGM. Ce qui fut fait. Mais la vente massive de droits sur les films et la vidéo a privé aussitôt MGM de recettes. Quelques semaines après le rachat de MGM, la banque française fut donc obligée d'injecter à nouveau 145 millions de dollars pour éviter la liquidation. M. Gilles est resté cependant discret sur les sommes engagées depuis 1991 pour permettre la continuation de l'exploitation. Selon lui, le cash-flow de MGM devrait redevenir positif l'année prochaine. Il s'est également déclaré confiant dans la conclusion du procès engagé contre M. Kerkorian, lequel devrait aboutir dans un délai de douze à vingt-quatre mois. De leur côté, les avocats de M. Kerkorian affirment qu'ils ouvriront les hostilités en Europe dès le 8 février.

L'imbroglio juridico-cinématographique du Crédit lyonnais est cependant à facettes multiples. Deux producteurs hollywoodiens, MM. Moshe Diamant et Eduardo Sarlui, ont également engagé une guerre juridique et médiatique contre la banque française. Dépossédés d'Epic, leur société de production, par un Crédit lyonnais qui désespérait d'obtenir le contrôle des comptes, MM. Diamant et Sarlui ont saisi le tribunal de commerce de Paris. Estimant que le Crédit lyonnais leur a fait perdre 18 millions de dollars en empêchant la vente de leur société à M. Parretti, que leurs relations avec un certain nombre d'acteurs vedettes de Hollywood ont été gravement détériorées par la faute du Crédit lyonnais et que la manière dont la banque française a fait jouer son droit de nantissement est illégal, MM. Diamant et Sarlui ont demandé aux tribunaux américains de désigner le véritable propriétaire d'Epic.

YVES MAMOU

□ **M. Pierre Bérégovoy souhaite que les représentants de l'Etat avalisent le candidat à la présidence de l'AFP choisi par la presse.** – *« Je souhaite que les représentants de l'Etat ne se prononcent (au sein du conseil d'administration) que lorsque les représentants les plus intéressés, c'est-à-dire les représentants de la presse, se seront mis d'accord sur un nom. Ils n'ont pas à arbitrer entre les différences d'appréciation »*, a indiqué, jeudi 28 janvier, M. Pierre Bérégovoy, premier ministre, au sujet de l'élection du nouveau président de l'Agence France-Presse (AFP), soumise à un deuxième tour, lundi 1er fevrier (*le Monde* du 29 janvier). *« Je ne suis pas pour que l'on politise tout »*, a ajouté le premier ministre.

□ **Changement à la rédaction de *Minute-La France*.** – Sous le titre « Au revoir », M. Serge de Beketch signe son dernier éditorial dans l'hebdomadaire *Minute-La France* daté 27 janvier. Directeur de la rédaction de cette publication d'extrême droite, il précise qu'il s'en va *« à la demande du nouveau président-directeur général »*, M. Gérald Penciolleli, qui a succédé à M. Serge Martinez, candidat du Front national à Paris aux élections législatives, qui reste directeur de la publication (*le Monde* daté 3-4 janvier). Dans un entretien publié par cet hebdomadaire, M. Penciolleli indique que M. de Beketch sera remplacé par M. Jean-Claude Valla, qui sera assisté de M. Jean-Pierre Cohen comme rédacteur en chef.

VIE DES ENTREPRISES

Après un dépôt de bilan en mars 1991

Le groupe Montlaur fait l'objet d'une information judiciaire

MONTPELLIER

de notre correspondant

Le parquet de Montpellier a demandé, mardi 26 janvier, l'ouverture d'une information judiciaire pour *«infraction aux lois sur les sociétés commerciales», «banqueroute»* et *«faux et usage de faux»* afin d'éclaircir certaines pratiques douteuses constatées dans la gestion du groupe Montlaur, qui a déposé son bilan le 13 mars 1991.

A la tête, il y a plus de trente ans, d'une épicerie familiale à Mazamet (Tarn), commune dont il fut le maire (div. d.) de 1977 à 1991, M. Michel Montlaur avait bâti progressivement un empire régional de distribution implanté dans tout le sud-ouest de la France. Celui-ci se composait en 1991 de quinze hypermarchés, six supermarchés, cinq jardineries et huit cafétérias. Il réalisait alors un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de francs et employait 2 840 personnes.

Le groupe avait développé une politique commerciale qui favorisait les producteurs locaux. Un choix qui ne le plaçait pas toujours dans une position concurrentielle favorable face à d'autres enseignes aux marges bénéficiaires plus importantes. M. Montlaur avait également pour principe de conserver l'intégralité du capital de ses trente-six sociétés entre ses mains. Cette volonté farouche de préserver son indépendance avait un revers. La croissance du groupe, entièrement financée par du crédit-bail, était devenue très lourde à porter et des charges financières très importantes ont progressivement épuisé la trésorerie.

Au moment du dépôt de bilan, le groupe Montlaur accusait officiellement 540 millions de francs de dettes aux fournisseurs. Après la procédure commerciale conduite par le tribunal de commerce de Montpellier, qui a abouti le 23 mars 1991 au rachat des actifs du groupe par Carrefour, le dossier avait été transmis au procureur de la République. Ce dernier a ouvert en juin 1991 une enquête préliminaire confiée au SRPJ (service régional de police judiciaire) de Montpellier, dont les conclusions ont été remises au parquet en septembre 1992. Après une étude approfondie, ce dernier a conclu à l'existence d'infractions pénales dans la gestion du groupe. De faux bilans comptables et de fausses déclarations de stocks ont été publiés durant les trois dernières années de son existence.

L'instruction judiciaire, ouverte après consultation de la chancellerie, a été confiée à M. Dominique Voglimacci-Stephanopoli. Il devra déterminer les niveaux de responsabilité des dirigeants de l'entreprise familiale dans la rédaction de ces faux. Il devrait ainsi être amené à entendre M[me] Colette Montlaur et M. Michel Montlaur, tous deux cités dans les réquisitions du parquet, mais également certains techniciens de la comptabilité, soit parce qu'ils ont été amenés à rédiger ces documents, soit parce qu'ils pouvaient être, de par leur fonction, en mesure de les dénoncer.

JACQUES MONIN

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

□ **La SFAC va prendre le contrôle de la Cobac (Belgique).** – La Société française d'assurance crédit (SFAC) va prendre le contrôle majoritaire de la première compagnie d'assurance crédit belge, la Cobac, a annoncé, jeudi 28 janvier, un communiqué du groupe français. Un accord a été conclu aux termes duquel les principaux actionnaires de la Cobac, détenant ensemble près de 85 % du capital, vont céder leurs actions au groupe SFAC. L'accord doit encore être soumis aux autorités compétentes, et le prix définitif de la transaction sera fixé après l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 1992. La Cobac, qui détient 50 % du marché belge de l'assurance crédit, a encaissé en 1991 pour 370 millions de francs de primes et emploie 333 personnes.

□ **Pioneer rachète 66 % de son distributeur français.** – Pioneer Electronic Corporation vient de racheter 66 % de son distributeur français, Musique diffusion française SA (MDF), et est devenu l'unique propriétaire de sa seule usine française située près de Bordeaux, a annoncé, lundi 25 janvier à Tokyo, ce fabricant japonais de matériel audio. Pioneer contrôle ainsi complètement son réseau de distribution en Europe sauf au Portugal, en Irlande et en Grèce. Cette opération *«vise à renforcer sa compétitivité dans le marché intégré de la CEE»*, précise le groupe.

□ **Aéroports de Paris envisage une ouverture partielle de son capital.** – Aéroports de Paris (AdP) étudie la possibilité de passer du statut d'établissement public à celui de société anonyme du secteur public pour pouvoir financer son plan de développement en ouvrant son capital au marché financier. L'opération supposerait l'autorisation des pouvoirs publics et le vote d'une loi pour être concrétisée. Dans une lettre adressée le 26 janvier au personnel d'AdP, pour répondre à des *«inquiétudes du personnel relatives au statut»*, la direction générale souligne que dans l'hypothèse d'un changement de statut, *«Aéroports de Paris devrait demeurer, par décision de la loi, dans le secteur public sous le contrôle de l'Etat, avec maintien du statut spécifique actuel de son personnel (6 837 salariés)»*. La question est liée au financement des 12 milliards de francs d'investissements prévus sur les cinq années pour faire de Paris (Orly et Roissy) la première place aéroportuaire d'Europe continentale.

STRATÉGIE

□ **Thyssen AG étudie *«toutes les possibilités»* pour sa division acier, y compris la vente.** – Les dirigeants du groupe Thyssen AG, qui réalise un tiers de ses activités dans la sidérurgie, ont déclaré envisager *«toutes les possibilités»* quant à l'avenir de leur secteur acier, y compris sa vente, au cas où une solution politique ne serait pas trouvée au niveau européen. *«Si la politique n'agit pas»*, Thyssen sera amené à envisager de se séparer *«partiellement ou entièrement»* de ses activités-clés, a déclaré M. Heinz Kriwet, président du directoire, lors de la conférence de presse de bilan de Thyssen AG, jeudi 28 janvier à Essen.

RÉSULTATS

□ **Usinor-Sacilor : perte nette de 2,4 milliards de francs en 1992.** – Le sidérurgiste public Usinor-Sacilor a annoncé, jeudi 28 janvier, une perte nette de 2,4 milliards de francs pour 1992, soit un peu moins que les 3 milliards de francs accusés en 1991. Cette «amélioration» ne rend pas compte de la dégradation de la rentabilité économique du groupe français, pour cause de très mauvaise conjoncture. Le résultat courant d'exploitation cerne beaucoup mieux cette évolution. En 1992, il s'est avéré négatif à hauteur de 1,8 milliard de francs, tandis qu'en 1991 la société avait réussi à maintenir une exploitation légèrement positive, pour 500 millions de francs. Ce résultat aurait été plus mauvais encore si le groupe n'avait récupéré 1,4 milliard au titre d'une reprise sur provision. Le chiffre d'affaires consolidé a baissé de 10,8 %, revenant de 97,2 milliards en 1991 à 86,7 milliards en 1992. Les effectifs du groupe public ont baissé l'an dernier de plus de 7 000 personnes pour revenir à 90 800 salariés.

□ **Chrysler a renoué avec les bénéfices en 1992.** – Chrysler, le troisième constructeur automobile américain, a renoué avec les profits l'an passé, dégageant un bénéfice net de 723 millions de dollars (3,8 milliards de francs). Il avait perdu 795 millions de dollars en 1991. Le chiffre d'affaires du groupe, en hausse de 25,5 %, s'est élevé à 36,9 milliards de dollars (197 milliards de francs). La part du marché américain détenue par Chrysler a augmenté de 1 % en 1992 pour se situer à 13,4 %.

COOPÉRATION

□ **TGV européen : signature d'un accord entre Français, Belges, Allemands et Néerlandais.** – Les responsables des quatre réseaux de chemin de fer belge, français, allemand et néerlandais ont signé, jeudi 28 janvier à Bruxelles, un protocole d'accord relatif à l'exploitation de liaisons à grande vitesse sur les relations dites «PBKA» (Paris-Bruxelles-Cologne-Amsterdam) qui constituent un des noyaux du futur réseau européen à grande vitesse. La signature de ce protocole, précisent les quatre entreprises dans un communiqué, entraîne notamment la commande ferme, au consortium mené par GEC-Alsthom, des 27 rames «PBKA» de deux motrices et huit voitures chacune, définies en novembre 1990, capables de rouler à 300 km/h et de capter les 4 courants électriques différents des 4 réseaux ferrés.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 29 janvier ↑

Poursuite de la reprise

Le timide mouvement de reprise amorcé jeudi en fin de séance se poursuivait vendredi 29 janvier à la Bourse de Paris. En hausse de 0,19 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,58 %. Ce mouvement haussier devait d'ailleurs s'accélérer. En début d'après-midi, la progression moyenne des valeurs françaises avoisinait 1 %

Les chiffres de l'inflation en Allemagne en janvier (+4,4 % en taux annuel) repoussent tout espoir de détente des taux allemands. Un sentiment que confirment les dernières déclarations des responsables de la Bundesbank. M. Wilhelm Gaddum, membre de la banque centrale, a dit que si la stabilité monétaire ne signifiait pas *«automatiquement»* des taux élevés, le but de la Bundesbank restait la maîtrise de l'inflation et de la croissance de la masse monétaire.

A Paris, le loyer de l'argent se retrouve légèrement en dessous du niveau des 12 %. Les cotations sur le Monep et le Matif ont été de nouveau suspendues vendredi matin, mais, à la différence de la veille, ce n'est pas l'irruption de grévistes sur le parquet qui en était la cause mais une alerte à la bombe. Les transactions devaient reprendre aux alentours de 13 heures.

Du côté des valeurs, à la mi-séance, les pétrolières se reprenaient sensiblement : Total gagnait 2,1 % et Elf-Aquitaine 2,2 %. A la reprise des cotations vendredi, Dév. Rég. Sud-Est gagne 34,4 %. Bafip qui, à partir du 1[er] février changera de dénomination en Bourse pour devenir la Banque Colbert, était en hausse de 4,9 %. Recul de 4,1 % de Sat et de 3,8 % de Via Banque.

NEW-YORK, 28 janvier ↑

Progression

Wall Street est repartie en hausse, jeudi 28 janvier, grâce à une chasse aux bonnes affaires en fin de séance, le mouvement haussier étant également encouragé par l'annonce d'un accroissement plus élevé que prévu du produit intérieur brut (PIB) au quatrième trimestre aux Etats-Unis. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 206,25 points, en hausse de 14,86 points, soit une progression de 0,45 %. L'activité a été moyenne avec quelque 256 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse et en baisse se sont équilibrées : 912 contre 904 ; 618 titres ont été inchangés.

Le PIB a progressé de 3,8 % au quatrième trimestre alors que les analystes tablaient sur une hausse de 3 %. Le bon accueil réservé à ce chiffre a été quelque peu assombri par la publication d'une augmentation de 2 000, à 364 000, des demandes hebdomadaires d'allocations-chômage (pour la deuxième semaine de janvier), au lieu du recul de 11 000 attendu.

VALEURS	Cours du 27 janv.	Cours du 28 janv.
Alcoa	72 1/2	74 1/4
ATT	53 1/8	53 1/8
Boeing	34 5/8	35 1/4
Chase Manhattan Bank	30 3/8	29 7/8
Du Pont de Nemours	46	46 5/8
Eastman Kodak	50 1/8	49 7/8
Exxon	60 1/2	61 1/2
Ford	47 3/8	48 5/8
General Electric	84 5/8	85 5/8
General Motors	38	37 3/4
Goodyear	69 3/4	68
IBM	49 5/8	50 1/4
ITT	72	72
Mobil Oil	62 5/8	63 1/2
Pfizer	65 5/8	66 1/8
Schlumberger	57 3/8	58 1/8
Texaco	59 7/8	60 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	125 1/2	122 1/4
Union Carbide	17	18 7/8
United Tech.	46 5/8	46 1/4
Westinghouse	14	13 3/4
Xerox Corp.	82 3/4	82 3/8

LONDRES, 28 janvier ↓

Repli

Les valeurs ont nettement baissé, jeudi 28 janvier, au Stock Exchange, affectées par les craintes de nouvelles augmentations de capital – après celle annoncée dans la matinée par Asda Group – et par un déficit plus important que prévu de la balance commerciale britannique en décembre. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 15,4 points à 2 817,1 points, soit un repli de 0,5 %. Le volume des échanges s'est élevé à 828,1 millions de titres contre 752,1 millions la veille.

Les groupes de tabac ont été faibles après les dédommagements accordés la veille, pour la première fois, à une *«fumeuse passive»* britannique. Rothmans a perdu 16 pence à 612 et BAT Industries a baissé de 11 pence à 976.

TOKYO, 29 janvier ↓

Prises de bénéfice

La Bourse de Tokyo a fini en repli, vendredi 29 janvier, sous l'effet de prises de bénéfice qui ont tiré les cours à la baisse en toute fin de séance. L'indice Nikkei a cédé 39,63 points (0,23 %) à 17 023,78 points. Le volume des transactions s'est sensiblement étoffé, passant de 300 millions de titres jeudi à 320 millions de titres.

Malgré cette baisse, les courtiers ont fait état d'un marché optimiste dans la mesure où les investisseurs semblent croire que le gouvernement veut aider la relance de la Bourse. Des achats d'institutionnels ont également été signalés. Aussi le Kabuto-cho connaît-il son premier bon mois de janvier depuis quatre ans, estiment les professionnels.

VALEURS	Cours du 28 janv.	Cours du 29 janv.
Ajinomoto	1 220	1 230
Bridgestone	1 180	1 180
Canon	1 390	1 380
Fuji Bank	1 730	1 780
Honda Motors	1 350	1 320
Matsushita Electric	1 140	1 150
Mitsubishi Heavy	528	528
Sony Corp.	4 120	4 100
Toyota Motors	1 390	1 410

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	440	441	Immob. Hôtelière	1000	999
B.A.C.	23 70	...	Internt. Computer	138 90	
Boiron (Ly)	490 10	491	I.P.B.M.	37 95	37 95
Boisset (Lyon)	242	....	Molex	130	.
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	725	729	N.S.C. Schlumberger	760	760
Calberson	235	...	Publ.Filipacchi	525	530
Cardif	930	930	Rhone-Alp Ecu (Ly.)	317	317
C.E.G.E.P.	185	185	Select Invest (Ly)	95	96
C.F.P.I.	220	219	Serbo	149	147
C.N.I.M.	951	960	Sopra	325	...
Codetour	280	...	TF1	411	425
Creeks	95	91 50	Thermador H. (Ly)	300	300
Dauphin	185	200	Unilog	213	217
Desmarchy Worms Cie	439	....	Viel et Cie.	120	121
Devanlay	1114	...	Y. St-Laurent Groupe	758	763
Deville	75	75			
Dolisos	100	....			
Editions Belfond	198	....			
Europ. Propulsion	169 90	165			
Finacor	138	..			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	.			
G.L.M.	429	424			
Gravograph	127	130			
Guintoli	943	944			
I.C.C.	185	185			
Idianova	45 90	46			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 janvier 1993
Nombre de contrats estimés : 87 616

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	112,56	113,98	114,04
Précédent	112,78	114,12	114,08

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 93	Juin 93	Mars 93	Juin 93
113	0,02	0,41	0,49	0,84

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 026

COURS	Jan. 93	Fév. 93	Mars 93
Dernier	1 761	1 786	1 802
Précédent	1 773,50	1 796,50	1 815

CHANGES

Dollar : 5,39 F ↑

Après avoir cédé du terrain, le dollar s'est repris, vendredi 29 janvier à Paris, s'échangeant à 5,39 francs, contre 5,3735 francs à la clôture des échanges interbancaires de jeudi. Le deutschemark cédait en revanche du terrain face au franc à 3,3867 francs, au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,3917 francs à la clôture de la veille. A Francfort, la devise américaine était orientée à la hausse à 1,5925 DM, contre 1,5753 DM la veille.

FRANCFORT	28 janv.	29 janv.
Dollar (en DM)	1,5753	1,5925
TOKYO	28 janv.	29 janv.
Dollar (en yens)	124,15	124,30

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (29 janv.) .... 11 7/8 - 12 %
New-York (28 janv.) .... 3 %

BOURSES

PARIS (SBF, *base 100 : 31-12-81*)

	27 janv.	28 janv.
Indice général CAC	475,12	471,25
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 777,35	1 780,64

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	27 janv.	28 janv.
Industrielles	3 291,10	3 306,25

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	27 janv.	28 janv.
100 valeurs	2 832,50	2 816,90
30 valeurs	2 187	2 184,80
Mines d'or	67,50	69,30
Fonds d'Etat	94,45	94,83

FRANCFORT

	27 janv.	28 janv.
Dax	1 562,32	1 567,84

TOKYO

	28 janv.	29 janv.
Nikkei Dow Jones	17 063,41	17 023,78
Indice général	1 291,87	1 298,88

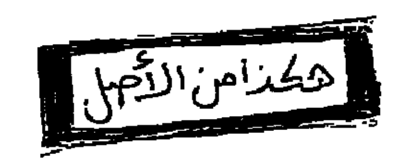
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3710	5,3740	5,4960	5,5040
Yen (100)	4,3237	4,3280	4,4220	4,4306
Ecu	6,6015	6,6040	6,6443	6,6546
Deutschemark	3,3875	3,3888	3,4212	3,4255
Franc suisse	3,6752	3,6786	3,7387	3,7474
Lire italienne (1000)	3,6217	3,6262	3,6275	3,6362
Livre sterling	8,1316	8,1417	8,2575	8,2770
Peseta (100)	4,7426	4,7474	4,7249	4,7368

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 1/2	3 5/8	3 3/8	3 1/2	3 1/4	3 3/8
Ecu	9 13/16	9 15/16	9 3/4	9 7/8	9 7/16	9 9/16
Deutschemark	8 9/16	8 11/16	8 3/8	8 1/2	8 1/16	8 3/16
Franc suisse	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/4	11 3/4	12 1/8	11 11/16	12 1/16
Livre sterling	6 3/8	6 1/2	6 3/16	6 5/16	6 1/16	6 3/16
Peseta (100)	13 3/4	14	13 3/4	14	13 9/16	13 13/16
Franc français	12 1/2	13 1/2	12 3/8	13	10 15/16	11 9/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 29 JANVIER

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
5160	C.N.E 3%	5210	5230	5230	+ 0 38
870	B.N.P. T.P.	886	875	880	- 0 56
840	Cr Lyon. T.P.	841	842	842	+ 0 12
1871	Renault T.P.	1690	1699	1690	....
1680	Rhône Poul. T.P.	1675	1670	1680	+ 0 30
1040	Saint Gobain T.P.	1060	....	....	....
800	Thomson T.P.	840	....	....	....
650	ACCOR	659	660	664	+ 0 76
765	Air Liquide	765	761	762	- 0 39
655	Alcatel-Alsthom	610	610	619	+ 1 48
1570	Als.Superm.	1561	1575	1563	+ 0 13
255	A L S P I	257	257	256	- 0 39
535	AGF Sté Centrale	536	535	534	- 0 19
1090	Axa (ex Cie Midi)	1094	1098	1099	+ 0 46
138	Bafip	141	143 80	147 90	+ 4 89
65	Bail-Equipem.	79 10	79 80	80 10	+ 1 26
695	Bail Investiss.	705	700	709	+ 0 57
425	Bancaire	438	436 50	435 70	- 0 53
645	Bazar H.-V.	650	650	650	....
1190	Berger (M.)	1193	1210	1210	+ 1 42
380	Bertrand Faure	390	385	385	- 1 28
1090	Bic	1089	1090	1110	+ 1 93
1080	B.I.P.	1079	1090	1090	+ 1 02
140	BIS	140 20	143 90	141 10	+ 0 64
450	B N P (CI)	446	446	445	- 0 22
405	Bolloré Tech.	430	430	429	- 0 23
2850	Bongrain	2880	2882	2865	- 0 52
435	Bon-Marché	433 10	433	433	- 0 02
595	Bouygues	580	586	588	+ 1 38
83	BP France	81	82	82	+ 1 23
930	B S N	923	932	939	+ 1 73
1120	Canal Plus	1130	1130	1132	+ 0 18
150	Cap Gem.S.	148 30	150	149 20	+ 0 61
197	Carnaudmetalbox	192 50	192	192 10	- 0 21
2320	Carrefour	2294	2299	2300	+ 0 26
152	Casino	150 80	151	150 50	- 0 20
96	Casino ADP	100	100	101 50	+ 1 50
525	Castorama D.I.	539	540	542	+ 0 56
220	C.C.F.	211 90	212	213	+ 0 52
31	CCMC Ly.	32	32	32	....
400	C.D.M.E.	407	402	404	- 0 74
126	C.E.G.I.D.	141 40	140 20	130 20	- 7 92
50	Centrest (Ny)	54	54	52	- 3 70
340	C.E.P. Comm.	343	343	340	- 0 87
87	Cerus	84 40	84	83 10	- 1 54
1120	Cetelem	1126	1121	1130	+ 0 44
255	CF Int.	258	249	249	- 3 49
275	CGI Info.	277 20	275	275	- 0 79
910	C G I P	863	879	876	+ 1 51
620	CGP	639	....	....	....
1240	Chargeurs S A	1246	1241	1241	- 0 40
215	Christian Dior	217 60	218	221 60	+ 1 93
480	C I C A (M)	494	452	480	- 2 83
265	Ciments franc.	265	274 90	274 90	+ 3 74
500	Clarins	486	485 60	486	....
400	Club Méditer.	402	400	403 50	+ 0 37
865	Colas	855	851	868	+ 1 52
230	Cpt. Entrep.	223 50	223	225	+ 0 67
1170	Compt Mod.	1182	1172	1182	....
265	CPR (Paris Réa.)	268 80	267	270	+ 0 45
995	Créd. Foncier	972	980	980	+ 0 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
335	Crédit Loc France	325	327 90	329	+ 1 23
515	Cr Lyon.(CI)	526	530	528	+ 0 38
1250	Credit Nat.	1180	1185	1185	+ 0 42
520	CSEE	508	509	508	....
3250	Damart	3305	3340	3340	+ 1 06
380	Dassault Aviation	346 20	345	341	- 1 50
220	Dassault Electr.	220 90	224	221 90	+ 0 45
1320	De Dietrich	1350	1340	1340	- 0 74
455	Degremont	460	461	462	+ 0 43
41	Dév.R.d.C.(Li)	44 80	44 05	44 05	- 1 67
81	Dév.R.Sud-Est	81	81 10	82	+ 34 4
280	D M C	268	268	272	+ 1 49
400	Docks France	392	382 60	390	- 0 51
108	Dynaction	108 50	110	109 40	+ 0 83
2060	Eaux (Gle)	2109	2105	2132	+ 1 09
675	E.B.F.	685	684	684	- 0 15
420	Ecco	393	397	399 90	+ 1 76
335	Elf Aquitaine	323 50	327 50	330 60	+ 2 16
970	ElfSanofi(ExSanofi)	975	975	975	....
230	Emp-Ell (Certif)	223	232	230	+ 3 14
585	Eridania-Beghin	579	580	577	- 0 35
400	Essilor	392	390	390	- 0 51
187	Essil.Int.(DP)	192	192	192	....
745	Esso	737	740	740	+ 0 41
1460	Eurafrance	1457	1440	1450	- 0 48
460	Euro RSCG	455	460 80	465	+ 2 20
68	Eurodisneyland	65 50	66	66 50	+ 1 53
850	Europe 1	890	893	890	....
34	Eurotunnel	34 10	34 25	34 15	+ 0 15
122	Finextel	125	122 60	122 20	- 2 24
290	Fives Lille	330	332	331 90	+ 0 58
615	Fougerolle	610	610	610	....
3600	Fromager. Bel	3590	3600	3560	- 0 84
1650	Gal.Lafayette	1610	....	....	....
350	G.A.N.	340	337	339 90	- 0 03
365	Gascogne (B)	379	379	373	- 1 58
1290	Gaz et Eaux	1270	1256	1250	- 1 57
550	Géophysique	565	574	568	+ 0 53
675	Groupe André SA	692	693	690	- 0 29
505	Groupe Cité	489	489	485	- 0 82
350	GTM-Entrep.	314	314	314	....
1430	Guyenne-Gas.	1425	1440	1445	+ 1 40
430	Havas	407 60	410	417 60	+ 2 48
235	Idia	235	238	238	+ 1 28
350	Imétal	349	342	345	- 1 15
143	Immob. Phénix	140 60	140 60	140 60	....
150	Ingénico	147	146 50	148	+ 0 68
7650	Inst. Mérieux	7800	7840	7800	....
420	Interbail	428	428 60	429	+ 0 23
390	Intertechnique	388	390	388	....
925	J. Lefebvre	968	975	979	+ 1 14
485	Klepierre	484	484	484	....
555	Labinal	550	....	....	....
330	Lafarge	319	319	314 80	- 1 32
91	Lagardère Group.	90	89 50	88 50	- 1 67
270	Labon	261	260	261	....
4000	Legrand	4020	4020	4022	+ 0 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2180	Legrand (DP)	2175	2181	2195	+ 0 82
155	Legris Industries	152 50	153	153	+ 0 33
730	Locindus	720	733	730	+ 1 39
3240	L.V.M.H.	3200	3200	3193	- 0 22
410	Lyon.Eaux/Dumez	394 90	394 90	395 20	+ 0 08
37	Mayorette Ly.	37	....	....	....
280	Mar. Wendel	275 10	278	280	+ 1 78
90	Maxa-Hachette	95 20	95 85	95 20	....
84	Metaleurop	82 50	84	84 90	+ 2 91
14	Métrologie In.	14 15	14 15	14 15	....
199	Michelin	187 50	188 10	189 70	+ 1 17
77	Moulinex	82	82	81 40	- 0 73
870	Navig. Mixte	868	865	860	- 0 92
134	Nord-Est	128	129	128	....
290	Nordon (Ny)	266 10	268	269 90	+ 1 43
55	Olipar	54 30	54 50	54 80	+ 0 92
1010	Oréal	998	1000	1013	+ 1 50
385	Paribas	373 80	373 50	374 60	+ 0 21
225	Pechiney Int.	215	214 50	214 80	- 0 09
285	Pechiney (CIP)	287 50	293	290	+ 0 87
360	Pernod Ricard	356 50	354 20	358	+ 0 42
600	Peugeot	572	576	580	+ 1 40
790	Plastic-Omn.	800	799	800	....
225	Pollet Ex.Lamb.Fr.	209	210	207	- 0 96
875	Primagaz	871	875	876	+ 0 57
570	Printemps	596	582	589	- 1 17
550	Promodès	589	587	587	- 0 34
255	Radiotechn.	272 50	275	275	+ 0 92
5300	Redoute (La)	6420	6400	6410	- 0 16
138	Rémy Cointreau	133 50	135	136	+ 1 87
520	R. Poulenc CIP	507	507	511	+ 0 79
35	Rochette(La)	37 60	38	37 35	- 0 66
425	Roussel Uclaf	457	464 50	463	+ 1 31
2870	R. Impé.Ly	3024	3000	3000	- 0 79
130	Sade (Ny)	145 50	....	....	....
2420	Sagem	2445	2425	2445	....
495	Saint Gobain	499 50	496	501	+ 0 30
1170	Saint Louis	1157	1160	1153	- 0 35
1600	Salomon Ly.	1516	....	....	....
295	Salvepar (Ny)	289	298	298	+ 3 11
1650	S A T.	1580	1515	1515	- 4 11
280	Saul. Chât.	280	279 40	270 10	- 3 54
735	Saupiquet (Ns)	765	773	765	....
620	Schneider	605	609	611	+ 0 99
13	SCOA	12 45	12 95	12 80	+ 2 81
420	Scor s.a.	452	450	450	- 0 44
335	S.E.B.	318	320 10	324 50	+ 2 04
410	Sefimeg	418 50	418	420	+ 0 38
130	Selectibanque	130 10	130 10	131 50	+ 1 08
136	Sextant A.	143	142 90	143	....
550	S F I M	585	580	580	- 0 85
177	S.G.E.	179 70	179	180	+ 0 17
445	Simco	445 30	437 10	444	- 0 29
790	Sk. Rossignol	805	804	803	- 0 25
425	Sligos	408	408	407	- 0 26
595	Société Géné.	598	598	594	- 0 83
39	Sodexho(B)	39	38 90	38 50	- 1 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
72	Sodero(Ny)	75	76	75	....
1010	Sodexho	1013	1018	1010	- 0 30
78	Sogeral(Ny)	81	81 50	80	- 1 23
1200	Som-Allib.	1205	1200	1195	- 0 83
395	SOPHIA	395	395	390 50	- 1 14
1020	Sovac	1017	1008	1040	+ 2 26
340	SPEP	346	346	346	....
305	Spie-Batignol.	300 60	305	305 90	+ 1 76
570	Strafor Facom	533	534	525	- 1 50
270	Suez	256 50	256 50	262	+ 2 14
1220	Synthélabo	1236	1236	1240	+ 0 32
148	Thomson CSF	146 80	150	148 50	+ 1 16
220	Total	220	221	224 30	+ 1 95
148	– (certif.)	144 80	143	143	- 1 24
500	U.A.P.	490	484 50	481	- 1 84
220	U F B Locab.	201	200	202	+ 0 50
188	U.G.C. DA (Rober)	177	178 60	179 70	+ 1 53
410	U I C	419	425	417	- 0 48
460	U I F	478 80	468 20	485	+ 1 29
780	U I S	780	...	..	....
340	Unibail	339	339	338	- 0 29
720	Valéo	741	746	747	+ 0 81
150	Vallourec	154	149	151	- 1 95
250	Via Banque	247 90	247	238 60	- 3 75
240	Worms et Cie	226	223	225	- 0 44
1520	Zodiac	1530	1530	1540	+ 0 65
810	Elf Gabon	815	820	825	+ 1 23
90	Amax	92 60	96 35	97 05	+ 4 81
153	Amer. Barrick	156 50	156 20	157 80	+ 0 83
138	Amer. Express	120 10	121 10	123	+ 2 41
300	A.T.T.	288	288 20	288 80	+ 0 28
108	Anglo Amer.C.	109	113 50	114	+ 4 59
166	Amgold	185	184 50	182	- 1 62
225	Banco Santander	216	216	221	+ 2 31
720	B.A.S.F.	717	713	720	+ 0 42
910	Bayer	892	894	914	+ 2 47
45	Blyvoor Plc	45	46 85	46 85	+ 4 11
22	Buffelsfont.	23 95	23 90	24	+ 0 21
162	Chase Manh.	160	162	162 30	+ 1 38
1930	Daimler Benz	1957	1953	1955	- 0 10
76	De Beers	77 90	77	76 80	- 1 41
2160	Deutsche Bank	2179	2175	2180	+ 0 05
1190	Dresdner Bank	1162	1163	1163	+ 0 09
36	Driefontein	40 50	39 95	39 40	- 2 72
250	Du Pont-Nem.	240	246 60	246 60	+ 2 75
265	Eastman Kodak	260 30	268 80	269 70	+ 3 61
7	East Rand	8 50	8 70	9 15	+ 7 65
23	Echo Bay	23 80	23 80	24 90	+ 4 62
172	Electrolux	160	....	....	....
139	Ericsson	130 30	130 30	130 50	+ 0 15
315	Exxon Corp.	325	331	335 80	+ 3 01
255	Ford Motor	255 80	254 70	254 70	- 0 43
28	Freegold	33 10	32 60	33 25	+ 0 45
10 50	Gencor	11 50	11 45	11 50	....
465	Gén. Elect.	458 30	462	464	+ 1 69
205	Gén. Motors	205	205	204 90	- 0 05
325	Gén. Belgique	335	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
36	Gd Métropol.	37 30	37	36 50	- 2 14
39	Guinness	38 20	37 75	37 70	- 1 31
20	Hanson PLC	20	20 30	20 45	+ 2 25
7	Harmony Gold	7 95	8 70	9 20	+ 15 7
390	Hewlett Packard	386			
31	Hitachi	30 50	31 10	31 10	+ 1 97
860	Hoechst	843	847	847	+ 0 47
93	I.C.I.	91 80	92 10	92 05	+ 0 27
250	I.B.M.	273	272 50	274	+ 0 37
405	I.T.T.	375	389	388 30	+ 3 81
149	Ito Yokado	152	151 50	150 50	- 0 99
48	Matsushita	48 50	49 10	49 10	+ 1 24
270	Mc Donald's	265	262 70	265	.
225	Merck	219 80	219 60	221 40	+ 0 73
535	Minnesota M.	520	523	532	+ 2 31
36	[illegible]	36 35	36 80	36 80	+ 1 24
325	Mobil corp.	335 20	.		
330	Morgan J.P.	321	318 10	322 60	+ 0 50
4020	Nestlé	3940	3980	4007	+ 1 70
126	Norsk Hydro	124 50	125 60	123 10	- 1 12
56	OFSIL	67	68 70	69	+ 2 99
1240	Pétrofina	1218	1217	1222	+ 0 33
390	Philip Morris	400 50	406	408	+ 1 87
71	Philips	70	70	70 45	+ 0 64
66	Placer Dome	69 20	68 70	69 10	- 0 14
275	Procter Gamble	266 20	267	273 10	+ 2 59
182	Quilmès	178			
13 50	Randfontein	15 15	15 25	15 50	+ 2 31
240	Rhone Poul. Rorer	234 90	241	240 70	+ 2 51
425	Royal Dutch	438 60	445	445 40	+ 1 55
54	R T Z	53 75	54 90	53 80	+ 0 09
14	Saat.& Saatch.	13 80	13 80	14 15	+ 2 54
17	St Helena	20 30	20 30	20 45	+ 0 74
305	Schlumberger	305	313 50	313 70	+ 2 85
43	Shell transp.	44 60	45 15	45 20	+ 1 35
2030	Siemens	2064	2030	2052	- 0 58
180	Sony	176 20	176 50	178	+ 1 02
75	Sumitomo Bank	75 05	78 90	78 90	+ 5 13
148	T.D.K.	145 40	149 50	149 50	+ 2 82
59	Telefonica	59	58 80	59	.
26	Toshiba	26 25	26 50	26 50	+ 0 95
580	Unilever	579	579	579	.
260	Unit.Techn.	240	249	251 50	+ 4 79
170	Vaal Reefs	185	181 90	182	- 1 62
940	Volkswagen	950	...	...	..
270	Volvo	276 50	..	..	
53	West. Deep.	62	63	62 50	+ 0 81
445	Xerox Corp.	442	...	...	.
105	Yamanouchi	106 10	107 10	107 10	+ 0 94
4 95	Zambia Cop.	5 60	5 45	5 20	- 7 14

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	99 80	5 39
10,80% 79/94	100 91	4 35
Emp.Etat 13,4% 83	102 97	1 43
10,26% mars 86	105	9 07
OAT 10% 5/2000	111 91	6 76
OAT 9,9% 12/1997	107 18	1 27
OAT 9,8% 1/1996	103 85	9 77
PTT 11,2% 85	105 40	1 79
CFF 10,25% nov 90	111 30	8 98
CNA 10 % 1979	....	8 48
CNB Bques 5000F	98 52	0 66
CNB Paribas 5000F	98 10	0 65
CNB Suez 5000F	98 10	0 65
CNI 1/82 5000F	98 30	0 65
CNT 9 % 86	101 70	6 59
CRH 10,90% déc.85	109	0 80
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1087	....
Cams	. .	....
Alcatel 6 % janv. 89	698	...
Ly. Eaux cv 6,5%	752	....
Thoms. cv 9,2% 86	715	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1485	1485
Arbel	420	408
Bains C.Monaco	886	897
B.Hypoth.Europ.	215	217
B.N.P. Intercont.	329	333
Bénédictine	2151	...
Bidermann Internat.	469	....
Blanzy Ouest	900	....
B T P	16 10	16 10
Cambodge	690	...
Carbone Lorraine	275	275
Case Poclain	1 30	....
C B C	250	249 20
C.E.G.F (Frigor.)	770	770
Centenaire Blanzy	304 90	303
Ceragen	17 30	. .
Champex Ny	14	....
CIC (CIP)	160	155

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1000	903 o
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	....
Cie Industrielle	3330	3330
Cpt Lyon Alemand	290	290
Concorde	580	....
Conser.Mét.Prov.	22	....
Crédit Gén.Ind.	110	....
Cr Universel (Cie)	325	....
Darblay	464	....
Delmas Vieljeux	1810	1760
Didot Bottin	569	569
Eaux Bassin Vichy	3100	3010
Ecia	255	256
Ent.Mag. Paris	4000	3812
Eridania-Béghin CI	465	469
Fidei	371	374 50
Finalens	300	300
F.I.P.P.	46 25	....
F.N.A.C.	1919	1919
Foncière (Cie)	448	448
Foncina	330	340
France I.A.R.D.	399	....
France SA (La)	1621	1615
From. Paul-Renard	2061	...
Gaumont	351	369
Genefim	245	245 10
Gévelot	448	....
G.F.C.	333 50	335
Groupe Victoire	750	735
G.T.I (Transport)	280	264
Immobail	330	330
Immobanque	635	632
Im.Marseillaise	4250	4310
Invest.(Sté Cie.)	3000	....
Lille Bonnières	895	880
Locafinancière	490	....
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2595	2550
Lucia	225	225
Machines Bull	21	21
Mag.Uniprix	157 10	184 90
Métal Déployé	286	300
Mors	43 10	47
Navigation (Nle)	150	....
Optorg	320	320
Oréal (CI)	555	551
Origny-Desvroise	517	517
Palais Nouveauté	1070	1070
Paluel Marmont	430	. .
Parfinance	175	174 10
Paris France	202	...
Paris Orléans	178	177
Partners Invest.	259 70	268 90
Piper Heidsieck	989	951
Porcher	240	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	387	381
Publicis	625	640
Rochefortaise	116	115 30
Rosario	132 10	137
Rougier	176	....
S.A.C.E.R.	639	637
S.A.F.A.A.	199	....
S.A.F.I.C Alcan	188 40	....
Saga	350	360
Saint Dominique (F.)	121	121
Salins du Midi	516	520
Savoisienne M.	145	....
Silic	576	580
S.I.P.H.	86	90
S.M.C.I.	50	....
Sofal	470	....
Soffo	172 10	....
Sofitam (ex Satam)	65	65
Sofragi	2253	....
Soudure Autogène	671	655
Sovabail	251	....
Sumi	632	....
Taittinger	2179	2091
Testut-Aequitas	90	100
Tour Eiffel	228	...
Ufiner	1081	1080
Vicat	447	447
Viniprix	1676	1676
Virax	110	109
Maroc Sté Brasserie	200	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	515	...
Akzo Nv Stoo	404	....
Alcan Aluminium	98	....
American Brands	195	195
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	82 10	....
Banco Popular Espa.	615	600
B.Reglements Int.	18300	18300
Can.Pacifique	88 20	89 15
Chrysler Corp.	201	200
C.I.R.	2 65	....
Commerzbank	850	850
Dow Chemical	287 10	283 10
Fiat	14 75	14 55
GBL (Brux Lamb.)	444	448
Gevaert	995	1010
Glaxo Holdings Ltd	57	57
Goodyear Tire	370	363 30
Grace and Co (WR)	203 10	204
Honeywell Inc. Im.	164	....
Johannesburg	65	..
Koninklijke Pakhoed	76 95	....
Kubota	21 50	21 60
Noranda Mines	70	66 60
Olivetti priv.	4 30	4 31
Pfizer Inc.	350	352 40
Ricoh	20 60	....
Robeco	291 80	291 90
Rodamco NV	141	140
Rolinco	287 80	288 10
Saipem	3 86	....
Sema Group	24	...
SKF Aktiebolaget	52 80	50 50
Tenneco Inc.	202 10	....
Toray Ind.	23 40	....
West Rand Cons.	3 90	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	55 10	....
C G H Cogedhor	7	....
Coparex	615	...
Europ. Accum.	77 50	79
Europ Soutres Ind.	8 10	....
Gay Degremont	270	260 10
Lecteurs du Monde	220 80	225
Nicolas	1050	....
Particip. Percier	204	...
Rorento N.V.	244 10	243 60
St-Gobain-Emballage	1685	...
Schlumberger Ind.	475	482
S.E.P.R.	1381	....
S.M.T. Goupil	0 61	0 61
S.P.R. act. B	232	....
Waterman	1100	...

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 29/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 352	....	5 1	5 6
Ecu	6 809	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 260	....	327	347
Belgique (100 F)	16 474	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 430	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 618	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 750	....	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 106	....	7 7	8 5
Grèce (100 drachmes)	2 531	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	369 340	....	355	375
Suède (100 krs)	74 850	....	70	79
Norvège (100 k)	79 560	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 225	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 750	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 735	....	3 3	4 1
Canada (1 S can)	4 224	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 313	....	4 1	4 3

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/1
Or fin (kilo en barre)	56400	56600
Or fin (en lingot)	57000	57400
Napoléon (20f)	330	327
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	323	326
Pièce Latine (20 f)	330	327
Souverain	417	425
Pièce 20 dollars	2095	2100
Pièce 10 dollars	1140	1052 50
Pièce 5 dollars	582 50	.....
Pièce 50 pesos	2125	2110
Pièce 10 florins	341	337

SICAV (sélection) 28/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actifco	198 36	194 02
Actimonétaire C.	30324 51	30324 51
Actimonétaire D.	30324 51	30324 51
Améri-gan	7534 28	7244 50
Amplitude	640 71	622 05
Associc	1080 94	1080 94
Atout Futur	419 34	409 11
Aurecic	1063 44	1032 47
Avenir Alizes	1741 62	1707 47
Axa Capital	183 77	178 42
Axa Court Terme	8486 71	8486 71
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	905 40	879 03
Axa.Ep.Fr.Ex Agaparg.	767 35	745
Axa Europe	126 16	122 49
Axa Investiments	106 36	103 26
Axa NPI	119 61	116 13
Axa Ob.Fr.Expans.	151 67	147 25
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	130 33	126 53
Axa Prem.Ex.Agapre.	124 02	120 41
Axa Sél.Ex.Dr.Sala.	150 76	146 37
Axa Valeurs PER	122 94	119 36
Cadence 1	1061 98	1041 16
Cadence 2	1067 77	1046 83
Cadence 3	1060 11	1039 32
Capimonétaire	6688	6681 32
Capioblig.	6895 12	6759 92
Capizacc	1416 83	1395 89
Comis	1408 38	1374 03
Compuvalor	3743 09	3737 48
Convertimmo	332 34	325 82
Cradinter	442 78	429 88
Credit Mutuel Capital	1358 29	1331 66
Cred.Mut.Ep Cour T.	710 23	710 23
Cred.Mut.Ep.Indus.	94 59	92 06
Cred.Mut.Ep.J.	74084 50	74084 50
Cred.Mut.Ep.long.T.	196 53	191 27
Créd.Mut.Ep.Mondia.	1179 98	1148 40
Cred.Mut.Ep.Quatre.	1108 93	1080 22
Deza	1380 28	1346 61
Drouot France	843 60	819 03
Drouot Sécurité	230 38	223 67
Ecocic	1073 38	1042 12
Ecupar	127 49	123 78
Ecur. Capitalisation	2749 85	2722 62
Ecur. Expansion	511882 95	511116 28
Ecur. Géovaleurs	2322 15	2254 51
Ecur. Investissement	149 94	145 57
Ecur. Monepremière	71616 98	71616 98
Ecur. Monétaire	41951 60	41951 60
Ecur. Trésorerie	2585 22	2585 22
Ecur. Trimestriel	2071 86	2051 35
Elancel	106 94	103 83
Energie	261 56	250 08
Eparcic	3845 15	3845 15
Eparcourt-Sicav	4582 70	4571 27
Epargne Associat.	26913 78	26807 34
Epargne Capital	11580 01	11465 36
Epargne Croissance	1697 19	1651 77
Epargne Oblig.	210 39	204 76
Epargne-Unie	1304 76	1272 94
Epargne Valeur	440 05	428 27
Esti Cash capi.	9394 74	9394 74♦
Enfinvest capi.	607 33	589 64♦
Euroc Solidarité	1099 69	1097 81
Eurocic Leaders	1002 20	973 01
Eurodyn	1139 74	1111 94
Euro Gan	5997 44	5766 77
Fonsicav	15403 23	15403 23
France-gan	9892 86	9512 37
France Garantie	279 45	278 89♦
France Obligations	503 93	498 94
Francic	442 90	430
Francic Pierre	101 21	98 26

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Régions	1088 55	1056 84
Fructi-Associations	37 45	37 45
Fructi-Capi	45 32	44 65
Fructidor	243 34	239 74
Fructifrance action C.	902 45	880 44
Fructifrance action D.	882 31	860 79
GAN Rendement	5338 86	5259 96
Gestion	15827 80	15749 05
Gest.Associations	172 19	168 40
Horizon	1257 82	1221 18
HLM Monétaire	14870 15	14870 15
Indicia	990 10	970 55♦
Indust.Fse.Court.T.	1571 18	1571 18
Interépar	109659 13	108465 17
Interoblig.	14893 70	14601 67
Intersélection Fce	490 11	480 50
Japacic	144 95	140 73
Jeunepargne	301 66	297 20
Latitude	2396 06	2392 47
Lion Association	11026 92	11026 92♦
Lion Institution	31847 79	31788 37
Lionplus	1056 75	1036 03
Lion Trésor	2284 77	2262 15
Lion 20 000	27900 19	27900 19
Livret Bourse Inv.	556 36	540 16
Livret Portefeuil.	702 96	682 49
Médiasrenda	171 28	168 29
Mensuel CIC	10235 28	10133 94
Monacian	72740 77	72740 77
Mone.J.	38602 84	38602 84♦
Monévalor	87462 47	87462 47
Mutualité dépôts	14330 73	14302 13
Natio Court Terme	101344 00	101041
Natio Court Terme2	303949 00	303949
Natio-Epargne	18898 93	18711 81
Natio-Ep. Ret.	123 99	120 67
Natio Epargne Trésor	8303 33	8288 76
Natio-Fran.index	959 49	933 81
Natio-Imm.	1073 76	1045 01
Natio-Inter	1526 89	1486 83
Natio-Monétaire	26888 98	26888 96
Natio-Opportunités	1005 74	978 82
Natio-Patrimoine	1294 18	1259 54
Natio-Perspectives	1024 49	997 07
Natio-Placements	63033 76	63033 76
Natio-Revenu	1062 27	1051 75
Natio Sécurité	11801 61	11801 61
Natio-Valeurs	853 26	830 42
Nippon-Gan	4686 21	4505 97
Nord Sud Dévelop.	1677 42	1674 07
Obli-Associations	164 01	162 39
Oblicic-Mondial	2728 40	2688 08
Oblicic-Régions	1085 69	1069 65♦
Oblifutur	3059 73	2985 10
Oblig. tres cat.	186 18	183 43
Oblilion	1448 29	1433 85
Oblisécurité Sicav	13783 86	13783 86
Oraction	1014 23	989 49
Orvalor	7334 17	7190 36
Paribas Capitalisation	1615 49	1591 62
Paribas Opportunités	123 54	118 50
Paribas Patrimoine	575 53	562 07
Patrimoine Retraite	237 07	232 42
Pervalor	616 64	604 55
Placement A.	1450 27	1421 83♦
Placement J.	7701 12	7685 75♦
Placement M.	71555 13	71412 31♦
Placement Nord	908 84	891 02♦
Plénitude	138 24	134 21
Poste Croissance	23154 81	23131 68
Poste Gestion	70231 02	70231 02
Première Oblig.	11231 36	11220 14
Prévoy. Ecureuil	119 18	118 ♦

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prév'Associations	31361 48	31361 48
Proficus	997 17	972 85
Quartz	133 26	130 01
Réalvalor	730 95	716 62
Revacic	164 58	162 15♦
Revenus Trimestr.	5425 36	5371 64
Revenu-Vert	1161 33	1133
St Honoré Vie & Santé	954 69	911 40
St Honoré Bons du Tr.	11940 23	11880 83
St Honoré Invest	763 58	728 95
St Honoré Pacifique	588 32	561 64
St Honoré Real	15971 20	15907 57
Sécuricic	1860 83	1850 83
Sécuri-Gan	12563 57	12317 23
Sécuritaux	1479 92	1479 92
Sicasden	729 78	718 98
Sicav Associations	1962 58	1962 58
SFI-CNP Assur	665 06	645 68
S.G. Fr. oppor. C et D	1137 89	1115 58
Sicav 5 000	430 43	418 91
S.I. Est	1289 91	1252 34
Silvafrance	667 66	649 79
Silvam	399 66	388 96
Silvarente	222 28	217 92
Silvinter	435 20	423 56
S.N.I.	1067 09	1036 01
Sogenfrance C et D	1086 09	1064 79
Sogépargne	312 58	306 45
Sogevar	970 74	951 71
Sogintar	1271 73	1246 79
Soleil Investissements	580 04	557 73
Solstice	2211 66	2206 14
State Street Act. Eur.	9052 14	8746 03
State Street Act. Frce.	9977 34	9686 74
St. Str. Act.Japon	10022 87	9683 93
State Street Emer. Mkt	12381 79	11786 51♦
St.Street OAT Plus	11137 39	10919 01
Stratégie Actions	818 48	787
Stratégie Rendement	1494 68	1447 63
Technocic	990 93	962 07
Techno-Gan	5576 17	5351 70
Thesora	708 20	701 19
Trésor Plus	1381 08	1367 41
Trésor Trimestriel	1052 80	1042 38
Trésoricic	138813 86	138813 85
Trilion	5239 10	5171 87
UAP Investissement	424 53	409 19
UAP Actions France	573 70	552 96
UAP Act. Select	605 36	583 47
UAP Aedificandi	540 15	520 63
UAP Altafi	211 64	203 99
UAP Alto Sicav	169 43	163 31
UAP Moyen Terme	150 29	144 88
UAP Première Cat.	11579 20	11160 67
Uni-Associations	119 88	119 88♦
Uni-Foncier	1200 94	1171 65
Unifrance	563 83	549 88
Uni Régions	1169 25	1140 73
Univar	249 68	249 68♦
Univers Actions	1244 88	1214 50
Univers Obligations	1847 58	1802 52
Valorg	2177	2174 83
Valrea	56828 80	56800 40
Winterthur St-Honoré	220 14	210 16

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

SCIENCES

Un premier forum de chercheurs et d'industriels

Le CNRS veut renforcer sa collaboration avec les entreprises

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) entame une nouvelle étape dans son partenariat avec les entreprises. Un premier Forum CNRS-entreprises a réuni, mercredi 27 janvier à Paris, près de trois cents responsables de la recherche publique et privée.

Le CNRS, tous les quatre ans, dresse le panorama de ses recherches et de leurs perspectives sous la forme d'un rapport de conjoncture. Compétitivité oblige : en 1992, et pour la première fois, les vingt-quatre thèmes interdisciplinaires de ce rapport ont été soumis à l'opinion des principaux industriels français. En novembre et décembre derniers, une consultation supplémentaire a été menée auprès d'une cinquantaine de responsables scientifiques d'entreprise. L'objectif : prendre en compte leurs connaissances du marché, du poids de la demande et des contraintes technologiques.

« Leur regard a été incisif », reconnaît M. François Kourilsky, directeur général du CNRS. Si les professionnels de l'automobile ou de l'aéronautique (Aérospatiale, Dassault, Renault...) confirment leur intérêt pour la modélisation des systèmes complexes – thème largement développé par le CNRS –, d'autres soulignent des manquements criants. Du groupe Bouygues à Sanofi bio-industries, de Bull à La Lyonnaise des eaux-Dumez, ils invitent le CNRS à intensifier ses recherches dans des domaines aussi divers que la microbiologie, les bétons et les céramiques techniques, l'étude des interfaces homme/machine ou la sociologie prédictive.

Le CNRS, créé en 1939, eut longtemps pour fonction essentielle de développer les connaissances fondamentales. Jusqu'à ce que les contraintes de la réalité économique, au début des années 1980, ne l'obligent à s'ouvrir au monde industriel. Dix ans plus tard, et malgré d'inévitables lourdeurs administratives, le tentaculaire organisme de recherche a, bon an mal an, amorcé le virage. Entre le CNRS et l'industrie, 3 519 contrats de collaboration sont actuellement en cours (dix fois plus qu'en 1982), qui impliquent 912 entreprises et 624 laboratoires (soit 46 %) du CNRS.

Concertation en amont

Etablis pour une durée de un à trois ans, ces contrats « à objectifs partagés », dont les budgets tournent en moyenne autour de 350 000 F chacun, représentent actuellement la forme la plus ambitieuse de collaboration entre le CNRS et les entreprises (1). S'y ajoutent 52 groupements de recherche (incluant 65 entreprises) et 20 unités-mixtes (14 entreprises), ainsi qu'un portefeuille de 800 brevets de base (2) et 600 contrats de licences en cours.

« En dix ans, nous sommes parvenus à établir avec les entreprises un véritable dialogue, résume Pierre Vergnon, directeur de la valorisation et des applications de la recherche du CNRS. *Mais c'est encore insuffisant. Il faut amorcer une concertation en amont susceptible d'influencer notre stratégie.* » En clair, confronter les analyses prospectives des scientifiques et des industriels, pour mieux cerner leur complémentarité et favoriser leur créativité mutuelle.

De cette première concertation ont émergé cinq thèmes prioritaires : l'environnement et la santé ; le défi du vieillissement (biologie, conséquences socio-économiques) ; la communication intelligente (maîtrise des réseaux complexes, relation homme-machine) ; les processus de production (qualité, productivité, flexibilité) ; l'impact des nouvelles technologies sur la société. Autant d'*« enjeux majeurs pour la société et le développement économique des entreprises »*, que le CNRS affirme vouloir prendre en compte dans son schéma stratégique pour les trois prochaines années.

Ca. V.

(1) Les trois quarts de ces contrats relèvent des sciences pour l'ingénieur et des sciences chimiques (respectivement 1 391 et 1 306 contrats). Plus de la moitié d'entre eux concernent quatre branches économiques : l'énergie, l'industrie chimique et parachimique, l'industrie pharmaceutique et l'automobile.

(2) Environ 80 brevets sont pris chaque année par le CNRS, et 200 sont déposés par des entreprises à partir des résultats obtenus dans ses laboratoires.

Incident à la centrale nucléaire de Paluel

Un incident, classé provisoirement au niveau 1 de l'échelle de gravité, qui compte six échelons, a affecté, mercredi 20 janvier, le réacteur nº 2 de la centrale nucléaire de Paluel (Seine-Maritime). L'installation, qui était à l'arrêt depuis le 12 septembre en raison d'une visite de contrôle partielle et d'un rechargement en combustible, a été soumise ce jour-là à un essai de basculement du circuit habituel de refroidissement sur le circuit de secours. Tout a fonctionné normalement à l'exception d'une vanne, ce qui a eu pour conséquence de mener cet essai à 6 % de la puissance du réacteur contre 2 % recommandé par les autorités de sûreté.

« A ce niveau, affirme le responsable de la sûreté à EDF, M. Pierre Tanguy, *il n'y a pas de risque de réactivité, c'est-à-dire d'emballement de la réaction.* » Mais, du fait d'un refroidissement trop rapide du réacteur, il n'écarte pas que l'installation ait connu quelques problèmes de contraintes thermiques. Quant au dysfonctionnement du mécanisme des barres de contrôle et du système d'injection d'eau borée pour tuer en cas d'urgence la réaction nucléaire, rapporté par le quotidien *Libération* dans son édition du 29 janvier, l'enquête menée, mardi prochain, par la direction de la sûreté des installations nucléaires, devrait permettre de savoir si ce fait est avéré.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 30 janvier. – **Drouot-Richelieu**, 14 h : vins, alcools, bijoux.

Dimanche 31 janvier. – 14 h. : archéologie, dessins et sculptures modernes et contemporains, montres, bijoux, mobilier contemporain, céramiques, vins, alcools, objets américains, Extrême-Orient, objets de marine, affiches, gravures, tapis d'Orient.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 30 janvier. – **Compiègne**, 14 h. : mobilier, tableaux. **Nanterre**, 14 h. : mobilier, linge, argenterie.

Dimanche 31 janvier. – **Chartres**, 10 heures et 14 heures : appareils photo-cinéma. **Béthancourt**, 10 heures et 14 heures : mobilier d'hôtellerie. **Fontainebleau**, 14 heures : mobilier, objets d'art. **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes. **Provins**, 11 heures : tableaux contemporains. 14 heures : tableaux modernes. **Sens**, 14 h 30 : arts d'Asie. **Versailles (Chevau-Légers)** 14 h 15 : mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN

Samedi 30 janvier. – **Dijon (rue Paul-Cabet)** 14 h 15 : argenterie, bijoux. **Dijon (rue De Gray)** 10 heures et 14 heures : vins, alcools. **Marseille (Prado)**, 14 h 30 : livres. **Marseille (Cantini)**, 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Montpellier**, 14 heures : mobilier, objets d'art. **Nantes**, 14 heures : monnaie, médailles. **Orléans**, 14 heures : argenterie, orfèvrerie. **Pau**, 14 h 30 : tableaux, armes. **Perpignan**, 15 heures : mobilier, objets d'art. **Rennes**, 15 heures : livres. **Vendôme**, 14 heures : jouets, poupées.

Dimanche 31 janvier. – **Argentan**, 14 h 30 : tableaux, armes. **Avignon**, 14 h 30 : haute époque. **Coutances**, 14 h 30 : livres, photograhies. **Dax**, 15 heures : mobilier, objets d'art. **Deauville**, 10 heures : vaisselle, jeux. 14 heures : mobilier, objets d'art. **Huisseau-sur-Cosson**, 14 heures : mobilier, objets d'art. **Lorient**, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier. **Lyons-la-Forêt**, 14 h : mobilier, bibelots. **Metz-Ban-Saint-Martin**, 14 heures : mobilier, objets d'art. **Noyon**, 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Pont-Audemer**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Reims**, 14 heures : mobilier, tableaux, dessins.

FOIRES ET SALONS

Paris (Forum des Halles, collection), Grenoble, Lisieux, Bordeaux, Rennes, Reims, Amiens, Louviers, Le Chesnay, Montebourg (50), Angoulême (Salon de la BD).

CARNET DU Monde

Naissances

Catherine et Philippe PROST,
Matthieu et Diane,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Léon, Paul, Luigi,

le 17 janvier 1993, à Paris.

Décès

– Gabriel, Michelle et Hugues Bastard,
ont le regret d'annoncer le décès de

Marie-Thérèse BASTARD
(3 juin 1906-17 janvier 1993).

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Nevers, le 21 janvier.

Sam BENSIMON,

né en 1911, à Mazagan,

a été inhumé à Paris, au cimetière de Montmartre, le 27 janvier 1993.

– Le 24 janvier 1993, à midi précis, le cœur, à peine âgé de trente-sept ans, de

Emmanuel BRARE,
journaliste à RTL,
maître de conférences
au Centre de formation des journalistes de Paris,

a cessé de battre.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Il a été inhumé au cimetière de Villiers-sur-Marne.

15, rue du Cambodge,
75020 Paris.
2, avenue des Marronniers,
94350 Villiers-sur-Marne.

– Mme Arcady Corman,
son épouse,
M. et Mme Matthew Mandel
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Corman
et leurs enfants,
leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Arcady CORMAN,
croix de guerre avec palmes,

survenu à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 27 janvier 1993.

L'incinération a eu lieu le jeudi 28 janvier, au crématorium de Cornebarrieu (Haute-Garonne), dans la plus stricte intimité familiale.

La famille remercie dès à présent les personnes qui se sont associées à son deuil.

8, rue Ozenne,
31000 Toulouse.

– Emmanuele Baumgartner,
née Danchaud,
Daniel Baumgartner,
Henri et Nathalie Baumgartner,
Raphaël et Julien Baumgartner,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Félix Faure,
M. et Mme De Marchi
et leurs filles Florence et Lætitia,
M. et Mme Jean-Luc Laval
et leur fille Emmanuelle,
M. et Mme Pascal Faure,
sa sœur et son beau-frère,
ses neveux, nièces et petites-nièces,
M. et Mme André Schmitt,
leurs enfants et petits-enfants,
ses cousins,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis DANCHAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole libre
des sciences politiques,
administrateur civil honoraire
de la Ville de Paris,

survenu le 21 janvier 1993, dans sa quatre-vingt-unième année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation a eu lieu le 27 janvier, au cimetière d'Asté.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

15, rue Vauquelin,
75005 Paris.
65200 Asté.

– Francisca et Didier Destal,
Elisa et Mathias,
Claire Destal, Henri Perrego,
Alice et Simon,
Laurent Destal,
Mme Suzanne Daugherty,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean DESTAL,

survenu le 13 janvier 1993.

Les obsèques ont eu lieu le 18 janvier, à Figeac.

Nous avons été très touchés par les marques d'amitié et de sympathie qui nous ont été témoignées.

– Mme G. Dubruel,
son épouse,
Ses enfants
Et ses petits-enfants,
font part du décès de

Guillaume DUBRUEL,

survenu à Toulouse, le 21 janvier 1993.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

– Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul FRIZON,
professeur aux lycées
René-Basset de Mostaganem
et Condorcet de Paris,

mort subitement à soixante et onze ans.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité.

– M. et Mme Boleslaw Eber,
son frère et sa belle-sœur,
Mlle Marie Krivitzky,
M. et Mme Paul Krivitzky,
Le professeur et Mme Alain Krivitzky,
M. et Mme Gabriel Acar,
M. et Mme Pierre-Dominique Casteran,
ses belles-sœurs, beau-frère, nièces, neveux et leurs enfants,
Et tous ses fidèles amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 1er janvier 1993, à Cannes, de

Mme Sophie KRIVITZKY,
née Eber.

Ses cendres reposent auprès de son époux,

M. Stanislas KRIVITZKY,

au cimetière du Père-Lachaise.

– Anne et Gérard Raurich,
Nadia et Claude Hardy,
ont la douleur de faire part du décès de

Paule RAURICH,
née Chartier,

le 7 janvier 1993.

Les obsèques religieuses et la crémation au cimetière du Père-Lachaise, ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 26 janvier 1993.

– Le président de l'université Lumière-Lyon-II,
Le doyen de la faculté des lettres, des sciences du langage et des arts,
Les personnels de la faculté,
ont le regret de faire part du décès de

M. François THOMAS,
professeur honoraire,

survenu le 13 janvier 1993.

Erratum

– Nous avons le regret de faire part de la disparition, le 19 janvier 1993, à Knokke (Belgique), de

Mme Luc PEIRE,
née Jenny E. L. Verbruggen,
(1908-1993).

Selon ses dernières volontés, la crémation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

4, rue d'Arsonval,
75015 Paris.

(Le Monde du 28 janvier 1993.)

Soutenances de thèses

– « La Vénétie chrétienne au sixième siècle », à l'université Paris-IV, amphithéâtre Michelet, le 30 janvier 1993, à 14 h 15. Mme Claire Sotinel.

□ **Quatre candidats à l'Académie française.** – Une élection doit désigner, le 25 février, le successeur à l'Académie française de M. Jean Hamburger. Décédé en février 1992, M. Hamburger était professeur honoraire de clinique néphrologique à l'hopital Necker et ancien président de l'Académie des sciences. Quatre candidats briguent actuellement le fauteuil qu'il occupait : M. René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques et du Conseil supérieur des archives ; M. Marc Fumaroli, professeur au Collège de France et président du conseil scientifique de la Bibliothèque nationale ; M. Charles Dedeyan, professeur émérite à l'université Paris-Sorbonne, et M. Florent Gaudin, poète.

TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES LOTS A PAYER

LE Nº 125 588 GAGNE 400 000 F

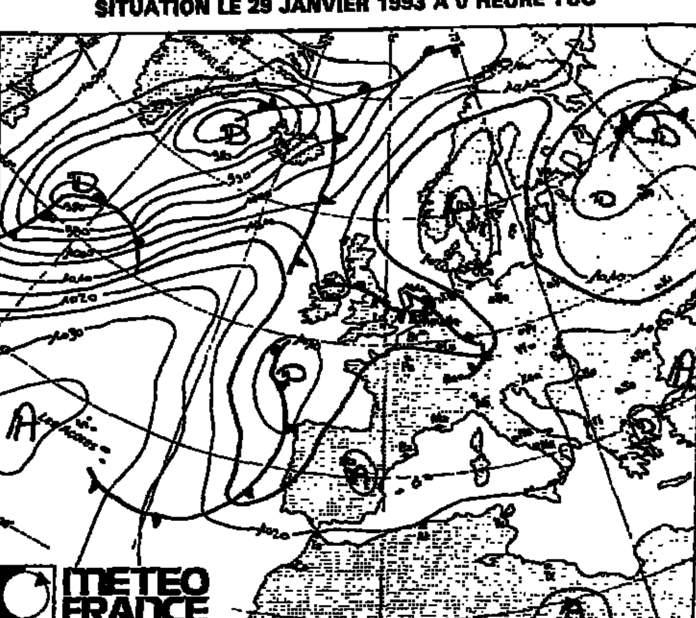
TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
25 588	GAGNENT	40 000 F
5 588		4 000 F
588		400 F
88		40 F
8		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 28 AVRIL 1993

4e TRANCHE
TIRAGE DU 28 JANVIER 1993

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 30 JANVIER 1993

LEGENDE : ENSOLEILLE ; ECLAIRCIES PEU NUAGEUX ; NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES ; TRES NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARD ; SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

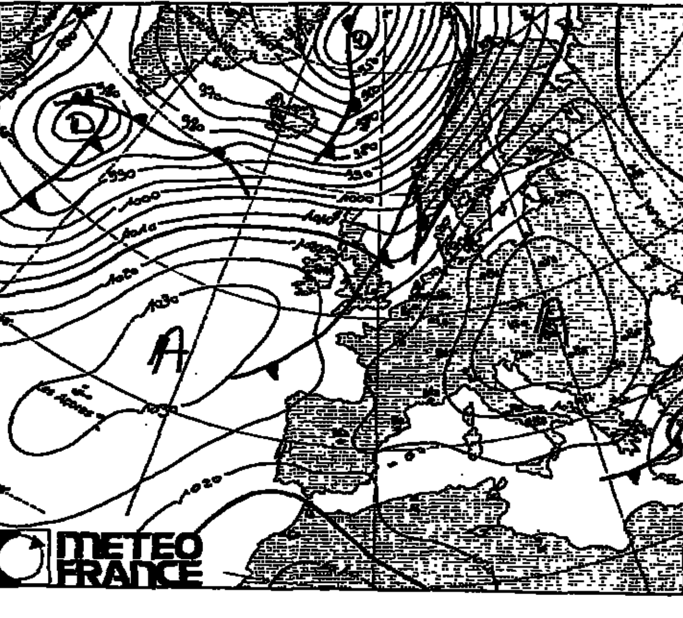
TEMPS PREVU LE SAMEDI 30 JANVIER 1993 VERS MIDI

Samedi : très nuageux au Nord, soleil au Sud. – Le matin, les brouillards matinaux seront nombreux sur l'ensemble du pays et seront parfois givrants sur le Sud-Ouest. Sur les Pyrénées et les Alpes, le soleil brillera largement au-dessus de 1 600 mètres. Sur le Sud-Est et la Corse, des nuages bas masqueront le soleil. L'après-midi, le temps restera gris au nord d'une ligne Nantes-Tours-Reims. Du Poitou au Centre jusqu'au Nord-Est, les nuages seront abondants avec de timides éclaircies. Au sud d'un axe Bordeaux-Lyon, le soleil sera au rendez-vous avec plus de nuages sur le pourtour méditerranéen et en Corse.

Les températures minimales iront de 4 à 6 degrés sur le Nord-Ouest du pays, et de – 1 à 2 degrés ailleurs.

L'après-midi, les températures seront le plus souvent comprises entre 7 et 10 degrés au Nord, et 11 à 13 degrés au Sud. Il fera plus frais au Nord-Est avec seulement 5 à 7 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 31 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 28-1-1993 à 6 heures TUC et le 29-1-1993 à 6 heures TUC — le 29-1-93

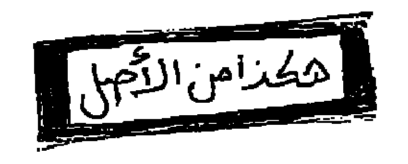
FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	14	9	P
BIARRITZ	14	3	N
BORDEAUX	9	4	B
BOURGES	11	2	B
BREST	10	9	C
CAEN	11	9	C
CHERBOURG	10	8	–
CLERMONT-FER.	10	–1	N
DIJON	10	2	N
GRENOBLE	7	4	C
LILLE	10	8	P
LIMOGES	8	3	N
LYON	9	6	C
MARSEILLE	15	4	N
NANCY	6	5	C
NANTES	12	6	C
NICE	13	9	C
PARIS-MONTS	11	9	C
PAU	14	1	N
PERPIGNAN	14	1	N
POINTE-A-PITRE	30	–	–
RENNES	12	8	C
ST-ETIENNE	9	2	C
STRASBOURG	8	5	C
TOULOUSE	11	–1	B
TOURS	11	4	B

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	18	1	D
AMSTERDAM	8	7	B
ATHÈNES	14	6	D
BANGKOK	28	18	N
BARCELONE	13	1	D
BELGRADE	3	–1	C
BERLIN	2	–4	C
BRUXELLES	10	8	C
COPENHAGUE	3	–6	D
DAKAR	25	19	D
GENÈVE	8	6	C
HONGKONG	16	8	D
ISTANBUL	6	1	N
JÉRUSALEM	13	7	C
LE CAIRE	21	10	N
LISBONNE	14	9	P
LONDRES	11	6	C
LOS ANGELES	17	9	C
LUXEMBOURG	7	6	C
MADRID	12	–1	C
MARRAKECH	22	7	N
MEXICO	19	7	N
MILAN	8	4	C
MONTRÉAL	–13	–19	*
MOSCOU	–8	–15	*
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	25	13	P
NEW-YORK	2	–2	C
OSLO	–	–	–
PALMA	14	2	D
PÉKIN	4	–7	D
RIO-DE-JANEIRO	32	–	–
ROME	16	10	C
SÉVILLE	16	9	N
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	–3	–9	C
SYDNEY	32	22	D
TOKYO	8	1	D
TUNIS	17	6	D
VARSOVIE	–1	–5	C
VENISE	10	5	C
VIENNE	3	–1	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

« Casques bleus »

TOUT d'un coup, ils sont apparus au bout du couloir, riant et dansant, grimés et gambadants, chantant et jouant de la flûte. On s'est frotté les yeux. C'était un couloir d'hôpital. Derrière les portes des chambres, des enfants luttaient contre le cancer. Des petits enfants chauves, en pleine chimiothérapie. Et ils riaient. Ils riaient comme des enfants. Ils soulevaient les blouses des clowns et se sauvaient en pouffant. On venait de leur rendre le premier droit inaliénable de l'enfant, celui de faire des grosses bêtises. Ils battaient des mains, ils en redemandaient. Pensez, c'était plus drôle que leurs compagnons habituels, la souffrance, les mines tragiques, les chuchotis étranglés des adultes.

Ces clowns, qui dansaient et chantaient dans les antichambres de la mort, s'appelaient Docteur Girafe, Docteur Chou-Fleur ou Docteur Jeep. Ils déboulèrent ainsi, sans prévenir, à la fin de ce premier « Envoyé Spécial » consacré à la science. Le rapport avec la science était lointain, mais qu'importe ! Avant leur arrivée, on s'était familiarisé avec l'intelligence des singes, et l'inénarrable duo d'un chimiste et d'une cuisinière nous avait détaillé les implications moléculaires de la cuisson d'une pièce de bœuf. C'était très prometteur, surtout le duo, à qui l'on pourrait prédire sans risque une grande carrière télévisuelle.

Enfin, arrivèrent donc ces clowns qui dansaient devant le mufle brûlant de la mort, lui disputant son butin, la tenant à distance, force d'interposition entre la mort et ses proies, « casques bleus ». Qu'est-ce, la mort ? Un abandon, une résignation, un endormissement, un lent naufrage de soi. Les clowns sauveraient-ils un seul enfant ? Ce n'était pas la question. A entendre rire les petits malades, une seule question se posait : pourquoi n'y avait-on pas pensé plus tôt ? C'est indécent, des clowns dans un service de petits cancéreux ? Pas davantage que la mort elle-même, en tout cas, ni que le sale doigt du destin qui ferait guérir trois sur quatre de ces enfants, et prendrait le quatrième. Pourquoi n'y avait-on pas pensé plus tôt ? Parce que les docteurs, les ministres, tous ceux qui auraient pu y penser, sont des adultes. C'est bien trop intelligent, un adulte, pour penser à danser dans les couloirs des hôpitaux. Les adultes préfèrent inventer la purification ethnique, les porte-avions, les opérations militaro-humanitaires, toutes ces trouvailles. Cela ne sert à rien, des clowns. Strictement à rien. Comme les contes. Comme les fées. Comme les nuages, les merveilleux nuages.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 29 janvier

TF 1

20.45 Magazine : Les Marches de la gloire..
22.25 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot.
23.25 Divertissement : Sexy Dingo.
23.55 Arthur, émission impossible.
0.50 Divertissement : Le Bêbête show.
0.55 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Récidive. De Franck Apprederis.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Que pouvez-vous faire pour le vingt et unième siècle ?
23.45 Journal et Météo.
0.05 Sport : Boxe. Demi-finale mondiale des mi-lourds ; Eric Nicoletta contre Saul Montana.
1.20 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
3.00 Sports : Tennis. Internationaux d'Australie en direct de Melbourne, finale dames.

FRANCE 3

20.45 Magazine : Thalassa.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Malaisie : les musiciens du sultan ; Lorraine : La Mamie du rock ; Roumanie : le pensionnat des étoiles.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Magazine : Le Divan. Invité : Marcel Maréchal.
23.35 Série : Les Incorruptibles.
0.20 Court métrage : Libre court.

CANAL PLUS

19.20 Sport : Football. Metz-Strasbourg. Match de la 23e journée du championnat de France de D1. A 19.30, coup d'envoi du match.
21.20 Téléfilm : Grandeur et décadence de Leona Helmsley. De Richard Michaels.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Comme un oiseau sur la branche. ■ Film américain de John Badham (1990).
0.45 Cinéma : 588, rue Paradis. ■ Film français d'Henri Verneuil (1991).

ARTE

20.40 Magazine : Transit.
22.10 Documentaire : Cirque Gosh. Artistic in Concert. De Guillaume Debroise.
23.05 ▶ Magazine : Lire et écrire. De Pierre Dumayet. Marguerite Duras.
0.00 Festival jazz de Montreux.

M 6

20.45 Téléfilm : Deux belles en cavale. De Burt Brinckerhoff.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après. L'Hologramme.
23.30 Magazine : Emotions.
0.00 Magazine : Culture rock.
0.25 Informations : Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Rapline.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Musique : Black and Blue. Spécial Art Blakey.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Hubert Juin (rediff.).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 janvier au Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour violoncelle et orchestre, de Dvorak ; Symphonie n° 5 en si bémol majeur op. 100, de Prokofiev, par l'Orchestre national de France ; Yo Yo Ma, violoncelle.
23.09 Jazz club. En direct de La Villa à Paris : le Quartette du saxophoniste Joshua Redman avec Aldo Romano, batterie.
1.05 Papillons de nuit.

Samedi 30 janvier

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Presse de cœur, presse à scandale.
13.55 Jeu : Millionnaire.
14.20 La Une est à vous.
17.25 Magazine : Trente millions d'amis.
17.55 Divertissement : Les Roucasseries.
18.25 Série : Starsky et Hutch.
19.15 Divertissement : Vidéo gag.
19.45 Divertissement : Le Bêbête Show.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Divertissement : Rire sur la ville.
22.35 Téléfilm : Los Angeles Detective. De Steven H. Stern.
0.15 Magazine : Formule sport. Formule foot : championnat de France ; Formule sport : Rallye de Monte-Carlo ; Voile.
1.40 Journal et Météo.
1.45 Magazine : Le Club de l'enjeu.

FRANCE 2

13.25 Magazine : Géopolis. La Lombardie saisie par l'autonomie.
14.15 Magazine : Animalia.
15.10 Magazine : Sport passion. A 15.20, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.30, Magazine du rugby ; A 16.00, Football (Coupe de France) : Sedan-Troyes.
18.05 Série : Matt Houston (ou Mr T).
18.55 INC.
19.00 Magazine : Frou-frou. Invité : Roland Giraud.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : La Nuit des rigolos. Présenté par Thierry Beccaro et Valérie Maurice.
22.40 Magazine : Ardimat. Présenté par Thierry Ardisson.
23.55 Journal et Météo.
0.10 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Pour en finir avec Jean-Luc Godard ; The Lunch Date ; Le Voyage de M. Guitton, et la Mort du rat ; La Consultation.
1.10 Série : Eurocops.
2.05 Sport : Tennis. Internationaux d'Australie en direct de Melbourne, finale hommes.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45). Télévision régionale.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
15.55 Série : Matlock.
17.40 ▶ Magazine : Montagne. Invité : le lama Sherab Dorje, dans le monastère tibétain de Kagiuling à Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire). Bhoutan, dernière forteresse himalayenne, de Claude Francillon (2e partie).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. Saigon-Hanoï, de Cosey.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : Yacapa.
20.45 Téléfilm : Les Taupes-niveaux. De Jean-Luc Trotignon.
22.20 Journal et Météo.
22.45 Documentaire : Nos enfants de la patrie. De Christophe de Ponfilly.
23.40 Magazine : Salut Manu. Présenté par Manu Dibango et Yianna Katsoulos.
0.25 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 14.00
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Téléfilm : Les Années perdues. De John Korty.
15.33 Court métrage : Ménage. De Pierre Salvadori.
15.45 Les Superstars du catch.
16.35 Dessin animé : Zoolympics.
16.40 Sport : Basket-ball américain.
17.55 Dessin animé : Zoolympics.
En clair jusqu'à 20.30
18.00 Dessin animé : Les Razmoket.
18.25 Décode pas Bunny.
19.20 Animaux superstars.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Déclic fatal. De Kevin Connor.
22.00 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 23e journée de championnat de France de D1.
22.30 Divertissement : Samedi soir avec Les Nouveaux.
23.20 Flash d'informations.
23.25 Cinéma : Horror Kid. ■ Film américain de Fritz Kiersch (1983).
1.00 Cinéma : Un thé au Sahara. ■■■ Film britannique de Bernardo Bertolucci (1990) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00
17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. Les régions européennes.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités allemandes et américaines de la semaine du 30 janvier 1943.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. Touaregs.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Mein Kampf. D'Erwin Leiser. *Le réalisateur allemand illustre, au moyen d'épisodes-clés, l'ascension et la chute du système hitlérien et la réalité quotidienne du national-socialisme. Il montre le visage des acteurs impliqués, célèbres ou anonymes, les bourreaux et les victimes. Un énorme travail sur archives, dont certaines n'avaient jamais été montrées en 1960 quand le film fut réalisé.*
22.30 ▶ Téléfilm : Albert Savarus. D'Alexandre Astruc.
23.30 Musique : Montreux Jazz Festival.
0.05 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff.).

M 6

13.00 Série : Booker.
13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Les Champions.
15.40 Variétés : Matchmusic.
16.40 Magazine : Culture rock.
17.10 Série : Amicalement vôtre.
18.15 Série : Les Têtes brûlées.
19.05 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. La Peugeot 306 ; Le téléphone de voiture ; Essais moto : la Suzuki 1100 GSXR ; La marotte des mascottes ; Fulgurex.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Divertissement : Prise de rire.
20.40 Téléfilm : La nuit tombe sur Manhattan. De Larry Elikann.
0.15 Série : L'Heure du crime.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Patrick Berger, architecte.
20.45 Dramatique. La Relaxation des porteurs de charge, de Jacques Gabriel.
22.35 Musique : Opus. Boby Lapointe.
0.05 Rencontre au clair de la nuit... Fabienne Courtade.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Soirée lyrique. A 20.30 Concert (en direct de Bologne) : L'amor rende sagace, de Cimarosa, par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre municipal de Bologne ; sol. : Enzo Dara, Luigi Petroni, ténors, Chairi Taigi, Valenina Valente, Carla Di Censo, sopranos, Roberto de Candia, basse.
23.35 Ciné-radio Days. Par François Jenny. Jérome Kern.
0.30 Sortilèges du flamenco. Par Robert J. Vidal.
1.02 Maestro. Claudio Abbado. Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur op. 83, de Brahms ; Macbeth, extrait, de Verdi.

Dimanche 31 janvier

TF 1

11.05 Magazine : Téléfoot. Championnat de France ; Portraits et magazines.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.18 Météo.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.53 Météo et Journal.
13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
14.15 Série : Perry Mason.
15.10 Série : Un flic dans la Mafia.
16.45 Divertissement : Rire en boîte et boîte à rire.
16.55 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invité : Edouard Balladur.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.40 Cinéma : Rambo 2, la mission. □ Film américain de George Pan Cosmatos (1985).
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.35 Cinéma : Sans mobile apparent. ■ Film français de Philippe Labro (1971).

FRANCE 2

11.00 Messe. Célébrée en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à Epernay (Marne).

12.00 Magazine : L'Heure de vérité. Invité : Jean-Marie Le Pen.
12.59 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mission casse-cou.
15.50 Dimanche Martin (suite).
17.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.20 Magazine : Stade 2. Résultats : images de la semaine ; Football ; Automobile : Rallye de Monte-Carlo ; Basket-ball ; Rugby ; Ski ; Escrime : Challenge Fabergé, au stade Pierre-de-Coubertin ; Boxe : résumé de la rencontre Nicoletta-Montana ; Cyclisme : championnats du monde de cyclo-cross ; Magazine : sujet sur Didier Mollard.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Garde à vue. ■■ Film français de Claude Miller (1981).
22.20 Variétés : Taratata. Invité : Michel Fugain.
23.40 Journal et Météo.

FRANCE 3

11.00 Magazine : Musicales. Cycle Brahms (2e partie).
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.30 Jeu : Au pied du mur.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.55 Magazine : Sports 3 dimanche. Escrime : Challenge Fabergé, en direct du stade Pierre-de-Coubertin ; A 15.30, Tiercé : Prix d'Amérique, en direct de Vincennes ; A 16.00, championnats du monde de cyclo-cross, en direct de Corva (Italie) ; A 17.00, Challenge Fabergé (suite).
17.30 Dessin animé : Les Simpson.
18.00 ▶ Magazine : Jamais sans mon livre. Invités : Anny Duperey, Jacques Drillon, Jacques Salgon.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région. Grand témoin : Brice Lalonde.
20.05 Film d'animation : Les Fables géométriques. Le Jardinier et son Seigneur (rediff.).
20.15 Série : Benny Hill.
20.45 Jeu : Questions pour un champion.
22.15 Magazine : A vos amours. Invitée : Nana Mouskouri.
22.55 Journal et Météo.
23.20 Cinéma : Gigi. ■■ Film américain de Vincente Minnelli (1958) (v.o.).

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 14.00
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche.
13.30 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.00 Téléfilm : L'assassin est parmi nous. De Peter Levin.
15.30 Magazine : Saison océane.
16.22 Court métrage : Décroche, Pénélope.
16.35 Documentaire : Les Inventions de la vie n° 2. De Jean-Pierre Cuny. 13. La graine au bois dormant.
17.05 Divertissement : Samedi soir avec Les Nouveaux (rediff.).
18.00 Cinéma : Mémoire traquée. ■ Film franco-canadien de Patrick Dewolf (1990).
En clair jusqu'à 20.35
19.20 Flash d'informations.
19.25 Ça cartoon.
20.25 Magazine : Dis Jérôme ?
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Conte d'hiver. ■■ Film français d'Eric Rohmer (1991).
22.24 Flash d'informations.
22.30 Magazine : L'Equipe du dimanche. Football. Football américain : Bills de Buffalo-Dallas Cowboys, finale du championnat de super bowl, en direct de Pasadena.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00
17.00 Documentaire : Ourasi, trotteur français. De François Reichenbach (rediff.).
17.55 Magazine : Via Regio. Les régions européennes (rediff.).
18.30 Magazine : Rencontre (rediff.).
19.00 Documentaire : American Supermarket. De Davido Ferrario. 5. Les affaires sont les affaires.
19.30 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
20.25 Magazine : Ich liebe dich. De Patrick Jeudy. Grace Kelly.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Edith Piaf. Soirée conçue par Claude-Jean Philippe, présentée par Jean Marais.
20.41 Documentaire : Le Récital de toute une vie. De Claude-Jean Philippe.
22.00 Présentation et entretien avec Charles Aznavour et Claude-Jean Philippe.
22.15 Documentaire : Le Roman d'une existence. De Claude-Jean Philippe.
23.45 Court métrage : Nogent, eldorado du dimanche. De Marcel Carné (20 min).
0.00 Magazine : Rencontre. Mano Dayak/Rufus (rediff.).

M 6

11.10 Magazine : Turbo (rediff.).
12.00 Magazine : Créateurs et créatures.
12.30 Série : Notre belle famille (rediff.).
13.00 Série : Booker.
13.55 Série : Cosmos 1999.
14.55 Série : Soko, brigade des stups.
15.50 Magazine : Fréquenstar. Muriel Robin-Guy Bedos.
16.50 Musique : Flashback. Spécial yéyé.
17.10 Série : L'Exilé.
18.05 Série : Enquêtes à Palm Springs.
19.00 Série : O'Hara.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Sport 6 (et à 0.50).
20.45 Cinéma : Les Bidasses en vadrouille. □ Film français de Christian Caza (1978).
22.35 Magazine : Culture pub.
23.05 Cinéma : Le Journal de Cynthia. Film français, classé X, de José Benazeraf (1988).

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Ars acoustica, EBU 1992.
22.25 Poésie sur parole. Les poètes de Denise Gence.
22.35 Musique : Le Concert (donné le 19 janvier au Studio 105 de la Maison de Radio-France). Transcontinentales : autour d'Ornette Coleman, avec le Quartet Akshoté-Lurau.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 26 juin 1992 lors des Schubertiades d'Hohenems) : Sonate pour piano en mi majeur D. 459, Sonate pour piano en la mineur D. 537, Sonate pour piano en la majeur D. 959, de Schubert, par Andras Schiff, piano.
22.33 Autoportrait. Luciano Berio, compositeur.
23.35 L'Oiseau rare. Fantaisie pour piano à quatre mains en fa mineur op. 103, de Schubert ; Symphonie du tiers monde, de Tomasi ; Concerto pour violon et orchestre, de Ditters von Dittersdorf ; Suite pour orchestre à cordes op. 20, de Casanova.
1.00 Les Fantaisies du voyageur.

Le Monde

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Londres est hostile à une intervention accrue en Bosnie

LONDRES

de notre correspondant

«Nous ne pouvons être partout et nous ne pouvons tout faire» : les propos tenus, mercredi 27 janvier, par M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, devant l'Institut des affaires internationales, résument la position britannique devant la multiplication des tâches demandées aux Nations unies, c'est-à-dire aux pays qui, comme la Grande-Bretagne, fournissent des contingents militaires pour des opérations humanitaires ou de maintien de la paix. *«Notre diplomatie est aujourd'hui à court d'effectifs, en comparaison de celles de nos principaux partenaires; nos forces armées sont déjà à la limite de leurs capacités»*, a prévenu M. Hurd. La Grande-Bretagne maintient 80 000 soldats à l'extérieur de ses frontières (notamment en Allemagne), auxquels s'ajoutent les 20 000 hommes stationnés en Irlande du Nord. Enfin, 3 700 soldats sont au service des Nations unies, dans le cadre de six opérations distinctes.

Cela explique, selon M. Hurd, que Londres soit *a priori* hostile à l'idée d'envoyer davantage de troupes en Bosnie-Herzégovine pour renforcer les 2 400 soldats britanniques qui s'y trouvent déjà et dont le rôle se limite à escorter les convois humanitaires. *«Imposer et garantir l'ordre dans l'ancienne Yougoslavie supposerait des forces et des risques considérables pendant une période indéfinie*, estime le secrétaire au Foreign Office, *qu'aucune démocratie ne peut justifier aux yeux de son peuple.»* Le ministère de la défense estime en effet que près de 7 500 soldats britanniques seraient nécessaires si la Grande-Bretagne devait jouer un rôle majeur dans la mise en place du plan de paix de Genève, qui prévoit l'éclatement de la Bosnie en dix provinces autonomes.

Les propos de M. Hurd rejoignent les préoccupations des parlementaires du Parti conservateur, en majorité favorables à un repli du contingent britannique si celui-ci devait enregistrer des pertes humaines importantes. Selon eux, le rôle du porte-avions *Ark- Royal*, qui croise actuellement en Adriatique, est davantage de rapatrier éventuellement le contingent britannique que d'augmenter sa puissance de feu. Le gouvernement de M. John Major est cependant placé devant un dilemme à propos de la Yougoslavie car les pressions américaines pour un élargissement de l'intervention des pays européens dans cette région se multiplient.

La Grande-Bretagne a déjà opposé une fin de non-recevoir à une demande américaine d'envois de troupes d'infanterie en Somalie, ainsi que l'ont confirmé, mercredi, des fonctionnaires du ministère de la défense. Or l'arrivée d'une nouvelle administration à Washington coïncide avec la «réévaluation» de cette fameuse «relation spéciale» qui lie les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Des tensions sont déjà apparues, notamment parce que les Américains envisagent (ou font mine d'envisager) une remise en cause des responsabilités de la Grande-Bretagne dans un certain nombre d'organismes des Nations unies. M. Warren Christopher, le nouveau secrétaire d'Etat américain, a ainsi donné le sentiment que la question des sièges permanents au Conseil de sécurité (avec l'éventualité d'une entrée de l'Allemagne et du Japon) était pour lui ouverte, en répondant il y a quelques jours à un journaliste qui le sollicitait que le temps était venu pour *«une forme de réorganisation de l'ONU»*, tout en ajoutant, il est vrai, qu'il était conscient de *«la complexité»* de cette affaire.

M. Hurd souligne implicitement à quel point le programme de réduction des effectifs de l'armée britannique semble peu adapté à cette multiplication des tâches de «gendarme de la paix» demandées notamment à la Grande-Bretagne, *via* l'ONU. Ce plaidoyer rejoint celui du ministère de la défense, qui suggère un réexamen de ce plan, lequel prévoit de ramener les effectifs de l'armée de terre de 156 000 à 116 000 hommes, le nombre de bataillons passant de 55 à 38, avant 1995. Cette perspective est activement combattue depuis plusieurs mois par différents groupes de pressions liés à l'armée, notamment au sein de la commission de la défense de la Chambre des communes.

Les parlementaires estiment que cette baisse des effectifs, liée à la fin de la guerre froide, ne se justifie plus, face aux nouvelles tensions internationales, notamment en Yougoslavie. Les fonctionnaires du ministère de la défense n'hésitent pas à affirmer qu'en cas d'urgence l'armée n'aurait pas les effectifs disponibles pour renforcer rapidement le bataillon Cheshire, stationné en Bosnie, en raison des besoins militaires en Irlande du Nord.

LAURENT ZECCHINI

Vu de Davos (Suisse)

Un show économique «global» sous la neige

La 23e réunion annuelle du Forum de l'économie mondiale s'est ouverte jeudi 28 janvier à Davos (Suisse). Ce «show» désormais traditionnel permet aux dirigeants économiques et politiques du monde entier de se rencontrer pendant six jours et de débattre de l'avenir de la planète, en présence de nombreux chefs d'entreprise.

DAVOS

de notre envoyé spécial

Gardes du corps, limousines avec chauffeur et capelines de vison sont de retour à Davos (Suisse). Avec l'ouverture, sous la neige, jeudi 28 janvier, de la 23e réunion annuelle du Forum de l'économie mondiale, le palais des congrès de la station des Grisons a retrouvé sa fébrilité. Pendant six jours, les dirigeants économiques et politiques du monde entier vont, aidés de quelques grands intellectuels, débattre de l'avenir de notre planète.

Un événement qui, à écouter les premiers discours – celui du président de la Confédération suisse, M. Adolf Ogi, notamment, – ne s'annonce guère joyeux. Grand ordonnateur de ce gigantesque show annuel, le professeur de l'université de Genève M. Klaus Schwab a pourtant fixé, toujours avec un sens développé de l'opportunité, le mot d'ordre, mobilisateur, de cette session : *«Regroupons nos forces pour favoriser une reprise économique globale.»*

Davos 1993 sera-t-il un grand cru? Le forum attire, en tout cas, toujours de très nombreux chefs d'entreprise. Cette année encore, huit cent cinquante dirigeants de sociétés (notamment Nestlé, Sony, Pepsi-Cola, Du Pont de Nemours, Volkswagen...) s'apprêtent ainsi à réfléchir sur des thèmes aussi variés que le rôle de la femme dans l'économie, l'art de communiquer avec la presse ou l'avenir de la Russie. Une réflexion qui coûte cher. Les droits d'inscription s'élèvent à 14 400 francs suisses (53 000 francs français environ) pour le tout-venant, à 7 200 francs suisses pour les membres de l'association que constitue le Forum, l'adhésion à cette association s'échelonnant entre 13 000 et 16 000 francs suisses. Pour les aider dans leur travail, les organisateurs ont invité deux cent cinquante experts de toutes disciplines.

Mais la réflexion ne constitue pas la seule activité de ces messieurs, accompagnés pour la plupart de leur épouse. Ils viennent aussi à Davos pour faire des affaires, et il s'en fait, dans les couloirs du palais, dans les salons des hôtels ou dans les files d'attente d'un taxi. Toute une organisation est mise à leur disposition à cet effet – une messagerie électronique omniprésente en particulier.

Et puis, ils sont invités à Davos pour la troisième dimension de l'opération : le show politico-médiatique. Aidé de ses nombreux amis, dont l'ancien premier ministre français M. Raymond Barre, «rapporteur» de la réunion de cette année, M. Schwab invite systématiquement toute une palette de personnalités politiques de très haut niveau. Il s'efforce, toujours avec une grande efficacité, de provoquer quelque événement. Près de trois cents journalistes suivent la manifestation ! Sont ainsi attendus deux cents dirigeants politiques, dont vingt chefs d'Etat (l'Argentin M. Carlos Menem, l'Ukrainien M. Leonid Kravtchouk...).

Cette année, de nombreux Français sont à l'affiche. Le programme promet Mme Royal, MM. Badinter, Lang, Kouchner, Strauss-Kahn, Bianco... et même le commandant Cousteau.

ERIK IZRAELEWICZ

La réunion du CNS sur le Cambodge à Pékin

Les Khmers rouges refusent de s'associer à une déclaration condamnant le «terrorisme politique»

PÉKIN

de notre correspondant

Les Khmers rouges ont confirmé, jeudi 28 janvier, à Pékin, leurs mauvaises dispositions à l'égard du processus de paix au Cambodge en refusant de s'associer à une déclaration du prince Sihanouk, cosignée par les autres factions khmères, contre toute forme de violence. Ce texte a été rendu public à l'issue de la réunion de travail conjointe du Conseil national suprême (CNS), de l'Autorité provisoire des Nations unies (APRONUC) et des représentants des pays impliqués dans le processus de paix. Le régime de Phnom-Penh, les sihanoukistes du FUNCINPEC et les nationalistes de M. Son Sann y condamnent tout acte de violence, *«assassinats à motivations politiques, crimes racistes, harassements, intimidations, menaces, terrorisme politique»*, tant à l'encontre de Cambodgiens que de personnes étrangères, et toute atteinte à la sécurité des membres de l'ONU. En revanche, les Khmers rouges n'ont pas émis d'objection à la décision du CNS de procéder, du 23 au 25 mai, aux élections législatives auxquelles ils refusent de s'associer.

F. D.

La situation des opposants au Maroc

La cour d'appel confirme la condamnation à deux ans de prison d'un dirigeant syndicaliste

RABAT

correspondance

«Nous résisterons jusqu'à la victoire.» C'est avec cette phrase, le poing levé, que M. Noubir Amaoui, secrétaire général de la Confédération démocratique du travail (CDT) et membre du bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), a accueilli, jeudi 28 janvier, le verdict de la cour d'appel de Rabat qui l'a condamné à deux ans de prison ferme, confirmant ainsi la peine prononcée à son encontre, le 17 avril dernier, par le tribunal de première instance de Rabat. M. Amaoui était poursuivi pour des propos jugés *«diffamatoires»* et *«injurieux»* envers le gouvernement, qu'il aurait tenus dans un entretien publié, le 11 mars 1992, par le quotidien espagnol *El Pais*.

Lors de sa dernière intervention devant la cour, M. Amaoui a rejeté ces accusations : *«Je n'ai pas diffamé, ni insulté, ni accusé personne, j'ai seulement critiqué.»* Il a souhaité, devant ses juges, l'instauration d'une monarchie parlementaire et d'une authentique démocratie. *«Ce procès prouve, une fois de plus, que le Maroc est encore très loin d'être un Etat de droit»*, a commenté Me Khalid Soufiani, l'un des avocats de M. Amaoui.

MOUNA EL BANNA

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Sans visa» folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 29 janvier 1993 a été tiré à 485 397 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : Nancy sauvegarde son cœur

La capitale de l'Est possède enfin un document d'urbanisme qui définit les limites de son centre historique et le protège d'interventions dégradantes.
Egalement au sommaire de ce supplément de huit pages : un dossier sur la pollution automobile en ville et une enquête à Blois dans la série «Cités».

EN BREF

□ **GRANDE-BRETAGNE : explosion d'une bombe dans le centre de Londres.** – Une bombe de faible puissance a explosé à Londres, près des magasins Harrods, jeudi matin 28 janvier. Quatre personnes ont été légèrement blessées. Les magasins avaient été évacués après un coup de téléphone annonçant l'explosion. La dernière explosion de ce type à Londres remonte au 22 décembre dernier. – *(AFP.)*

□ **Un catholique tué dans un attentat en Irlande du Nord.** – Un groupe paramilitaire protestant, la Force des volontaires de l'Ulster (UVF), a revendiqué le meurtre d'un jeune catholique tué, jeudi 28 janvier, dans une maison en travaux à l'ouest de Belfast, lors d'un attentat à la bombe dont il n'était pas la cible, a-t-on appris de source policière. Il s'agit du premier catholique tué dans un attentat à la bombe de paramilitaires protestants depuis une dizaine d'années. L'UVF affirme que sa cible n'était pas la victime, un plombier travaillant dans la maison, mais le propriétaire, un catholique inculpé pour des activités terroristes présumées. – *(AFP.)*

□ **TIMOR-ORIENTAL : le procès du chef du FRETILIN aura lieu le 1er février.** – Le chef des indépendantistes timorais du FRETILIN, M. Xanana Gusmao, arrêté en novembre dernier, sera jugé le 1er février, a-t-on appris, jeudi 28 janvier, auprès du parquet de Dili. D'autre part, M. Jose Ramos Horta, représentant spécial du Conseil national du mouvement de résistance de Timor-Oriental auprès des Nations unies, a déclaré jeudi à Sydney que les maquisards – dont le nouveau chef est M. Ma'huno Bulerek Karathayano – avaient tué au moins soixante-dix militaires indonésiens depuis la capture de M. Gusmao. – *(AFP.)*

□ **FIDJI : Paris «déplore» l'expulsion d'une diplomate française.** – La France *«déplore»* l'expulsion d'une diplomate française de Fidji et la considère comme un *«geste inamical»*, a indiqué, dans une déclaration, l'ambassade de France en Nouvelle-Zélande, vendredi 29 janvier. Mme Carine Kobler, attaché d'ambassade, avait refusé de payer des droits de douane sur l'importation d'un bateau de plaisance. Le ministre fidjien des affaires étrangères a estimé que la convention de Vienne ne l'autorisait pas à refuser de s'acquitter de droits *«sur un article de luxe, non répertorié comme un article domestique»*. La déclaration française juge, pour sa part, *«inacceptable»* cette *«interprétation restrictive de la convention»*. – *(AFP.)*

□ **ÉCHECS : la finale du Tournoi des candidats.** – En remportant jeudi 28 janvier la douzième partie de la finale du Tournoi des candidats au titre de champion du monde d'échecs, le Britannique Nigel Short mène au score par 7 points à 5 devant le Néerlandais Jan Timman. Une nulle suffit à Nigel Short dans l'une des deux parties restant à disputer pour remporter cette rencontre et devenir le challenger du tenant du titre Garry Kasparov.

M. André Lajoinie invité du «Grand Jury RTL-«le Monde»

M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire «Le grand jury RTL-*le Monde*» dimanche 31 janvier de 18 h 30 à 19 h 30.

Le député communiste de l'Allier, qui fut candidat au premier tour de l'élection présidentielle de 1988, répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Louis Saux, du *Monde*, et de Richard Arzt et d'Isabelle Torre, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION

Le Monde

SANS • VISA

Le refuge du Connétable

A Colombey, passent des visiteurs qui, à travers le familier du décor de la Boisserie, tentent de percer le mystère dont de Gaulle s'est toujours entouré dans cette retraite livrée au doute et à la réflexion. Le Connétable, comme l'appellera Churchill, semble bien avoir laissé ici les marques d'un homme plus tourmenté et plus fragile que l'image qu'en donne sa légende.


GERARD RONDEAU

SAIT-ON seulement, dans ce pays déprimé, ce que l'été veut dire? Y rit-on, y aime-t-on dans l'insouciance? Y risquerait-on un pari sur l'avenir? Pas sûr. La Champagne, en cet endroit, est terre de désolation, et, au détour de la nationale 19, lorsque apparaît l'immense croix de Lorraine, statue du Commandeur que Don Juan aurait manquée, et qui attendrait toujours, le cœur du voyageur est comme le paysage. De glaise. Bien sûr, il pleut, sous un vent d'Irlande, l'horizon se voile de brumes sur la ligne sombre des forêts; bien sûr, l'approche de Colombey-les-Deux-Eglises met toujours l'humeur en berne, qu'on ait été ou non gaulliste, depuis le 9 novembre 1970.

Mais, pour une fois, l'état d'esprit du visiteur n'est pas en cause. Tout, ici, des traces de l'homme mort à son environnement survivant, s'empreint de mélancolie. Le mémorial, le cimetière, la Boisserie; et, à l'intérieur de la Boisserie, cette intimité qui paraît s'être figée dans le deuil, qui pourrait même n'avoir été inconsciemment organisée, hier, que pour son seul avènement : les masques africains, grinçants, de l'antichambre, l'austère salle à manger à la cheminée ornée de carreaux de Delft, la sobre bibliothèque où le général s'est éteint, peu avant 19 heures, assis à la petite table de jeux, sans d'autre parole historique, semble-t-il, que *« Oh! j'ai mal, là, dans le dos. »* Et ce bureau, meublé par les cadeaux, en 1947, des artisans du faubourg Saint-Antoine, cette pièce d'angle au-delà de laquelle Charles de Gaulle, l'écrivain, scrutait *« les lointains dans la direction du couchant »*.

Beaucoup d'amis du général ont souvent présenté Colombey-les-Deux-Eglises comme le cœur d'une France éternelle. *« Celle,* a écrit Jacques Vendroux, beau-frère de Charles de Gaulle (1), *de nos vieilles provinces de Lorraine, de Champagne, de Franche-Comté, de Bourgogne, qui s'étend d'Alésia aux champs Catalauniques, de Fontaine-Française à Valmy, de Champaubert à Villersexel, de Douaumont au maquis du Morvan, et qui s'illumine de l'éclat de Domrémy, de Reims, de la Colline inspirée, de Vézelay (...). »* Cette France de saints, de prophètes et de batailles avait trouvé son épicentre par un appel de 18 juin. Colombey était socle de grandeur. Haute référence, à quelques encâblures de Clairvaux, dans les premiers plis de la terre vers la frontière, sanctuaire, aux marches de la Lorraine, du refus des décadences et de l'invite au dépassement.

Pourtant, Colombey ne prête guère aux sursauts. Une étrange morosité vous y étreint. Le décor de confins fuyants fait naître des langueurs que Charles de Gaulle connaissait bien : *« (...) Vastes, frustes et tristes horizons,* écrivait-il, en 1958, dans ses *Mémoires de guerre; bois, prés, cultures et friches mélancoliques; reliefs d'anciennes montagnes très usées et résignées; villages tranquilles et peu fortunés, dont rien, depuis des millénaires, n'a changé l'âme ni la place (...). »* Lorsqu'en 1934 il avait fait l'acquisition de l'ancienne brasserie d'un village de Haute-Marne qui ne compte, aujourd'hui encore, que trois cent soixante habitants, une rugueuse maison au bas d'un parc en pente douce, le lieutenant-colonel de Gaulle, sentant venir la guerre, avait choisi de se placer entre l'arrière et l'avant, à mi-chemin de Paris et d'un front possible. Ses affectations allaient forcément le mener – après Verdun et trois blessures – entre Ardennes et Vosges, puisque l'état-major, malgré ses suppliques, refusait ses conceptions sur la guerre de mouvement. Et sa fille, Anne, enfant handicapée, risquait de souffrir de trop de déplacements.

Il allait combattre au-delà de la ligne Maginot, à Arras, seul chef à enrayer la course de l'ennemi à la tête d'une brigade mécanisée composée à la hâte, entamant ainsi un vaste cercle autour de la Boisserie. Paris, Londres, Alger, Paris. Les Allemands avaient trouvé ce qu'il appelait sa *« demeure »* et l'avaient endommagée. Aussi, lorsqu'en janvier 1946 l'homme providentiel de 1940 refusa le retour des partis, il dut attendre de longues semaines, à Marly, l'achèvement des travaux de restauration de Colombey. Il y fit adjoindre cette tour d'angle qui regarde le val de la Rouelle, vers les forêts de Clairvaux. Il s'y enferma pour ce que l'on nomma sa *« traversée du désert »*. Il devint le reclus volontaire de Colombey. Longtemps, il n'en sortit que pour ses discours de restauration, en province. De sa résidence, il donna l'ordre de sabotage du RPF, puis s'enferma dans le silence.

Le maire de Colombey, M. Jean Raullet, se souvient de ce long mutisme. *« Il vivait comme si son œuvre politique était derrière lui, et le village respectait sa retraite. »* Son épouse, Yvonne, connaissait le prénom des gamins. Le général, le jour des noces, acceptait les dragées que les jeunes mariés apportaient « au château ». Le dimanche, les de Gaulle assistaient à la messe à Notre-Dame-en-son-Assomption, l'église trapue du bourg. Le banc de la famille était placé sous la statue de Jeanne d'Arc. Parfois, on voyait les proches, Philippe, Elisabeth, et son mari, Jean de Boissieu. Quelques compagnons de juin 1940.

Charles de Gaulle, gentleman-farmer, rédigeait ses Mémoires et, chaque jour, partait en promenade. Il s'adonnait à son autre penchant après la France : l'écriture. Et en accepta les exigences d'abnégation. *« Dans le tumulte des hommes et des événements,* nota-t-il, *la solitude était ma tentation. Maintenant, elle est mon amie. »* De ce temps, sans doute, date le mimétisme entre l'homme et son paysage familier, ces songes ruminés sous des cieux trop bas. *« Je ne suis plus concerné »*, confiait de Gaulle à ses rares visiteurs qui venaient l'interroger sur la marche de la France. Les collines auraient pu répondre : nous non plus! Comme l'horizon résigné, ces lourds nuages annonciateurs de pluie engourdissante, ce parc de la Boisserie, preuve, à domicile, comme aurait pu le remarquer André Malraux, de *« l'immense indifférence des arbres* (2) *»*.

Colombey épousait sans doute la face sombre de Charles de Gaulle, son amertume d'un peuple dont il regrettait l'ingratitude. Le paysage flottait ses doutes, fortifiait son profond pessimisme. L'après-midi, à son bureau, l'ancien libérateur cherchait chez Renan ou Bergson des citations qui illustraient son humeur, puis ressortait communiquer aux arbres ses mornes conclusions. Le village respectait cette fusion entre un destin, en son point d'immobilité, et les éléments. De Gaulle allait voter, se montrait parfois, comme au passage du Tour de France. Il finança quelques travaux pour la commune. Mais ces douze années jusqu'à son rappel, en 1958, le virent replié.

En 1953, Charles de Gaulle écrivait : *« J'ai soixante-trois ans. Désormais, tout ce qui se rapporte à moi s'organise en fonction de ma mort* (3). » Anne, sa fille, avait épuisé sa courte vie quelques années plus tôt. Les autres enfants, la famille par alliance, revenaient aux vacances, pour les fêtes, pour la Saint-Charles, surtout, car Charles refusait que l'on célèbre son anniversaire. La mort devait être entrée à demeure à la Boisserie. Et comme le général travaillait, la maison devint monastère. Repas à 12 h 30 et à 19 h 15. Il fermait lui-même, la nuit venue, les volets de la bibliothèque et du bureau, après un dernier coup d'œil sur ses « couchants » nostalgiques. Puis, il attendait le dîner, en s'exerçant à quelques réussites, à la table de bridge.

De notre envoyé spécial

Philippe Boggio

Lire la suite page 28

(1) *La Boisserie*. Librairie Plon/Institut Charles-de-Gaulle, 1979, hors commerce. Vendu, à Colombey, au bénéfice de l'Institut Charles-de-Gaulle.

(2) Dans un discours prononcé, le 13 mai 1972, à l'occasion du vingt-septième congrès de l'Amicale des anciens de la brigade Alsace-Lorraine.

(3) *Lettres, notes et carnets. Mai 1969-novembre 1970*, de Charles de Gaulle. Plon, 1988.

AU SOMMAIRE

ESCALES

Transats érudites

Ce n'est effectivement ni le plus grand paquebot du monde, ni le plus long, ni le plus moderne. N'empêche. Le *Queen-Elisabeth-II* a un nom magique, presque mythique, associé, il est vrai, à une image de « palace des mers », mais surtout à une tradition qu'il reste le seul paquebot à perpétuer : la fameuse traversée de l'Atlantique nord, de l'Ancien au Nouveau Monde. Qui n'a rêvé un jour d'arriver à New-York en bateau et, outre le choc esthétique, de ressentir ainsi ce qu'éprouvèrent les millions d'émigrants qui vécurent cette expérience ? Une expérience magnifiquement retracée et illustrée par le passionnant musée établi aujourd'hui sur Ellis Island (« le Monde sans visa » du 13 octobre 1990), île qui, des dizaines d'années durant, fut, pour ces derniers, un point de passage obligé.

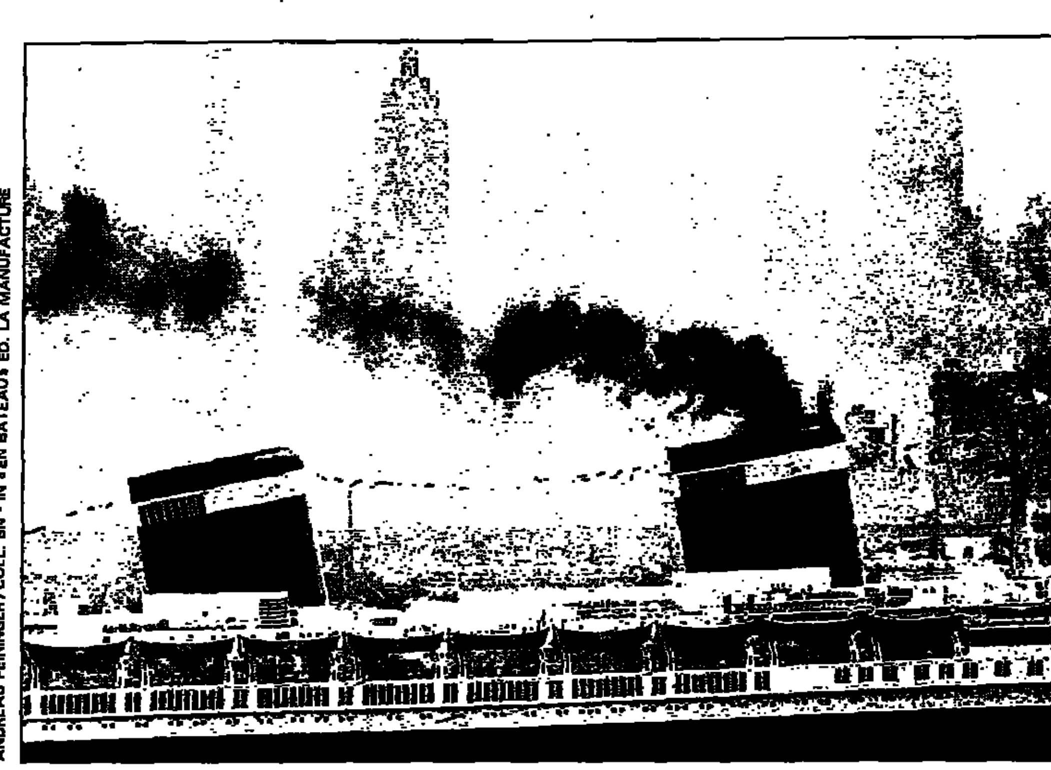
Une « transat » que la compagnie Cunard (dont l'agent général pour la France est la Compagnie générale de croisières) programme vingt-six fois d'avril à décembre, dont quatre au départ de Cherbourg, solution idéale pour les passagers français pour qui la croisière commence à Paris, d'où un car rallie Cherbourg. Préface d'une approche douce du Nouveau Monde : cinq jours en mer, un décalage horaire progressif et, avant de découvrir au petit matin les gratte-ciel de Manhattan, la possibilité de se détendre et de se cultiver.

Pour chacun de ces départs, des conférences en français ont, en effet, été prévues. En vedette, le 28 mai, l'histoire de la mer et des arts avec des conférences de M. Alain Dunoyer de Segonzac (« L'histoire des paquebots », « La vie du corsaire Felix von Lückner », « Les perspectives d'avenir ») et de M. Daniel Soulié qui parlera du Louvre à l'occasion de son deux centième anniversaire. La table sera à l'honneur, le 3 juillet, avec la présence à bord de quelques maîtres cuisiniers de France et d'un des meilleurs sommeliers de l'Hexagone, Jean-Luc Pouteau. A l'affiche des traversées des 6 septembre et 12 octobre, les danseurs de l'Opéra de Paris pour le première et, pour la seconde, le contre-amiral François Bellec, directeur du Musée de la marine, qui évoquera notamment la découverte de l'Amérique, l'aventure de la Compagnie des Indes et l'art et la manière d'explorer New-York. La traversée se prolonge en effet par un séjour libre de trois jours dans cette ville avant le retour en avion à Paris.

Une « transat » accessible à partir de 9 710 F et 10 340 F par personne en cabine double intérieure (deux lits superposés), étant entendu qu'à chaque catégorie de cabine correspond un prix différent. Ainsi il en coûte 14 500 F/15 000 F environ par personne pour une cabine double extérieure avec deux lits et bain, en classe transatlantique, et un peu plus de 20 000 F pour une cabine analogue en première classe avec accès au restaurant haut de gamme du paquebot. Des prix qui comprennent le transfert, la traversée en pension complète, trois nuits à New-York et le vol de retour en classe économique.

A signaler, pour les plus fortunés, les formules qui consistent, soit à revenir de New-York en Concorde affrété (« transat » du 3 juillet) soit à s'y rendre pour voguer ensuite vers Southampton (départ du 10 juillet, avec trois conférences de l'écrivain Gonzague Saint-Bris), à partir de 18 950 F par personne, c'est-à-dire le prix d'un aller simple sur le supersonique franco-anglais. A signaler aussi la formule « Deux traversées pour le prix d'une seule », proposée aux passagers séjournant de un à quatre mois en Amérique, acceptant de voyager dans certaines catégories de cabines et de faire la traversée de retour à des dates imposées.

Renseignements dans les agences de voyages.



ANDREAS FEININGER / COLL. BN - IN « EN BATEAU » ÉD. LA MANUFACTURE

Paquebot devant Manhattan, New-York 1941.

Quarantième anniversaire

En 1953, Transtours organisait sa première croisière à bord du *Butory*, en direction du cap Nord. Pour fêter son quarantième anniversaire, ce voyagiste offre, sur toute réservation enregistrée avant le 15 février, une réduction de 30 % pour la deuxième personne inscrite, sur trois de ses plus belles croisières : « Lumières d'Azur » avec escales à Naples, Palerme et Tunis (du 3 au 10 avril, de 5 520 F à 16 230 F), « Au-delà du Bosphore » jusqu'en Ukraine via la Grèce et la Turquie (du 15 au 29 mai, de 9 350 F à 27 350 F), au départ de Marseille à bord du *Chota-Roustavelli* et « Au Spitzberg » (du 29 juin au 15 juillet, à partir de 13 000 F en cabine de quatre), sur l'*Azerbaïdjan*, au départ de Dunkerque. A noter également la gratuité pour les moins de seize ans (dans certaines catégories de cabines) sur les croisières de printemps. Renseignements dans toutes les agences de voyages et au 49, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 44-58-26-26.

Cent ans de cabotage

Tous les jours, toute l'année, une flotte de onze navires butine la côte norvégienne, de Bergen à Kirkenes *via* le cap Nord. En 1993, l'Express côtier fête ses cent ans de bons et loyaux services. Avec la mise en service du premier d'une série de nouveaux bateaux qui, tout en conservant leur fonction de cargo mixte caboteur, offriront un confort accru aux touristes sensibles à une formule qui permet de découvrir une Norvège authentique, à l'écart des fjords fréquentés par les grandes compagnies maritimes qui croisent dans les eaux scandinaves. Grand spécialiste, comme son nom l'indique, de cette région, le voyagiste Scanditours (brochures et réservations au 47-42-80-00) programme, à partir de mai, des voyages-découvertes (de 10 000 F à 17 500 F de Paris, pour huit jours, et de 11 600 F à 24 340 F pour 13 jours), voyages agrémentés de nombreuses excursions.

Croisière à l'italienne

Dernier-né de la flotte de Costa Croisières, le *Costa-Allegra* (820 passagers, 188 mètres de long, 29 500 tonnes), lancé en novembre 1992, illustre le dynamisme d'une compagnie, leader de la croisière en France (33 200 passagers en 1992), qui, depuis 1990, a mis en service un nouveau paquebot chaque année. Une stratégie qui s'explique par l'essor prometteur du marché européen et qui, au niveau de la conception des nouvelles unités, joue résolument la carte de la créativité, du confort et du raffinement. Objectif : séduire une clientèle de plus en plus exigeante et plus sensible, en matière de décoration et de design, à un « style italien » (synonyme d'élégance) qu'aux standards banalisés de la croisière à l'américaine.

Résultat : un bateau dont les ponts portent des noms de peintres (Van Gogh, Degas, Toulouse-Lautrec, etc.), où le restaurant principal a été baptisé « Montmartre » et le théâtre-cinéma « Folies-Bergère » et où ont été largement utilisés le verre de Murano et le marbre rose de Carrare. Un paquebot spacieux (des cabines de 20 m², des suites de 60 m² et un vaste « espace pour enfants ») et lumineux grâce à l'abondance de baies vitrées, de puits de lumière, de dômes translucides et de coupoles de verre. Une alliance de confort et de convivialité « à l'italienne » avec, par exemple, une « piazetta », véritable petite place de village. Avec, jusqu'en avril, deux croisières dans les Caraïbes, l'une de 9 jours au départ de San-Juan (à partir de 14 000 F par personne en cabine double, Paris/Paris), l'autre de 16 jours au départ de Saint-Martin (à partir de 17 565 F), dont 8 jours dans un hôtel de l'île, en hébergement et petit déjeuner. A partir de mai, le *Costa-Allegra* enchaînera, au départ de Venise, des croisières de 10 et 11 jours en Méditerranée orientale (Grèce, Turquie, Egypte et Israël) et en mer Noire. Informations au numéro vert du service conseil Costa Croisières (05-42-33-00) et réservations dans les agences de voyages.

La famille à l'honneur

Longtemps considérés comme des empêcheurs de croiser en rond, surtout au temps où les croisières étaient l'apanage d'une clientèle aisée et adulte, les enfants sont désormais les bienvenus à bord. Ils sont même l'objet d'attentions particulières. Ainsi, pour favoriser les départs en famille, les Croisières Paquet (renseignements dans les agences de voyages) offrent-elles, à certaines dates, en période de vacances scolaires, des croisières gratuites (avec, toutefois, une participation aux frais d'acheminements aériens) aux moins de seize ans partageant la cabine de deux adultes, parents ou grands-parents.

Avec, à bord, un Club Junior (à partir de cinq ans) ou des animateurs organisent des activités adaptées à leurs goûts et à leur âge : travaux manuels, jeux, films vidéo, spectacles, soirées costumées, dîners, goûters, voire excursions. Une formule proposée notamment pour les croisières du *Mermoz*, Brésil/Amazonie/Caraïbes (du 28 février au 14 mars, à partir de 15 610 F de Paris, participation aux frais aériens pour les moins de seize ans, 3 250 F) et aux Antilles (les 10, 17 et 24 avril et le 1er mai, à partir de 11 810 F, 2 950 F pour les moins de seize ans) ainsi que sur la croisière en Grèce (24 avril), au départ de Nice, à bord de l'*Ocean-Princess*.

TÉLEX

Ancien ferry transformé en hôtel-club flottant, le *Xanadu*, rebaptisé *Croisière-Club-Grenadines*, croise dans les Antilles avec soixante-dix passagers. Le départ du 18 février permet d'assister aux carnavals de Grenade et de Trinidad. Brochure Chorus Tours, dans les agences de voyages.

Saint-Pétersbourg en vedette des « Croisières fluviales Russie et Ukraine » programmées par le voyagiste Tapis Rouge International (39, rue Marbeuf, 75008 Paris, tél. : 42-56-55-00) dont le voyage culturel du 14 au 21 février permettra notamment d'assister à la première de la *Flûte enchantée* au théâtre Kirov. Egalement au menu un itinéraire « Delta du Danube-Crimée-mer Noire » (huit jours, à partir de 4 960 F en cabine à quatre lits, de Paris).

Sur la route des épices à bord du luxueux *Royal-Viking-Queen* (cabines de 27 m², gastronomie et aucune contrainte d'horaire), du 3 au 20 mars. De Singapour à Hong-kong *via* Semarang et le temple de Borobudur, Java, Bali, Lombok, la mer des Célèbes, la Malaisie et les Philippines. 54 900 F par personne de Paris à Paris. Une exclusivité de l'Espace Croisières, 6, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris, tél. : 47-23-74-41.

Première brochure « Croisières » pour Nouvelle Liberté, voyagiste d'Air Liberté, filiale du Club Med, qui, à bord de l'*Odysseus* et du *Jason* de la compagnie Epirotiki, propose de voguer aux Caraïbes (neuf jours de Paris à partir de 8 325 F vol compris) et en mer Rouge (huit jours de Paris, à partir de 7 000 F vol compris) jusqu'en mars, et en Méditerranée des côtes turques aux îles grecques jusqu'en Egypte et Israël (huit jours de Paris, à partir de 6 640 F et 7 800 F avec l'avion), depuis Athènes, à partir d'avril. Dans les agences agréées, les agences Club Med et American Express notamment.

Nouvelles Frontières rapatrie les croisières dans sa brochure générale avec, côté nouveautés, une transat Cherbourg - New-York sur le *QE-2*, des périples d'une semaine en Polynésie à bord du *Wind-Song* et les Bermudes, au départ de New-York.

Le voyagiste Fram voguera désormais avec la compagnie Epirotiki Lines qui, pour la saison printemps-été, programme notamment des mini-croisières en mer Egée et des croisières d'une semaine en Grèce (à partir de 5 040 F de Paris) Turquie, Egypte et Israël. Deux semaines en pension complète avec une croisière de sept jours de la Grèce à l'Egypte et Israël, à partir de 6 520 F de Paris).
Renseignements : 120, rue de Rivoli, 75001 Paris, tél. : 40-26-30-31 et à Toulouse, 1, rue Lapeyrouse, tél. : 62-15-16-17.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.

SÉLECTION

Louées soient les voiles

A l'occasion du dernier Salon nautique de Paris, Isabelle d'Erceville a navigué pour nous de hall en hall. Pour constater, notamment, que le concept d'« hôtellerie nautique » s'affirmait de plus en plus avec des voiliers offrant une vie à bord de plus en plus confortable. Démonstration.

• **De l'excellence au prestige.** Après avoir lancé, il y a deux ans, la classe « Excellence », avec, sur des bateaux atteignant 23 mètres un équipage et un service « 5 étoiles », Moorings-Kavos, premier groupe mondial de la location (600 bateaux, 27 bases), affirme sa position de leader en proposant cette année la classe « Prestige », constituée des fleurons des deux grands chantiers francais, Jeanneau et Bénéteau : l'*International-62*, un monocoque de 18 mètres, et le *Lagoon-55*, un catamaran de taille similaire. A découvrir dans les eaux calmes et limpides des Bahamas (700 îles entre Miami et Haïti), ou aux Antilles francaises ou anglaises.

► **Une semaine aux Bahamas, au départ de Treasure Cay : 68 000 F (sans l'acheminement aérien) pour huit personnes, en pension complète, avec équipage, sur un Lagoon 55. Espace Passion : 20, rue des Pyramides, 75001 Paris, tél. : 42-61-66-77.**

• **Clipper ou catamaran.** Pour goûter au charme de la marine d'antan tout en bénéficiant du service « 5 étoiles » d'un équipage de quatre personnes, Stardust propose des escapades autour de Saint-Martin et de Saint-Barth. A jamais plus de deux heures de mer, affleurent des îles désertes comme Prickly, Pear (on y déjeune d'une langouste grillée) ou Tintamare qui, comme son nom ne l'indique pas, est un paradis bercé par le seul clapotis des vagues sur la coque. On navigue sur des *Scorpios 72*, clippers en teck et gréés en ketch. Ceux qui rêvent de filer au ras des vagues à bord d'un catamaran opteront pour la star de la flotte ATM, le *Highest Honour*, un 25 mètres avec une plate-forme aussi vaste qu'un court de tennis, véritable salon flottant panoramique de 45 mètres carrés, idéal pour croiser dans les lagons polynésiens, mais aussi dans la mer des Antilles.

► **Prix sans le transport aérien : une semaine Saint-Martin / Saint-Martin à bord d'un *Scorpio 72* (22 mètres, huit personnes, avec équipage) : 13 300 F par personne en pension complète, et de 19 040 F à 28 220 F par jour, aux Antilles (équipage et nourriture inclus), sur un *Highest Honour* qui embarque quatorze passagers. Stardust Travel : 16, avenue Carnot, 75017 Paris, tél. : 46-22-60-22.**

• **D'un hôtel à l'autre.** Plus qu'une croisière, Jet Sea propose un véritable art de vivre aux Caraïbes. Fort d'une flottille de 300 bateaux (dont 78 catamarans), ce loueur propose, dans les Caraïbes, en association avec la chaîne Méridien, une formule « hôtel + croisière ». Entre le Méridien Saint-Francois (en Guadeloupe) et le Méridien l'« Habitation Longvilliers » (à Saint-Martin), une croisière de huit jours (à partir de 4 970 F) sur un *Privilège* de 12 mètres. On jette l'ancre dans les baies d'Antigua la « British » et dans celles de Saint-Kitts, la sauvage. Depuis l'un de ces deux établissements, on peut effectuer des escapades de cinq jours (3 225 F par personne en pension complète) en bénéficiant d'un excellent service et en s'adonnant aux divers sports nautiques proposés.

► **Jet Sea : 38 *bis*, rue Albert-Ier, 75008 Paris, tél. : 42-56-60-60.**

• **Les îles de l'océan Indien.** Les Seychelles, vues du pont d'un bateau. De préférence en catamaran afin de s'approcher le plus près possible de ces plages de rêve. La température y est idéale toute l'année et les eaux, calmes. A Mayotte, dépaysement assuré : les visages intriguent et évoquent l'époque où régnaient sur l'archipel sultans et princesses. Les bourlingueurs adoreront. D'autant qu'à trente heures de mer se trouve Nosy-Be, la perle de l'océan Indien.

► **La semaine, par personne, au départ des Seychelles : de 7 820 F à 8 740 F par personne, avec équipage, sur un catamaran de 16 mètres ; et de 7 145 F à 8 525 F la semaine, par personne, au départ de Mayotte. Seatours : 15, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. : 47-42-48-38.**

• **Tiercé vénézuélien.** Les atolls de Los Roques, l'Amazonie, la fantastique rumeur des chutes du Salto Angel. Le Venezuela à la carte, au gré des humeurs et du vent. On y navigue notamment dans les 225 000 hectares des Roques, un archipel de 340 îles riches d'oiseaux et de poissons, ou à 40 milles plus à l'ouest, dans l'archipel de Los Aves et ses flamants roses. Avec, partout, le royaume de la pêche au gros : aux Roques, celui du bone-fish ; à El Huequito, Osman ou Los Meros, celui du marlin bleu et de l'espadon voilier.

► **La semaine sans équipage, au départ de Margarita, sur un catamaran Fidji : de 18 260 F à 25 840 F. Compter 650 F par jour pour un skipper. Possibilité d'extensions vers l'Amazonie, la Grande Savane, Los Llanos, Canaima : de 2 950 F à 3 600 F par personne, trois jours en pension complète. De Paris, un forfait sur un bateau avec équipage, sept jours + trois jours en Amazonie ou aux Llanos : 17 500 F en pension complète. A partir de 16 900 F par personne, depuis Paris, pour un programme de dix jours de pêche. Acheminement aérien : de 4 900 F à 6 900 F. Voile Voyage : 8, rue Domat, 75005 Paris, tél. : 43-29-30-30.**

• **Les Marquises ou Trinidad.** Pour beaucoup, elles symbolisent le paradis. Elles ont charmé tour à tour Gauguin et Jacques Brel. Du pont d'un bateau, elles sont encore plus émouvantes et spectaculaires. Grâce à un charter Paris-Papeete à 5 950 F, Nouvelles Frontières les rend plus accessibles et y propose des croisières d'une semaine sur le *Mana-Iti*, un bateau de 19 mètres en bois des îles pouvant accueillir six personnes. Moins loin, le carnaval de Trinidad, le plus beau des Antilles. A vivre dans le cadre d'une croisière de trois semaines dans la mer des Antilles, au départ de la Martinique, sur un bateau de type *Sun Odyssey* 42 de 12 mètres. Pour explorer les plus beaux lagons des Grenadines, s'initier à la voile avec un skipper et faire la fête à Port-of-Spain, pendant trois jours non-stop, fin février à début mars, avec les steels-bands et les écoles du Carnaval.

► **Pour les Marquises, 11 800 F par personne jusqu'en février (12 500 F à partir du mois de mars) en pension complète, sur des catamarans de 17 mètres. Non compris le vol A/R de Papeete (ni celui de Paris) mais avec vol intérieur. Pour Trinidad, 6 900 F par personne, trois semaines au départ de Fort-de-France, sans la pension complète. Compter 150 F par jour pour la nourriture, le fuel et les frais de port. Nouvelles Frontières : 87, boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15, tél. : 42-73-10-64.**

Sélection établie par Isabelle d'Erceville

Inde, la dernière frontière

Bien qu'elle le considère encore comme « zone stratégique » à la frontière chinoise, l'Inde a décidé d'ouvrir dès cette année aux voyageurs étrangers certaines régions de l'Arunachal Pradesh. Vingt-quatrième Etat de l'Union depuis 1987, cette région himalayenne, où vivent des tribus isolées, était coupée du monde extérieur depuis 1873.

IL était une fois une terre, un ciel et deux soleils. Deux soleils c'était trop, il faisait toujours chaud, il faisait toujours jour. Le peuple aurait voulu dormir, le bétail avait soif, et les cultures flambaient. On envoya alors un guerrier habile planter une flèche bien ajustée dans le regard brûlant de l'un des deux soleils. Celui-ci mourut et devint lune. Le soleil restant poursuivit sa course en solitaire dans un ciel enfin changeant, et il y eut des jours, et il y eut des nuits...

L'Arunachal Pradesh ou le « pays du soleil levant » : le gouverneur qui baptisa ainsi, il y a une vingtaine d'années, cette *terra incognita* à peine violée par quelques Britanniques aventureux et une poignée d'ethnologues privilégiés, avait certes entendu parler du *donyi-polo*, culte du soleil et de la lune et mythe fondateur des Adis, l'une des nombreuses tribus de la région.

Mais il est cependant plus probable que son Excellence céda simplement à la facilité pour trouver un nom à ce moutonnement infini de collines, ensemble grandiose de cinq vallées étroites et parallèles que semblent avoir taillées dans le vif de la jungle les grands fleuves s'écoulant du plateau tibétain : adossé aux Himalayas, perché tout en haut de la carte de la péninsule indienne, à l'extrémité la plus orientale du sous-continent, enfoncé comme un coin entre Bhoutan, Tibet, Chine et Birmanie, l'Arunachal est bien le premier des Etats de l'Inde à recevoir chaque matin la caresse du soleil.

New-Delhi est pourtant peu sensible à cette disposition géographique puisque l'obscurité tombe ici comme un couperet plus d'une heure et demie avant d'atteindre la capitale indienne, située 2 000 kilomètres plus à l'ouest ! Mais l'Arunachal ne mérite sans doute pas que le lointain pouvoir central lui taille un fuseau horaire sur mesure...

A travers un paysage d'une luxuriance absolue, la route remonte le cours du Brahmapoutre en direction de la Chine. Quelque deux milliers de kilomètres plus au nord-ouest, sur les hauteurs du plateau tibétain, l'un des plus grands fleuves du monde prend sa source. Fleuve étrange et fantasque : il court d'abord vers l'Orient, décide soudain de filer plein sud, s'engouffre en Arunachal Pradesh, traverse l'Assam, et finit par s'enliser dans le vaste bourbier d'un « pays-delta » nommé Bangladesh.

Fleuve étrange, fleuve divin. « Fils de Brahma », le Brahmapoutre mérite bien le nom de son père lors de son passage en Arunachal : Brahma, dieu créateur, *« directeur du ciel »* et *« maître des horizons »*, n'aurait, nulle part ailleurs, su rêver plus beau lit pour cette rivière au long cours que l'on affuble pourtant ici d'un autre nom, le Siang. Paisible en apparence, mais peuplé de rapides, celui-ci déroule ses anneaux vert sombre au creux d'une vallée étroite et tourmentée qui s'en va mourir vers la plaine assamaise et ses immenses plantations de thé.

Depuis des plages à la blancheur neigeuse, la montagne grimpe, abrupte. Vu de cette route qui monte vers un horizon lointain à travers une forêt de bananiers géants, le spectacle est impressionnant. Des collines recouvertes d'une jungle épaisse se succèdent à perte de regard sous un ciel immense où fuient des nuages rapides. Fusil en bandoulière, un arc à la main, des hommes marchent dans la montagne, carquois de flèches sur le dos.

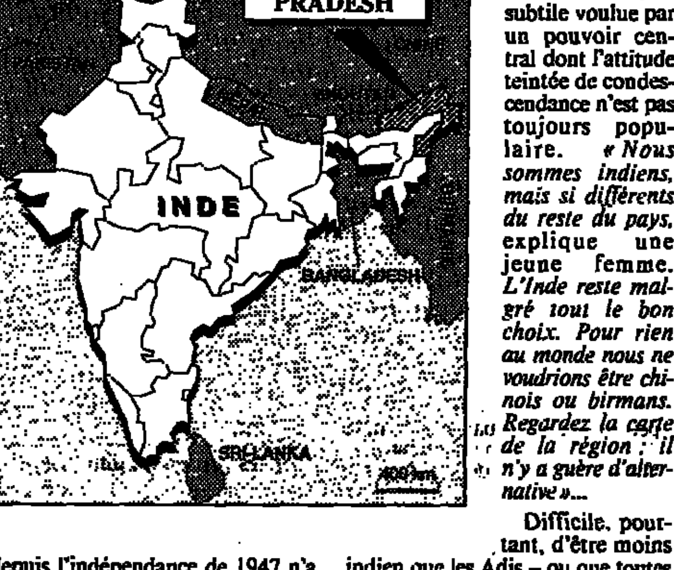
Jusqu'en 1972, date à laquelle il acquit le statut de « territoire », l'Arunachal Pradesh était une zone un peu floue des contreforts himalayens. Pour désigner cette région au peuplement hétérogène – vingt-six tribus de langues tibéto-birmanes divisées en autant de clans et en une infinités de sous-clans exogames, – les Britanniques n'avaient d'ailleurs trouvé qu'une désignation aussi prosaïque qu'imprécise : The North East Frontier Agency (NEFA). Celle-ci dut attendre 1987 pour devenir le vingt-quatrième Etat de l'Union indienne.

L'Arunachal, dernière frontière... Mais ce bout du monde géographique n'est pas toujours passé à côté de l'Histoire. Il y a bien longtemps, le dieu Krishna s'y était risqué pour épouser Rukmini, la fille d'un maharadjah local. Bien plus tard, en 1962, mais dans un tout autre registre, les Chinois tentèrent également l'aventure : « trahissant » son « ami » Nehru, Mao Zedong y envoya la vaillante « armée populaire de libération » écraser la soldatesque indienne forcée de reculer vers les plaines de l'Assam sous la pression des troupes du Grand Timonier.

La défaite militaire explique, entre autres, pourquoi l'Arunachal resta si longtemps interdit. Même les Indiens habitant le reste du pays doivent encore obtenir un permis spécial pour avoir le privilège d'y passer leur lune de miel, comme il est parfois de coutume. Car la fameuse ligne McMahon qui court en Arunachal sur la ligne de crête himalayenne et marque *de facto* la frontière sino-indienne depuis l'indépendance de 1947 n'a jamais été reconnue par la Chine.



Tribu des Adis, l'une des vingt-six communautés de l'Arunachal Pradesh.



Oublions Itanagar, la nouvelle capitale de l'Etat. Itanagar et ses bâtiments sans grâce étalés à flanc de montagne, Itanagar et ses querelles entre de curieux politiciens d'opérette qui rejouent un étrange clochemerle himalayen... Non, c'est à des heures de mauvaise route de la capitale, après avoir, faute d'accès plus direct, retraversé une partie de la plaine assamaise, que l'on retrouve le « vrai » Arunachal. Comme ici, sur cette piste caillouteuse du pays adi, taillée en surplomb au-dessus de ces profondeurs où serpente le dieu Brahmapoutre.

Autrefois pillards réduisant en esclavage leurs ennemis des tribus assamaises, les Adis, gens cultivés et ouverts, se sont taillé souvent la part du lion dans l'administration de l'Etat. Peut-être, comme le suggère l'un d'eux, parce que *« certains d'entre nous ont été éduqués dans les missions catholiques »*...

Mais dans les villages, le culte du soleil et de la lune a résisté à l'outrage des ans ainsi qu'à l'« indianisation » subtile voulue par un pouvoir central dont l'attitude teintée de condescendance n'est pas toujours populaire. *« Nous sommes indiens, mais si différents du reste du pays,* explique une jeune femme. *L'Inde reste malgré tout le bon choix. Pour rien au monde nous ne voudrions être chinois ou birmans. Regardez la carte de la région : il n'y a guère d'alternative »*...

Difficile, pourtant, d'être moins indien que les Adis – ou que toutes les autres tribus de l'Arunachal Pradesh. *« Vous ne me trouvez pas un peu mongoloïde, monsieur ? »*, demande poliment un étudiant de Pasighat, capitale du pays adi... Surprenante question qui trahit bien les difficultés de l'identité tribale face à l'*« arrogance brahmanique »* des hindous, pour reprendre l'expression d'un fonctionnaire local. Yeux obliques, pommettes saillantes, barbiche au menton, s'exprimant dans des langues non sanskritisées, révérant des dieux païens et mystérieux, les tribaux de l'Arunachal font partie d'une autre Asie, celle de ces confins birmans ou thaïs d'où ils sont peut-être venus il y a des siècles.

Balek est un petit village de montagne que l'on atteint au bout d'une route défoncée à travers la forêt. Ici, rien ne rappelle l'Inde et la « civilisation ». A l'exception notable d'une vieille affiche représentant un Rajiv Gandhi souriant et d'un poste de télévision noir et blanc posé dans un coin de l'une des longues maisons de bambous sur pilotis où la famille vit en commun. Sur un grill suspendu à mi-hauteur, des poissons du Siang ou des morceaux de porc rôtissent lentement, léchés par les flammes d'un four à ciel ouvert.

De vieilles femmes édentées aux cheveux courts étrangement taillés « au bol », la bouche ensanglantée de bétel, apportent l'*apung*, bière traditionnelle de riz et de millet que l'on sert à toute heure du jour et de la nuit en signe de bienvenue, dans des récipients faits de bambous fraîchement coupés. Du plafond, un petit sac enfermant les restes d'un animal sacrifié par le *chaman* (sorcier) signale la présence d'un malade dans la maisonnée. Un homme accroupi porte au revers de sa veste des crocs de tigre, témoignage d'un combat avec le seigneur de la jungle : après la mise à mort, le guerrier doit s'isoler pendant plusieurs jours afin de se libérer de l'âme de l'animal vaincu...

Plus loin, une douzaine de jeunes filles vêtues de *sarong* de couleur dansent le *ponoug*, se balançant doucement au son des paroles du récitant. Pour tout instrument, celui-ci dispose d'un sabre rituel entouré d'un anneau métallique qu'il fait cliqueter en agitant la lame, tout en plaçant son autre main en cornet sur l'oreille pour ne pas perdre le rythme...

Le soir, les hommes se réunissent en assemblée plénière : c'est le *Kebang*, parlement démocratique, fierté des Adis. Les chefs de village sont élus, détiennent le pouvoir exécutif, mais c'est le *Kebang* qui fait force de loi comme le remarquait en 1853 le Père Krick, missionnaire et pasteur britannique : *« Toutes les décisions sont prises par le peuple, et les chefs n'ont d'autre droit que de les approuver et de les appliquer. »* Même l'administration mise en place par la République indienne n'a pas relégué le *Kebang* au rang des bizarreries exotiques.

Certains Adis éduqués se gaussent cependant gentiment de quelques-uns de leurs « députés » : *« L'autre jour,* raconte l'un d'eux, *mon oncle rentre complètement saoul. Il est très tard, et ma tante l'apostrophe : « Où étais-tu passé ? » « J'étais au* Kebang *» répond l'oncle. C'était un sujet sérieux. En fait, l'ordre du jour concernait le vol d'une papaye qu'un paysan distrait ou peu scrupuleux avait été manger sur le champ d'un voisin. Il leur a fallu toute la nuit pour régler la querelle. Mais après force toasts à la bière, tout le monde est rentré chez soi, complètement ivre mais réconcilié. »*

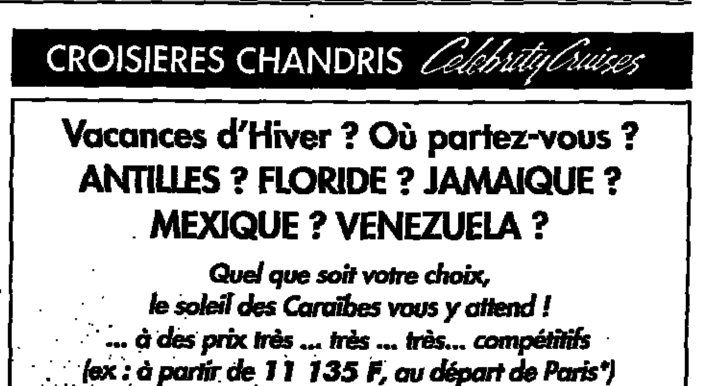
« Dans mon souvenir, les « Anglais » étaient bien plus grands », confie un homme qui se rappelle en avoir vu pour la dernière fois en... 1947, à l'âge de cinq ans ! Inutile de dire que l'arrivée d'un *miglun* (étranger) ne passe pas inaperçue dans les villages. Une vieille paysanne incrédule manque presque de s'étouffer de surprise à notre approche. Et ne trouve qu'un seul mot dans son glossaire ethnologique pour désigner l'étrange humanoïde *« aux yeux clairs »* qui lui fait face : *« Un Chinois, un Chinois »*, s'exclame-t-elle en hurlant...

Dans un lointain passé, les « chocs des cultures » furent parfois rudes entre ces fiers guerriers de l'Arunachal que les autorités britanniques auraient bien voulu pacifier. En 1911, un *« tragique malentendu »* coûta la vie au *political agent* Williamson et au docteur Gregorson, représentants officiels de Sa Majesté. Un chef de village qui intercepta un courrier destiné à Mr Williamson se méprit sur le sens de la missive qui était en fait un faire-part annonçant la mort du roi Edouard VII, décédé dix mois plus tôt : le sceau impérial cacheté à la cire *ne pouvait* que symboliser la colère des Blancs, et la lettre bordée de noir, une menace de mort... Williamson et le docteur furent exécutés sur-le-champ.

La répression fut terrible. Les Anglais détruisirent les villages, brûlèrent les maisons. Les guerriers adis se battirent comme des lions, à coups de pierres, de flèches et de lances. Mais les chefs tribaux finirent par se soumettre. Verre de bière en main, de vieux Adis racontent aujourd'hui que le charmant bungalow construit plus tard le long du Brahmapoutre sur les lieux mêmes du dernier affrontement des troupes anglaises contre les Adis résonne encore du bruit de la bataille : la nuit venue, les soldats anglais morts au combat reviennent hanter l'édifice, qui se met à craquer de toutes ses planches...

De notre envoyé spécial
Bruno Philip

▶ Soucieux de protéger la culture tribale des populations de l'Arunachal Pradesh, le ministère indien du tourisme entend limiter le nombre d'étrangers autorisés à visiter ce bout du monde himalayen et les obliger à passer par des agences de voyages habilitées. Renseignements auprès de l'Office du tourisme indien à Paris, 8, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris. Tél. : 42-65-83-86.





GÉRARD RONDEAU

Le refuge du Connétable

Suite de la page 25

Sans les événements d'Algérie, la Boisserie serait restée cellule de moine, maison de soliloques que Malraux aurait découverts plus tôt. Mais, même revenu aux affaires, de Gaulle, selon ses biographes, ne quitta plus jamais vraiment sa demeure de la colline. Il multiplia les retraites, avant un discours, ou une élection. Il ne s'éloigna jamais tout à fait des rivages du découragement, même en poste, même en charge de la France. Il eut plus de mots désabusés que la moyenne des chefs d'Etat. Plus de morgue que n'importe quel souverain. Cet homme qui aimait dire non présidait comme s'il devait rompre à l'aube, peut-être repris par le vertige de l'échec, fasciné par les lourds pressentiments de sa Haute-Marne.

A l'Elysée, il ne posa jamais aucune affaire personnelle. Seulement les uniformes de sa charge, et son livre de chevet. Ses retours à la Boisserie, dans ses sombres DS, au passage de la grille, annonçaient, à chaque fois, une autre promesse de retraite qui pouvait, le lendemain, à n'importe quelle indélicatesse de la France, redevenir définitive. En 1965, au soir d'un premier tour de l'élection présidentielle qui le mettait en ballottage, il faillit céder à *« une vague de tristesse »*, notait André Frossard (4).

Souvent, relevèrent ses proches, il eut la tentation de la réclusion, antichambre d'une mort dessinée par les courbes du val en contrebas. La maison était devenue mausolée, encombrée de souvenirs dont aucun n'eut jamais la valeur émotionnelle des premières reliques de la France libre. Sur la bibliothèque étaient rangées des photographies dédicacées de grands de ce monde. Il les contemplait de bas en haut, malgré sa taille, comme s'il ne se jugeait pas lui-même à leur hauteur. Il achetait les œuvres intégrales de Barrès, de Saint-Simon, de Giraudoux. Il était vieux. Il réduisait la longueur de ses marches à pied, souvent tournait en rond, dans les allées du parc.

Il crut partir en mai 1968. Sa retraite n'était plus qu'une question de mois. Après le référendum, qu'on qualifia de suicidaire, d'avril 1969, il prit définitivement cette silhouette de supplicié courageux qu'on lui avait toujours connue. *« Maintenant, ils m'ont achevé. Et maintenant, je suis mort »*, lâcha-t-il. Ce costume sombre, cet habit de deuil qu'il avait toujours porté, curieusement, lui allait mieux. Il y eut ces photos, prises en Irlande, mais sa maison, le musée du mémorial, regorgent de clichés pris ailleurs, parfois des années auparavant, dans les paysages de Colombey, et qui leur ressemblent étrangement.

Il y eut ces voyages, d'Irlande et d'Espagne, pour éviter de se trouver en France, le jour du 18 juin, ces propos de mystique trompé sur ces Français qui *« n'aiment pas la France »*. Ses refus des conversations politiques. Entre la grandeur et le déclin, le pays avait choisi le déclin, et lui ne pouvait en être. Sa femme éloignait les visiteurs, plus inquiète que l'Histoire, en sachant plus sur ce temps d'agonie, et, sans doute, sur sa probable brièveté.

Il demandait qu'on prie pour lui, afin que la vie lui laisse le répit d'achever ses *Mémoires d'espoir*. Dans son carnet, les phrases notées s'assombrirent un peu plus. De Rivarol : *« Le peuple donne sa ferveur, jamais sa confiance. »* De Fénelon : *« Les heures sont longues et la vie est courte. »* Ces derniers mois, sans doute, Colombey recueillit un homme en communion avec ces lieux désanchantés, et cela devenait juste calcul que d'avoir choisi ce village, et ce manoir sans charme. Il continua ses promenades, mais en limita la durée. La Boisserie veillait, en silence, comme si l'on attendait plus que ce qu'il avait depuis si longtemps indiqué lui-même. Le terme.

En décembre 1969, Malraux fut reçu, un jour de neige. Il resta un peu plus d'une heure, mais de cette dernière rencontre naquit un long récit, *Les chênes qu'on abat* (Gallimard), fulgurantes variations de deux monologues sur la mort. Malraux avait perdu Louise de Vilmorin quelques semaines plus tôt. Il n'allait même plus jusqu'au tertre où sa compagne était enterrée, au fond du parc de Verrières-le-Buisson. Dans ce récit, largement imaginaire, on ne sait pas vraiment ce que l'Histoire devait retenir d'exact. N'importe. Malraux était venu déposer sa longue espérance de la mort dans la bibliothèque de celui qui l'auscultait aussi, sur les lignes noires des forêts de Clairvaux. En raccompagnant son compagnon, Charles de Gaulle scruta le ciel, répétant une phrase qu'il avait déjà écrite : *« Regardant les étoiles, je me pénètre de l'insignifiance des choses. »*

Il écrivit beaucoup, pressé, terrifié, sans doute, à l'idée de ne pas achever ce second tome. Lui qui aimait les phrases des autres, il cita souvent, jusqu'à l'automne 1970, ce terrible constat de Nietzsche : *« Rien ne vaut rien. Il ne se passe rien, et cependant, tout arrive. Mais cela est indifférent. »* Au rythme de ces crises de découragement, ses proches s'inquiétèrent un peu plus. Colombey, pour de Gaulle, devait enfin resplendir, les pentes battues par le vent, la terre lourde, désespérée. Lors d'une promenade, il désigna l'endroit, en haut de la colline, où l'on élèverait, peut-être, quelque chose à sa mémoire. *« Mais pas une statue ! »* Puis il ajouta qu'il s'en moquait. Puis il se tut, et courba sa haute silhouette pour donner moins de prise au vent.

Jean Mauriac relata pour l'AFP les dernières heures du général de Gaulle, le 9 novembre 1970, dans un texte que de très nombreux journaux publièrent (*le Monde* du 21 novembre 1970). L'hommage, précis, du journaliste qui avait si longtemps suivi l'homme public et interrogé, à bonne distance, l'homme privé, jusqu'à l'escorter, de loin, pendant ses marches solitaires dans la lande. De Gaulle avait déjà fermé les volets. Il étalait des cartes, sur la table de jeux, tandis qu'à deux mètres, Mme de Gaulle achevait son courrier sur le plateau de son petit secrétaire Empire. *« Il s'affaissa doucement sur le côté, retenu par le bras du fauteuil, la tête dans une main (...).*

De Gaulle allait mourir, et comme une leçon si souvent répétée, tout se passa dans le calme. On fit prévenir le médecin, qui diagnostiqua une rupture d'anévrisme ; le prêtre, qui donna l'absolution à ce grand chrétien allongé sur un matelas, au milieu de la petite bibliothèque. Yvonne de Gaulle le recouvrit jusqu'aux flancs du drapeau tricolore de la Boisserie. Les bonnes veillèrent. Les enfants prirent la route.

Le pays ne sut que le lendemain. Le général eut donc quelques heures de mort d'écrivain, d'homme anonyme, d'homme fragile. L'autre de Gaulle décéda d'abord. L'inquiet, le défaitiste méconnu. L'hôte, aussi, de cette Champagne pessimiste qui avait mieux compris que quiconque, trente-cinq ans durant, sa profonde tentation du renoncement.

De notre envoyé spécial
Philippe Boggio

(4) *La Vie et l'Œuvre*, texte d'André Frossard dans une plaquette éditée par le Comité national du mémorial du général de Gaulle.

► **A lire : *De Gaulle*, de Jean Lacouture (tome III, le Souverain), Le Seuil, 1986.**

COURRIER

Les circonstances de la mort du général Delestraint

Résistant parachuté en France en 1942, arrêté et déporté en 1943, M. Robert Sheppard, membre du Comité international clandestin, libéré le 29 avril 1945, fut l'un des proches compagnons de déportation du général Charles Delestraint, chef de l'armée secrète, mort à Dachau le 19 avril 1945. M. Sheppard nous a fait parvenir son témoignage en réponse à la lettre d'un lecteur, M. Michel Edinger, publiée dans le Monde *du 23 janvier, à propos de l'article sur le Vercors, (« le Monde sans visa » du 16 janvier).*

Votre correspondant affirme que le général Delestraint n'a pas été arrêté à la station de métro La Muette ; qu'il n'a pas été exécuté à Dachau, mais qu'il y est mort de maladie. Au même titre qu'il le dit lui-même, je précise qu'il ne s'agit pas, après cinquante ans, d'ouvrir une polémique mais de faire, surtout pour les nouvelles générations et les générations à venir, que l'Histoire soit écrite avec le plus de certitude possible par des documents incontestables et – pendant qu'il en est encore temps – par des témoins (...).

L'arrestation du général Delestraint : le rapport du Hauptmann Kramer de l'Abwehr, chef direct de l'agent chargé de l'opération, est précis. Le général avait rendez-vous avec René Hardy à La Muette à 9 heures. Il y était attendu par l'Abwehr : *« (...) Le général est apparu à la station de métro La Muette à 9 heures et 2 minutes* [admirez en passant la précision toute germanique] *(...) Dans la voiture où nous l'avons fait monter (il se croyait avec des Résistants), il nous a dit :* « J'ai un autre rendez-vous au métro Pompe à 10 heures. » (...) C'est donc bien au métro La Muette que le général a été arrêté. Mais est-ce important... La Muette ou Pompe ?

Son assassinat : le terme *« fusillé »* fausse en effet la situation et les véritables méthodes d'exécution concentrationnaires utilisées par les SS. « Fusillé » implique et évoque un mur, ou un poteau, un peloton, des hommes armés de fusils – une mise en scène, si j'ose utiliser ce terme, – laissant même à l'exécuteur une certaine tenue de soldat.

Dans le présent cas, il s'agissait de ce que les SS qualifiaient de *« Kugel-Action »* (« action par balle ») : le condamné recevait une ou deux balles dans la tête. Ce fut le cas du général le 19 avril 1945 – dix jours avant la libération du camp. Il fut exécuté en même temps que trois Français et onze Tchécoslovaques.

Le témoignage du « kapo » du crématoire, condamné de droit commun (triangle vert), est formel, enregistré au procès des SS de Dachau ; son nom est Erwin Mahl.

C'est donc bien par exécution par balle que le général Delestraint est mort à Dachau et non de maladie à l'infirmerie. La confusion de votre correspondant sur une affaire qui lui a été rapportée vient peut-être du fait qu'un autre général français, le général Frère, est mort en effet de maladie (dysenterie ?), mais à l'infirmerie du camp de Natzweiler avant l'évacuation de ce camp en septembre 1944 vers Dachau (...).

Je tiens à préciser que M. Penchenat, que cite votre correspondant et qui lui aurait affirmé que le général était mort de maladie, travaillait en effet à l'infirmerie de Dachau ; masseur, il était en particulier chargé du soin de certains privilégiés *(Ehren hafling)*, dont le général faisait partie depuis qu'il avait quitté le block 24, sans le savoir en attente de son ordre d'exécution (...). Ce courageux camarade Penchenat nous permettait, en simulant des soins, de converser avec le général pour le Comité international clandestin et pour le Comité national français dont le général était le représentant au Comité international. Il y fut remplacé par notre camarade Edmond Michelet pour les dix jours qui restaient après sa mort jusqu'à la libération du camp, le 29 avril 1945.

Je termine en m'excusant d'avoir été sans doute trop long, mais ce n'est quand même qu'un petit abrégé de situations bien complexes dans l'horreur de la vie quotidienne concentrationnaire. Je vous signale, ainsi qu'à vos lecteurs qui seraient intéressés, qu'un colloque sur la vie et la mort du général Delestraint se tiendra au Sénat le 30 octobre 1993.

L'Europe et la traite négrière

Auteur d'une thèse sur la Traite rochelaise *(Ed. Karthala, 1990), préparant une* Histoire de la traite française *(France-Empire) et membre du comité scientifique de l'exposition « Anneaux de la mémoire » à Nantes, M. Jean-Michel Deveau, docteur de l'Université, habitant La Rochelle, nous a adressé une lettre que nous publions ci-dessous après la parution, dans* « le Monde sans visa » *du 23 janvier, de l'article intitulé « Nantes et le bois d'ébène ».*

Vous employez l'expression « bois d'ébène » devenue classique dans le langage courant mais qui aurait été incomprise des contemporains. On ne la trouve dans aucun texte de la littérature négrière, ni dans les archives. Elle apparaît tardivement au dix-neuvième siècle lorsque la traite a cessé en France.

Au congrès de Vienne, les nations européennes n'ont accepté de signer qu'une déclaration d'intention qui n'a été suivie d'aucun effet. C'est Louis XVIII qui dans un premier temps décide, sous la pression anglaise, de supprimer la traite à une échéance de cinq ans. Napoléon rentrant de l'île d'Elbe la supprime définitivement par le décret du 29 mars 1815, espérant se concilier les bonnes grâces de l'Angleterre. Peine perdue, Londres ne lui en sait aucun gré. Au lendemain de Waterloo, Louis XVIII de retour à Paris ne peut que confirmer cette abolition définitive.

La France se dote alors d'un arsenal de tribunaux et d'une croisière de répression basée à Saint-Louis du Sénégal. Les marins, considérant la mesure prise sous la contrainte anglaise, ferment les yeux et laissent librement les négriers français déporter encore quelques centaines de milliers de martyrs. Quant aux magistrats, ils relaxent tous les dossiers établis, preuves à l'appui, par la croisière de répression anglaise.

Voici déjà une première approche d'une complicité qui dépasse largement le cadre strictement nantais devant une opinion française absolument indifférente, si l'on veut bien excepter la minuscule élite groupée dans la Société de morale chrétienne autour de Benjamin Constant.

Votre article insiste sur les responsabilités morales des ports négriers. Certes, ils n'ont pas à pavoiser. Les cales de leurs navires ont retenti pendant tout le 18e siècle des pleurs de leurs victimes. Mais la recherche historique dégage actuellement la responsabilité de l'Europe atlantique dans son ensemble. Les chantiers navals emploient des bois de Scandinavie, ou des goudrons de Moscovie et de la Baltique. Une bonne partie de la métallurgie et des fabriques de textiles de l'Europe entière travaillent pour fournir les marchandises de traite avec lesquelles on achète les esclaves. Les tisserands de Carcassonne protestent violemment en 1789 lorsqu'on songe à abolir la traite. Les raffineries de sucre distillent jusqu'à Orléans.

Les Nantais sont bien soutenus par une Europe de Ponce Pilate qui veulent ignorer la finalité de leur production et justifient la traite en brandissant la menace du chômage et de la misère si elle cesse. Environ un Français sur huit travaille plus ou moins directement pour le sucre dans la France du dix-huitième siècle.





Les pavés de la gloire

Lentement, mais sûrement, une grande classique du cyclisme perdait ses chemins de souffrance. Elle finirait par devenir une course comme les autres. Ou ne plus exister. Etat du final du Paris-Roubaix.

ICI, sur cette portion de route d'un peu plus de deux kilomètres, qui coupe en ligne droite la forêt de Raismes-Saint-Amand, l'enfer, contrairement à ce que l'on prétend, est définitivement pavé de mauvaises intentions. Ils le savent tous les joyeux équilibristes qui chaque année forcent la chance pour se présenter dans le groupe de tête à l'entrée de la « tranchée » d'Arenberg, littéralement point de non-retour dans la course pour ceux qui n'auront pas su s'en emparer les premiers ni en endosser la houle dans le peloton d'avant-garde. C'est là, dans ce chemin des Boules d'Hérin, que l'on gagne ou que l'on perd le Paris-Roubaix, en naviguant sur du granit garanti dix-huitième, fourbe et acéré, impraticable pour qui n'aurait pas l'envie de décrocher une croix de guerre avec palme et de voir son nom gravé au palmarès de la « Pascale ».

Or voilà qu'on est sur le point de classer au titre des sites (1) ce bout de Chemin des Dames du cyclisme et, dans l'enthousiasme des décisisons – et de la sympathie retrouvée que l'on aurait pour le Nord, – d'en rajouter 8,400 kilomètres afin que les hommes de vélo continuent de souffrir à l'aise sur cette classique des classiques, monstrueuse et sacrée, impitoyable, douce et chère à l'âme sportive. Les alarmes et les plaintes n'étaient pas vaines. Année après année, le bitume recouvrait de son linceul ces routes pavées de haute campagne, effaçant dans l'instant toute trace de patrimoine, obligeant les organisateurs à recomposer leur circuit au rythme des sections disparues. Le parcours du final – l'épreuve trouve son souffle au moment où il s'agit d'en avoir encore beaucoup – est loin d'être encore entièrement protégé, mais cette première promotion de corridors rescapés redonne l'espoir aux patrons des galères du Paris-Roubaix de voir leur croisière être un jour mise à l'abri dans son entier et laissée à jamais dans son brinquebalement originel.

Drôle d'histoire. Voilà des paroissiens qui se sont toujours émus de la très calamiteuse image de marque dont le reste de la France les affublait et qui tiennent dur comme fer à continuer à faire connaître au reste du monde – gros succès auprès des télévisions américaines, japonaises ou australiennes – les paysages et les exploits cauchemardesques dont s'entoure la randonnée. Chemin des Prières, pavés de Wallers, ferme de Creplaine, Hem, sortie de Wannehain, autant de stations sur le chemin de croix du trajet qu'on lustre d'un amour jaloux pour leur garder leur irrédentiste authenticité. Fièvres malsaines rôdant dans la région... Pas du tout. Ce décor de fin des temps est installé pour la fête. Qui a dit que l'effort était le malheur et l'exploit le suppôt de l'effroi ? Sait-on à quoi pensent les filles du Nord quand passe devant elles le muscle nerveux tatoué sous la lourde mitraille de nos terres ? Qui peut dire que nous sommes l'ennui ? Qui oserait prétendre que nous nous mettons si résolument à part que cette course barbare nous stigmatiserait pour toujours, nous qui ne voulons que renforcer le témoignage partagé par tous du tempérament hors normes de ce sport assez innocent pour en devenir parfois tout à fait grandiose ? Parfaitement inouï.

La vérité, c'est qu'en 1870 il y a mille cheminées à Roubaix et que des centaines et des centaines de bistrots, de cabarets comme on dit ici, accueillent un prolétariat sûr de ne pouvoir transmettre à sa descendance que sa peine et son courage. On s'en échappe pour aller applaudir aux premières des théâtres de marionnettes ou retrouver le goût amer de la violence dans l'affrontement des combats de coqs. Les chorales et les fanfares font la soudure. Le cyclisme arrivera comme un délassement de plein air festonné de passion. A la fin du siècle, le vélodrome roubaisien inaugure sa piste et donne à la cité tisserande une autre mélodie à ses cliquetis. Ce bruit de mécanique qu'on traînait jusque dans ses mauvais rêves s'embrayait maintenant sur des espaces laissés en liberté. On pouvait enfin partir, ou voir les autres, les champions à moustaches, les avantageux, arriver et tendre les bras au ciel. Ils étaient quelquefois du quartier. La rue des Longues-Haies reprenait espoir sous l'œil torve d'un patronat seigneurial local qui voyait tout ce populo jouer aux sportmen en espérant ne pas avoir à en découdre avec les champions à trop grande gueule.

Alors – Paris-Rouen, Paris-Bordeaux, le terrible Paris-Brest-Paris en un seul souffle, étaient déjà au calendrier, – des rigolos se mirent à fumeusement dessiner le tracé d'un Paris-Roubaix des familles en ne se souvenant que mal de la configuration des chemins betteraviers qui finissaient de conduire du côté de la porte Maillot jusqu'à leur ville. Le cobaye de service, un certain Victor Breyer, rédacteur de première classe à la chronique vélo du journal *le Vélo*, s'appuie une partie de la reconnaissance du parcours – la dernière, la plus savoureuse – et, à l'arrivée, titubant de froid, à moitié mort de fatigue et de faim, murmure à ses commanditaires que, selon lui, en tant que spécialiste de la chose cycliste, rien ne pressait vraiment pour lancer l'épreuve. Il recommandera même de cesser d'y songer sous peine d'encourir les foudres des articles précis du code pénal ayant trait aux coups et blessures et jusqu'à la mort sans vraiment l'intention de la donner.

On le soignera au bouillon de poule avant de rassembler les concurrents et de rassurer le clergé qui s'inquiétait de la date choisie du dimanche de Pâques, en lui certifiant – promesse ferme et non tenue – qu'une messe serait célébrée au pied des pédaliers avant le départ. Il restait à lancer dans l'aventure une courte poignée de zigues qui, ne sachant pas tout, lorgnaient innocemment sur les 1 000 francs de prime qu'on avait réservés au vainqueur. Le 19 avril 1896, le premier Paris-Roubaix est lâché.

Petit succès dans les premières années pour cette course qui, dans l'esprit des organisateurs, devait servir de galop d'essai à Paris-Bordeaux mais qui usait trop le personnel et le matériel pour déclencher vraiment les passions. On y récoltait beaucoup de coups sans en tirer de grands avantages. Cette période de mise en jambe du cyclisme voyait déjà des « géants » reculer les limites du possible, mais trop c'était trop et les meilleurs calaient devant l'obstacle. On augmenta les primes, on resserra l'organisation. Des Belges vinrent se frotter à ces pavés voisins et firent savoir que ce n'était guère plus difficile de rouler là-dessus que de faire tressauter la petite reine dans l'Enfer de chez eux (2). L'affaire bientôt serait entendue : Paris-Roubaix était une grande classique, et nul qui mouillait son maillot pour la bonne cause ne pourrait plus désormais ne pas rêver d'en décrocher un jour les lauriers.

Qu'on ne se méprenne pas, pas une course pour charretiers, malgré les mots un peu durs qui sortent parfois du peloton ; pas seulement une épreuve pour gros bras ; de la finesse, du style dans le chaos. Il est là le mystère. René Fallet le dit : *« Si Paris-Roubaix est une loterie, le zéro n'y gagne pas souvent... »* Jacques Goddet l'explique : *« Je l'ai trouvé sublime, le Merckx de son troisième Paris-Roubaix. Il a tout décidé, tout conduit, tout réussi. Il détacha de lui son dernier opposant, Roger De Vlaeminck, sans brusquerie, sans violence. Comme cela, par asphyxie, par écœurement, l'adversaire ayant atteint les extrémités de son régime. Tout paraissait si simple... »* Sans brusquerie, sans violence. Il pleut, le froid s'est emparé des torses et des bras, la boue ne permet plus de reconnaître les coureurs que par leur style, un vent de travers est en train de couder les volontés... encore des pavés... maintenir le cap... trouver le meilleur angle d'attaque... « Links »... « Rechts »... (« droite »... « gauche »...), scandent les Flamands dans les échappées. Concert pour forçats mis sous la baguette d'un sorcier. Il y a un charme.

Justement, on avait trop plaisanté Fausto Coppi sur sa manière élégante et invincible de tout gagner dans les courses à étapes pour qu'il ne soit tenté, quand il le jugerait bon, de se mettre en état de lévitation sur les rocailles de Wallers-Arenberg. Ce fut en 1950. Il ne roulait plus, il volait. A l'arrivée, le second, Maurice Diot, dira sobrement : *« J'ai gagné Paris-Roubaix. Coppi est hors concours... »* Jacques Goddet lance les grands braquets : *« Tous, tous parurent soudain, lorsque la machine se mit en marche, de pauvres vermisseaux, des rampants soumis au mouvement de leur maître, comme l'océan, malgré sa puissance, est soumis au mouvement des marées... »* Le Campionissimo avait produit son effet. Il en resterait là...

Vaincre en série sur cette épreuve du diable réclame autre chose que le seul état de grâce. Il faut des mâchoires pour serrer les dents, un sens aigu du danger et le flair d'embuscade le plus fin. La témérité et le turbo des mollets passent après. C'est la route, ou ce qui en tient lieu, qui fait la loi ; c'est elle, ce jour-là, qui est l'amie du coureur ou pas. Les plus déliés dans ce jeu contre le hasard, les compagnons d'Artus du Paris-Roubaix, les De Vlaeminck, les Merckx, les Francesco Moser, les Van Looy, ont tous pris des coups dans les côtes et reçu des bleus à l'âme pour avoir une seule fois pensé être devenus les patrons des pavés. *« Chaque métier a ses duretés »*, constatait joliment le père de Bernard Hinault en répondant à un journaliste qui lui demandait si son fils ne se plaignait pas trop des épreuves qu'il endurait – Hinault, notons, vainqueur en 1981, qui déclare sur le podium : *« Vous ne me ferez pas renier ce que j'ai déjà dit à propos de Paris-Roubaix... c'est une connerie »* ; ici, c'est la nature de la course et son tracé qui sont entières « duretés ». Ce tracé qu'on veut sauver à tout prix – il ne s'agit jamais que de 56,250 kilomètres de bosses et de plaies à protéger, – moins pour faire mal aux hommes que pour prouver que dans certaines régions, sans la bicyclette, on manquerait un peu de vérité.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Quélin



THIERRY DEKETELAERE/VANDYSTADT

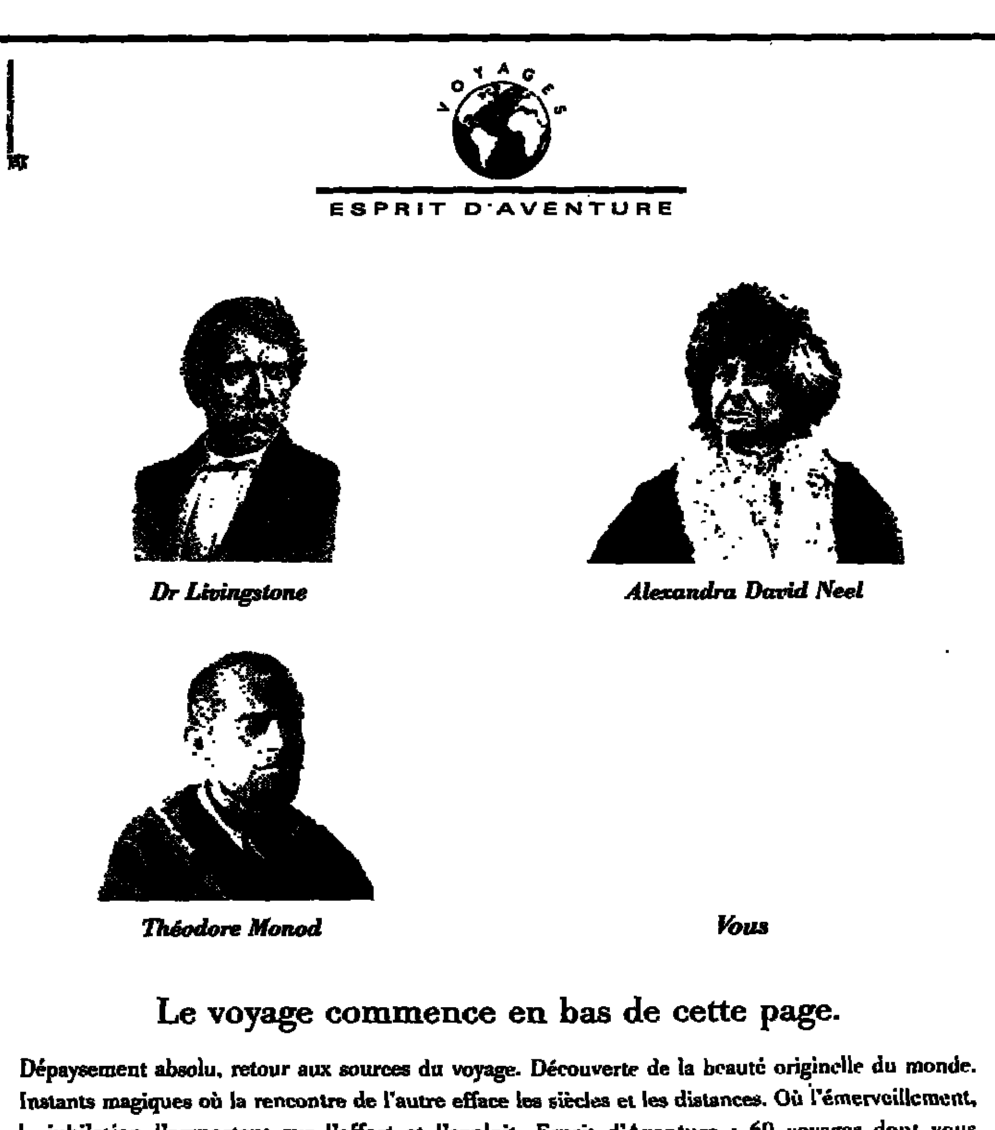
La course dans la « tranchée » d'Arenberg.

(1) Classement au titre des sites comme route « témoin » des chaussées royales du dix-huitième siècle.

(2) L'expression *« l'enfer du Nord »* ne tient pas à proprement parler à la course elle-même, mais vient de la vision que les organisateurs de l'épreuve et les journalistes eurent du pays lors des nouvelles reconnaissances du parcours après la guerre, en 1919.

▶ A lire. Un travail de haute précision pour servir à l'histoire cycliste du temps, *Paris-Roubaix, chronique d'une légende*, de Jacques Sergent, Éditions du Vélo-club de Roubaix, 73, avenue du Parc-des-Sports. Deux tomes, 70 F et 95 F.

D'un journaliste, Jean-Marie Leblanc, cinq fois en selle dans la mêlée de la course, *les Pavés du Nord*, Éditions de la Table Ronde, 71 F.



Bridge

n° 1521

LE TOP DU SIMULTANÉ

Il peut arriver que, avec moins de 20 points d'honneurs dans les deux mains, un camp déclare et réussisse un chelem. C'est notamment rare quand le camp adverse a ouvert comme dans cette donne du tournoi simultané mondial de 1989.

♠ 8
♡ R D 6 3
♢ A 8
♣ A V 10 9 6 5

♠ V 9 7 6 5
♡ 8 2
♢ 10 9 7 2
♣ D 2

♠ R D
♡ A 7
♢ R D V 6
♣ R 8 7 4 3

♠ A 10 4 3 2
♡ V 10 9 5 4
♢ 5 4 3
♣ –

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Wolfers	Y...	Hadaya
–	–	1 ♣	passe
1 ♠	3 ♣	contre	3 ♡
passe	4 SA	contre	5 ♢
passe	6 ♡	contre	passe...

Ouest ayant entamé la Dame de Trèfle, la déclarante a pris avec l'As du mort et a joué le Roi de Cœur. Est a mis l'As et a contre-attaqué le Roi de Carreau. *Comment Gladys Hadaya a-t-elle gagné* ce PETIT CHELEM à CŒUR contre toute défense, les atouts étant 2-2 ?

Réponse :

La déclarante a pris avec l'As de Carreau, puis elle a tiré la Dame de Cœur (pour faire tomber les deux derniers atouts adverses) et elle a joué le Valet de Trèfle couvert par le Roi et coupé. Gladys Hadaya a alors tiré l'As de Pique et est remontée au mort par la coupe d'un Pique ; ensuite elle a réalisé le 10 de Trèfle et le 9 de Trèfle affranchi (sur lesquels elle a défaussé ses deux derniers Carreaux). Enfin elle a joué le 5 de Trèfle couvert par *le 8 qu'elle a coupé* pour libérer le sixième Trèfle. Une deuxième coupe à Pique a permis de revenir en Nord pour faire *le 6 de Trèfle affranchi* et le chelem (puisque Sud avait encore son cinquième atout)...

ENTERREMENT A TURKU

Certains bridgeurs croient ne plus avoir besoin de « compter leurs points » quand ils font leurs annonces. Cela peut s'expliquer pour un joueur moyen s'il veut se contenter de rester éternellement... moyen, mais c'est inexcusable pour un champion, car même le cerveau le plus doué a besoin d'un appareil de contrôle pour vérifier si la valeur de sa main (qui peut changer à chaque tour d'enchères) correspond bien à l'annonce qu'il veut faire. Cela paraît logique, et pourtant, regardez ce qui s'est passé avec cette donne du Championnat d'Europe de Turku, en Finlande, en 1989.

♠ D 3 2
♡ A 10
♢ A V 9 7 4
♣ A 9 6

♠ 9 6 4
♡ R 9 5 4 2
♢ 10
♣ D 10 8 7

♠ 10 8 5
♡ V 7 6 3
♢ D 8 3 2
♣ V 2

♠ A R V 7
♡ D 8
♢ R 6 5
♣ R 5 4 3

Sud était donneur et Nord-Sud vulnérables.

En salle fermée, les Suédois (champions d'Europe en 1987) ont annoncé ainsi : S : 1 SA ; N : 3 SA. Or, si Nord compte soigneusement ses points, sa main, sur l'annonce de 1 SA, vaut au moins 17 points (avec 15 points d'honneurs, 1 point pour la longueur à Carreau et 1/2 point supplémentaire pour chaque As). Nord doit donc envisager un chelem, puis le déclarer si le partenaire a un soutien à Carreau.

En salle ouverte, Mari est allé au chelem :

Sud	Ouest	Nord	Est
Mari	Goet.	Quantin	Flosq.
1 SA	passe	3 ♣	passe
3 ♢	passe	4 SA	passe
6 ♢	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 4 de Pique, *comment Mari en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM à CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères

La réponse de « 3 Trèfles » était un Texas qui promettait au moins cinq cartes à Carreau. Sur la redemande de « 3 Carreaux », Nord a alors sauté à « 4 SA », une enchère naturelle qui proposait au partenaire de jouer « 6 Carreaux » ou « 6 SA », ou seulement « 4 SA » si son ouverture était minimum.

Philippe Brugnon

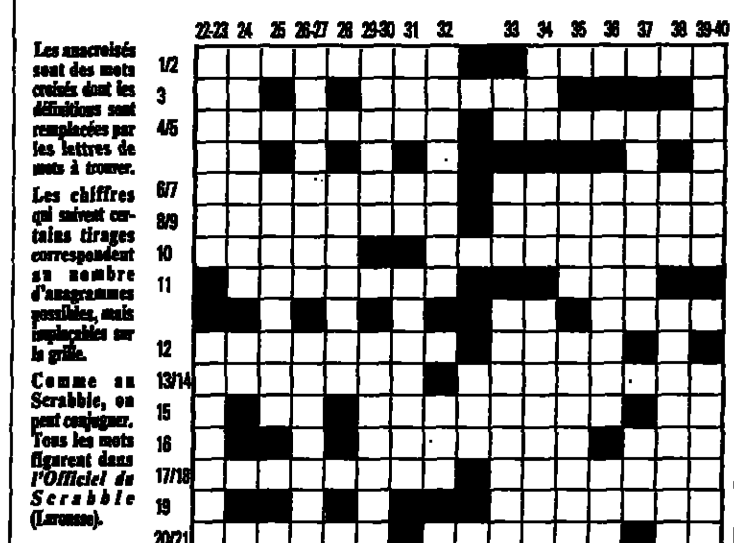
Anacroisés (R)

n° 752

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres des mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inapplicables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ABDEGILN. – 2. AFIINU. – 3. ANOPSX. – 4. AEEGLNUU (+ 1). – 5. DEEIOPS (+ 1). – 6. EEHOORRT. – 7. AMMORST. – 8. AEIINPTT (+ 1). – 9. ACEEELO. – 10. EEELNRUV + S. – 11. EINORRS (+ 1). – 12. EGIINOPR. – 13. AEIRTTT. – 14. CEERSTTU (+ 1). – 15. EEILLORR. – 16. AIMNRTU (+ 1). – 17. EEGGILOO. – 18. AEEISTT (+ 5). – 19. AEIIRST (+ 3). – 20. EIIMST. – 21. EEPRRT (+ 1).

VERTICALEMENT

22. BLOOSTU. – 23. AAEGIPP. – 24. EEILNRTU. – 25. EIOOPPST. – 26. AINNORRU. – 27. EGGILNT. – 28. AEIINRT (+ 3). – 29. AACEHP. – 30. EGNOORS. – 31. AAEIIRR (+ 1). – 32. EEEEGSTX. – 33. CEILOSSU (+ 1). – 34. ACIILNTU. – 35. CEEIMRR (+ 1). – 36. AEEGMRRU. – 37. CEEOPRR. – 38. EIINNSTT. – 39. AEISSSS (+ 1). – 40. EEENTT (+ 1).

SOLUTION DU N° 751

1. LEGIFERE. – 2. PLEUTRE (LEPTURE REPLEUT). – 3. APHONIES. – 4. NAMIBIEN. – 5. RUTHENE (HUERENT). – 6. URANIQUE. – 7. JUMENTE. – 8. UTERUS (SUTURE TUEURS). – 9. RAISIN. – 10. RESEAUX (ERSEAUX). – 11. ECLUSA (CLAUSE CASUEL ECULAS). – 12. DAVIDIEN. – 13. UNIRONS (URINONS RUINONS NUIRONS). – 14. COUETTES (COUSETTE). – 15. RIGOLE (GLOIRE). – 16. FACETIE. – 17. ASINIEN. – 18. MALTOSE (TOLAMES MOLESTA MOLETAS). – 19. ELAVEE. – 20. BOUSES (BOSSUE). – 21. STOUTS, bières anglaises. – 22. LONGUEUR. – 23. DURAMES (MUSARDE DAMEURS). – 24. TETANISA. – 25. GAMBADES. – 26. VIGILES. – 27. RELIRONT. – 28. FABRIQUA. – 29. DOLIONS, amincissions (du bois) (IODLONS). – 30. SURINEES (REUNISSE). – 31. RHESUS (RUSHES). – 32. CAGEOT (CAGOTE). – 33. PIROJKI. – 34. OCULUS. – 35. STUQUERAS (TRUQUASSE). – 36. ESTAMPIES, danses du Moyen Age (EMPESTAIS). – 37. ETUVER (REVETU REVEUT VETURE). – 38. NEANTISES (TANNISEES). – 39. THEINE (ETHNIE). – 40. TUMEFIE. – 41. EXERESE. – 42. INSOLERA (NOLISERA).

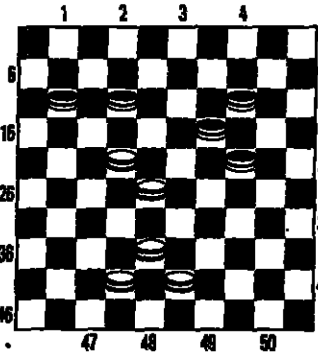
Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

n° 449

LE COIN DU DÉBUTANT

• **Les coups directs** : pour développer la mémoire visuelle, il faut se placer à la fois en situation d'attaquant et en position de défenseur. En découvrant les exemples proposés, les débutants doivent, après un temps de réflexion en pôle sud (les cases 46 à 50), faire effectuer une rotation de 180 ° à la chronique pour se trouver en pôle nord (les cases 1 à 5).

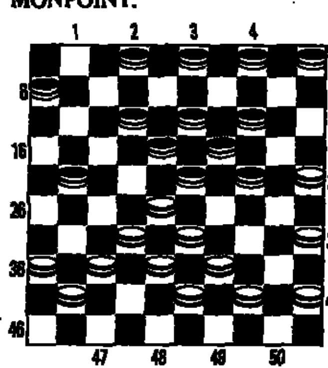


Les blancs jouent et gagnent. SOLUTION : 42-37 (41 × 32) 38 × 20,+.

Les blancs jouent et gagnent. SOLUTION : 22-17 (11 × 33) [prise majoritaire prioritaire : il faut prendre du côté du plus grand nombre] 38 × 9,+

L'UNIVERS MAGIQUE

Championnat d'Haïti, 1961, combinaison de gain exécutée par le maître R. SAINT-FORT face à MONPOINT.



Les blancs jouèrent et gagnèrent comme suit : 28-22 ! (18 × 27) 33-29 ! (24 × 31) 25-20 !! [la pointe de la combinaison et la « dynamique » du mécanisme] (27 × 40) 20 × 7 (2 × 11) 38 × 7 !!, +

SOLUTION DU PROBLÈME n° 448

B. FEDOROW (1977)

Blancs : pions à 22, 27, 28, 30, 31, 32, 34, 35, 38, 40, 41, 42, 45, 48.

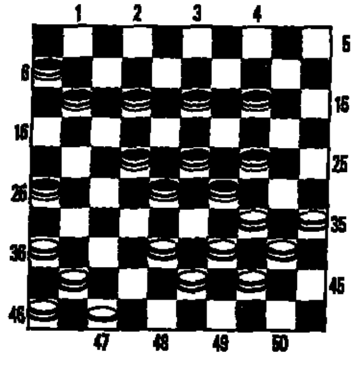
Noirs : pions à 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 19, 20, 23, 25, 29.

27-21 ! (17 × 46) 30-24 (19 × 39) 28 × 17 (46 × 19,*a*) 48-43 (39 × 37) 38-22 (37 × 28) 22 × 24 ! (11 × 22) 24-19 (14 × 23) 35-30 (25 × 34) 40 × 27 !!,+

a) (46-23) 48-43 (39 × 37) 38-32 (37 × 28) 22-13 (11 × 22) 35-30 (25 × 34) 40 × 27 !!, +

PROBLÈME n° 449

A. HUGUIN (1992)
Paris, décembre 1992



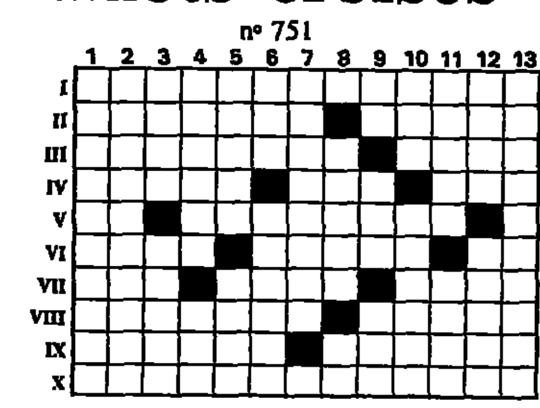
Les Blancs jouent et gagnent.
Solution dans la prochaine chronique.

Fidèle lecteur de la chronique et solutionniste depuis le printemps 1992, A. Huguin, après des essais infructueux (déséquilibre des forces, coups intervertissables, duals), est parvenu à composer ce problème orthodoxe, dynamique, reposant sur le thème imagé dit « de l'escalier ». A. Huguin devra, en revanche, revoir son problème « C », les Blancs menaçant du gain de diverses façons imparables. Le mécanisme très élaboré et très esthétique impose cet effort supplémentaire.

Jean Chaze

Mots croisés

n° 751



HORIZONTALEMENT

I. Puisse le génie l'assister. – II. Sont souvent des points. Tout à fait négatif. – III. On ne les enseigne pas aux vieux babouins. Connut les guerres de religion. – IV. Sont à leur place. Sigle ancien. Monnaie. – V. Fait un vrai drame. Souffrit au III, 2. – VI. Ne semble pas épargnée par la guerre de religions. Désagréable. Un début à tout. – VII. Pour la lutte syndicale. Anneau. Il est parfois nécessaire d'en montrer. – VIII. S'est-elle aussi convertie au Mac Do ? Ne lassera pas notre patience. – IX. Un peu folle. Trop fière ou trop froide ? – X. Hors du commun.

VERTICALEMENT

1. Parfois on les trouve au I. – 2. Au sommaire de la pièce. – 3. Sur le champ. Indispensable pour certaines élites. – 4. Cabane à outils. Légume peu commun. – 5. Lorsque plus rien ne dépasse. Désinfecte, en un sens. – 6. Pour lui, pas d'assiette. Jadis pour le bal. – 7. Désinfecté. – 8. Se fait avant le boulot. Conjonction inversée. – 9. Possessif. Se fait de préférence sur le champ. Doublé, tente le diable. – 10. Tient compte du passé. Propice à l'intimité. – 11. Flamande. Choquant. – 12. Vous l'avez à l'oreille. Au cinéma, il sent la poudre. – 13. Nous transportent parfois trop loin.

SOLUTION DU N° 750

Horizontalement

I. Réfrigérateur. – II. Eprises. Genre. – III. Toison. Bancal. – IV. Rutilent. Urée. – V. Os. Baroud. Etc. – VI. Geôlier. Arrêt. – VII. Rêne. Udine. Su. – VIII. Ase. Os. Vain. – IX. Gobeur. Noue. – X. Ebahissements.

Verticalement

1. Rétrograde. – 2. Epousées. – 3. Frit. Onéga. – 4. Risible. Oh ! – 5. Isolai. Obi. – 6. Généreuses. – 7. Es. Nord. Us. – 8. Btu. Ivre. – 9. Aga. Dana. – 10. Tenu. Reine. – 11. Encrer. Non. – 12. Uraète. Ut. – 13. Relectures.

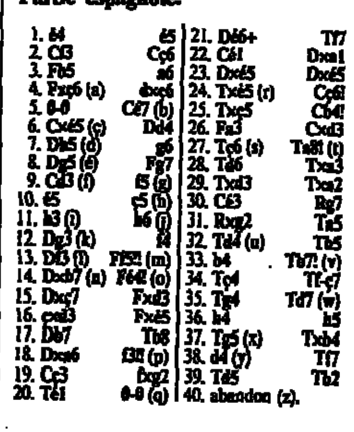
François Dorlet

Echecs

n° 1524

FINALE DU TOURNOI DES CANDIDATS

9e partie du match, San-Lorenzo-de-Escorial, janvier 1993.
Blancs : Jean Timman.
Noirs : Nigel Short.
Partie espagnole.



1. é4	é5	21. Dé6+	Tf7
2. Cf3	Cç6	22. Cé1	Dxa1
3. Fb5	a6	23. Dxé5	Dxé5
4. Fxç6 (a)	dxç6	24. Txé5 (r)	Cç6!
5. 0-0	Cé7 (b)	25. Txç5	Cb4!
6. Cxé5 (c)	Dd4	26. Fa3	Cxd3
7. Dh5 (d)	g6	27. Tç6 (s)	Ta8! (t)
8. Dg5 (é)	Fg7	28. Tà6	Txa3
9. Cd3 (f)	f5 (g)	29. Txd3	Txa2
10. é5	ç5 (h)	30. Cé3	Rg7
11. b3 (i)	h6 (j)	31. Rxg2	Ta5
12. Dg3 (k)	f4	32. Td4 (u)	Tb5
13. Df3 (l)	Ff5!! (m)	33. b4	Tb7! (v)
14. Dxb7 (n)	Fé6! (o)	34. Tç4	Tf-ç7
15. Dxç7	Fxd3	35. Tg4	Td7 (w)
16. çxd3	Fxé5	36. h4	h5
17. Db7	Tb8	37. Tg5 (x)	Txb4
18. Dxa6	fxé3 (p)	38. d4 (y)	Tf7
19. Cç3	fxg2	39. Td5	Tb2
20. Té1	0-0 (q)	40. abandon (z).	

NOTES

a) Cette variante d'échange, suivie du roque (système Anderssen-Fischer) fait partie du répertoire des ouvertures chères au grand maître hollandais.

b) Short s'est, sans aucun doute, longuement préparé à répondre à ce système. Il choisit, dans la septième partie de ce match, entre les quatre grandes continuations principales, 5..., Fg4 ; 5..., Cé7 ; 5..., Dd6 et 5..., f6 la variante 5..., Dd6 mais prit de trop grands risques après 6. Ca3, Fé6 ; 7. Dé2, f6 ; 8. Td1, g5 ; 9. d4, g4 ; 10. Cé1, 0-0-0 ; 11. Fé3, h5. Timman démontra brillamment la supériorité de sa position : 12. d5 !, çxd5 ; 13. éxd5, Ff7 ; 14. ç4, Dd7 ; 15. d6 !, Dç6 ; 16. ç5, Ch6 ; 17. b4, Da4 ; 18. Cç4, Td7 ; 19. Ca5 ; 20. Cd3, Cf5 ; 21. a3, Rb8 ; 22. Cb2, Db5 ; 23. Dé1!, Cxé3 ; 24. fxé3, Fh6 ; 25. Rh1, h4 ; 26. a4, Dxa5 ; 27. bxa5 et les Blancs gagnèrent rapidement. Le coup du texte (5..., Cé7) est une idée de Keres que Nikolic expérimenta contre Timman à Bruxelles en 1988.

c) Mieux que 6. d4, éxd4 ; 7. Cxd4, ç5 ; 8. Cb3, Dxd1 ; 9. Txd1, Cç6 qui donne aux Noirs une certaine égalité et que 6. ç3, Dd3 ; 7. Té1, Cg6 ; 8. Té3, Dd6 ; 9. d4, Fg4 ; 10. Td3, Df6 ; 11. h3, Fxf3 ; 12. Txf3, Dh4 ; 13. Db3, 0-0-0 et les Noirs ont un jeu agréable.

d) Après 7. Cf3, Dxé4 ; 8. Té9, Dg6 ; 9. Cé5, Df6 ; 10. d4, Ff5 ; 11. Cç3, 0-0-0 ; 12. Dh5, Fg6. Les Noirs n'ont rien à craindre (Ree-Keres, Amsterdam, 1971).

é) 8. Cf3 est intéressant : 8..., Dxé4 ; 9. Da5 (ou 9. Cç3), Df4 ; 10. d3, Dd6 ; 11. Cb-d2, Cd5 ; 12. Cé4 !

f) 9. Cf3 est ici peu satisfaisant : 9..., Dxé4 ; 10. Té1, Db4 ; 11. ç3, Dd6 ; 12. d4, h6 ; 13. Dé3, Fé6.

g) Le plus énergique. Si 9..., Fé6 ; 10. Cç5 et si 9..., Dxé4 ; 10. Dg3, Df5 ; 11. Dxç7.

h) Le plus précis. Si 10..., Fé6 ; 11. Dé3, 0-0-0 ; 12. Cç5 ! ; si 10..., Dg4 ; 11. Dé3, Cd5 ; 12. Dé1, Dd4 ; 13. Cç3, 0-0 ; 14. Cxd5, çxd5 ; 15. Dé3, Dç4 ; 16. b3 ! et si 10..., Fxé5 ; 11. Cxé5, Dxé5 ; 12. d4 !, Dxd4 ; 13. Té1, Dg7 ; 14. Fd2 !

i) Offrant la Ta1.

j) Après 11..., Dxa1 ; 12. Cç3, b6 ; 13. Fb2, Dxf1+ ; 14. Rxf1 l'avantage des Blancs est clair, car, dans ce milieu de partie, la D noire est bien plus utile que les deux T.

k) Les Noirs obtinrent un jeu aisé après 12. Dé3, f4 ; 13. Dxd4, çxd4 ; 14. Fb2, Ff5 ; 15. Cxf4, Fxé5 ; 16. Cé2, 0-0-0 ; 17. d3, Th-é8 ! (Martin-Medina, Olot, 1973).

l) Et non 13. Dxf4, Dxf4 ; 14. Cxf4, Fxé5.

m) Si 13..., 0-0 ; 14. Fb2. En développant leur F-D, les Noirs acceptent de sacrifier plusieurs pions en échange d'un jeu figural actif, dans un style parfaitement romantique.

n) Si 14. Fb2, Dd5 !

o) Donnant un troisième pion !

p) Bien plus fort que 18..., Dxa1 ; 19. Cç3, Fxç3 ; 20. Da4+!

q) Menaçant mat.

r) Les Blancs ont deux pions pour la qualité ; les pions ç5 et g2 doivent tomber ; la nullité paraît un minimum assuré pour les Blancs dans cette finale.

s) Si 27. Tç3, Cf4 !

t) En quelques coups, les Noirs ont pris le dessus.

u) 32. Cç4 semble meilleur.

v) Afin d'échanger une T, après quoi la fin de partie T contre C sera encore plus facile à jouer pour les Noirs.

w) Les pions b et d sont sous le feu des T ennemies.

x) Les Blancs sont perdus.

y) Un petit piège ; si 38..., Td7 (ou Tb4)xd4 ; 39. Cf5+.

z) Le pion f2 tombe aussi. Si 40. Cd1, Td2.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1523

L. TOPKO (1984)

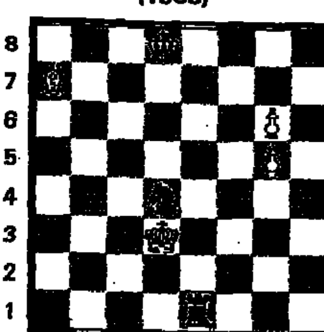
(Blancs : Rf8, Fh1, Cd4. Noirs : Rh7, Fç8, Pa6 et d7).

Après 1. Fé4+, Rh6 les Blancs gagnent facilement par 2. Cf5+, Rg5 ; 3. Cd6. Le R noir doit, par conséquent, aller en h8.

1. Fé4+, Rh8 ; 2. Cf3 ! menaçant 3. Cg5 (ou 3. Cé5) et 4. Cf7 mat. 2..., d5 ! ; 3. Fg6, Fé6 ; 4. Cg5, Fg8 ; 5. Fh7 !, Fé6 (si 5..., Fxh7 ; 6. Cf7 mat) ; 6. Fb1, Fg8 ; 7. Fa2 !, a5 ; 8. Fb3, a4 ; 9. Fa2, a3 ; 10. Fb3, a2 ; 11. Fxa2 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1524

Yehuda HOCH (1983)



Blancs (4) : Rd3, Fa7, Pg6, g5.
Noirs (3) : Rd8, Té1, Cd4.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Violettes dans l'assiette

LA *Cuisine des bois et des champs !* C'est le titre d'un charmant ouvrage qui vient de paraître (éditions Actes Sud), signé de Michel le Jardinier (bien connu des « fans » de radio et de télévision) et de mon confrère Paul Vincent, académicien Rabelais.

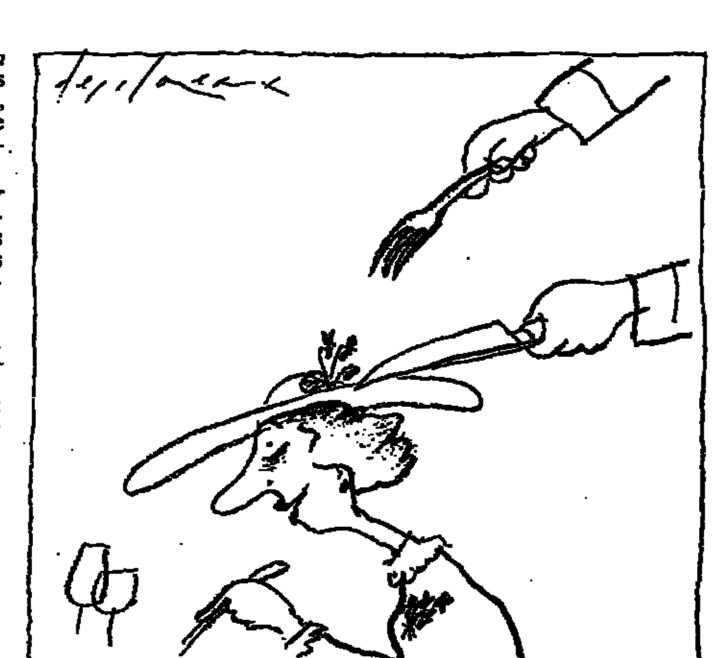
Au fil des pages sont évoquées plantes et fleurs pouvant figurer en cuisine, de la salade de chrysanthèmes (chère à Dumas fils qui en donnait la recette dans sa pièce, *Francillon*, à la glace au jasmin ; des coquelicots (qui, en Vivarais, ancestralement, figurent dans les célèbres caillettes) aux fleurs d'acacia en beignets ; du muguet avec des filets de sole, selon la recette de Jules Maincave, cuisinier du début du siècle et ancêtre des laudateurs de la nouvelle cuisine, aux dahlias en salade...

Mais ce qui m'a amusé reste le chapitre des violettes. Les deux principales espèces de violettes (*Viola riviniana*, Sauvage, et *Viola odorata*, odorante) sont sœurs presque jumelles. Et pectorales, disait-on autrefois. C'est aussi le plaisir des Parisiennes, en bouquet !

« Deux sous d'violettes! Pour deux sous, ça sent bon... », chantait Anny Flore naguère. Las ! Les violettes de nos jours sont de plus en plus rares et coûteuses. Passons.

Ce qui, en lisant cet ouvrage, m'a rattaché aux violettes « alimentaires » est le souvenir de Zola. Lorsque j'écrivais mon *Zola à table*, j'ai retrouvé dans deux de ses articles de journaux l'évocation de sa rencontre avec *« un homme souffrant et toussant, avec une large face rouge »*, et qui venait d'acheter deux bouquets de violettes à une marchande des rues.

L'auteur de *Nana* suivit son homme jusqu'à un restaurant proche. Il y entra derrière lui. L'homme mangea beaucoup de viandes *« en faisant un bruit terrible »* (en mâchant), puis commanda une salade, la poivra largement. Enfin, épluchant délicatement ses violettes, il les jeta dessus avant de remuer et de se régaler.



Et comme Zola s'étonnait : *« C'est excellent*, lui dit-il. *Très tendre et très parfumé. J'en mange deux bouquets par jour... Seulement il y faut beaucoup de poivre ! »* Il y a des gens, conclut Zola, qui ne comprennent les fleurs qu'en salade !

Nos deux auteurs donnent donc des recettes de marmelade de violettes, de glace à la violette, d'un gâteau de riz à la violette – selon la recette traditionnelle, mais parfumé au sirop de violette et décoré de violettes crues « emprisonnées » dans du caramel ! Ces dernières font songer aux violettes cristallisées de Toulouse. En trouve-t-on chez les confiseurs parisiens ? J'avais, dans *la Cuisine des fleurs*, proposé non point cette recette mais – comment dire ? – ce délassement d'après repas : *« Au fond d'un verre de cristal plein d'un grand champagne, laisser tomber une violette de Toulouse qui y fera des bulles... Et rêver en « la » regardant boire ! »*

Mais puisque nous voici en février, à l'aube des violettes renaissantes, notez plutôt cette excellente recette de haricots d'Espagne (1) à la violette : cuire les haricots à l'eau salée. Les égoutter. Les assaisonner d'huile d'olive et de jus de citron mêlé d'un peu de jus d'orange. Semer largement le tout de violettes de Parme. Ainsi la violette, cette *« obscure amante des gazons »* prend-elle ses galons culinaires. Qu'en eût dit Zola ?

La Reynière

(1) Les haricots d'Espagne sont « ornementaux », mais on peut consommer leurs grains (blancs tachetés de rouge, ou rouges tachetés de noir).

Semaine gourmande

Restaurant du Château

Ce n'est, après tout, qu'à 5 kilomètres de Versailles, dans un superbe parc à l'anglaise de 15 hectares. Un clin d'œil à l'Histoire puisque nous sommes ici dans le berceau de la toile de Jouy (qui valut à M. Oberkampf d'avoir, à Paris, une rue à son nom !). C'est à présent la Fondation Cartier et, au château, un restaurant qui mériterait son étoile. Le chef Christian Auberlin (encouragé par Gérard Vié) qui sait combiner heureusement imagination et sagesse, vous enchantera avec sa terrine de foie gras aux raisins de Corinthe, son navarin d'escargots et rognons de coq au cahors, sa salade de saint-jacques marinée aux œufs de saumon, le pavé de lotte vapeur beurre de caviar, les escalopes de ris de veau à la moutarde violette, le magret de canard rôti à la poire pochée à la cannelle, avant un blanc-manger à la noix de coco et coulis de fruits rouges, entre autres desserts. La cave est, bien évidemment, riche en vins de cahors. Le service impeccable. Et s'il faut compter à la carte 400-450 F, notez un menu affaires (déjeuners de semaine) à 240 F, un menu « du Château » (le soir) à 290 F et le menu « dégustation » à 400 F. C'est à ce dernier que j'ai pu me régaler de l'escalope chaude de foie gras aux pommes Granny Smith avant une salade de saint-jacques marinée aux œufs de saumon du filet de saint-pierre aux huîtres chaudes avant le carré d'agneau aux champignons des bois, puis les fromages du plateau et les desserts.

▶ Restaurant du Château, 3, rue de la Manufacture, 7827 Jouy-en-Josas. Tél. : 39-56-46-46. Fermé le soir sauf samedi et dimanche. A.E.-D.C.-C.B.

Le Gastroquet

Longtemps chef de *Chez Benoît*, Dany Bulot s'est installé chez lui, dans un aimable cadre plus restaurant que bistrot, mais bon enfant et d'excellente cuisine classique, de la tête et fraise de veau sauce gribiche à l'andouillette AAAAA de Duval, des maquereaux au vin blanc au rognon grand-mère, de la marmite de haddock et sa paysanne de légumes à la marquise au chocolat. J'ai apprécié également le jambonneau de canard aux pruneaux, les rocamadours (cabécous) et les aimables vins ; un blanc comme le jasnières sarthois (88 F) et un rouge comme le gamay du haut Poitou (75 F). Aux déjeuners, un menu rapide (entrée, plat et dessert) à 99 F et un menu à 140 F. A la carte, compter 200 F-250 F)

▶ Le Gastroquet, 10, rue Desnouettes, Paris-15e. Tél. : 48-28-60-91. Fermé samedi et dimanche à midi. CB.

Le Petit Marguery

C'est là un classique, toujours égal à lui-même, c'est-à-dire d'excellente cuisine des frères Cousin. Le neuf, en dehors de la carte, ce sont les menus (160 F au déjeuner et 200 F le soir), avec de beaux choix : terrine de canard sauvage au foie gras ou hure de sanglier, escalope de saumon fumé en feuilles de chou, pavé de rumsteack ou gras double « maison », etc. Avec de bons desserts (le sorbet d'orange est à la vodka et les pruneaux à l'armagnac) et une carte des vins de qualité.

▶ Le Petit Marguery, 9, boulevard de Port-Royal, Paris-13e. Tél. : 43-51-58-59. Fermé dimanche et lundi. Parking : rue des Patriarches. CB, AE, DC.

Le Coq de la Maison-Blanche

Ah ! l'admirable pérennité de cette maison à quelques tours de roue de Paris mais un peu provinciale. Bien animée par Alain François, un patron connaisseur en vins (plus de 40 000 bouteilles en cave), et un chef, André Gamon, éternellement enthousiaste. Quatre nouvelles occasions de fêter son succès : un banc de fruits de mer, une terrasse (couverte), une broche où voisinent poulets et épaule d'agneau, un voiturier enfin. Gamon surveille le fumage du saumon frais, prépare le persillé comme en Bourgogne, mitonne les escargots aux noisettes, cuisine l'aïoli pour accompagner la morue, et le beurre blanc pour escorter la sole de petit bateau ou le haddock. Desserts parfaits. Découvrez quelques vins venus d'ailleurs (dont un intéressant Château Woltner, chardonnay de la Napa Valley aux Etats-Unis. A la carte, compter 300 F-400 F.

▶ Le Coq de la Maison-Blanche, 37, boulevard Jean-Jaurès, 93400 Saint-Ouen. Tél. : 40-11-01-23. Fermé dimanche. Parking. CB.

L'Europe des casseroles

NOS bons fromages de France, au lait cru, sont (provisoirement) sauvés. Mais cela n'empêche point les Danois de fabriquer de la feta grecque et les Allemands de l'édam hollandais. Côté charcuterie, alors que, par exemple, le salami en France doit légalement contenir au maximum 32 % de matières grasses, le même Danemark peut en y fourrer jusqu'à 60 %. Et l'on fait, en Belgique, du pâté de canard qui peut ne contenir que... 2 ou 3 % de palmipède, le reste étant, si j'ose écrire, un tour de cochon !

Plus que jamais il faudra apprendre à lire les étiquettes (à condition que celles des produits importés soient sincères et indiquent leur composition). Est-ce la fin des spécialités régionales traditionnelles ? Peut-être pas car un texte officiel a prévu la protection des terroirs gourmands par deux appellations : AOP (appellation d'origine protégée) honorant la production, la transformation et l'élaboration du produit dans une région délimitée ; et l'IGP (indication géographique protégée) pour le produit se référant à l'un de ces trois stades. Il n'empêche, la qualité des produits ne pourra que décliner en règle générale.

Les « académies de gastronomes » de quatorze pays européens – la française en tête – semblaient devoir s'en inquiéter. Elles viennent de se réunir pour la première fois à Madrid, décrétant qu'il est nécessaire de *« protéger la gastronomie des excès possibles d'une réglementation bureaucratique »*. Elles demandent aussi que les pouvoirs publics *« admettent que les restaurants ont une fonction sociale »*. Soit. Mais les mères de famille plus encore à mon avis...

Et lorsque je lis qu'à cette rencontre un chef français s'est taillé *« un énorme succès »* avec un coq au vin, je demande d'abord : quel coq au vin ? Car enfin, des coqs au vin, il en est de bien des terroirs. Et différents ! Et qu'une mère-cuisinière saura mitonner toujours mieux qu'un super-étoilé ou grand toqué (le chef en question, aussi bien à en croire le Gault-Millau, propose des plats *« adorables, secrets et ludiques »*). Passons. Et célébrons l'Europe des casseroles. Celle non point des Etats, mais des terroirs.

Et souhaitons-lui bon appétit, en ce début d'année.

L. R.

Miettes

Paul Van Gessel, chef de *La Couronne* (restaurant du Warwick, 5, rue de Berri, tél. 45-63-14-11), propose jusqu'au 6 février une carte-menu « à l'ancienne » (270 F) où l'on retrouvera les merveilleux plats anti-new-cuisine, du saumon sauce gribiche à la matelote d'anguilles de la fricassée de tête de veau à l'ancienne au saint-honoré crème Chiboust.

A propos de mon « papier » sur le thé, un lecteur me parle de cuisine au thé dégustée à Ceylan, notamment un poisson de lac aux feuilles de thé *al dente*.

Le prix Marco-Polo Casanova vient d'être décerné à *L'Eléphant bleu* (restaurant de cuisine thaï) (43, rue de la Roquette, tél. 47-00-42-00). J'avais voté, moi, pour *La Main à la Pâte* et pour *Candido*.

La lettre d'information mensuelle de Picard Surgelé porte aux nues le chef du *Grand Véfour*, lequel a déclaré que *« faire un beurre blanc avec la sauce surgelée c'est tellement simple. »* Pauvre cher Raymond Oliver, qu'en dirais-tu ?

***Le Coq hardi* à Bougival,** en liquidation judiciaire, est fermé, tout comme *Le Camélia* du cher Delaveyne et, à Maisons-Laffitte, *La Vieille Fontaine* (mais elle, c'est parce que les propriétaires du terrain veulent *« autre chose »* !).

Stéphanie Oliver, fille de Raymond, anime à présent l'*Auberge de la belle aventure* à Saint-Léger-en-Yvelines (tél. 34-86-30-01).

FÊTE

Saint-Valentin

PARCE qu'évêque du *IIIe siècle il maria un couple qui allait connaître le bonheur toute sa vie, sa fête est aujourd'hui celle des amoureux.*

Elle tombe le dimanche 14 février.

Belle occasion pour le cher Edouard Carlier, abrité au « Mont-Martre » de l'illustre officier de bouche A. Beauvilliers, d'ouvrir ce soir-là, exceptionnellement, son restaurant aux amoureux.

Curnonsky, lorsqu'il écrivait *la Table et l'amour*, n'avait point songé à ces appellations d'un soir unissant le duo des foies gras au céleri amoureux (c'est sa réputation, du moins !), le bar truffé de Philémon et Baucis, etc., jusqu'aux fromages : cœur-de-rollot picard et cœur de chèvre, tandis que la crème sera brûlée d'amour. Vin de Saint-Amour évidemment à volonté.

▶ Beauvilliers, 52, rue Lamarck, 75018 Paris. Tél. : 42-54-54-42.

L. R.

Les malheurs de Didine


GILLES RIGOULET

La Seine près de Villequier.

Comment être pleinement soi-même quand on naît dans l'ombre d'un génie ? En se mariant, Léopoldine a tenté d'échapper à l'emprise de son père et de rompre l'enchantement. Mais, après sa fin tragique en 1843, Victor Hugo reprend sa fille sous son aile et l'immortalise dans « les Contemplations ».

BÉBÉ, elle était de toutes les sorties. Ses parents la traînaient dans les soirées, aux repas de la mère Saguet.

« ... Et puis, menez Léopoldine,
Sans laquelle très mal on dîne,
Sylphide, ange femelle, ondine... »

Sous les feux de la rimaille elle offrait ses beaux yeux noirs, ses gazouillis, ses câlins. *« Elle était,* écrit Jules Janin, *l'orgueil de son père, l'amour des poètes qui l'avaient bercée dans son berceau, elle était l'adoration de sa mère. »* Plus tard, elle passait, gracieuse, dans le salon de la place Royale, parmi les invités et leur demandait d'illustrer son album. Lamartine s'exécutait d'un long poème, d'autres tournaient leur compliment...

On admirait Hugo, on flattait Didine pour sa féminité, son doux front studieux, son âme ; rarement pour son intelligence, car elle se débattait à écrire de *« tout son cœur »* des lettres plates à son *« cher papa »*, dans une orthographe incertaine. Elle ne savait que lui répéter : *« Viens avec nous qui t'aimons tant ! »* Elle voulait seulement se réchauffer à ses rayons. Lui, avec de soupirants « hélas ! », de convaincants mensonges – *« Ne dis jamais, même en plaisantant, ma fille bien-aimée, que je t'oublie »*, – lui renvoyait de ses escapades *« en patache ou en coucou »*, de magistrales pages d'écriture. Hugo fabriquait des phrases et des vers avec de l'amour paternel : les génies font feu de tout bois. Elle était la piété filiale, il la prenait par la main, sans jamais vouloir l'effrayer : *« L'ogre adorait les petits enfants. »* Les autres, Charlot, Toto et Dédé, entraient dans le chaud décor des pépillantes amours, mais Didine, la contemplée, la préférée, la sirène, pouvait être engloutie par l'Homme de la mer.

Elle fut longtemps sans méfiance, comme l'enfant d'un père ordinaire. Elle s'asseyait sur les genoux de la statue et là, sans doute inquiète de tant de renommée, elle fronçait le sourcil pour trouver dans sa petite cervelle mieux que le langage enfantin du cœur. Ces efforts étaient vains : quoi qu'elle ait dit, elle inspirait à son père de beaux vers qui finissaient dans des recueils. C'était décourageant.

Léopoldine était humble et candide. Elle n'aimait pas l'école mais s'y était résignée. Elle savait mieux les travaux domestiques que les poètes latins. Sainte-Beuve qui, à l'époque, voyait partout des beautés chez les Hugo, avait offert à l'enfant, qui était pour lui *« la plus perlée et la plus charmante ballade de son père »*, un exemplaire de *Paul et Virginie* : elle n'avait pas neuf ans. C'était intimidant.

En grandissant, la fille de Victor Hugo ne profitait pas de ses privilèges d'élue. Elle n'était pas même dépensière : la robe de sa première communion avait été taillée dans une robe d'organdi qui avait appartenu à Juliette Drouet. Elle se prêtait innocemment aux machinations morales du grand homme : elle symbolisait la pureté et le rachat. Cependant l'ange descendait volontiers de son piédestal pour aller au bal, et préférait aux chants hugoliens des romances comme *les Laveuses du couvent.*

A la maison de la place des Vosges, le tumulte devenait infernal. Hugo, pair de France, académicien, frappait à grands coups sur la forge. Sa célébrité était immense. Plus rien ne poussait sous ce chêne. Il étouffait ceux qui l'aimait, car le monstre était humain. Ses amples antithèses donnaient le mal de mer au cercle de famille. Léopoldine, qui, peu à peu, se formait l'idée d'un bonheur à sa mesure, aspirait au havre qui l'abriterait des tempêtes de ce père-océan. Jusque-là, elle s'était protégée en jouant les grandes personnes, l'enfant-femme, mais, à présent, elle devait admettre qu'un autre Hugo, tout autre qu'un père caressant, habitait des livres vastes et profonds, une œuvre souveraine qu'il lui faudrait lire, comprendre, juger, pour devenir à son tour, comme Adèle, comme Juliette, la confidente, le porte-voix et le porte-parole d'un génie. Elle n'était pas très encline aux abstractions, la gloire où elle baignait depuis sa naissance ne l'éblouissait guère. Quand Hugo se présentait à l'Académie, elle pensait comme Juliette qui écrivait à son Toto : *« Je fais les mêmes vœux que Mademoiselle Didine et je me réjouis à l'avance de vous conserver sans aucun persil... »* L'adolescente ne savait plus comment donner à la fois de l'amour à un père et à un « temple vivant ». Au seuil de l'âge adulte, dans l'ombre du géant, elle ne fut plus rien, rien qu'un petit désir de s'échapper.

Didine, *« Qui disait souvent : je n'ose/Qui jamais ne disait : je veux »*, prit la bouée qui passe, le premier parti venu. Elle aima Charles sans hésiter. Ils s'étaient connus en 1838 au Havre. L'année suivante, à Villequier, il lui avait pris la main, il l'avait entraînée sur une autre rive, et Charles Vacquerie, le frère aîné d'Auguste, un familier des Hugo, avait triomphé de son cœur. Elle avait quinze ans, lui vingt-deux. Victor était vaincu. Adèle poussa au mariage, comme si la femme de l'immortel, mère aimante, voulait éviter à la frêle Didine le perpétuel et turbulent voisinage d'un esprit démesuré. Hugo, le jeune patriarche, résista : il n'aimait pas ce doux Normand, sans qualités, sans fortune, qui lui volait son feu et sa vestale. Il avait aussi de sombres pressentiments, peut-être une superstition inavouable : Léopoldine, qu'il avait montée au pinacle, porté dans ses bras au Cénacle, l'enfant du poète, survivrait-elle loin du nid ? En regardant Charles, assez laid mais sportif, le bon Charles, prévenant et intimidé, donc maladroit, assis en fiancé à la table familiale, et sa future, Léopoldine dont les yeux célèbres chaviraient dangereusement, le lion ne voulait pas soulever la patte et lâcher sa colombe. Il attendait, prétendait-il, pour signer, de ne plus avoir de rhumatismes aux mains. Mais il signa...

Les grands malheurs ont devant eux un long chemin invisible que les victimes suivent aveuglément, poussées par les hasards, leurs bourreaux. Un chemin bordé de remords. Le mariage eut lieu le 15 février 1843. Il n'y eut pas de réjouissances : la famille Vacquerie pleurait ses morts. La sœur de Charles venait de perdre son mari et ses deux enfants. Le jeune couple alla s'installer au Havre. En mars, une comète passa dans le ciel de Paris... Léopoldine, près de son homme, savourait des joies pures et patientes comme des travaux d'aiguille. Juliette s'inquiétait de trouver son Victor, *« son petit homme... tout rembruni »*. Elle lui écrivait : *« Ne crains rien pour ta Didine, mon adoré, elle sera la plus heureuse des femmes... »* Le père Vacquerie mourut à son tour. Didine vit pour la première fois un cadavre, s'habilla de noir et n'en aima que davantage son Charles qui sut pleurer dignement. Hugo envoya des condoléances : il portait un tout autre deuil.

Au Havre, cependant, la tristesse et l'ennui se dissipaient. Léopoldine allait accueillir sa mère et sa sœur pour les vacances : elles iraient assister aux régates, aux baptêmes des navires, elles feraient des parties de campagne, elles ne se quitteraient plus... Victor et Juliette étaient partis pour leur voyage annuel, dans le Sud-Ouest et en Espagne cette fois. En juillet, avant le départ, Hugo était venu embrasser sa fille. Le lendemain, il lui avait adressé une lettre : *« Mes yeux sont pleins de larmes, je ne voudrais jamais te quitter... »*, avec un post-scriptum pour son gendre : *« ... J'ai vu ma fille heureuse. Pour vous, mes enfants, songez que c'est là le paradis. Vivez-y tous les deux jusqu'à la mort. »* Mais enfin, le père trahi ne s'était pas attardé au Havre. Il avait au cœur une déception, une sourde rancune, une crainte. Il ne devait plus jamais revoir Léopoldine.

Le 4 septembre à 14 h 30, la tragédie se dénoua. Le canot sur lequel se trouvait Charles, sa femme, son oncle et son neveu âgé de onze ans, chavira dans la Seine. Tous furent noyés. Etrange accident, à quelques brasses de la rive. Le temps était beau, l'heure calme. Ils étaient attendus à Villequier pour le repas. Il y eut une rafale de vent, un coup de faux sous le soleil, l'embarcation mal lestée se retourna. On vit Charles deux ou trois fois remonter à la surface, puis disparaître. Un drame presque sans bruit, incompréhensible, comme si le poids du destin avait roulé du côté de la malchance : l'oncle capitaine et Charles étaient d'excellents nageurs, sur les bords du fleuve des témoins avaient cru à un jeu...

Il n'y avait pas sept mois que Léopoldine avait abandonné Paris. Elle avait à peine commencé son existence terrestre à l'écart des incandescences du poète, elle s'était à peine lissé les ailes, et elle quittait le monde sur lequel s'était posé son pied léger...

Là-bas, Hugo voyageait sans savoir, sans prévoir, *« riant aux éclats de l'auberge et du gîte. »* Il écrivait encore à sa fille qui dérivait déjà sur l'océan des morts : *« Donc, continue d'engraisser, de rire et de bien te porter. Rayonne mon enfant, tu es dans l'âge. »* Les signes n'apparurent que plus tard... Le 24 août, Hugo était monté au lac de Gaube, et, le lendemain, il avait raconté son excursion à son plus jeune fils, son *« cher petit Toto »* : *« Rien de plus gracieux et de plus joli que ce lac. – l'eau en est glaciale. – Si l'on y tombe, on est mort. C'est ce qui est arrivé il y a deux ans à deux jeunes mariés dont le tombeau est au bord du lac sur un rocher. J'y ai cueilli cette petite fleur. Je te l'envoie pour la joindre à l'autre. Celle-ci s'appelle une cinéraire. Elle est bien nommée, tu vois, venant sur un tombeau. »* Le 8 septembre, Hugo et Juliette visitaient l'île d'Oléron. A Villequier, on avait enterré Charles et Léopoldine dans un même cercueil. Il y avait la fièvre sur l'île, beaucoup d'enfants mouraient. *« Ce soir-là tout pour moi était funèbre et mélancolique. Il me semblait que cette île était un grand cercueil couché dans la mer et que cette lune en était le flambeau. »*

Hugo apprit la nouvelle du drame, le 9 septembre, à Rochefort, en lisant *le Siècle*. Il rentra immédiatement à Paris, soutenu par Juliette qui lui cachait la vue des cimetières sur la route. Longtemps, il pleura auprès d'Adèle qui, prostrée, serrait dans sa main une mèche de la chevelure de son enfant. Ils croyaient l'entendre dans la maison tourner la clé de la porte. Ils se prenaient à lui parler encore. Hugo ne pouvait plus écrire, le chantre ne pouvait plus chanter, au milieu du chemin de sa vie se dressait à présent une borne : le tombeau de Léopoldine entre *Autrefois* et *Aujourd'hui*. Le poète pleura tout l'automne. Il rencontra Léonie Biard, une fraîche passion, une superbe proie. Mais la blessure ne se referma plus. Cinq ans plus tard, il écrivait à Arsène Houssaye qui venait de perdre sa fille : *« ... On va, on vient, on travaille, on sourit même ; mais, quoi qu'on fasse, il y a toujours une chose morne et sombre dans le cœur : le souvenir de l'enfant disparu. »*

Charles, le jeune rival, avait *donné une preuve suprême* d'amour : il s'était laissé couler avec Léopoldine qui s'était cramponnée de toutes ses forces au canot. Les Vacquerie avaient aussi payé leur tribut de larmes ; vis-à-vis des Hugo, ils n'avaient pas à se sentir gênés comme des gens en visite qui ont cassé un tanagra. Plus tard, le poète dédia un poème à son gendre : il s'effaçait devant l'acte *héroïque du brave Charles : « N'ayant pu la sauver, il a voulu mourir. »* Il lui accordait enfin sa fille, et devant la postérité. Au petit cimetière de Villequier, les tombes néogothiques des Vacquerie, toutes pareilles, où poussaient jadis des rosiers, protègent aujourd'hui comme des sentinelles mîtrées le sommeil des infortunés. Ici, plus tard, les rejoignirent Adèle, leur mère, et Adèle leur sœur, la fugueuse qui s'échappa dans la folie. L'effrayant génie repose dans les caves sonores du Panthéon.

Mais morte, Léopoldine, enfant prodigue, sagement immobile et glacée, retrouvait sa place dans le giron de la poésie. Plus de révolte, de désaccord, sa mort lui donnait tort. Sa véritable existence si courte, ses désirs, son doux bonheur près d'un falot, elle en somme, elle après tout devait rentrer au bercail comme une égarée dans la nuit. Le père, le « pèrissime » lui écrivait des funérailles universelles, un livre comme une pyramide. Tel Orphée et sa lyre, il allait la chercher au royaume des ombres. A Jersey, dans la maison de Marine Terrace qui passait pour hantée, il commandait encore à l'esprit de sa fille : les tables tournantes frappaient son nom. Il la voyait *« à travers la vitre de l'éternité »*, il la cherchait sur l'aile de la poésie, le souffle de l'inspiration poussait sa barque à son rivage. Il se fit mort parmi les morts pour la reprendre par la main. En 1856 parurent *les Contemplations :*

« Mets-toi sur ton séant,
Lève tes yeux, dérange
Ce drap glacé qui fait des plis
Sur ton front d'ange.
Ouvre tes mains
Et prends ce livre :
Il est à toi. »

De notre envoyé spécial
Christian Colombani

► **A lire :** ***Victor Hugo, Correspondance familiale et écrits intimes,*** **Tome I, 1802-1828, Tome II, 1828-1839, Tome III (à paraître), 1839-1851. Préface de Jean Gaudon. Ed. Robert Laffont.** ***Léopoldine Hugo, correspondance,*** **de Pierre Georgel, éd. Klincksieck, 506 p.**

► **Le Musée Victor Hugo-Maison Vacquerie, 76490 Villequier. Tél. : 35-56-78-31. Ouvert tous les jours sauf le mardi. Du 1er au 31 octobre de 10 heures à 12 h 30, et de 14 heures à 18 h 30. Du 1er novembre au 28 février de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures.**